





THE LIBRARY  
THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES  
TORONTO

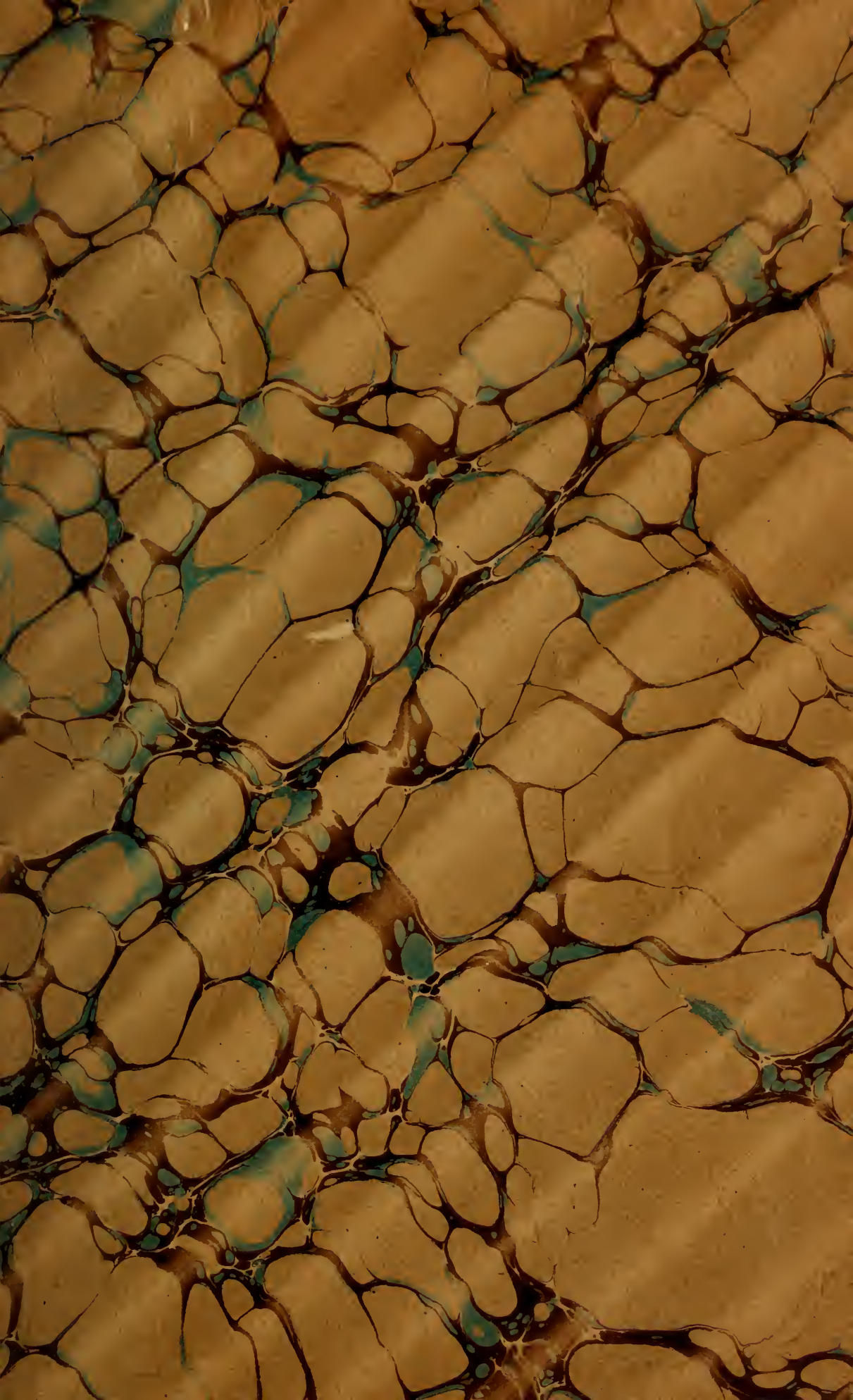
PRESENTED BY

Rev. A.A. Vaschalde, C.S.B.

---

---











*A.A. Paschalde.*





*A. A. Vaschalde.*

CHRONIQUE

DE

DENYS DE TELL-MAHRÉ

QUATRIÈME PARTIE

---

CHALON-SUR-SAONE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU

---



CHRONIQUE  
DE  
DENYS DE TELL-MAIRÉ

QUATRIÈME PARTIE

PUBLIÉE ET TRADUITE PAR

**J.-B. CHABOT**

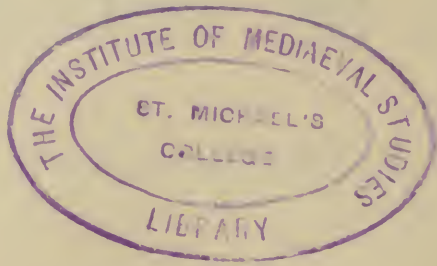
---

*TRADUCTION FRANÇAISE*



PARIS  
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR  
67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

—  
1895



APR 16 1943

12310

BIBLIOTHÈQUE  
DE L'ÉCOLE  
DES HAUTES ÉTUDES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES  
DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SCIENCES PHILOLOGIQUES ET HISTORIQUES

CENT-DOUZIÈME FASCICULE

QUATRIÈME PARTIE DE LA CHRONIQUE SYRIAQUE  
DE DENYS DE TELL-MAHIRÉ  
PUBLIÉE D'APRÈS LE MANUSCRIT CLXII DE LA BIBLIOTHÈQUE VATICANE  
AVEC UNE TRADUCTION FRANÇAISE  
UNE INTRODUCTION ET DES NOTES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES  
PAR M. J.-B. CHABOT.



PARIS  
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR  
67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

1895





Sur l'avis de M. Ch. CLERMONT-GANNEAU, directeur de la Conférence d'Archéologie orientale, et de MM. A. CARRIÈRE et H. DERENBOURG, commissaires responsables, le présent mémoire a valu à M. Jean-Baptiste CHABOT le titre d'*Élève diplômé de la Section d'histoire et de philologie de l'École pratique des Hautes Études*.

Paris, le 7 janvier 1894.

*Les Commissaires responsables.*

*Signé : A. CARRIÈRE,  
H. DERENBOURG.*

*Le Directeur de la Conférence  
d'archéologie orientale,*

*Signé : Ch. CLERMONT-GANNEAU.*

*Le Président de la Section.*

*Signé : G. PARIS.*

BQ  
3957  
.152





A MONSIEUR

CLERMONT - GANNEAU

MEMBRE DE L'INSTITUT

DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

HOMMAGE RESPECTUEUX DE SON ÉLÈVE





# INTRODUCTION

---

## DENYS DE TELL-MAHRÉ

SA VIE. — SES ÉCRITS

### I

DENYS, patriarche des Syriens jacobites<sup>1</sup>, auteur de l'ouvrage que nous publions aujourd'hui, figure au premier rang parmi les écrivains de sa secte qui florissaient au ix<sup>e</sup> siècle.

Ses écrits, — du moins ceux qui sont parvenus jusqu'à nous, — ne fournissent aucun renseignement sur sa vie. Mais sa biographie nous a été conservée avec assez de détails dans la *Chronique ecclésiastique* de Bar Hébréus<sup>2</sup>.

Denys naquit en Mésopotamie, au petit village de Tell-Mahré, situé près de la rivière du Balikh, entre les localités actuelles de Er-Rakḳah, l'ancienne Callinice, et de Hîns-Maslamah<sup>3</sup>. Nous ne connaissons ni le nom ni la condition de ses parents, ni même l'année de sa naissance que nous devons placer, par conjecture, vers la fin du viii<sup>e</sup> siècle.

Il fit son noviciat dans la vie religieuse au monastère de Qen-Néšrê<sup>4</sup>. Ce couvent, fameux dans l'histoire des Jaco-

1. C'est-à-dire des Syriens monophysites. Cf. ASSEMANI, *Dissert. de Syris monophysitis*, passim.

2. BAR HEBRÆI *Chronicon ecclesiasticum*, éd. Abbeloos et Lamy. Lovanii, 1872, t. I, coll. 343-386. — C'est toujours à cette édition que se rapportent nos citations de la *Chronique ecclésiastique* de Bar Hébréus.

3. Cf. HOFFMANN, *Z. D. M. G.*, t. XXXII (1878), p. 742, n. 2.

4. Ce monastère est aussi appelé couvent de Bar Aptonius (BAR HEBR., *Chron. eccles.*, I, 259).

bites, était situé près de la ville de ce nom, cité très florissante au moment de la conquête musulmane, qui n'est plus aujourd'hui qu'une misérable bourgade sur les bords du Covaïc, à une bonne journée de marche au sud d'Alep<sup>1</sup>.

Le monastère était, à cette époque troublée, un véritable centre de culture intellectuelle. Les lettres grecques surtout y étaient enseignées avec succès. C'est là que furent initiés aux connaissances helléniques deux des hommes qui firent le plus grand honneur à la littérature syriacque : Thomas d'Héraclée, auteur de la recension du Nouveau Testament qui porte son nom, et Jacques d'Édesse, l'auteur le plus universel qui ait écrit en langue syriacque<sup>2</sup>.

Nous ne savons pas combien de temps Denys put jouir en paix des loisirs de l'étude à Qen-Nésré. Le couvent fut détruit par un incendie, en 815, et cet accident amena forcément la dispersion des moines.

Denys se retira alors au couvent de Mar Yaqoub, à Kaisoum, entre Alep et Édesse<sup>3</sup>, dans le district de Samosate, autre monastère célèbre qui devint même plus tard momentanément le lieu de résidence du patriarche jacobite<sup>4</sup>.

Quelques auteurs ont cru, à la suite d'Assemani<sup>5</sup>, que Denys avait aussi mené la vie religieuse dans le monastère de Zouqenin, près d'Amida. Mais, comme l'a fait observer Wright<sup>6</sup>, la phrase qui a donné lieu à cette supposition paraît devoir s'entendre dans un tout autre sens. L'expression de notre auteur qui appelle ce couvent « notre monas-

1. ASSEMANI, *Dissert. de Syris monophys.*, p. 85. RITTER, *Erdkunde West-Asien*, XVI Th., V Abth., pp. 1592, 1597.

2. On lit aussi dans la vie du patriarche Julien († 595) qu'il avait appris le grec à Qen Nésré, et dans celle du patriarche Georges († 790) qu'il y avait étudié les saintes écritures dans les livres syriaques et grecs. — Cfr. ASSEMANI, *Bibl. or.*, t. I, p. 267, 290, 295 et 326.

3. ASSEMANI, *Dissert. de Syris monophys.*, p. 75.

4. BAR HEBREUS, *Chron. eccles.*, I, 486.

5. *Bibl. orient.*, t. II, p. 98.

6. *Syriac Literature*, nouv. éd., p. 196.

rière », signifie très vraisemblablement « notre monastère à nous jacobites », sans la moindre allusion à une relation personnelle entre l'auteur et ce lieu <sup>1</sup>.

C'est donc à Qen-Nésré et ensuite à Kaisoum, que Denys s'adonna aux études historiques.

Des troubles religieux le firent sortir de sa retraite et amenèrent son élection au patriarcat.

Le patriarche jacobite, Cyriaque, était engagé dans une vive controverse avec les moines de Cyrrhus et de Goubba-Barraya au sujet de l'emploi des mots *pain céleste* usités dans la liturgie. Les moines mécontents refusaient obstinément de reconnaître son autorité et s'étaient choisi un patriarche dans la personne d'Abraham, moine du célèbre couvent de Qartamin, situé près de Mardin, en Mésopotamie <sup>2</sup>.

Cyriaque mourut en 817.

Selon Bar Hébréus <sup>3</sup> les moines de Cyrrhus et de Goubba, qui n'avaient pas réussi à entraîner de nombreux partisans, désiraient eux-mêmes profiter de cet événement pour se réunir au reste de la secte. Ils allèrent trouver l'anti-patriarche Abraham et lui dirent : « Jusqu'à quand demeurerons-nous dans le schisme ? Le patriarche Cyriaque qui voulait faire supprimer les paroles à propos desquelles nous nous sommes séparés, est mort. Il faut maintenant nous réconcilier avec l'Église. » Abraham leur répondit : « N'ai-je pas moi-même souffert l'ignominie à cause de vous ? Attendons jusqu'après l'élection du nouveau patriarche. Si on choisit quelqu'un qui emploie ces paroles, ne fût-ce qu'une seule fois, que je sois anathème si je n'abdique aussitôt ma dignité pour rentrer dans le silence. » Cet homme rusé et astucieux espérait que les évêques, dans la crainte de voir les dissensions se prolonger, le choisiraient lui-même pour patriarche.

Au mois de juin de l'année 818, un synode de quarante-

1. Voir ci-dessous, p. 54.

2. Cfr. ASSEMANI, *Dissert. de Syris monophys.*, p. 76.

3. *Chron. eccl.*, col. 346.



cinq évêques se réunit à Callinice pour procéder à l'élection du patriarche, sous la présidence du *maphrian* Basile I<sup>er</sup>. Le maphrian, qui avait son siège à Tagrit, était une sorte de métropolitain suprême qui exerçait sur les diocèses jacobites de la Mésopotamie et de la Syrie une autorité analogue à celle du patriarche sur les diocèses de l'Occident, et presque indépendante de ce dernier<sup>1</sup>. Abraham y vint lui-même avec une bande de moines qui commencèrent à exciter de vives discussions au sujet des mots *pain céleste*.

Le synode s'occupa d'abord de cette question et finit par décider que chacun serait libre de réciter ou d'omettre ces paroles, selon son bon plaisir, sans qu'il pût être inquiété au sujet de sa conduite à cet égard.

On rétablit ensuite la paix entre le maphrian et les moines du couvent de Mar Mattaï, qui étaient aussi engagés dans une autre controverse dont nous parlerons plus bas.

Quand ces affaires furent réglées, on songea à procéder à l'élection du patriarche. Chacun des évêques prit la parole à son tour. Beaucoup d'entre eux déclarèrent qu'ils ne connaissaient personne dans les monastères de leur juridiction qui fût digne d'être élu. Quelques-uns proposèrent des personnages célèbres, entre autres un certain Mar Euthonius, qualifié de *Docteur* et *Interprète*. L'évêque de Kaisoum, Théodore, prit la parole à son tour : « Il y a chez nous, dit-il, un frère du nom de Denys qui est venu du monastère de Mar Jean Bar Aphthonius, de Qen-Néšrê. Il y a deux ans qu'il est près de nous et nous savons qu'il est digne d'être choisi pour patriarche. » L'avis de Théodore prévalut. Les évêques souscrivirent à l'élection de Denys et donnèrent leur consentement par écrit, à commencer par le maphrian Basile qui présidait le synode.

Denys n'avait point été consulté. Il était simple moine et n'avait pas reçu les ordres. Théodore avait peut-être quelque soupçon des répugnances avec lesquelles le religieux

1. Cfr. ci-dessous, p. 8, n. 8.



accepterait la nouvelle de son élection. Toujours est-il qu'on prit les précautions nécessaires pour éviter un refus de sa part et l'obliger à accepter la dignité que le synode voulait lui conférer.

Denys nous avait retracé lui-même, dans ses Annales, le récit de son ordination. Le fragment a été conservé par Bar Hébréus<sup>1</sup>. En voici la traduction : « Jusqu'à ce jour je m'étais appliqué à l'histoire. Je n'ai loué ni blâmé quelqu'un en faisant acception de personne. Je cherchais un autre écrivain qui pût corriger mes erreurs et transmettre lui-même à la postérité ce qu'il aurait jugé bon dans mes écrits. Personne ne me connaît mieux que moi-même ; sans vouloir faire de la fausse humilité, je reconnais et confesse ma faiblesse et mon incapacité. J'étais le moindre et le plus méprisable des hommes. Cependant, je ne sais comment, les vénérables Pères furent prévenus, ou plutôt trompés, dans leur jugement sur moi. Comme des hommes simples, ajoutant foi à des rapports étrangers, ils envoyèrent deux moines courageux au monastère de Mar Yaqoub, où je résidais, car les moines de Qen-Nésré étaient dispersés. Ceux-ci étant donc venus vers moi, s'emparèrent de ma personne et me gardèrent à vue, comme un malfaiteur, jusqu'à l'arrivée des évêques qui me parurent encore plus durs et tout à fait sans pitié. Je fus conduit malgré moi au milieu du synode, et, tandis que je protestais, en pleurant et en me prosternant, de ma faiblesse et de mon incapacité, ils se jetèrent violemment sur moi, et se levant de leurs sièges, ils se précipitèrent à mes pieds, bien que je proclamasse que le sacerdoce était chose difficile à accepter, non seulement pour moi, homme vil et méprisable, mais même pour ceux qui sont parvenus au sommet de la vertu. Il y avait à craindre que je ne persévérasse dans mon refus. Le vendredi ils m'ordonnèrent diacre dans le monastère du Pilier<sup>2</sup> ; le samedi ils me firent prêtre dans le

1. *Chron. eccl.*, col. 340-351.

2. Ou couvent de Bizona, près de Callinice.

couvent de Mar Zachée ; enfin le dimanche 1<sup>er</sup> août 1129 (818) ils me promurent à l'ordre parfait du souverain sacerdoce, dans l'église métropolitaine de la ville de Callinice, et m'établirent héritier et possesseur des sièges, comme ils disent, moi qui ne suis pas même digne de dénouer les cordons des souliers. »

Ce fut Théodore, évêque de Callinice, qui lui imposa les mains.

L'anti-patriarche Abraham devint furieux en voyant ses espérances trompées. S'adressant aux évêques de Goubba-Barraya qu'il avait amenés avec lui : « Voyez, leur dit-il, ce qu'ont fait les évêques ; ils se sont choisi un patriarche dans un couvent où la formule *pain céleste* a été abolie. Maintenant donc, par la parole de Dieu, je vous prescris de laisser mon corps sans sépulture jusqu'à ce que vous ayez établi un autre patriarche pour me remplacer, et je vous défends de vous réconcilier avec ceux-ci. »

Comme on le voit, les débuts du nouveau patriarche ne s'annonçaient pas sous des auspices favorables.

Denys, plein de zèle et de bonne volonté, entreprit, aussitôt après son élection, la visite du territoire soumis à sa juridiction et commença par la région septentrionale. Il essaya de ramener à l'obéissance les habitants de la Cyrrhétique qui avaient suivi dans le schisme les moines de la capitale. Ces derniers paraissaient d'ailleurs beaucoup moins attachés à leur opinion que ceux de Goubba-Barraya.

Il se rendit donc à Cyrthus où le peuple s'assembla avec les prêtres et les diacres. Ayant appris qu'il ne défendait pas l'usage des paroles : *pain céleste*, ils s'attachèrent à lui. Ce premier succès ne fut pas de longue durée. L'antipatriarche Abraham ayant lancé une sentence d'excommunication contre les habitants de Cyrthus, ceux-ci se séparèrent de Denys.

Le patriarche quitta Cyrthus pour aller à Antioche, lieu du siège patriarcal, avec l'intention de se rendre ensuite à Bagdad en traversant la Mésopotamie. Il lui fallait en effet

obtenir du pouvoir civil un diplôme de confirmation de son autorité. Depuis l'invasion musulmane, ces diplômes étaient indispensables aux patriarches de toutes les confessions. Ce n'était pas une simple approbation de l'élection déjà faite, mais en même temps une reconnaissance, ou plutôt une sorte de délégation de l'autorité judiciaire que les évêques continuaient d'exercer, avec l'agrément de la puissance civile, dans les affaires litigieuses des chrétiens soumis à leur juridiction. Ces diplômes n'étaient accordés le plus souvent qu'au prix de fortes sommes<sup>1</sup>.

Le khalife était alors Al-Ma'moun<sup>2</sup>, aussi connu sous le nom de 'Abdallah III ; ce prince était bon et tolérant, protecteur éclairé des lettres et des arts. Il accorda sans difficulté le diplôme d'usage, et le patriarche reprit le chemin de la Syrie.

Les habitants de Tagrit avaient invité le patriarche, lors de son retour, à passer chez eux la fête de Pâques ; mais le maphrian Basile avait, de son côté, écrit à Denys pour le dissuader d'accepter les offres bienveillantes de ses diocésains, lui disant « que le moment présent, où les chrétiens venaient d'être opprimés par un récent édit de l'autorité civile, était inopportun ». Le patriarche abandonnant donc la route de Tagrit et de Mossoul, prit le chemin de l'Euphrate, gagna Circesium, séjourna quelque temps dans les villages de la région du fleuve Ḥaboura, et remontant ce cours d'eau, visita la célèbre ville de Nisibe et la florissante cité, aujourd'hui ruinée, de Dara. Du village de Kephir-Touta, il regagna Callinice, pour saluer l'émir 'Otman, gouverneur de la région. Il obtint de celui-ci l'autorisation de faire reconstruire le couvent de Qen-Něšrē, détruit par un incendie, comme nous l'avons dit plus haut.

Près de Téléda, aujourd'hui Ḥasya ou Ḥassieh, dans le

1. Cfr. *Éloge de Mar Denḥa*, par le moine Jean, publié par nous dans le *Journ. Asiatique*, IX<sup>e</sup> série, t. V, p. 131, n.

2. Cfr. WEIL, *Geschichte der Chaliphen*, II, pp. 200-294.



désert de Syrie, sur la route de Homs à Damas, se trouvait un couvent important connu sous le nom de monastère d'*Eusebona*, qui devait surtout sa réputation au séjour qu'avait fait dans son enceinte le célèbre stylite saint Siméon. Les moines de ce couvent avaient embrassé le parti d'Abraham. Le patriarche, en regagnant Antioche, les visita et les ramena à l'obéissance.

A cette nouvelle inattendue, Abraham se rendit à Callinice près de l'émir 'Abdallah Ibn Ṭahir dans le but de s'assurer la protection de ce dernier. Denys, averti du fait, se rendit de son côté près de 'Abdallah. Les deux adversaires furent introduits en présence de l'émir et admis à faire valoir leurs arguments.

Bar Hébréus raconte ainsi l'issue de cette entrevue<sup>1</sup> : « Après beaucoup de discours de part et d'autre, l'émir commanda à l'un des siens de sortir et d'interroger les chrétiens qui se tenaient à la porte, pour savoir quel était leur patriarche. La multitude s'écria : « Abraham n'est point notre patriarche, il n'est pas même chrétien. » L'émir s'emportant alors contre Abraham : « Je vois bien, lui dit-il, que tu n'es qu'un menteur et un imposteur. » Il ordonna en outre de le dépouiller des ornements patriarcaux et le chassa en lui disant : « Que je ne t'entende plus appeler patriarche. Va, retourne à ta solitude, et congédie les moines qui sont avec toi. » Denys rentra à Antioche, heureux de son succès. Mais les partisans d'Abraham ne se tinrent pas pour battus.

L'antipatriarche avait un frère nommé Siméon, homme très audacieux, qui se chargea de rétablir les affaires des dissidents, fort compromises par le jugement de 'Abdallah.

'Ali, le gendre du Prophète, avait, disait-on, autrefois octroyé un diplôme au monastère de Goubba-Barraya, concédant certains privilèges à ce couvent<sup>2</sup>. On tira le vénérable

1. *Chron. eccl.*, col. 356.

2. Les prétendues concessions de diplômes faites par 'Ali sont très nombreuses. Voir une communication à ce sujet dans les *Mémoires du Congrès des Orientalistes de Genève* (1894).

parchemin des archives et on le confia à Siméon qui se rendit à Bagdad, muni du précieux document.

Il manœuvra si bien dans la capitale, et les partisans de 'Ali furent, paraît-il, si touchés en voyant l'écriture de leur ancêtre, qu'ils lui obtinrent de Ma'moun un diplôme annulant la décision de l'émir 'Abdallah.

Siméon revint en hâte à Callinice, où il réunit un grand nombre de moines. Denys, prévenu des agissements de ses adversaires, y accourut aussi et plaida chaleureusement sa cause auprès de l'émir. Cependant, 'Abdallah, en voyant le diplôme du khalife rapporté par Siméon, hésita quelque temps sur le parti qu'il devait prendre. Il se décida enfin à expédier lui-même un messenger à Bagdad. L'envoyé revint au bout de vingt jours apportant un nouvel édit de Ma'moun annulant le diplôme accordé à Siméon.

'Abdallah livra Abraham à la discrétion du patriarche. Selon l'usage des jacobites, le patriarche ne peut sortir de sa demeure sans être coiffé de la *coussita*, sorte de tiare semi-sphérique, considérée comme insigne de sa dignité. Denys se contenta d'arracher la *coussita* qui recouvrait la tête d'Abraham et chassa celui-ci de sa présence.

L'antipatriarche retourna à Cyrhus. Bientôt il excita de nouveaux troubles parmi les chrétiens de cette ville. La nouvelle en parvint aux oreilles de l'émir 'Abdallah qui le fit amener, enchaîné comme un malfaiteur, et le fit dépouiller de ses vêtements en sa présence et en celle de ses familiers, afin de le couvrir de confusion, dans l'espoir qu'il cesserait de fomenter la division. Malheureusement pour Denys, il n'en fut rien.

En 825, 'Abdallah fut envoyé en Égypte pour apaiser la rébellion de 'Obaidallah Ibn as-Sari<sup>1</sup>. Il resta dans ce pays en qualité de gouverneur jusqu'en 827. Son frère, Moḥammed Ibn Ṭahir, avait été nommé à sa place gouverneur de la

1. Cfr. WÜSTENFELD, *Die Statthalter von Ägypten*, I Abth., p. 32 sqq. DE SACY, *Relation de l'Égypte, par Abd-Allatif*, pp. 501-508, 552-557.



Mésopotamie. Loin d'imiter 'Abdallah dans sa modération, il signala son arrivée par une violente persécution contre les chrétiens. Les Édesseniens surtout eurent à souffrir de sa part. La plupart des édifices religieux qu'ils avaient construits avec l'autorisation des khalifes furent détruits ou convertis en mosquées. En présence des maux qui affligeaient son peuple, Denys se décida à entreprendre le voyage d'Égypte, pour prier 'Abdallah d'intervenir près de son frère et de faire cesser la persécution.

La traversée ne fut pas heureuse. Une violente tempête jeta le navire dans le port de la ville de Tanis « qui est comme une île au milieu d'un lac formé par les branches du Nil et la Méditerranée ». Les chrétiens de la ville, au nombre d'environ trente mille, l'accueillirent avec empressement. Le patriarche jacobite d'Alexandrie, Jacques<sup>1</sup>, vint aussi avec des évêques le visiter en cet endroit. Ils se réjouissaient de le voir, car depuis le temps de Sévère le Grand († 617), aucun patriarche d'Antioche n'était venu en Égypte.

Denys rappela à Jacques un pacte d'union, conclu autrefois entre les églises d'Antioche et d'Alexandrie, par les patriarches de ces deux sièges. Il avait été convenu que les lettres synodiques du patriarche d'Antioche seraient lues dans les églises soumises à la juridiction de celui d'Alexandrie, et réciproquement.

Mais, observe Denys : « Nous avons constaté que chez eux on omettait ces lectures, parce que la science des livres était négligée. » Ce qui veut probablement dire qu'à cette époque les Alexandrins négligeaient complètement l'étude du syriaque, langue dans laquelle étaient rédigées les lettres du patriarche d'Antioche.

De ce lieu, Denys se rendit auprès de 'Abdallah Ibn Tahir, dans un endroit appelé *le Camp des Perses*. L'émir, qui le tenait en grande estime, l'accueillit favorablement : « Qu'avais-tu besoin, lui dit-il, d'entreprendre ce voyage fatigant,

1. Cfr. RENAUDOT, *Hist. patr. Alexandr.*, p. 266 et suiv.

puisqu'on te pouvait adresser à moi par lettre? » Le patriarche lui répondit par les compliments d'usage et lui exposa ensuite la triste situation faite aux chrétiens par son frère. L'émir, consentant à ses désirs, écrivit de sa propre main à Mohammed, le blâmant de sa conduite et lui défendant de molester le patriarche ou de léser les privilèges des églises.

Encouragé par cette bienveillance, Denys voulut témoigner sa reconnaissance aux habitants de Tanis qui l'avaient si bien accueilli, en leur obtenant une diminution et une répartition plus équitable des impôts. Chaque habitant riche ou pauvre était taxé pour cinq dinars, sans égard à sa condition. 'Abdallah statua qu'à l'avenir les riches payeraient quarante-huit zouzè, ceux de condition moyenne vingt, et les pauvres seulement douze.

Nous avons dit que les habitants d'Édesse surtout avaient eu à souffrir de la persécution excitée par Mohammed. Or, l'évêque d'Édesse, Théodose<sup>1</sup>, était le propre frère de Denys. Il avait accompagné ce dernier en Égypte, pour présenter à l'émir les doléances de ses ouailles. « Il est étonnant, dit Bar Hébréus<sup>2</sup>, qu'on ne trouve, dans les ouvrages de Denys, aucune mention de cet homme, qui fut pourtant un savant distingué. Il avait traduit du grec en syriaque les compositions poétiques du *Théologien*<sup>3</sup>, au témoignage du moine Antoine le Rhéteur, dans son cinquième discours intitulé *Rhétorique à Philoponos*, où il vante sa connaissance étendue de plusieurs langues. »

Le patriarche quitta l'Égypte et revint en Syrie, heureux du succès de ses démarches. Il espérait sans doute jouir enfin d'un peu de calme. Il n'en fut rien.

Les jacobites de Nisibe avaient alors pour évêque un intrigant nommé Philoxène. L'archidiacre Nonnus<sup>4</sup>, homme d'une grande piété et très considéré, l'accusa de crimes

1. Cfr. WRIGHT, *Syriac Literature*, p. 203.

2. *Chron. eccl.*, col. 362.

3. Saint Grégoire de Nazianze.

4. Cfr. WRIGHT, *Syriac Literature*, p. 205.

abominables, devant un synode de quarante évêques, réuni dans la petite ville de Riš'aïn. Philoxène fut déposé.

Il se tourna dès lors du côté de l'antipatriarche Abraham qui, on le conçoit, accueillit avec empressement cette nouvelle recrue. Une partie des chrétiens de Nisibe demeurèrent attachés à Philoxène : de là la division et le trouble dans cette église.

Au commencement de l'année 829, le patriarche se mit en route pour Bagdad, afin de conférer avec le sultan Al-Ma'moun au sujet d'un édit motivé par les dissensions survenues entre les Juifs à propos de l'élection de leur chef, édit dans lequel les chrétiens se trouvaient impliqués indirectement.

Les Juifs avaient eu à élire leur *chef de la dispersion*. Ceux de Tibériade avaient choisi un certain David; ceux de Babylone avaient donné leurs suffrages à un nommé Daniel, de la secte des 'Ananites, qui profanaient le sabbat et observaient le repos du quatrième jour de la semaine. L'affaire fut portée au tribunal de Ma'moun. Le khalife rendit un édit déclarant « que si dix hommes appartenant à la même confession, réunis ensemble, voulaient se constituer un chef religieux, personne ne devait les en empêcher, quelle que fût leur religion; fussent-ils juifs, chrétiens ou mages ».

On voit combien ce décret favorisait le schisme et l'insubordination. Ce fut un des principaux motifs qui décidèrent le patriarche à entreprendre le long et dispendieux voyage de Bagdad.

Il y avait alors pour évêque jacobite dans cette ville un certain Lazare Bar Sabhtha, aussi connu sous les noms de Philoxène et de Basile, selon Assemani<sup>1</sup>. La plus grande partie des diocésains étaient hostiles à cet évêque. Dès l'arrivée du patriarche, avant même que celui-ci eût pu obtenir une audience du khalife, ils déposèrent entre ses mains une accusation contre Lazare. Le patriarche promit d'examiner

1. Cfr. WRIGHT, *Syriac Literature*, p. 204.



l'affaire lorsqu'il serait de retour à Tagrit, afin que ces discussions entre les chrétiens ne devinssent pas un sujet de dérision pour les païens, et peut-être aussi pour témoigner sa déférence au maphrian.

Le peuple impatient ne voulut rien entendre. On multiplia les accusations et les preuves contre Lazare, et le patriarche fut contraint de le déposer. Mais l'évêque avait ses partisans; il s'ensuivit des troubles parmi les chrétiens et la chose parvint aux oreilles du khalife. Naturellement, les défenseurs de Lazare rendirent le patriarche responsable de ces divisions. « Cependant, dit Bar Hébréus<sup>1</sup> qui nous a conservé le récit détaillé de l'entrevue du patriarche et du khalife, — tiré probablement des écrits mêmes de Denys, — cependant, Ma'moun, en homme prudent, ne voulut pas molester un prélat venu de loin pour le saluer et lui offrir des présents. Quelque temps après, il accorda une audience au patriarche qui eut la permission de venir seul, sans les évêques de sa suite, trouver le khalife pendant que celui-ci faisait sa promenade à cheval dans son jardin. Le khalife tendit la main à Denys et lui dit : « Comment vas-tu? Comment vont tes affaires? » Le patriarche, après les compliments d'usage, commença par parler de l'affaire de Lazare qui, bien que jugé légalement, condamné et déposé, osait dire : « Il y a un édit qui permet à dix hommes d'entre nous de se choisir un chef. » Le khalife reprit : « Nous avons rendu cet édit pour les Juifs et nous n'avons pas l'intention de vous imposer de force un prélat. » Le patriarche reprit : « Ta prudence n'ignore pas que depuis le temps où nos pères vous ont livré un grand nombre de cités, il existe entre nous et vous des promesses et des traités assurant que nos lois ne seraient point modifiées en un sens défavorable. La loi ne peut exister sans législateur. Or, nous avons une loi touchant l'épiscopat. »

Le patriarche parla longuement. Le khalife l'interrompit enfin en lui disant : « Les chrétiens, et surtout vous autres

1. *Chron. eccl.*, col. 368-372.

jacobites, vous nous causez beaucoup d'ennuis. Va-t-en pour aujourd'hui et reviens un autre jour. »

Une dizaine de jours après le patriarche aborda un des familiers de Ma'moun, un certain Lazare, qui se chargea de rappeler au khalife sa promesse. Le khalife répondit : « Qu'il vienne demain. » Il convoqua en même temps ses juristes. Ceux-ci vinrent avec empressement. Ma'moun les interrogea : « Devons-nous autant qu'il est en notre pouvoir protéger les évêques des chrétiens? Que vous en semble? » Les légistes répondirent : « Non, nous devons seulement ne pas les contraindre par force à changer leur religion et leurs coutumes, pourvu toutefois qu'ils gardent l'obéissance et qu'ils vivent tranquilles, contents de la paix dont ils jouissent sous notre gouvernement. » Quand ceux-ci furent partis, le patriarche dit au khalife : « Tes ancêtres, d'heureuse mémoire, ont reconnu notre patriarcat et nous ont donné des diplômes, comme tu m'en as donné toi-même. Qu'on ne porte donc pas maintenant une nouvelle loi contre nous. » Le khalife lui demanda : « Mais pourquoi donc cette loi est-elle plus onéreuse pour les chrétiens que pour ceux qui professent d'autres religions? » Le patriarche répondit : « Les autres se plaignent aussi; mais, en outre, le pouvoir des juifs et des mages est un pouvoir temporel, le nôtre est un pouvoir spirituel. Chez eux, quand il est lésé, sa perte peut se compenser au prix de l'or; chez nous, c'est notre foi même qui est atteinte. La preuve, c'est que les peines que nous prononçons contre les coupables ne sont point la mort ou la spoliation des biens; mais s'il s'agit d'un évêque ou d'un prêtre, il est déposé; s'il s'agit d'un laïque, il est excommunié. » Le khalife reprit : « Nous ne vous empêchons point de déposer un coupable ni de le priver de sa dignité; mais nous pensons que vous n'avez pas le droit d'excommunier quelqu'un, ni de l'empêcher de venir à la prière, car ce sont surtout les pécheurs qui doivent prier Dieu et lui demander pardon de leurs fautes. »

Le khalife finit cependant par reconnaître le bon droit du



patriarche. Il donna ses ordres à un juge nommé Lazare : « Examine l'affaire, lui dit-il, et si l'évêque Lazare est vraiment selon sa profession de foi le sujet du patriarche, qu'on exécute la sentence de ce dernier. »

Le patriarche quitta ainsi le khalife après avoir obtenu gain de cause et mérité des éloges pour sa constance.

Ces choses se passaient au mois de mars de l'an 829.

Denys demeura à Bagdad jusqu'au mois d'octobre. A cette époque il ordonna un évêque pour succéder à Lazare; puis il reprit le chemin d'Antioche. Il passa par Tagrit et par Mossoul. Sur ces entrefaites, le maphrian Basile étant mort dans le monastère de Anikia, près de Balada, ville située sur le Tigre à une quinzaine de lieues de Mossoul, Denys ordonna pour lui succéder un moine nommé Daniel, du monastère de Bir-Koum, dans la même région. Au mois de décembre, il gagna la Syrie.

L'année suivante (830), le patriarche ayant appris que le khalife se trouvait à Kaisoum, se rendit dans cette ville pour lui présenter ses hommages. Mais il ne l'y rencontra point. Ma'moun était parti subitement pour Damas. Le patriarche prit le parti d'aller le rejoindre dans cette ville. Il lui fit remettre les présents qu'il avait apportés avec lui. Le khalife, satisfait, accueillit favorablement Denys. Il se disposait alors à descendre en Égypte et donna ordre au patriarche de l'accompagner dans ce pays.

L'expédition de Ma'moun était motivée par la révolte des chrétiens de la basse Égypte, connus sous le nom de Bašmouriks<sup>1</sup>. Ils appartenaient à la secte des Jacobites. Le dessein du khalife était de leur envoyer Denys comme négociateur. Il espérait que le patriarche d'Antioche aurait assez de crédit pour amener les rebelles à la soumission. Mais les bonnes intentions du khalife et les efforts du patriarche

1. POCKOKE dans la version d'Euty chius (t. II, p. 429) les appelle *Byamites*, *Bimaie*, *Byrmades*; LEQUIEN, *Oriens christ.*, t. II, p. 1373, les nomme *Bsamngrites*.

furent stérilisés par le mauvais vouloir du général Aphsin<sup>1</sup>. Celui-ci fit la guerre à outrance. Il détruisit les villages des chrétiens, brûla leurs vignes et leurs jardins, tua un grand nombre d'entre eux et envoya les autres chargés de fers à Antioche, d'où ils furent expédiés à Bagdad.

Le patriarche jacobite d'Alexandrie, Joseph<sup>2</sup>, s'était joint à Denys pour le seconder dans sa mission pacifique. Ces deux hommes voyant leurs efforts inutiles retournèrent près de Ma'moun. Denys déclara à celui-ci que les chrétiens avaient été injustement maltraités, et, avec la permission du khalife, il quitta l'Égypte pour se rendre à Damas.

Denys avait inséré dans ses écrits le récit de son voyage. Bar Hébréus nous en a conservé quelques fragments<sup>3</sup>. Ces extraits intéressants ne peuvent que nous faire regretter davantage la disparition des ouvrages de notre auteur.

Parlant du patriarche et des évêques égyptiens il s'exprime ainsi : « Nous les avons trouvés chastes, sincères, humbles, et pleins de l'amour de Dieu. Ils nous reçurent avec tant d'empressement qu'ils nous rendirent tous les honneurs réservés à leur patriarche, aussi longtemps que nous demeurâmes parmi eux. Nous avons cependant observé chez eux des usages indignes de leur vertu. Ils n'étudient point les saintes Écritures; les moines surtout manquent de cette science. Ceux qui aspirent aux fonctions sacrées ne se préoccupent nullement d'acquérir les connaissances nécessaires, mais bien de recueillir la somme suffisante, car, à moins de deux ou trois cents dariques, personne ne peut parvenir à l'épiscopat. Nous les blâmâmes au sujet de ces choses. Le patriarche nous répondit pour s'excuser qu'il avait trouvé établi cet usage coupable. Nous les avons aussi blâmés de ce qu'ils ne baptisent point les garçons avant le quarantième, ni les

1. Cfr. WEIL, *Geschichte der Chaliphen*, II, 246; WÜSTENFELD, *op. cit.*, I Abth., pp. 40-43.

2. Cfr. RENAUDOT, *Hist. patriarch. Alexandr.*, p. 279 et suiv.

3. *Chron. eccl.*, coll. 375-382.

filles avant le quatre-vingtième jour après leur naissance ; ce qui est cause que beaucoup d'enfants meurent sans avoir reçu le baptême. »

Denys ne décrivait pas seulement les mœurs des régions qu'il traversa, mais aussi les monuments.

« Nous vîmes là, dit-il, les obélisques d'Héliopolis, la capitale des Égyptiens, dont Putiphar, le beau-père de Joseph, était prêtre. Chaque obélisque est formé d'une seule pierre, haute de soixante coudées, large et épaisse de six ; non pas d'une pierre tendre, mais d'une espèce de marbre. (Les *trilithes* de l'autre Héliopolis, c'est-à-dire de Baalbeck, ont seulement quarante coudées de hauteur.) Au sommet de chacun d'eux, il y a comme une sorte de casque de soldat en airain blanc. Chaque casque pèse plus de mille livres. C'est pourquoi les Arabes, malgré leur avarice, n'ont pu monter et les enlever, comme ils ont enlevé le colosse de l'île de Rhodes, dont ils ont retiré, après l'avoir renversé et brisé, trois mille charges d'airain. Jérémie avait prophétisé du Christ « qu'il briserait les colonnes du temple du soleil ». Il faut peut-être entendre cette destruction de l'abolition du culte, puisque les colonnes ne sont pas brisées.

» Nous avons vu en Égypte ces pyramides dont parle le Théologien dans ses chants. Ce ne sont pas les greniers de Joseph, comme quelques-uns l'ont pensé, mais d'admirables édifices bâtis au-dessus des tombeaux des anciens rois. Ils sont massifs et pleins, et non pas creux et vides. Nous avons examiné l'ouverture qui existe sur le côté de l'une de ces pyramides : elle a environ quarante coudées de profondeur. Nous avons constaté que ces pyramides sont formées de pierres taillées superposées, de manière à former une base de cinq cents coudées de long sur autant de large, et dont les assises vont en diminuant, de sorte que le sommet n'a plus qu'une coudée. Elles ont deux cent cinquante coudées de hauteur. Chaque pierre mesure de dix à quinze coudées en tous sens. Elles apparaissent de loin comme de hautes montagnes.



» J'ai vu aussi une construction bâtie sur le Nil, à un endroit où le fleuve coule encore dans son plein avant de se diviser en quatre branches. Cet édifice est comme une piscine carrée. Au milieu se dresse une colonne de pierre sur laquelle sont marqués des degrés et des mesures. Quand le fleuve déborde, au mois de septembre, et que les eaux entrent dans l'édifice, les préfets de la ville viennent chaque jour pour observer combien les eaux ont monté sur la colonne. Si elles restent au-dessous du quatorzième degré, il n'y a qu'une petite partie de l'Égypte inondée : on ne sème pas de blé, on ne perçoit pas d'impôt. Si elles atteignent le quinzième degré, il y a une récolte moyenne et l'impôt est en proportion. Quand elles arrivent à dix-sept ou dix-huit degrés les moissons et le tribut sont complets ; mais si elles vont jusqu'au vingtième degré elles causent la ruine, et il n'y a pas de moisson cette année-là. »

De nouvelles difficultés attendaient le patriarche en Syrie, à son retour de l'Égypte.

A quelques lieues au nord-ouest de Mossoul se trouve un monastère jacobite, connu sous le nom de couvent de Mar Mattaï. L'histoire de ce couvent, le plus célèbre de tous les monastères de la Mésopotamie, est intimement liée à tous les événements de l'histoire ecclésiastique qui se passèrent dans cette région. Fondé au iv<sup>e</sup> siècle, par un solitaire du nom de Matthieu (en syriaque Mar Mattaï), il acquit promptement une très grande importance<sup>1</sup>. Lors des luttes et des divisions religieuses qui signalèrent le v<sup>e</sup> et le vi<sup>e</sup> siècle, après diverses vicissitudes le couvent demeura aux mains des jacobites. L'évêque de Mossoul ou de Ninive était, d'ordinaire, le supérieur du couvent et y faisait sa résidence.

Or, nous avons dit que le maphrian résidait à Tagrit. Les moines de Tagrit avaient une église à Mossoul. Comme ils

1. La vie de Mar Mattaï est insérée dans la vie de Mar Behnam publiée par BEDJAN (*Acta marty. et Sanct.*, II, p. 397 sq.). Nous l'avons résumée dans notre dissertation : *De S. Isaaci Ninivite cita, scriptis et doctrina*, pp. 4-5.

relevaient directement du maphrian, bien que demeurant dans le diocèse du métropolitain de Mossoul, ils refusaient de nommer ce dernier dans les prières publiques. De là une querelle violente entre les moines de Mar Mattaï et ceux de Tagrit. Le patriarche fut obligé de venir en Mésopotamie pour mettre fin à ces discordes. Il se rendit à Mossoul, en 835. Il s'efforça de satisfaire les religieux de Mossoul, qui avaient pour eux les canons ecclésiastiques, sans offenser ceux de Tagrit, qui paraissaient résolus à ne pas s'y soumettre. Il décréta donc que ces derniers ne seraient tenus de nommer le métropolitain de Mossoul que deux fois par an : le dimanche des Rameaux et le jeudi saint.

Le maphrian David étant mort à cette époque, Denys se rendit à Tagrit, ordonna Thomas, son successeur, et retourna en Syrie.

Peu après, il entreprit de nouveau le voyage de Bagdad. En 833, le khalife Ma'moun mourut en Cilicie, pendant une guerre contre l'empereur de Constantinople<sup>1</sup>. Son fils al-Mou'tasim lui avait succédé et venait de faire son entrée à Bagdad. Le patriarche jugea prudent d'aller offrir ses félicitations au nouveau souverain. Il trouva à la cour de ce dernier le fils du roi de Nubie qui était venu dans le même but.

L'antipatriarche Abraham mourut en 837. Sa mort ne mit pas fin au schisme. Les évêques, ses partisans, fidèles à la promesse qu'ils lui avaient faite, se réunirent pour lui donner un successeur. Leur choix s'arrêta sur Siméon, frère d'Abraham, qui s'était signalé par son habileté et son dévouement à la secte, ainsi que nous l'avons vu plus haut. Le peuple, dit Bar Hébréus, aurait voulu revenir à l'unité et se ranger sous l'autorité de Denys, mais ses chefs l'entraînèrent. Philoxène, l'évêque déposé de Nisibe, imposa les mains à Siméon qui se mit à la tête des dissidents.

Denys mourut sans avoir eu la satisfaction de voir rentrer au bercail les brebis égarées.

1. WEIL, *op. cit.*, II, p. 293.



Ses dernières années furent abreuvées d'amertumes causées tant par les dissensions religieuses qui divisaient les chrétiens soumis à sa juridiction, que par les vexations de l'autorité musulmane.

Une vie si agitée avait engendré dans l'âme sensible et compatissante de Denys une profonde mélancolie. Il en était venu à désirer la mort qu'il regardait comme un bienfait et une délivrance. S'adressant à Jean de Dara', à qui il avait dédié ses Annales, il lui écrivait en achevant son ouvrage<sup>2</sup> : « Il n'est pas nécessaire de fatiguer ton esprit par le récit des calamités au milieu desquelles je passe les nuits sans sommeil et les journées sans repos. Je tairai les autres angoisses et la multitude des souffrances qui brisent mon cœur et tourmentent mon corps : car un cœur attristé est un ver rongeur qui dévore les os. Je pleure et je m'afflige d'avoir été laissé, à cause de mes péchés, pour boire ce calice, pour souffrir et pour avoir le cœur brisé de douleur à la vue des peines et des calamités que supportent les enfants de l'Église. Chaque jour nos maux s'accroissent. Il ne me reste plus qu'une délivrance : la mort, que je souhaite comme un bienfait et un bonheur. » Telles étaient les dernières paroles de son ouvrage. Il écrivait ces lignes vers l'an 844.

La mort qu'il désirait ne tarda pas à venir. Il rendit le dernier soupir le 22 août 845. Son corps fut déposé dans le monastère de Qen-Nésré où il avait passé les premières années de sa vie religieuse, et qu'il avait fait reconstruire. Il avait occupé le siège patriarcal pendant vingt-sept ans et ordonné une centaine d'évêques. Après sa mort, le siège demeura vacant plus d'une année.

Les évêques, réunis dans le monastère de Mar Sila, situé dans les environs de Saroug, lui donnèrent pour successeur Mar Jean, du monastère de Mar Zachée, à Callinice. Celui-ci reçut la consécration le 21 novembre 846.

1. Cfr. sur cet auteur WRIGHT, *Syriac Literature*, p. 204.

2. Apud BAR HEBRÆUS, *Chron. eccl.*, coll. 384-386.

## II

Denys s'était appliqué de préférence aux études historiques. Il écrivit, sous le titre d'*Annales*, un vaste ouvrage qui embrassait la période entière de l'histoire du monde depuis la Création jusqu'à son temps, c'est-à-dire jusque vers l'année 837, et peut-être même un peu plus tard<sup>1</sup>.

Il y avait deux rédactions différentes de cet ouvrage; l'une plus longue, dédiée à Jean, évêque de Dara, semble avoir été disposée en une série de courts chapitres portant des titres particuliers. Il ne nous en reste que les nombreuses citations de Grégoire Bar Hébréus et un fragment conservé dans le cod. CXLIV de la Bibliothèque Vaticane, publié par Assémani<sup>2</sup>.

La rédaction plus courte a obtenu le nom de *Chronique*. Elle nous est parvenue dans un manuscrit, unique jusqu'à ce jour, conservé à la Bibliothèque Vaticane. Assémani le décrit dans son *Catalogus Bibliothecæ Vaticanæ* sous le n° CLXII, en ces termes<sup>3</sup>: « Codex in-folio, membranaceus, pervetustus, foliis constans 174, Syracis Stronghylis litteris exaratus<sup>4</sup>. » Plus loin, il ajoute: « Unus ex codicibus, quos Moyses Nisibenus, cœnobiarcha, e Mesopotamia in Scetense S. Mariæ Syrorum monasterium intulit<sup>5</sup>, » et il termine en disant: « Is codex, initio et fine mutilus, ante annum Græcorum 1243, Christi 932, exaratus. » Mais comme l'a

1. BAR HEBR., *Chron. eccl.*, I, 383-385.

2. *Bibl. Or.*, II, 72-74.— Cfr. *Cat. Bibl. Vat.*, III, 232.

3. Tom. III, p. 328. Cfr. *Bibl. Or.*, t. II, pp. 98-99.

4. Tullberg (p. 11) fait cette remarque: « Litterae *stronghylae* jure quodam certe nominari possunt; ad morem tamen aetatum posteriorum ita sunt accommodatae, ut perpaucae tantum modo formam vere antiquam ostendant. »

5. C'est en l'an 932 que Moïse fit une ample collection de manuscrits pour la Bibliothèque du couvent de Scété. La plupart de ces volumes sont aujourd'hui au British Museum. V. WRIGHT, *Cat. of syr. ms.*, préface.

fait observer Wright<sup>1</sup>, aucune note du manuscrit ne justifie ces dernières assertions<sup>2</sup>.

Cette *Chronique*, beaucoup plus courte que les *Annales*, est disposée par années, à la manière du *Chronicon* d'Eusèbe. Denys l'avait dédiée à Georges, chorévêque d'Amida<sup>3</sup>, à Eutélius, archimandrite<sup>4</sup>, au périodeute Lazare, au moine Anastase, et aux autres frères du couvent.

D'après le témoignage de l'auteur lui-même, dans la préface qui se trouve au commencement de la quatrième partie<sup>5</sup>, la *Chronique* s'étendait depuis le commencement du monde jusqu'à l'année 1086 des Grecs (774-775 de notre ère). Cette même préface explique la distribution de l'ouvrage en quatre sections distinctes.

La première va depuis l'origine du monde jusqu'à Constantin le Grand. L'auteur suit, comme autorité principale, le *Chronicorum Canonum Liber* d'Eusèbe, mais il a aussi fait appel à d'autres documents et y a incorporé des extraits de l'*Histoire ecclésiastique* du même auteur, de la *Chronographie* de Jules Africain, du *Chronicon Edessenum*<sup>6</sup>, de la *Me'arrath Gazzé* ou *Caverne des Trésors*<sup>7</sup>, du *Roman d'Alexandre*<sup>8</sup>, de l'*Histoire des Sept Dormants*<sup>9</sup>, de la *Guerre juive* de Josèphe.

Le texte de cette première partie a été publié de 1848 à 1851, par les soins de Tullberg, sous la forme, chez nous insolite, de trente-deux thèses inaugurales soutenues par

1. *Syriac Literature*, p. 200, n. 5.

2. Voir de plus amples détails sur ce ms., dans notre préface du texte syriaque.

3. Cf. ci-dessous, p. 96.

4. Probablement du couvent de Zouqenin. C'est sans doute ce Mar Eutal dont il est question dans la *Chronique*. Cf. ci-dessous, p. 86.

5. Voir ci-dessous, pp. 1-2.

6. Cf. sur cet ouvrage Wright, *Syriac Literature*, p. 101.

7. Ouvrage traduit en allemand par Bezold, *Die Schatzhöhle*, 1883. Le texte syriaque a paru seulement en 1888. Cfr. *Syriac Literature*, p. 93.

8. Publié et traduit en anglais par Budge, *The History of Alexander*, Cambridge, 1889. — Cfr. *Syriac Lit.*, p. 139.

9. Cfr. GUIDI, *Testi Orientali inediti sopra i Sette Dormienti di Efeso* (Reale Accad. dei Lincei, 1885). — Cf. *Syr. Lit.*, p. 34, n. 3.



autant de ses élèves. La collection de ces thèses a été ensuite réunie en volume sous ce titre : *DIONYSII TELLMÄHRENSIS Chronici liber primus, e codice vaticano edidit, illustravit O. F. Tullberg'*. — Les extraits d'Eusèbe ont été traduits et comparés, autant que faire se pouvait, avec l'original grec, la version latine de saint Jérôme et la version arménienne, par Siegfried et Gelzer, dans l'ouvrage intitulé : *Eusebii Canonum Epitome ex Dionysii Telmahrensिस Chronico petita*<sup>2</sup>.

Pour la seconde partie, qui va de Constantin à Théodose le Jeune (374-408), Denys s'est surtout servi de Socrate. Cette partie ne présente pas beaucoup d'intérêt, et pourrait tout au plus servir à contrôler quelques leçons douteuses du texte original de l'historien grec.

La partie la plus intéressante de l'ouvrage est certainement la troisième. Elle embrasse la période qui s'étend de Théodose le Jeune à Justin II (408-565). L'auteur y a suivi principalement Jean d'Asie ou d'Éphèse, son compatriote. Il y a inséré en entier la précieuse Chronique de Josué le Stylite et la Lettre de Siméon de Beit Aršam sur les martyrs Hymiarites. Ces différents ouvrages ont été édités et leur publication rend à peu près inutile celle du texte de Denys<sup>3</sup>.

1. Upsalæ, 1851, 4°. — Cf. LAND, *Johannes Bischof von Ephesos*. pp. 39-41. — La Bibliothèque de l'École des Langues orientales vivantes, à Paris, possède un exemplaire de cet ouvrage formé de la collection même des thèses. Voici, à titre de curiosité bibliographique, les noms de ceux qui ont contribué de la sorte à la publication de ce volume : J. Rosell; J. E. Ligner; F. G. Ligner; G. F. Koraen; S. A. Leffler; A. F. Rosengren; A. W. Ekman; S. Brandell; L. A. Wadner; S. A. Leffler; H. L. Rydin; A. J. Nordenstam; G. F. Koraen; O. F. Bursie; C. A. Lindström; V. E. Schultz; S. D. Fougberg; J. L. Carlberg; I. U. Sörensson; C. F. Lindgren; M. A. Wendbladh; A. M. Rydberg; A. F. Rosengren; A. L. Mossberg; J. I. Brodén; F. Wallin (1848); G. C. Carlberg; C. V. Engelbrecht (1849); S. S. Forsgård (1850); C. H. Bergman; C. V. Charleville; C. J. Sandberg (1851).

2. Berlin, 1884. — Cfr. GUTSCHMID, *Untersuchungen über d. syrische Epitome der Eusebischen Canones* (1836). Le texte n'a pas été toujours fidèlement traduit.

3. *The third part of the ecclesiastical history of John bishop of Ephesus now first eded b. W. CURETON* (Oxford, 1853). Il y a une traduction anglaise de Payne Smith (1860) et une allemande de Schönfelder (1862). — JOHANNIS, episcop. Ephes., *scripta historica quotquot adhuc inedita supersunt*,

Enfin, la quatrième partie, qui forme l'œuvre originale de l'auteur, va depuis la mort de Justin II jusqu'à l'année 1086 des Séleucides (774-775 de notre ère). C'est l'objet de notre publication. Le manuscrit incomplet s'arrête à l'année 1085.

Assurément, cet ouvrage n'a pas l'importance de la Chronique de Jean d'Asie, et l'analyse assez complète qui en a été donnée par Assémani<sup>1</sup> diminue encore l'intérêt historique qui s'attache à ce texte. Cependant, comme on le verra, bien des détails, qui ne pouvaient entrer dans le cadre d'un résumé, méritaient d'être connus et publiés.

Si les historiens n'ont pas l'occasion de faire une ample moisson dans ce champ assez vaste, il n'en sera pas de même des philologues. En effet, dans le texte de Denys, outre des constructions de phrases particulières à l'époque de décadence littéraire où il vivait et dans lesquelles l'influence de la syntaxe arabe se fait trop sentir, on trouve aussi un assez grand nombre de formes jusqu'ici sans exemple, et plusieurs mots usités avec des significations nouvelles ou dont l'emploi justifie des acceptions regardées encore comme douteuses<sup>2</sup>.

Pour ces motifs nous n'avons pas cru devoir supprimer les longues et fastidieuses digressions de l'auteur ni les interminables lamentations auxquelles il se laisse aller en parlant des malheurs qui accablèrent la Syrie pendant les dernières années.

syriace edidit J. P. N. LANDI (*Anecd. syr.*, t. II). Cfr. *Syr. Literat.*, p. 102 sqq. — *Chronique de Josué le Stylite*, éditée par P. MARTIN, 1876 (dans le vol. VI des *Abhandlungen für die Kunde der Morgenlandes*); *The Chronicle of Joshua the Stylite*, by WRIGHT, 1882. Cf. *Syr. Liter.*, p. 78. — GUIMI. *La Lettera di Simeone Vescovo di Beth-Arsâm sopra i Martiri Omeriti*. (Reale Acc. dei Lincei; Roma, 1881).

1. *Bibl. Or.*, II, pp. 98-116.

2. Voir la préface du texte syriaque.

## III

Il nous faut dire un mot, en terminant, des principes dont nous nous sommes inspiré dans cette publication.

Nous avons réuni dans la courte introduction qui précède le texte syriaque un certain nombre d'observations philologiques destinées à compléter celles de Tullberg<sup>1</sup>.

Nous nous sommes efforcé de donner une traduction aussi littérale que possible, sacrifiant volontiers l'élégance à la fidélité. Les notes sont peu nombreuses. Nous nous sommes borné le plus souvent à renvoyer aux historiens qui ont traité les mêmes sujets. Pour donner un commentaire du texte de Denys, vu la concision de ses notices et l'étendue des matières qu'il traite, il faudrait écrire une histoire complète de l'Orient aux VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles de notre ère. Tel n'était pas notre but. Nous nous sommes simplement proposé de procurer à ceux qui voudront à l'avenir traiter cette matière un document nouveau et complet, en mettant au jour un ouvrage important pour l'histoire de la littérature syriaque.

Les données chronologiques de Denys sont pour la plupart fautives<sup>2</sup>. Pour éviter de multiplier les notes, nous avons préféré les redresser d'une manière générale dans les tableaux synoptiques qui font suite à cette Introduction<sup>3</sup>. Nous ferons aussi remarquer à ce sujet que notre auteur ne suit pas tou-

1. Dans la préface mise en tête de l'ouvrage cité plus haut.

2. Denys se sert dans le cours de son ouvrage de trois époques : 1<sup>o</sup> de l'époque du monde, depuis l'origine jusqu'à Abraham; 2<sup>o</sup> de l'époque de la vocation d'Abraham jusqu'à Constantin; 3<sup>o</sup> de l'ère des Séleucides depuis Constantin jusqu'à la fin. — Assémani fait observer (*Bibl. Or.*, II, 101) que dans cette dernière chronologie, beaucoup de faits sont placés dix ans trop tard, ce qui pourrait donner à penser que l'auteur se servait d'une ère spéciale. Nous ne le croyons pas. Nous pensons qu'il faut attribuer ces erreurs, soit aux indications erronées des sources auxquelles l'auteur a puisé, soit au peu d'importance qu'il attribuait, comme il le déclare lui-même (cf. p. 2, s. f.), à la date des événements, soit à la difficulté qu'il avait d'établir une concordance exacte entre les dates des différentes ères (cf. pp. 11-12).

3. Ces tables permettront au lecteur de redresser les erreurs qui se rencon-



jours, dans son récit, l'ordre chronologique et que certains faits, dont l'année est déterminée avec précision, sont rapportés antérieurement ou postérieurement<sup>1</sup>. Assémani, dans son analyse, a transposé ces données, comme il l'avait fait pour le texte même du *Chronicon Edessenum*<sup>2</sup>. Nous avons cru préférable de suivre le texte du manuscrit<sup>3</sup>.

Les chiffres en caractères gras insérés entre crochets dans la traduction indiquent la correspondance des pages du texte syriaque. — Les citations bibliques sont indiquées d'après l'édition de la Pešitta, donnée par Lée<sup>4</sup>. (Londres, 1826.)

Nous remercions sincèrement tous ceux qui ont bien voulu nous aider de leurs conseils dans notre travail, et en particulier M. le professeur I. Guidi, qui a eu l'obligeance de mettre à notre disposition sa propre copie du manuscrit du Vatican<sup>4</sup>, et qui de plus a pris la peine de collationner nos épreuves sur ce dernier pour tous les points douteux et spécialement pour les noms propres.

trent dans la quatrième partie de la Chronique. Comme Denys rapporte un certain nombre d'événements qui se sont passés en Arménie, nous avons cru bon de joindre à la liste des empereurs de Constantinople et à celle des khalifes un tableau chronologique des princes arméniens, que nous avons emprunté aux *Mémoires historiques et géographiques* de SAINT-MARTIN (t. I, p. 474) en conservant l'orthographe des noms propres donnée par cet auteur. Nous y ajoutons un tableau comparatif des dates fournies par Denys et Bar Hébréus relativement aux patriarches jacobites d'Antioche.

1. Voir par exemple, pp. 10 et 11: 66 et 67.

2. Cf. HALLIER, *Untersuchungen über die edessenische Chronik*; Leipzig, 1892.

3. La méthode d'Assémani a l'inconvénient de faire disparaître des éléments d'information sur les sources des écrivains. Nous avons donc reproduit le texte tel qu'il se présente dans le manuscrit, en tenant compte toutefois de la transposition d'un cahier entier et de quelques feuillets séparés, due à l'inattention du relieur (V. la préface du texte syriaque).

4. Nous avons préparé notre travail à l'aide du ms. 285 de la Bibl. Nationale. C'est une copie du msc. du Vatican exécutée à Rome, en 1867, par l'abbé P. Martin. Elle s'arrête au fol. 153 *b* du ms. de Rome et renferme beaucoup d'inexactitudes. Nous avons eu aussi à notre disposition, pour la partie qui va du fol. 153 *b* à la fin du ms., une autre copie que M. l'abbé Graffin avait fait jadis exécuter à Rome, et qu'il nous a communiquée avec beaucoup d'obligeance. Même avec le secours de cette double copie, il nous eût été impossible d'éditer le texte sans la nouvelle collation que M. Guidi a eu la bonté de nous faire.

# TABLES CHRONOLOGIQUES

[Voir ci-dessus, p. XXXIII, n. 3.]

## I. — Empereurs de Constantinople

LISTE ET DATES <sup>1</sup> VÉRITABLES		LISTE ET DATES <sup>1</sup> D'APRÈS DENYS	
Justinien I.....	527	.....	
Justin II.....	565	Justinien.....	
Tibère II.....	578	Justinien IV [avec Ti- bère.....	587
Maurice.....	582	Tibère [seul].....	590
Phocas.....	602	Maurice.....	594
Héraclius.....	610	Maurice [ <i>alius</i> ] et Théo- dose son fils.....	601
Hérachus-Constantin..	641	Phocas.....	612
Héracléonas-Constantin	641	Héraclius.....	622
Constant II.....	641	Constantin le Jeune ...	654
Constantin III <i>Pogonat</i>	668	Constantin.....	655
Justinien II (1 <sup>o</sup> ).....	685	Constantin [ <i>alius</i> ].....	681
Léonce.....	695	Justinien.....	697
Tibère [III] Apsimare.	698	Léonce.....	707
Justinien II (2 <sup>o</sup> ).....	705	Tibère-Apsimare.....	711
Philippique.....	711	Justinien [ <i>alius</i> ].....	} ... <sup>3</sup>
Anastase II.....	713	Philippique.....	
Théodose III.....	716	Anastase.....	
Léon III, <i>l'Isaurien</i> ...	717	Théodose-Constantin..	} 717 <sup>3</sup>
Constantin IV, <i>Copro- nyme</i> .....	741	Léon.....	
Léon IV, <i>le Khazare</i> ..	775	Constantin.....	741
		(Léon IV).....	775 <sup>4</sup>

1. Les dates sont celles de l'avènement.

2. Cf. p. 11. — 3. Cf. p. 14 et p. 28. — 4. Cf. p. 23.

## II. — Khalifes.

LISTE ET DATES <sup>1</sup> COMMUNÉMENT ADMISES	LISTE ET DATES <sup>1</sup> DONNÉES PAR DENYS
.....	<i>Mohammed</i> ..... 620 <sup>1</sup>
Abou-Beckr. .... 632	Abou-Beckr. .... 627
Omar I. .... 634	Omar (I) ..... 632
Otman ..... 644	Otman. .... 644
'Ali ..... 656	} 'Abbas ..... 656
Hassan ..... 660	

*Omiades.*

Mo'awia I ..... 661	}	Mo'awia ..... 662
Yézid I. .... 680		Yézid (I) ..... 677
Mo'awia II. .... 683	}	Merwan (I) .. . . . . 681
Merwan I. .... 684		'Abd el-Malik ..... 683
Abd el-Mélik ..... 685	Walid (I) ..... 703	
Walid I ..... 705	Soliman ..... 712	
Soliman ..... 715	Omar (II) ..... 721 <sup>3</sup>	
Omar II ..... 717	Yézid (II) ..... 723	
Yézid II ..... 720	Hišam ..... 727	
Hišam ..... 724	Walid (II) ..... 744	
Walid II ..... 743	Yézid (III) ..... 744	
Yézid III ..... 744	Ibrahim ..... 745	
Ibrahim ..... 744	Merwan (II) ..... 746	
Merwan II ..... 744		

*Abbasides.*

Aboul-'Abbas al-Saffah 750	}	'Abdallah Ibn Moḥam- med ..... 749 <sup>4</sup>
Abou-Djaffar al-Man- sour ..... 754		'Abdallah Ibn Moḥam- med <sup>5</sup> ..... 754

1. Les dates sont celles de l'avènement.

2. Cf. p. 5, ll. 21 et 32. — 3. V. pp. 14 et 17; cf. p. 11, l. 20. — 4. Cf. p. 43.  
— 5. Cf. pp. 55 et 62.



## III. — Princes Arméniens.

*Marzbans*

[ou Gouverneurs nommés par les rois de Perse.]

571. Vartan, surnommé *P'hok'hr* (le Petit) prince de Daron, de la race des Mamigonéans, prince indépendant, soutenu par les Grecs, qui à la fin fut chassé par les Persans.
578. Mihran-Djihrveghon, Persan, nommé par Chosroès le Grand.
593. Sempad, surnommé Pazmaïaghth (le Victorieux) de la race des Pagratides, nommé par Chosroès II.
601. David, de la race des Saharhouniens, nommé par Chosroès II.
625. Varazdirots, fils de Sempad, nommé par Chosroès II.

*Gouverneurs*[nommés par les Empereurs de Constantinople et par les Khalifes de Damas et de Baghdad, appelés par les Arméniens *Osdigans*, et décorés par les Empereurs des titres de *Patrice* et de *Curopolate*.]

632. David, ancien marzban, nommé par Héraclius.
635. Troubles pendant une année.
636. Théodore, prince des Rheschdouniens, nommé par Héraclius.
643. Varazdirots, ancien marzban, nommé par Constant II.
644. Sempad, fils de Varazdirots.
654. Hamazasb, de la race des Mamigonéans, fils de David, prince de Daron, nommé par le patriarche et les grands du pays ; tributaire de l'empereur et du khalife.
659. Grégoire, frère de Hamazasb, nommé par Mo'awia.
683. Troubles pendant deux ans.
685. Aschod, fils de Piourad, de la race des Pagratides, patrice tributaire de l'empereur et du khalife.
690. Nerseh, prince de Schirag, de la race des Gamsaragans, nommé par Justinien II.
693. Abd-Allah, premier gouverneur Musulman, envoyé par Abd-Almélik.
695. Sempad, de la race des Pagratides, frère d'Aschod, fils de Piourad ; curopolate, nommé par Léonce.
704. Kasem, gouverneur envoyé par Abd-Almélik.
717. Walid, envoyé par le khalife Omar.
727. Mohammed, fils du khalife Merwan I, envoyé par Yézid II.
732. Abd-Alaziz, envoyé par Hescham.

737. Merwan (depuis lors khalife), envoyé par Hescham.  
 743. Asehod, fils de Sahag [Vasag?] (Pagratide), nommé prince des princes de l'Arménie et patrice par Merwan II.  
 758. Yézid, nommé par Abou-Djafar-Almansour.  
 760. Sahag, fils de Pakarad, de la race des Pagratides, nommé par Yézid, déposé par Almansour.  
 766. Souleïman, envoyé par Almansour.  
 769. Bekir, envoyé par le même khalife.  
 778. Hasan, envoyé par le khalife Mohammed-Mahady.  
 781. Les princes Arméniens sont indépendants et sans chef pendant cinq ans.

---

IV. — Patriarches d'Antioche.

	DATE <sup>1</sup> DE LA MORT d'après	
	Denys.	Barhêbréus.
Pierre de Callinice . . . . .	902	902
Julien I. . . . .	(omitt.)	906
Athanase le Chamellier . . . . .	955	942
Jean I. . . . .	961	960
Théodore . . . . .	976	978
Sévère Bar-Maška . . . . .	994	991
Athanase II . . . . .	1015	998
Julien II. . . . .	1019	1019
Élias . . . . .	1040	1034
Athanase III . . . . .	....	1051
Jean II . . . . .	....	1066
Isaac . . . . .	1066	1067
Athanase (IV) Sandalaja . . . . .	....	1069
Georges . . . . .	....	1101
Joseph . . . . .	....	1103
Cyriaque . . . . .	....	1128
Denys de Tell-Mahré . . . . .	....	1156

1. Les années sont celles de l'ère des Séleucides.

---

## CITATIONS BIBLIQUES

---

[Cette table comprend l'indication des citations textuelles et des passages auxquels il est manifestement fait allusion. Comme l'auteur semble souvent citer de mémoire, on ne peut malheureusement pas, d'après son texte, conjecturer l'état de la recension des Écritures dont il faisait usage. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'elle s'écartait peu du texte ordinaire de la Pešitta. — On remarquera qu'il cite l'*Écclésiastique* et *Tobie*.]

---

### *Ancien Testament.*

<p style="text-align: center;">GENÈSE</p> <p>I, 3, 14..... 73</p> <p>I, 22-24..... 18</p> <p>III, 6..... 51</p> <p>IV..... 150</p> <p>XVIII, 17-20..... 149</p> <p>XIX, 24..... 71</p> <p style="text-align: center;">EXODE</p> <p>v, 9..... 98</p> <p>XX, 12-17..... 150</p> <p style="text-align: center;">LÉVITIQUE</p> <p>XXV, 37..... 91, 151</p> <p style="text-align: center;">DEUTÉRONOME</p> <p>v, 16-21..... 150</p> <p>XXIII, 19..... 92</p> <p>XXVIII, 61..... 143</p> <p>XXXII, 7..... 2, 110</p> <p>XXXII, 15..... 83, 98</p> <p>XXXII, 16, 17..... 73</p> <p>XXXII, 22, 24..... 128</p> <p>XXXII, 46..... 2</p>	<p style="text-align: center;">JOB</p> <p>III, 24..... 76, 164</p> <p>III, 25..... 59, 164</p> <p>XIII, 27..... 142</p> <p>XXXIX, 29..... 112</p> <p style="text-align: center;">I SAMUEL</p> <p>IV..... 71</p> <p>XVI..... 91</p> <p style="text-align: center;">II ROIS</p> <p>II..... 21</p> <p>XII..... 57</p> <p style="text-align: center;">I CHRONIQUES</p> <p>XXVIII, 9..... 147</p> <p style="text-align: center;">PSAUMES</p> <p>x, 7..... 151</p> <p>xii, 2-3..... 151</p> <p>xv, 4-5..... 151</p> <p>xvii, 4..... 150</p> <p>xviii, 15..... 112</p>	<p>xviii, 38, 39, 42, 43 91</p> <p>xxxv, 10..... 77</p> <p>xxxvi, 6..... 35</p> <p>xxxvii, 1-2..... 93</p> <p>xxxvii, 21..... 153</p> <p>lv, 21..... 133</p> <p>lv, 22..... 152</p> <p>lviii, 2..... 151</p> <p>lix, 6..... 155</p> <p>lx, 3..... 163</p> <p>lxiv, 3-7..... 155</p> <p>lxiv, 7-9..... 112</p> <p>lxxviii, 22..... 77</p> <p>lxxvi, 10, 11..... 142</p> <p>lxxxviii, 30..... 20</p> <p>lxxxviii, 46..... 53</p> <p>lxxxviii, 48-49... 98</p> <p>lxxxix, 1... 116, 141</p> <p>lxxxix, 1-2..... 114</p> <p>lxxxix, 3-7, 9, 10.. 116</p> <p>lxxxii, 5..... 19</p> <p>lxxxiv, 7..... 171</p> <p>xcii, 6..... 19</p> <p>c, 5..... 150</p> <p>civ, 22-23..... 45</p> <p>cvi, 40-43..... 116</p>
--	---	--



CVII, 27..... 40  
 CIX, 16..... 79  
 CIX, 17..... 155  
 CXVIII, 24..... 57

PROVERBES

XV, 25..... 93  
 XIX, 25..... 116, 141  
 XXVI, 11..... 117  
 XXIX, 12, 91, 141, 164

ECCLÉSIASTE

I, 15..... 130  
 II, 14..... 112  
 V, 9..... 125  
 XIII, 23..... 113

[ECCLÉSIASTIQUE

XIX, 26..... 86]

ISAÏE

I, 11-15..... 115  
 I, 21-23..... 155  
 I, 23-24, 84, 110, 165  
 III, 4..... 155  
 III, 4-5..... 46  
 III, 9..... 157  
 III, 12..... 153  
 III, 17-24..... 132  
 V, 25..... 116  
 VI, 13..... 76  
 VII, 18-19..... 43  
 VIII, 15..... 163  
 IX, 17..... 100  
 IX, 21..... 148  
 X, 5..... 43, 142  
 X, 5-6..... 2, 100  
 X, 9, 14..... 100  
 X, 23..... 171  
 X, 24-25..... 132  
 X, 28..... 100, 108  
 X, 32..... 100  
 XIII, 7..... 38  
 XIII, 14, 21, 22..... 168  
 XIV, 17..... 91  
 XV, 2..... 38  
 XXI, 9..... 79  
 XXIV, 1-11..... 166  
 XXIV, 4..... 37

XXIV, 7..... 169  
 XXIV, 16-20..... 165  
 XXIV, 18..... 173  
 XXIV, 19..... 34, 42  
 XXIV, 20..... 64  
 XXVI, 20..... 132  
 XXVIII, 10..... 171  
 XXVIII, 16..... 163  
 XXIX, 9..... 34  
 XXIX, 14..... 139  
 XXXVII, 29, 34..... 75  
 XLI, 25..... 40  
 LVI, 8..... 27

OSÉE

IX, 7-8..... 167  
 XIII, 8, 15..... 109  
 XIV, 1..... 109

JOEL

I, 2-4..... 53, 106  
 I, 3..... 110  
 I, 5, 6, 7..... 109  
 I, 9..... 169  
 I, 13, 15..... 33, 132  
 II, 2-7..... 44

AMOS

IV, 7-8..... 146  
 IV, 9..... 52  
 IV, 10..... 37, 67  
 VIII, 4-7, 10..... 145  
 VIII, 8..... 33  
 IX, 2..... 163

ABDIAS

4..... 163, 167  
 6..... 167

MICHÉE

II, 1, 2..... 155  
 V, 9..... 67  
 VI, 12-15..... 155  
 VI, 15..... 145  
 VII, 2-3..... 154  
 VII, 6..... 96  
 VII, 15..... 155

NAHUM

II, 4, 11..... 44  
 III, 16..... 168

HABACUC

I, 6..... 45  
 I, 10..... 46  
 II, 15, 16..... 163

SOPHONIE

I, 8, 9, 13, 15, 17..... 139  
 II, 10..... 139  
 III, 3-5..... 155  
 III, 4..... 115

AGGÉE

I, 9-11..... 145

ZACHARIE

XIV, 6 (?)..... 159

JÉRÉMIE

I, 14..... 40  
 IV, 22-23..... 157, 168  
 V, 5-6..... 157  
 VI, 21-25..... 39  
 VII, 33-34..... 158  
 VIII, 1-3..... 158  
 VIII, 21..... 33  
 IX, 1, 10..... 32  
 IX, 15..... 54, 144  
 IX, 15-16, 142, 168, 176  
 IX, 17..... 33  
 IX, 18, 20-22..... 32  
 IX, 45..... 136  
 XII, 13..... 51  
 XIV, 2-6..... 31  
 XV, 1-4..... 31, 171  
 XXIII, 15..... 176  
 XXIV, 10..... 34, 176  
 XXV, 15..... 144  
 XXV, 15-17..... 162  
 XXV, 27, 29-31..... 162  
 XXIX, 17..... 146  
 XXXVIII, 16..... 163  
 XLVIII, 43-44..... 79  
 LI, 46..... 171  
 LI, 58..... 56

<p>LAMENTATIONS</p> <p>I, 4, 6, 9, 10..... 175</p> <p>I, 8, 10..... 140</p> <p>II, 6, 7..... 140</p> <p>II, 8..... 56</p> <p>II, 15, 17..... 143</p> <p>III, 49-54..... 173</p>	<p>V, 2..... 175</p> <p>V, 12..... 143</p> <p style="text-align: center;">EZÉCHIEL</p> <p>I, 12..... 133</p> <p>VII, 17..... 38</p> <p>XII, 8..... 98</p> <p>XII, 28..... 119</p>	<p>DANIEL</p> <p>V..... 97</p> <p style="text-align: center;">[TOBIE</p> <p>XII, 7..... 15]</p>
---	---	---

*Nouveau Testament.*

<p>S. MATTHIEU</p> <p>VII, 15-19..... 85</p> <p>VII, 5..... 117</p> <p>X, 14..... 19</p> <p>XXII, 37, 39, 40... 149</p> <p>XXIV, 6..... 68</p> <p>XXIV, 12..... 158</p> <p>XXIV, 16, 19-21... 68</p> <p>XXIV, 23, 24, 26... 117</p> <p>XXIV, 29..... 68</p>	<p>S. LUC</p> <p>IX, 5..... 19</p> <p>IX, 23..... 99</p> <p>X, 10..... 19</p> <p>XXI, 25..... 68</p> <p style="text-align: center;">S. JEAN</p> <p>XI, 34..... 16</p> <p style="text-align: center;">ACTES</p> <p>II, 19..... 112</p> <p>II, 20..... 68</p> <p>XII, 23..... 175</p> <p>XX, 29..... 70, 85</p>	<p>I CORINTHIENS</p> <p>I, 19..... 139</p> <p style="text-align: center;">I TIMOTHÉE</p> <p>VI, 10..... 125, 147</p> <p style="text-align: center;">HÉBREUX</p> <p>I, 1, 2..... 131</p> <p>XI, 13..... 92</p> <p style="text-align: center;">APOCALYPSE</p> <p>XIX, 20..... 124</p> <p>XX, 4..... 104</p>
---	---	---

## ERRATA

---

Page IX, l. 12; après Tell-Maḥré, ajoutez : « aujourd'hui Tell el-Menahir, »

Page 80, l. 9; au lieu de « Callinice », lisez : « Qaliqala ».

---







# CHRONIQUE DE DENYS DE TELL-MAHRÉ

---

---

## QUATRIÈME PARTIE

---

[*Préface*<sup>1</sup>]

---

Cette Chronique commence à l'origine du monde et court jusqu'à la naissance d'Abraham et au royaume de Ninus qui fonda Ninive et y régna cinquante-deux ans. Or, le patriarche Abraham est né la quarante-deuxième année du règne de Ninus, au témoignage d'Eusèbe à qui nous avons emprunté les matériaux de cette histoire jusqu'au temps du fidèle empereur Constantin.

Depuis cette époque, jusqu'à Théodose le Jeune, nous avons suivi le novatien Socrate<sup>2</sup>.

Depuis Théodose jusqu'à l'empereur Justinien<sup>3</sup>, c'est-à-dire jusqu'à l'an 885 des Grecs, nous avons eu pour guide saint Jean, évêque d'Asie<sup>4</sup>.

Depuis ce temps, jusqu'à l'année dans laquelle nous sommes actuellement, c'est-à-dire l'an 1086 d'Alexandre, 158 de l'Hégire, nous n'avons trouvé personne qui, à l'exemple des anciens écrivains, ait décrit soigneusement l'histoire et les cruelles calamités qui sont survenues du temps de nos pères ou du nôtre, notamment cette tempête de tribulations [2] que nous avons soufferte à cause de nos péchés quand nous avons été livrés entre les mains des Assyriens et des Barbares.

1. Cette préface mise par Denys en tête de la partie originale de son œuvre fait suite au récit précédent, dans le msc., sans aucune interruption.

2. Lire Justin II. — Voir page 3, note 1.

3. La question de savoir si l'historien Socrate appartenait à la secte des Novatians n'est pas élucidée. Le témoignage de Denys a donc quelque importance.

4. Sur Jean d'Asie ou d'Éphèse voir WRIGHT, *Syriac Literature*, nouvelle édition, 1894, pp. 102-107. — DUCHESNE, *Jean d'Asie, historien ecclésiastique*, lecture faite à la réunion annuelle de l'Institut (25 oct. 1892).



Or, afin de conserver la mémoire de ces temps calamiteux et de la cruelle affliction que la terre a soufferte de nos jours de la part des Assyriens, — que le Prophète désigne quand il dit <sup>1</sup> : « Assur est la verge de ma fureur, le bâton de mon indignation est dans leurs mains ; je les enverrai vers une nation trompeuse et je leur donnerai des ordres touchant le peuple de ma vengeance, » — nous avons voulu faire connaître la verge, le bâton du Seigneur, qu'il a livré à Assur pour châtier la terre, et qui est même apparu au ciel pendant plusieurs jours <sup>2</sup>. Peut-être ceux qui viendront après nous trembleront-ils, craindront le Seigneur, et marcheront devant lui dans la justice, de peur qu'eux-mêmes ne soient livrés comme nous aux mains de ce loup rapace.

Il est écrit <sup>3</sup> : « Transmettez à vos fils, » et encore <sup>4</sup> : « Interroge ton père et il t'instruira ; demande à tes ancêtres et ils te raconteront. » Or, ayant parcouru nous-mêmes beaucoup de pays et n'ayant point trouvé une histoire exacte des événements, mais seulement l'annotation de quelques faits particuliers, nous avons formé le dessein de réunir par ordre dans un seul livre, les choses que nous avons apprises des vieillards témoins oculaires ou que nous avons vues nous-mêmes. Quiconque trouvera [ce livre] et le regardera avec mépris doit savoir que ces événements si divers ne se sont pas passés dans un seul lieu, ni dans un seul royaume, ni dans une seule région. Si donc il rencontre une autre chronique qui ne s'accorde pas avec celle-ci, qu'il se souvienne que les écrivains antérieurs eux-mêmes ne sont pas d'accord entre eux ; mais l'un diminue, l'autre exagère, l'un écrit sur l'histoire ecclésiastique, [3] l'autre sur d'autres sujets.

Il importe peu aux hommes sages et craignant Dieu [de savoir] si un événement s'est passé un an ou deux ans plus tôt ou plus tard ; mais il leur suffit de connaître les châtiments des générations passées pour qu'ils s'éloignent eux-mêmes de l'iniquité dans la crainte d'attirer sur eux les mêmes fléaux.

Prends donc garde à toi et crains le Seigneur ton Dieu, de peur qu'il n'envoie sur toi ces afflictions.

Nous commençons à l'année 898<sup>5</sup>.

1. Is., x, 5-6.

2. Allusion aux phénomènes météorologiques (comètes, étoiles filantes, etc.) que l'auteur enregistrera plus loin.

3. Deut., xxxii, 46.

4. Deut., xxxii, 7.

5. De l'ère des Séleucides. Cette année commençait au 1<sup>er</sup> octobre 586 de notre ère.

[4] L'an 898, mourut l'empereur Justinien <sup>1</sup> et Justinien IV régna avec Tibère-César.

L'an 901 (589-590), Justinien mourut et Tibère régna seul.

L'an 902 (590-591), mourut le saint patriarche d'Antioche, Pierre <sup>2</sup>.

L'an 905 (593-594), mourut Tibère. Il eut pour successeur Maurice qui régna huit ans.

L'an 912 (600-601), il y eut au milieu du jour de grandes ténèbres : les étoiles s'élevèrent et apparurent comme pendant la nuit. Elles restèrent environ trois heures, après quoi les ténèbres se dissipèrent et le jour brilla comme auparavant. — Cette année mourut Maurice. Un autre Maurice et Théodose régnèrent pendant douze ans<sup>3</sup>.

L'an 914 (602-603), Narsès, général des Perses <sup>4</sup>, s'empara d'Édesse <sup>5</sup>. Étant entré dans la ville, il fit saisir et lapider l'évêque Sévère <sup>6</sup> qui mourut dans ce supplice.

L'an 915 (603-604), saint Athanase fut fait patriarche d'Antioche <sup>7</sup>.

L'an 916 (604-605), Édesse fut prise <sup>8</sup>.

1. Il s'agit de Justin II. La confusion entre les noms de Justin et Justinien est chose habituelle chez les écrivains syriens. Le Justinien IV dont il est question ici, n'a jamais existé. Denys a adopté l'année 898 comme date de la mort de Justin sur la foi de la chronique de Jean d'Asie, qu'il a suivie dans sa troisième partie. Nous avons dit dans notre introduction ce qu'il fallait penser de la chronologie de l'auteur. Pour la rectification des dates le lecteur est prié de se reporter aux tableaux synoptiques que nous avons donnés à la suite de cette introduction.

2. Pierre de Callinice. — Voir BAR HEBRÆUS, *Chron. eccl.*, t. I, pp. 250 sqq. — WRIGHT, *Syr. Lit.*, pp. 113-114.

3. Il n'y a eu qu'un Maurice qui régna vingt ans. Théodose son fils, qui avait été associé à l'Empire, fut assassiné avec ses frères par ordre de Phocas, mais Khosroës II exploita habilement la rumeur populaire qui voulait que le jeune prince eût échappé au massacre. Cfr. THEOPHANE, *Chronogr.*, ad ann. mundi 6095; *Patr. græc.*, t. CVIII, col. 614. THEOPHYLACTE, lib. VIII, cap. ult.

4. Narsès était le général romain. Khosroës II devait son trône à Maurice, et voulut venger son bienfaiteur. Narsès, s'allia avec le roi de Perse contre Phocas, s'enferma dans Édesse et fit lapider Sévère qui lui était hostile.

5. Voir RUBENS DUVAL, *Histoire d'Édesse*, pp. 222-223, note 1.

6. Voir R. DUVAL, *Histoire d'Édesse*, pp. 237-238.

7. Athanase ne succéda pas immédiatement à Pierre (ci-dessus ad ann. 902), mais à Julien. Cf. ASSEMANI, *Bibl. or.*, II, 333; BAR HEBRÆUS, *Chron. eccl.*, I, 259-260, note.

8. Sur la vraie date de la prise d'Édesse (probablement 609), cf. R. DUVAL, *Histoire d'Édesse*, p. 223, note 2.

L'an 923 (611-612), Maurice fut mis à mort avec Théodose, son fils, et Phocas régna huit ans.

L'an 928 (616-617), l'empereur Phocas ordonna que tous les Juifs placés sous sa domination reçussent le baptême<sup>1</sup>. Il envoya le préfet Georges<sup>2</sup> à Jérusalem et dans toute la Palestine pour les contraindre à [5] recevoir le baptême. Celui-ci descendit [dans ce pays] et réunit tous les Juifs de Jérusalem et des environs. Les principaux d'entre eux étant entrés en sa présence, il les interpella : « Êtes-vous les serviteurs de l'empereur? » — « Oui, » répondirent ceux-ci. — Il reprit : « Le Seigneur de la terre<sup>3</sup> ordonne que vous soyez baptisés. » — Ils gardèrent le silence et ne répondirent pas un mot. Le préfet leur demanda : « Pourquoi ne dites-vous rien? » L'un des principaux d'entre eux, du nom de Jonas, répondit en disant : « Nous consentons à faire tout ce qu'ordonnera le Seigneur de la terre ; mais pour la chose présente nous ne pouvons la faire, parce que le temps du saint baptême n'est pas encore venu. » Le préfet, en entendant ces paroles, entra dans une violente colère ; il se leva, frappa Jonas au visage, et leur dit : « Si vous êtes serviteurs, pourquoi n'obéissez-vous pas à votre maître? » Puis il ordonna qu'ils fussent baptisés et les força tous, bon gré, mal gré, à recevoir le baptême.

A cette époque brillèrent Jacques le Juif<sup>4</sup>, Athanase, patriarche d'Antioche<sup>5</sup>, Jean, évêque des Arabes<sup>6</sup>, Siméon, [évêque] de Harran<sup>7</sup>, et Cyriaque [évêque] d'Amida<sup>8</sup>.

L'an 932 (620-621) les Arabes s'emparèrent de la Palestine et [de

1. Plusieurs auteurs attribuent l'édit dont il est ici question à Héraclius. — Cfr. BARONIUS, *Ann. eccl.*, ad ann. 614. La nature de cette persécution s'accorde mieux avec le caractère de Phocas.

2. Il y eut un préfet de prétoire de ce nom sous le règne de Phocas. Un gouverneur de Cappadoce du même nom fut mis à mort lors de la conspiration qui coûta la vie à la veuve de Maurice et à ses filles. S'il s'agissait de ce personnage, l'édit dont il est question devrait être rapporté aux premiers temps du règne de Phocas.

3. Titre qui faisait partie du protocole des empereurs de Byzance.

4. Peut-être faudrait-il corriger le texte et lire Jacques d'Édesse?

5. Cfr. plus haut, p. 3, n. 7.

6. « Arabiae episcopatus duplex fuit, alter Arabum absolute dictus, alter Taalabensium seu Sunitarum. Prior sedem habuit in Akula, aliquando etiam in Balada; posterior in Hirta Naamensis. » ASSEMANI, *Dissert. de Syris monoph.*, p. 65.

7. Les Jacobites le regardent comme un saint et célèbrent sa fête le 3 janvier.

8. Cyriaque fut consacré évêque d'Amida en 578 et mourut en 623. Il rédigea des *Canons* que Bar Hebraeus cite souvent dans son *Nomocanon*. Cfr. *Bibl. or.*, II, 90.



toute la région] jusqu'au grand fleuve de l'Euphrate. Les Romains se retirèrent, et passèrent dans la région orientale de l'Euphrate dont les Arabes se rendirent aussi maîtres.

Ceux-ci eurent pour premier roi l'un d'entre eux du nom de Moïammed, celui qu'ils appelaient le Prophète, parce qu'il les avait détournés de cultes divers, leur avait enseigné l'existence d'un seul Dieu, créateur de l'Univers et leur avait donné des lois, tandis qu'ils étaient adonnés au culte des démons et à l'adoration des idoles, surtout des arbres. Parce qu'il leur enseigna l'unité de Dieu, que sous sa conduite ils triomphèrent des Romains, et qu'il [6] leur donna des lois selon leurs désirs, ils l'appelèrent Prophète, et aussi l'Envoyé de Dieu. Ce peuple était très sensuel et charnel. Ils méprisèrent et rejetèrent toute loi qui n'avait point pour but la satisfaction de leurs désirs, qu'elle leur eût été donnée soit par Moïammed, soit par tout autre homme craignant Dieu ; mais ils reçurent celle qui avait pour but la satisfaction de leur volonté et de leurs convoitises, lors même qu'elle leur était imposée par le plus vil d'entre eux. Ils disaient : « Cela a été établi par le Prophète et l'Envoyé de Dieu, » et même : « Ainsi Dieu le lui avait prescrit. »

Moïammed les gouverna pendant sept ans.

L'an 933 (621-622), l'empereur des Romains, Phocas, mourut, et Héraclius régna à sa place pendant trente et un ans<sup>1</sup>.

L'an 934 (622-623), mourut Mar Cyriaque, évêque d'Amida, il eut pour successeur Mar Thomas.

L'an 937 (625-626), les étoiles du ciel filèrent et se dirigèrent vers le Nord, semblables à des traits. Elles donnaient aux Romains un présage terrible de leur défaite et de l'envahissement de leurs terres par les Arabes, ce qui en effet leur arriva très peu de temps après, et ne tarda pas<sup>2</sup>.

L'an 938 (626-627), mourut le roi des Arabes, c'est-à-dire leur Prophète, Moïammed, et Aboubekr régna sur eux pendant cinq ans<sup>3</sup>.

L'an 940 (628-629), l'empereur des Romains, Héraclius, commença à construire la grande église d'Amida<sup>4</sup>.

1. *Hist. du Bas-Empire*, t. XI, p. 2.

2. Assemani rapproche ce texte du phénomène dont parle Théophane à l'an 23 d'Héraclius, mais à tort. Théophane parle d'une comète, tandis qu'il s'agit ici d'une pluie d'étoiles filantes.

3. Pour la chronologie des khalifes, voir la table, à la fin de l'introduction.

4. Cfr. *Hist. du Bas-Empire*, t. XI, p. 158.



L'an 913 (631-632), le roi des Arabes, Aboubekr, mourut et eut pour successeur 'Omar qui régna douze ans<sup>1</sup>.

[7] L'an 944 (632-633), l'empereur des Romains, Héraclius, descendit à Édesse. Un combat fut engagé à Gabita<sup>2</sup> et les Perses mis en pièces se retirèrent de la Mésopotamie.

L'an 948 (636-637), les Arabes envahirent la Mésopotamie<sup>3</sup> et, après avoir taillé en pièces les Romains, leur chef 'Yádh<sup>4</sup> parvint à Édesse.

L'an 952 (640-641), les Arabes mirent le siège devant Dara et attaquèrent cette ville. Il y eut de nombreux morts des deux côtés, mais surtout de celui des Arabes. Enfin, un traité ayant été conclu, la ville ouvrit ses portes et dès lors personne ne fut plus tué<sup>5</sup>.

Cette même année, ils assiégèrent Adabin<sup>6</sup>, où une grande multitude fut mise à mort : jusqu'à douze mille Arméniens [périmèrent<sup>7</sup>].

L'an 953 (641-642), les Arabes s'emparèrent de Césarée de Palestine<sup>8</sup>.

L'an 955 (643-644), le patrice Valentin<sup>9</sup>, général des Romains, vint pour combattre les Arabes. Il fut saisi de crainte en leur pré-

1. *Hist. du Bas-Empire*, t. XI, pp. 217 et 220.

2. Γαβιθῶ. CEDRENIUS, ad ann. 24 Heracl. (Patr. gr., t. CXXI, col. 815). Γαβιθῶ. THEOPH., *Chronogr.* (ibid., t. CVIII, col. 691. — Cfr. *Histoire du Bas-Empire*, XI, 206, n. 1). Bien que l'issue de la campagne ait été favorable aux Romains, cependant Théodore, frère d'Héraclius, fut défait dans ce combat.

3. Théophane, au lieu de *Djesireh*, qui signifie proprement *île*, et désigne la Mésopotamie, écrit constamment *Arménie*.

4. عياض Assemani lit As. Mais il n'y a pas de doute possible sur l'identité du personnage. D'ailleurs la traduction du ض par le ʒ surmonté d'un point est chose habituelle en syriaque.

5. Cfr. *Hist. du Bas-Empire*, t. X, p. 442, n. 1; t. XI, p. 2, n. 1, et p. 269.

6. Denys désigne sous ce nom Dovin, capitale de l'Arménie et résidence du patriarche. Cfr. *Hist. du Bas-Empire*, t. XI, p. 334. SAINT-MARTIN, *Mém. sur l'Arménie*, t. I, pp. 119-120; II, 395.

7. Les historiens arabes ont recueilli d'après la tradition courante les faits qui ont signalé la conquête de la Mésopotamie, et les conditions de la paix conclue avec les principales villes. Voir le *Livre des conquêtes des pays* de BELADHORI (éd. de Goeje, Leyde, 1866; pp. 172 sqq.). Cet auteur a servi de base à Ibn al-Athir (II, pp. 414-417) et à Yákout (sous le mot *Djesireh*). Les principaux passages sont reproduits et traduits dans DUVAL, *Hist. d'Édesse*, pp. 229 sqq.

8. *Hist. du Bas-Empire*, t. XI, p. 266.

9. Cfr. THEOPH., *Chronogr.*, ad ann. m. 6136.

sence et prit la fuite en abandonnant toutes les richesses qu'il avait avec lui, dont les Arabes s'emparèrent.

Cette même année, Procope et Théodore<sup>1</sup> firent une excursion impétueuse jusqu'à Batna-Saroug<sup>2</sup>. Ils dévastèrent et pillèrent cette ville et, s'étant emparés de tout ce qu'ils voulurent, ils retournèrent dans leur pays.

Le patriarche Athanase eut pour successeur saint Jean, son disciple<sup>3</sup>.

A cette époque s'illustrèrent saint Jean, patriarche d'Antioche; Jean, évêque des Arabes; Siméon [évêque] d'Édesse; Matthieu, évêque d'Alep<sup>4</sup>, du saint monastère de Zouqenin<sup>5</sup>, et Mar Thomas, évêque d'Amida, du même monastère.

[8] L'an 956 (643-644), mourut 'Omar, roi des Arabes. Il eut pour successeur 'Othman qui régna douze ans.

L'an 960 (648-649), Mo'awia envahit Chypre, et la même année, Arade<sup>6</sup> fut prise.

L'an 961 (649-650), mourut Mar Jean, le saint patriarche d'Antioche. Il fut enseveli à Amida et déposé dans l'église de Saint-Mar-Zo'ara<sup>7</sup>.

La même année, mourut saint Mar Jean, évêque des Arabes, qui fut déposé à Amida dans l'église de Saint-Jean-Baptiste.

Cette même année, mourut encore à Amida saint Mar Siméon, évêque d'Édesse<sup>8</sup>, qui fut également enseveli dans l'église de Mar-Zo'ara.

1. Théodore le Rešdounien. Cfr. *Hist. du Bas-Empire*, t. XI, pp. 332 sqq.; *Hist. des guerres et des conquêtes des Arabes en Arménie*, par GHEVOND. trad. fr., pp. 5 sqq.; SAINT-MARTIN, *Mém. sur l'Arménie*, II, p. 336.

2. La Βάττυρη de Procope. Cette ville était située au sud de Hiérapolis (Maboug), à l'ouest de l'Euphrate. Voir ASSEMANI, *Diss. de monoph.*, p. 107.

3. Cfr. BAR HEBRÆUS, *Chron. eccl.*, I, 275.

4. Cfr. BAR HEBRÆUS, *Chron. eccl.*, I, 276.

5. Couvent situé près d'Amida, aujourd'hui Diarbekir. Cfr. ASSEMANI, *Bibl. or.*, I, 130.

6. Ἀράδος. — *Histoire du Bas-Empire*, t. XI, pp. 338, 339.

7. Sur ce célèbre stylite de l'Église jacobite, voir BAR HEBRÆUS, *Chron. eccl.*, I, 206, et surtout LAND, *Anecdota syr.*, t. II, pp. 12-22, où son histoire est rapportée d'après Jean d'Asie.

8. Siméon ne succéda pas immédiatement à Sévère (ci-dessus, ad ann. 603). Deux autres évêques, au moins, occupèrent le siège épiscopal entre ces personnages, sans parler des évêques nestoriens imposés à la ville par les Perses. Cfr. DUVAL, *Histoire d'Édesse*, pp. 237-239. ASSEMANI range à tort Siméon et ses successeurs, Cyriaque et Jacques, parmi les évêques orthodoxes. M. Duval dit que « l'assertion peut être fondée en ce qui concerne Siméon ». Je ne le crois pas. Les Jacobites n'auraient jamais permis qu'on enterrât un orthodoxe dans un des plus célèbres de leurs couvents.

L'an 962 (650-651), Mar Théodore<sup>1</sup> devint patriarche d'Antioche. Édesse eut pour évêque [Cyriaque<sup>2</sup>].

L'an 963 (651-652), les Arabes et les Romains livrèrent bataille à Tripoli<sup>3</sup>.

L'an 964 (652-653), Habib<sup>4</sup> envahit la Mésopotamie, et Procope<sup>5</sup> vint pour conclure la paix avec les Arabes.

L'an 965 (653-654), l'empereur des Romains, Héraclius, mourut après un règne de trente et un ans<sup>6</sup>; il eut pour successeur Constantin le Jeune qui régna un an.

L'an 966 (654-655), ce Constantin mourut et fut remplacé par un autre Constantin<sup>7</sup> qui régna vingt-sept ans.

L'an 967 (655-656), mourut Othman, roi des Arabes.

La discorde s'éleva entre eux, la région fut agitée et le peuple arabe rempli de confusion. Les maux se multiplièrent sur la terre, il y eut du sang répandu en abondance parmi eux et par eux-mêmes, car ils ne voulaient pas se soumettre à un seul prince; mais chacun s'empara du pouvoir, tous désirant régner. Un général du nom de Mo'awia, qui était dans la région occidentale<sup>8</sup>, ambitionnait le pouvoir. Les Occidentaux l'aimaient, le choisirent [9] et se soumirent à lui; mais la région orientale et la Mésopotamie le rejetèrent et élirent un autre général, appelé 'Abbas<sup>9</sup>, qu'ils établirent

1. Cfr. BAR HEBRÆUS, *Chron. eccl.*, I, 280.

2. Ce nom est ajouté à la marge dans le manuscrit. — Sur Mar Cyriaque, cfr. DUVAL, *Hist. d'Édesse*, p. 240.

3. *Hist. du Bas-Empire*, t. XI, p. 368.

4. *Hist. du Bas-Empire*, t. XI, pp. 319, 334.

5. Cfr. THEOPHANE, *Chronogr.*, ad ann. m. 6142.

6. *Hist. du Bas-Empire*, t. XI, p. 283.

7. Lire Constant. L'auteur passe sous silence Héracléonas. Cfr. *Hist. du Bas-Empire*, t. XI, p. 288, 290, 292.

8. La région occidentale : c.-à-d. la Syrie et l'Égypte, par opposition à la Mésopotamie et à l'Assyrie qui formaient la région orientale. Ces termes chez les écrivains jacobites font ordinairement allusion à la division de cette secte en deux grandes provinces ecclésiastiques, dont l'une était soumise au patriarche d'Antioche et l'autre au *maphrian* de Tagrit.

9. C'est évidemment 'Ali, qui est appelé ici 'Abbas. — ASSEMANI (*Bibl. or.*, t. II, p. 103) explique ainsi cette substitution de nom : « Verum quia Dionysius in Syria scribebat. Syri autem Maviæ, ut supra dixi, adhærentes, memoriam Ali ejusque filiorum exosam habebant, ex illius nationis genio tam Ali quam ejus filiorum nomina e numero Chalipharum expunxere eorumque annos ad Maviæ principatum retulerunt. Abbasi autem meminit Dionysius, tum quia hoc nomine tota Ali familia apud Syros appellabatur, tum quia unus ex filiis Ali, Haseni et Hosaini frater, fuit Abbasus, quem una cum Hosaino, anno Hegiræ 60, a Jazido Maviæ filio, interfectum fuisse testatur Abulvalidus. »



roi. Dès lors commencèrent parmi eux les luttes et l'effusion du sang. Ils rassasièrent mutuellement la terre de leur sang. Ils se livrèrent de nombreux combats en tous lieux, et un laps d'environ cinq ans s'écoula au milieu de ces discordes et de ces luttes.

L'an 968 (656-657), une grande bataille fut engagée à Çofa', entre 'Abbas et Mo'awia, et le sang coula en abondance de part et d'autre.

L'an 973 (661-662), 'Abbas fut perfidement mis à mort par ses grands, un vendredi, tandis qu'il était agenouillé pour la prière. Dès lors Mo'awia occupa seul le pouvoir et régna vingt et un ans, y compris les cinq ans que durèrent la discorde et la lutte entre lui et 'Abbas.

L'an 976 (664-665), mourut saint Mar Théodore, patriarche d'Antioche. Il eut pour successeur saint Mar Sévère Bar-Maška<sup>2</sup>.

[A Édesse, l'évêque Mar Jacob succéda à Cyriaque<sup>3</sup>.]

A cette époque brilla le Perse Aaron, surnommé l'Interprète perse.

L'an 988 (676-677), Mo'awia, roi des Arabes, mourut et eut pour successeur Yézid qui régna trois ans et demi.

[10] L'an 990 (678-679), le dimanche trois du mois de nisan (avril), eut lieu un grand et violent tremblement de terre qui renversa Batna-Saroug, ainsi que l'église Ancienne d'Édesse, dans laquelle une foule nombreuse périt.

L'an 992 (680-681), mourut Yézid, roi des Arabes, et Merwan régna à sa place pendant un an<sup>4</sup>.

La même année mourut Constantin, empereur des Romains, auquel succéda un autre Constantin pendant seize ans<sup>5</sup>.

L'an 993 (682-683), mourut Merwan, roi des Arabes; il eut pour successeur 'Abd el-Malik qui régna vingt et un ans. Sous ce règne eut lieu une dissension qui dura neuf ans pendant lesquels les Arabes, refusant d'obéir à un seul chef, ne cessèrent de se faire la guerre et de répandre les maux.

1. C'est le lieu appelé par les Arabes *Sifin* ou *Siffin*. Théophane transcrit *Σαπφίν*. Voir *Hist. du Bas-Empire*, t. XI, p. 373, n. 3. pour le site exact de ce lieu.

2. Cfr. BAR HEBRÆUS, *Chron. eccl.*, I, 282-288.

3. Cette mention est ajoutée à la marge du ms. Elle doit se lire ici. Cfr. *Recue Critique*, 19 juin 1893, p. 485. — Entre Cyriaque et Jacques, il faut placer un certain Daniel. Cfr. *Hist. d'Édesse*, p. 241.

4. « Maviam Jazidi et Abdallam Zobairi filios omittit Dionysius eorumque imperii annos ad Mervani principatum refert. Vide Theophanem ad ann. Const. Pogonati 15, ubi ortos inter Arabes post Jazidi obitum tumultus narrat. » ASSEMANI, *Bibl. or.*, II, 104.

5. *Hist. du Bas-Empire*, t. XI, p. 404.



L'an 994 (682-683), saint Mar Sévère Bar-Maška mourut et le siège patriarcal resta vacant pendant cinq ans, à cause de la discorde des évêques.

L'an 999 (687-688), saint Athanase fut élu patriarche<sup>1</sup>.

L'an 1002 (690-691), la paix régna, et toute la région consentant à reconnaître 'Abd el-Malik pour souverain, il monta sur le trône.

L'an 1003 (691-692), 'Abd el-Malik fit le *Ta'dil*<sup>2</sup>, c'est-à-dire imposa les Syriens. Il fit paraître un édit sévère pour que chacun allât dans son pays, à son village d'origine, y faire inscrire son nom, le nom de son père, sa vigne, ses oliviers, ses bœufs, ses enfants et tout ce qu'il possédait. Telle fut l'origine du tribut de capitation; telle fut l'origine [11] de tous les maux répandus sur les chrétiens. Jusqu'alors, en effet, les rois prenaient le tribut de la terre, mais non des hommes. Dès lors les enfants de Hagar commencèrent à imposer la servitude égyptienne aux fils d'Aram. Mais, malheur à nous! parce que nous avons péché les esclaves règnent sur nous. — Ce fut là le premier cens que firent les Arabes<sup>3</sup>.

L'an 1014 (702-703), mourut 'Abd el-Malik, roi des Arabes, après un règne de vingt et un ans, y compris les neuf années de discorde. Walid régna à sa place pendant neuf ans.

L'an 1015 (703-704), mourut saint Athanase, patriarche d'Antioche, auquel succéda saint Mar Julien<sup>4</sup>.

L'an 1016 (704-705), il y eut une grande et violente peste sur la terre, de sorte que les hommes ne pouvaient suffire à enterrer les morts. Elle sévit surtout dans la région de Saroug. Dans ce fléau soixante-douze hommes moururent dans le seul monastère de Mar Silas<sup>5</sup>.

1. BAR HEBRÆUS, *Chron. eccles.*, I, 288.

2. « *Ta'dil quod æquationem significat ... nunc charagium appellant.* » ASSEMANI, *Bibl. or.*, II, 104.

3. L'assertion de Denys ne paraît pas exacte. Cfr. *Hist. d'Édesse*, p. 228, n. 2. — C'est 'Omar qui établit dans les provinces conquises l'impôt de capitation. BAR HEBRÆUS l'affirme (*Chron. syr.*, p. 103). CEDRENIUS et THÉOPHANE SONT D'ACCORD AVEC LUI SUR CE POINT. ASSEMANI (*Bibl. or.*, II, 104) et LEBEAU (*Hist. du Bas-Empire*, t. XII, p. 23) ont donc tort de mettre le fait en doute. On a quelques exemples de villes ou de provinces dans lesquelles les chrétiens furent exemptés de cet impôt. C'est sans doute ce qui aura induit Denys en erreur.

4. BAR HEBRÆUS, *Chron. eccl.*, I, 294.

5. Ce monastère était situé dans les environs de Saroug. Cfr. ci-dessus, p. 7, n. 2.

L'an 1008 (696-697), mourut Constantin, empereur des Romains ; il eut pour successeur Justinien qui régna dix ans <sup>1</sup>.

L'an 1017 (705-706), un synode se réunit dans le monastère de Mar Silas. Les principaux membres de ce synode sont connus : le patriarche Julien ; Thomas, évêque d'Amida, et Jacques [évêque] d'Édesse, l'Interprète des livres. Ce saint Mar Jacques, évêque d'Édesse, est célèbre <sup>2</sup>.

L'an 1018 (706-707), mourut Justinien, empereur des Romains ; il eut pour successeur Léonce qui régna trois ans <sup>3</sup>.

L'an 1019 (707-708), saint Mar Julien, patriarche d'Antioche, mourut ; Mar Élias lui succéda <sup>4</sup>.

[12] L'an 1020 (708-709), eut lieu un nouveau cens qui fut ajouté au premier, ce qui augmenta beaucoup les maux.

L'an 1021 (709-710), mourut saint Mar Jacques, évêque d'Édesse, auquel succéda Mar Habib <sup>5</sup>.

En ce temps florissait saint Mar Thomas le Stylite, de Tela <sup>6</sup>.

L'an 1022 (710-711), mourut Léonce, empereur des Romains, à la place duquel régna, pendant sept ans, Tibère-Apsimare <sup>7</sup>.

L'an 1023 (711-712), mourut Walid, roi des Arabes ; il eut pour successeur Soliman qui régna deux ans et demi.

L'an 1024 (712-713), mourut saint Mar Thomas, évêque d'Amida ; Mar Théodote lui succéda.

Après Apsimare, empereur des Romains, Justinien régna six ans ; après lui Philippique régna trois ans ; ensuite Anastase deux ans, enfin Théodose-Constantin un an. Ce dernier occupait le trône lorsque Maslamah envahit le territoire des Romains. Les années de règne de ces empereurs romains additionnées ensemble

1. *Hist. du Bas-Empire*, t. XI, p. 460.

2. Tout ce qui concerne ce célèbre écrivain a été très bien résumé par WRIGHT, *Syr. Lit.*, pp. 141-154. — DUVAL, *Histoire d'Édesse*, pp. 241-251, a complété cette notice. On trouvera dans ce dernier la bibliographie très complète de Jacques d'Édesse.

3. *Hist. du Bas-Empire*, t. XII, p. 34-38.

4. BAR HEBRÉUS, *Chron. eccl.*, I, 298.

5. En réalité Habib ne succéda pas à Jacques. Ce dernier ayant été obligé de quitter l'épiscopat pendant vingt ans, en 688, il fut remplacé par Habib, et à la mort de celui-ci, en 708, il revint à Édesse, en qualité d'évêque et mourut quelques mois après. Il eut pour successeur Gabriel. Cfr. DUVAL, *op. cit.*, pp. 245 et 253.

6. « Tela vel Tela Mauzalet urbs erat Mesopotamiae aequali fere itinere ad orientem a Nisibi, ab Amida ad septentrionem distans. » ASSEMANI, *Diss. de Syris monoph.*, p. 114. Plus exactement entre Nisibe et Édesse. C'est l'ancienne *Antoninopolis Constantina*.

7. *Hist. du Bas-Empire*, t. XII, p. 47.

forment la somme de douze ans ; cette supputation est faite à une année près, en plus ou en moins. Les Arabes ne comptent que les lunes et non point les mois comme les Syriens ; même la plupart des écrivains ne font point de chronologie intégrale, mais comptant seulement les années de règne, ils omettent les temps de discorde entre deux règnes. Quant à moi, j'ai agi de même dans ce chapitre, pour que l'esprit du lecteur ne soit point troublé <sup>1</sup>.

[13] L'an 1028 (716-717), Maslamah pénétra dans l'Empire romain. Les troupes innombrables des Arabes se réunirent et commencèrent à envahir le territoire des Romains. Tous les pays de l'Asie et de la Cappadoce prirent la fuite devant eux, ainsi que toute la région du littoral.

Ils pénétrèrent dans le mont Maurus <sup>2</sup> et le Liban, jusqu'à Méli-tène, et sur le fleuve Arsanias<sup>3</sup>, et jusqu'à l'Arménie intérieure<sup>4</sup>. Toute cette région était remarquable par le nombre de ses habitants et l'abondance de ses vignes, de ses céréales, de ses magnifiques arbres de toute espèce. Depuis lors elle est dévastée, et ces contrées ne sont plus habitées.

Quand l'empereur vit cette multitude qui venait contre lui et qu'il apprit que son général, Léon, avait fait un pacte avec eux, son cœur trembla et ses mains faiblirent. Il abdiqua le trône, déposa la couronne et se fit raser la tête. C'est en effet l'usage que si un empereur romain abdique, il se fasse raser la tête et habite ensuite dans sa maison sans avoir de cour. Ainsi fit celui-ci. Léon lui ayant mandé : « Prends courage et ne crains pas, » il ne se laissa pas convaincre, mais il s'obstina à abdiquer l'empire.

Or, ce Léon était un homme de cœur, fort et belliqueux. Il était Syrien de race et originaire de ces confins. A cause de sa valeur on l'avait fait général. Par son habileté, il empêcha que la terre bût le sang des hommes. Il fit un pacte avec Maslamah, lui promettant de le faire entrer sans combat à Constantinople. Celui-ci, confiant dans la promesse de Léon, ne combattit plus, ne fit aucun captif, se dirigea vigoureusement vers Constantinople et vint mettre le siège devant cette cité. Léon étant entré dans [14] la

1. Cfr. *Hist. du Bas-Empire*, t. XII, p. 60, 83, 91, 102.

2. Le mont Maurus ou Montagne Noire répond à l'ancien Amanus au nord d'Antioche (SACHAU, *Zur hist. Geogr. von Nord-Syrien*, p. 13).

3. Les anciens appelaient ainsi « une grande rivière qui se jette dans l'Euphrate » ; c'est en réalité la partie orientale du fleuve, le *Mourad-tchai*, que les Arméniens nommaient *Aradzani*.

4. Sur les divisions géographiques de l'Arménie, cfr. SAINT-MARTIN, *Mem.*, I, 17, 23 sqq.



ville et voyant que les Romains étaient désespérés et que l'empereur avait abdiqué, il excita leur courage : « Ne craignez point, » leur dit-il. Ceux-ci considérant sa bravoure et craignant qu'il ne leur reprochât ce qu'ils avaient fait au précédent empereur, le prirent lui-même pour le faire empereur<sup>1</sup>.

En ceignant la couronne impériale, il revêtit aussi la force et le courage. Il consolida le mur de la ville. Il envoya une armée pour couper les routes pouvant livrer passage à une armée venant de Syrie; il fit aussi détruire le pont de bateaux et le coupa.

Les Arabes et toute leur armée se trouvèrent ainsi enfermés comme des prisonniers. Maslamah ordonna de planter de la vigne, mais une grande et violente famine sévit parmi eux, à tel point que le pain manquait dans tout le camp et qu'ils mangeaient leurs bêtes de somme et leurs chevaux. Quand Maslamah demandait à Léon : « Où est le serment que tu m'as fait de me faire entrer dans Constantinople sans combat? » celui-ci répondait tranquillement : « Attends quelques jours jusqu'à ce que les grands de l'Empire me soient soumis. » Ils restèrent ainsi sans combattre dans leurs positions respectives, les uns à l'intérieur, les autres à l'extérieur, pendant environ trois ans<sup>2</sup>. La famine s'accrut tellement chez les Arabes qu'ils mangeaient leurs souliers et les cadavres des morts, et qu'ils s'attaquaient mutuellement, au point que personne n'osait aller seul.

Tandis que Maslamah pressait constamment Léon : « Tiens ta promesse, ou je combattrai, » la nouvelle arriva que le roi des Arabes, Soliman, était mort et que 'Omar [II] lui avait succédé. Or, 'Omar leur envoya une lettre : « Sortez de là, de peur que vous ne périissiez par la famine, vous et tout ce qui est avec vous. » Maslamah, après avoir reçu [15] cette lettre, demanda à Léon de pénétrer dans la ville pour la visiter. Il y entra avec trente cavaliers, y circula trois jours et admira les œuvres royales. Les Arabes se retirèrent ainsi de là et s'en retournèrent sans avoir rien fait. Ils parvinrent à une certaine ville nommée Tounou<sup>3</sup>; le préfet de la ville les voyant affamés, émaciés, affaiblis, conçut du mépris pour eux et fit dire à

1. Sur l'abdication de Théodose et l'avènement de Léon. v. *Hist. du Bas-Empire*, t. XII, p. 108.

2. Le siège ne dura qu'un an et fut levé le 15 août 718. Cfr. *Hist. du Bas-Empire*, t. XII, p. 123.

3. Vraisemblablement Tyane, en Cappadoce. V. *Thes. syr.* ad h. v. — Denys paraît rapporter ici des événements qui se sont passés au moment de l'invasion des Musulmans. Leur retraite fut au contraire on ne peut plus désastreuse. Cf. *Histoire du Bas-Empire*, t. XII, pp. 65 et 123.

Léon : « Envoie-moi une armée et je les attaquerai en cachette. » Mais ce dessein ne leur échappa point. Quand ils apprirent qu'une armée venait derrière eux, un des chefs des troupes arabes, un des principaux d'entre eux, appelé 'Abbas, dit à Maslamah : « Donne-moi une armée, que j'aie au-devant d'eux avant qu'ils arrivent, de peur qu'ils nous enveloppent et nous fassent disparaître de la terre, et que notre fin soit pire que tout ce qui nous est arrivé dans cette route. » — Il prit donc une armée considérable et alla au-devant d'eux. Ceux-ci marchaient en groupes séparés, n'étaient point encore préparés au combat et ne savaient rien de cette armée des Arabes qui venait au-devant d'eux. 'Abbas descendit avant eux dans un grand pré, dans lequel eux-mêmes se disposaient à camper ce jour-là. Il plaça l'armée entière en embuscade, dans des fossés et des îlots de roseaux qui se trouvaient là.

Les Romains vinrent à leur tour, et descendirent dans le pré, ne sachant rien et ne s'apercevant pas même de ce qui avait été fait par les Arabes. Ils établirent leur camp et chacun envoya sa monture au pâturage, comme c'est l'usage dans l'armée. Alors les Arabes sortirent de leurs embuscades et des creux dans lesquels ils se tenaient enfermés autour du pré. Au signal convenu entre eux, ils se précipitèrent sur les Romains qu'ils cernèrent, et ils les firent tous passer au fil de l'épée. Aucun de ceux-ci ne leur échappa. Or, les Romains étaient environ soixante mille. Après avoir dépouillé les morts, les Arabes retournèrent vers leurs compagnons.

[16] Une autre armée romaine qui venait par derrière, ayant appris ce qui était arrivé à la première, fut saisie de terreur et s'en retourna. Quant aux Arabes, après avoir pillé et butiné tout ce qui se trouvait à leur portée, ils sortirent de cette contrée et vinrent en Syrie.

L'an 1032 (720-721), qui était la première année de 'Omar, roi des Arabes, et la quatrième de Léon, empereur des Romains, Maslamah sortit du territoire de ces derniers, après avoir pillé et dévasté toute cette région qu'il changea en un désert aride.

J'omets plusieurs faits qui arrivèrent dans cette campagne pour ne pas trop allonger cette histoire.

A cette époque florissaient le patriarche Élias, Mar Ḥabib, [évêque] d'Édesse, Siméon de Ḥarran et Théodote d'Amida.

*Du signe prodigieux opéré par saint Mar Habib, évêque  
d'Édesse.*

« Dans le temps présent il est bon de cacher le secret du roi, mais il convient en tout temps de publier et de faire connaître à tout le monde les merveilles du Seigneur <sup>1</sup>. »

Il ne sera point étrange, et les oreilles des auditeurs ne seront point froissées, si je rapporte ici un prodige que la puissance de Dieu a opéré de nos jours par un de ses apôtres.

Il y avait dans cette armée un Arabe, qui, lorsque ceux-ci voulurent envahir le territoire des Romains, vint loger au saint monastère de Mar Habil <sup>2</sup>, dans la région d'Édesse. Voyant que le portier de ce couvent était un homme craignant Dieu, humble, bienveillant et orné de toutes les vertus divines, il lui confia une somme d'or considérable en lui disant : [17] « Garde-moi cela ; si je reviens vivant, je reprendrai mon bien ; si tu apprends que je suis mort, distribue-le aux indigents. » Il quitta ensuite ce lieu.

Le moine accepta le dépôt, et ayant pris le trésor, il creusa la terre pour l'y enfouir, sans faire connaître la chose à qui que ce fût. Les Arabes restèrent longtemps, et après un espace d'environ trois ans, il arriva par la permission du Créateur, qu'avant que les Arabes sortissent du territoire des Romains, le portier sortit de ce monde troublé. Mais il ne fit pas même alors connaître son secret.

Or, le propriétaire du dépôt revint et s'informa de cet homme. On lui dit qu'il était mort. « Donnez-moi, reprit-il, ce que j'ai laissé entre ses mains. » — « Nous ne savons absolument rien de ce dont tu parles, dirent les moines ; il n'a jamais parlé de cela ni fait de recommandation à quelqu'un de nous en disant : J'ai quelque chose qui appartient à autrui. »

Or, cet homme était puissant et il pressait vivement les moines : « Donnez-moi mon bien, sinon je dévaste votre monastère. » Comme il s'agissait d'une somme considérable, ils étaient fort embarrassés. Le gouverneur les força de vendre tout ce qu'ils possédaient et d'en livrer le prix à cet homme. Et si cette somme ne suffisait pas pour les libérer, les moines eux-mêmes

1. TOBIE, XII, 7.

2. Il y avait plusieurs monastères de ce nom en Mésopotamie. Le site exact de celui dont il est ici question est difficile à déterminer, car il n'en est pas parlé ailleurs.



devaient être vendus jusqu'à ce que la dette fût soldée. Tout le peuple de la ville et la contrée entière, en apprenant l'arrêt sévère qui avait été édicté contre les pieux moines, conçurent une vive douleur de ce qu'on voulait vendre, comme esclaves, leurs frères et leurs enfants qui, du renoncement au siècle, devaient passer à la servitude chez les païens.

L'évêque de la ville, le chaste Mar Habib, ressentit une grande peine en voyant ses frères sur le point d'être conduits en esclavage, et après avoir répandu des larmes d'angoisse près du Sauveur, il monta à cheval et alla au monastère accompagné d'une foule nombreuse des notables de la ville et de la contrée, [18] afin d'intercéder auprès de cet homme. Ils essayèrent longuement de lui persuader d'attendre que les moines eussent quêté de toute part pour réunir la somme demandée, mais il ne consentit pas : « Ils ont mon bien, disait-il, qu'ils me donnent ce qui est à moi et je m'en irai. » Et ceux-ci, de leur côté, lui assuraient toujours avec des serments et des gémissements qu'ils ne savaient rien de son or ; mais il ne les croyait pas.

Saint Mar Habib, était embarrassé de tous côtés, les uns disant : Nous ne savons rien, l'autre n'acceptant point cela. Il revêtit alors la cuirasse salutaire de la vraie foi du Seigneur et, marchant sur les traces de celui qui à Béthanie demandait, en parlant de Lazare<sup>1</sup> : « Où l'avez-vous mis ? » il prit l'encens avec l'encensoir, et s'en alla au cimetière du monastère sans permettre à personne de l'accompagner. Il s'en alla donc et s'arrêta sur le sépulcre dans lequel on avait déposé le bienheureux moine. Là, s'étant agenouillé, il pria ; puis se levant, il offrit l'encens et fit monter devant le Seigneur la suave odeur des larmes de son cœur. Debout à la porte du sépulcre, avec cette foi imperturbable qui opère comme Dieu des prodiges, il éleva la voix et dit : « Un tel, au nom de Notre-Seigneur, lève-toi ! » Celui-ci se dressa en entendant cette parole et se plaça en face de lui avec un visage joyeux, comme s'il n'avait jamais connu la corruption du tombeau. Habib lui dit : « Mon fils, dis-moi si Maître un tel d'entre les Arabes t'a confié quelque chose au moment où il partait pour entrer dans le territoire des Romains ? » — « Oui, seigneur, » répondit le défunt. — « Combien ? » demanda l'évêque. — « Tant de milliers de mines, » répondit le mort. — « Où sont-elles ? » demanda Habib. — Le mort répondit : « Je l'ai enfoui entre les portes mêmes du monastère, sous tel siège. D'ailleurs, si tu l'ordonnes, j'irai moi-même et je lui rendrai

1 JEAN, XI, 34.

son bien. » L'évêque l'interrogea de nouveau : « Y a-t-il dans le monastère, en dehors de toi, quelqu'un qui sache où est cet or? — « Non, seigneur, » répondit-il. — Le saint lui [19] dit alors : « Le temps de la résurrection des morts n'est pas encore venu, repose-toi maintenant jusqu'à ce que la voix de ton Seigneur t'ordonne de te lever. » Aussitôt celui-ci changea et redevint tel qu'il était auparavant.

Le saint, ainsi instruit de l'affaire par le mort, revint et ordonna d'apporter une cognée. Il alla vers le lieu qui lui avait été désigné par le défunt, et s'arrêtant là, il commanda de renverser le siège, de creuser et de chercher dessous. On exécuta son ordre, et il trouva ainsi l'or qu'il rendit à son propriétaire, et procura de la sorte la délivrance du saint monastère.

---

L'an 1034 (722-723). 'Omar [II], roi des Arabes, mourut après un règne de deux ans et quatre mois. Il eut pour successeur Yézid [II] qui régna quatre ans.

L'an 1035 (723-724), Yézid ordonna de déchirer toutes les images en quelque lieu qu'elles se trouvassent, soit dans les temples, soit dans les églises, soit dans les maisons<sup>1</sup>. C'est pourquoi il envoya des ouvriers chargés de détruire les images partout où elles se trouvaient.

L'an 1036 (724-725) Yézid ordonna encore de mettre à mort les chiens blancs, les pigeons blancs et les coqs blancs.

Ainsi fut prononcé un décret rigoureux et les animaux muets qui étaient innocents furent détruits. Les places des villes et des bourgades étaient infectées par l'odeur de leurs cadavres. Et, tandis qu'il est écrit<sup>2</sup> : « Croissez, multipliez, remplissez et occupez la terre; que les oiseaux volent dans le firmament; que les animaux se multiplient sur la terre, » ceux-ci, contrairement à l'ordre de la création, les faisaient périr. Ils voulurent détruire par leur cruauté ce qui avait été formé dans le sein maternel selon le principe de la création, et établi par la volonté du Créateur selon

1. « Hujus edictum occasio narratur in Concili Niceno II Act. 6; idque non extremo Jazidi anno contigit ut ex corrupta laudati concilii versione tradit Baronius ad ann. 723... sed secundo imperii ejus anno, ut habet altera emendatior versio, in qua sic legitur « *quum* hoc egisset Ezidus non plus quam duobus annis et dimidio vivens defunctus est. » ASSEMANI, *Bibl. or.*, II, 105. — Cfr. *Hist. du Bas-Empire*, t. XII, p. 133.

2. *Gen.*, I, 22-24.

son bon plaisir, en s'efforçant d'anéantir l'ordre du Créateur et d'empêcher le monde de marcher selon les lois qui lui ont été imposées par son auteur.

Il ordonna encore de mettre à mort tous les hommes [20] blonds <sup>1</sup>. Mais ce projet avorta grâce au soin d'hommes craignant Dieu, et il ne causa la mort de personne.

Il prescrivit aussi qu'on ne reçût point le témoignage d'un Syrien contre un Arabe. Il fixa le prix [du sang] d'un Arabe à douze mille [dinars] et celui d'un Syrien à six mille <sup>2</sup>. C'est là l'origine de ces lois perverses.

Il commanda de couper aux voleurs la manche au lieu du poignet. Les Arabes le méprisèrent, lui et ses préceptes.

L'an 1038 (726-727), mourut Yézid. Il eut pour émirs en Mésopotamie d'abord Abourin, qu'il chassa, et ensuite Mardas. Celui-ci ayant été disgracié à son tour, Abourin revint.

L'an 1039 (727-728), Hišam, fils de 'Abd el-Malik, régna sur les Arabes pendant dix-neuf ans et quatre mois.

L'an 1040 (728-729), saint Mar Ḥabib, évêque d'Édesse, mourut ; Constantin lui succéda <sup>3</sup>.

A cette époque brillèrent saint Mar Élias le patriarche, Siméon, évêque de Ḥarran, Constantin d'Édesse, et Théodote d'Amida <sup>4</sup>.

### *Sur saint Théodote, évêque d'Amida.*

Ce saint Théodote, évêque d'Amida, avait grandi dans la solitude et dans les humbles labeurs du monachisme auxquels il s'était constamment adonné, et qu'il aimait : c'était un homme pacifique, bénin, et orné de toutes les vertus divines : aussi abdiqua-t-il l'épiscopat de la ville. Il se retira donc de son siège et, quittant la cité, il descendit dans la région de Dara, entre Dara et Amida. Marchant sur les traces de Mar [21] Thomas, de Téla, il se construisit là une colonne sur laquelle il monta. Il bâtit aussi dans ce même lieu un grand monastère : celui même qui existe encore à côté du village appelé Qalouq <sup>5</sup> ; c'est là qu'il finit sa vie.

Après lui saint Mar Cosme reçut l'épiscopat.

1. Littéralement : *les hommes aux yeux bleus*.

2. Théophane (ad ann. 1 Leon. Is.) rapporte ces édits à 'Omar.

3. Cfr. DUVAL, *Hist. d'Édesse*, p. 254.

4. C'est un des saints les plus célèbres des Jacobites. Ils honorent sa mémoire le 16 août.

5. ASSEMANI (*Bibl. or.*, II, 106, 228) transcrit *Coluc*.



*Sur saint Mar Cosme, évêque d'Amida.*

Ce saint Mar Cosme était aussi un grand cénobite appliqué à toutes les vertus : aussi fit-il des prodiges et des miracles comme Élie le Tesbite et comme les premiers apôtres. Mais parce qu'il était zélé et reprenait les grands aussi bien que les petits, il n'était pas aimé des seigneurs de la ville, car il leur reprochait vivement, sans dissimulation et sans faire acception de personne, les œuvres perverses qu'ils opéraient continuellement ; et ils craignaient qu'il ouvrît la bouche pour les maudire, car c'était un homme austère. Ils n'osaient pas s'insurger ouvertement contre lui ; c'est pourquoi ils excitèrent les habitants des villages à ne point le recevoir lorsqu'il irait les visiter, pour avoir par là un motif de le chasser de leur ville. Mais cela ne leur profita en rien, pas plus qu'à ceux qui suivirent leur conseil.

Lors donc que, selon la règle établie par les anciens, il partit visiter la région, ne sachant rien des embûches qu'on lui dressait, il parvint à un village nommé Tell-Dakoum<sup>1</sup>, dont les habitants étaient des contempteurs. Quand il sonna la cloche, selon l'usage, ceux-ci se réunirent et ne voulurent point le recevoir ; ils ne le jugèrent pas même digne de la parole d'un homme, mais ils lui envoyèrent dire par une [22] vieille femme : « Va-t'en honorablement et passe ton chemin, sinon tu ne sortiras pas d'ici sans avoir été maltraité. » Ces hommes pervers « ne savaient pas et ne comprenaient pas, car ils marchaient dans les ténèbres<sup>2</sup> », que la parole de Notre-Seigneur à ses Apôtres ne peut rester sans effet : « Celui qui vous reçoit, me reçoit. Si quelqu'un ne vous reçoit pas, secouez la poussière de vos pieds en témoignage contre lui. On sera plus indulgent pour Sodome, au jour du jugement, que pour ce lieu<sup>3</sup>. » Le saint, instruit de leur malice par cette vieille, ordonna à son disciple de changer la direction du char sur lequel il se trouvait et de le faire passer au sud du village. La parole prophétique<sup>4</sup> : « Le fou ne sait pas et l'insensé ne comprend pas, » s'accomplit sur ces misérables.

Ce premier péché ne leur suffit pas ; mais ils montèrent à la porte

1. *Thilaticomum* dans l'*Itinéraire* d'Antonin.

2. *Ps.*, LXXXII, 5.

3. Cfr. *MATTH.*, x, 14 ; *LUC*, ix, 5 ; x, 10.

4. *Ps.*, xcii, 6.

de leur église qui était placée sur la hauteur pour se moquer du saint et voir ce qu'il allait faire.

L'homme courageux, en voyant tout leur mépris, ne fut point troublé; mais, ceint de la foi et de la confiance en son Seigneur, il continua sa route et passa outre. Arrivé à la limite orientale du village, il fit arrêter son char, tira ses souliers, et les élevant dans la direction du bourg, les secoua sur lui en disant : « Puisque tu ne reçois point ton évêque, attends, idole, la colère de Dieu t'atteindra bientôt et sans tarder. » Puis, continuant rapidement sa route, il passa au village qui se trouve à l'Orient et qui s'appelle Tarmil-Raba<sup>1</sup>; il venait en effet de l'Occident.

C'était au temps de la moisson des orges et aucune apparence de nuage ne couvrait le ciel ce jour-là.

La colère divine s'empara subitement et sans tarder du malheureux village qui avait voulu être un instrument d'iniquité entre les mains des grands de la ville, [23] afin qu'il devint un sujet de crainte et de terreur pour la contrée et pour tous ceux qui osent mépriser leurs évêques, et qu'il servît d'avertissement aux générations futures.

Il entra dans Tarmil. Et voici que les nuées montèrent sur le village. Pendant que les habitants s'empressaient çà et là, une tempête et un souffle de vents violents à renverser les montagnes s'éleva contre lui. Il tomba une grêle semblable à des pierres, qui frappa leurs vignes et leurs figuiers, brisa les arbres de leur territoire et détruisit dans leurs champs tout ce qui était vert, réduisit leurs récoltes en poussière, au point qu'on ne reconnaissait pas leur place, et dispersa aussi leurs meules, de sorte qu'ils ne purent les recueillir et que tout espoir de vivre fut perdu pour eux.

Les contempteurs, en voyant ce qui leur était arrivé : « Leurs paroles étaient encore sur leurs lèvres et la colère de Dieu monta sur eux<sup>2</sup>, » comprirent que la colère de Dieu pesait aussi sur eux, et ils s'éveillèrent comme d'un profond sommeil, comme un ivrogne qui a euvé son vin; ils se rappelèrent ce qu'ils avaient fait à leur évêque et reconnurent que ce fléau leur arrivait parce qu'ils l'avaient méprisé. Ils furent d'autant mieux confirmés dans cette opinion que le fléau n'avait pas dépassé les limites de leur village.

C'est pourquoi ils sortirent tous, petits et grands, et s'en allèrent

1. Il y avait un monastère dans un lieu appelé Tarmel, situé à deux stades de Dara (ASSEMANI, *Bibl. or.*, II. 61). Mais ce lieu paraît trop éloigné d'Amida pour pouvoir être identifié avec celui dont il est question.

2. Cfr. *Ps.*, LXXVIII, 30.

pieds nus, humblement, pleurant amèrement et couverts de honte, jusqu'au village où se trouvait l'évêque. Le saint en les voyant, comme autrefois Élisée en présence des enfants que les ours dévorèrent<sup>1</sup>, fut profondément affligé, surtout de ce que le fléau avait détruit tout ce qu'ils possédaient. Il s'en revint avec eux et pria pour eux.

De cette manière Dieu répandit sa crainte et sa terreur sur toute la contrée et sur les grands de la ville, de sorte que, quand l'évêque quittait le village [24] où il résidait, les habitants des autres villages venaient tous, grands et petits, humblement au-devant de lui.

---

A saint Mar Élie, patriarche d'Antioche, succéda saint Athanase<sup>2</sup>.

L'an 1042 (730-731), Maslamah franchit la Porte des Turcs<sup>3</sup>. Parce que les Huns, c'est-à-dire les Turcs<sup>4</sup>, étant sortis de leur pays, firent un mal immense dans l'Arménie et dans toute la contrée septentrionale, Maslamah marcha contre eux avec une armée innombrable. Chaque année ils sortaient ainsi et causaient de grands dommages. Il s'avança donc vers eux et eux vinrent au-devant de lui. Il leur livra bataille et en détruisit un grand nombre. Ceux-ci furent effrayés, et vinrent à ses pieds lui demander la paix. Il la leur accorda, pensant qu'ils gardaient leur parole.

La même année, Maslamah détruisit cette Porte qui se trouvait à l'entrée du territoire des Turcs, parce que, enfermés dedans, ils lui avaient livré un combat; mais il craignit de s'aventurer dans

1. *II Reg.*, II.

2. BAR HEBRÆUS, *Chron. eccl.*, I, 299.

3. Il s'agit du célèbre défilé de Derbend, aussi appelé la *Porte de fer*, et la *Porte des portes* et *Porte des Alains* par les Arabes. Les Arméniens l'appellent *Porte de Dzor* ou de *Tzour*. Le nom de *Portes caspiennes* que lui donnent beaucoup d'auteurs ne lui convient pas; il désigne proprement le grand défilé de l'Ibérie qui traverse la chaîne du Caucase, des sources du Térék à Tiflis.

4. Plus exactement les Khazares ou Alains. Dans le récit de cette expédition que Denys raconte aux années 1042 et 1043, l'auteur paraît avoir confondu divers événements et il a certainement interverti l'ordre chronologique de plusieurs faits. On trouvera le récit de ces campagnes très bien résumé par SAINT-MARTIN (*Hist. du Bas-Empire*, t. XII, pp. 165-169).



la région inconnue qui appartenait aux Turcs, de peur qu'ils ne se réunissent contre eux et ne les fissent disparaître de la terre. C'est un peuple sans Dieu et ils sont images. A cause de cela, Maslamah fut contraint d'ordonner la destruction de cette Porte des Turcs qui avait été construite par Alexandre le Macédonien <sup>1</sup>. Ils détachèrent et firent sortir d'abord tous les chameaux, puis les ânes, ensuite les ouvriers, enfin ils sortirent eux-mêmes, en jetant des ronces derrière eux dans tout le défilé.

L'an 1043 (731-732), Maslamah rassembla une grande multitude [25] d'artisans, de charpentiers et d'ouvriers, fit tous les préparatifs nécessaires pour une construction, et alla réédifier la Porte des Turcs qu'il avait détruite l'année précédente. Après l'avoir rebâtie, il fit avec ceux-ci un traité confirmé par serment, d'après lequel il était convenu que personne d'entre eux ne franchirait la frontière de son allié. Il revint ensuite: mais les Turcs qui ne connaissent point Dieu, qui ne comprennent pas qu'ils sont ses créatures, qui n'admettent point qu'il y a un Dieu au ciel, ne tinrent pas leur promesse. Ils méprisèrent Dieu, se moquèrent du serment, passèrent la frontière et firent beaucoup de mal dans la contrée qui était hors leur territoire.

Hišam envoya contre eux son général Giraḥ <sup>2</sup> avec un grand nombre de cavaliers.

Celui-ci entra dans le pays au temps de la moisson et fit par son passage beaucoup de tort dans cette région, car c'était un homme déréglé. Se sentant fort, il n'était pas juste; il dévasta les récoltes des paysans et causa beaucoup d'autres maux aux pauvres sur sa route. Les habitants vinrent se plaindre à lui, mais personne ne rencontra de soulagement près de lui; et ainsi, comme tout le monde avait à souffrir de son passage, tous faisaient également des vœux pour qu'il lui arrivât ce qu'il méritait. Quand il livra bataille aux Turcs, ces derniers tuèrent une grande partie de ses soldats et emmenèrent un grand nombre de captifs dans leur pays. Après cela, il manda à Hišam de lui envoyer du secours. Maslamah accourut derrière lui avec une armée immense, mais avant qu'il eût pu pénétrer jusqu'à lui, Giraḥ et toute son armée avaient été exterminés par le glaive; car les Turcs s'assemblèrent de tous côtés contre eux en très grand nombre et les passèrent tous au

1. Cfr. BAR HEBRÆUS, *Chron. syr.*, p. 36.

2. Djarrah, Ibn 'Abdallah. Theophane l'appelle Γάρχηος, et mentionne sa défaite. — Cf. sur ces campagnes WEIL, *Gesch. d. Chalifen*, t. I, pp. 634-599.

fil de l'épée. Personne n'échappa. Le Seigneur rendit au mal-facteur le mal qu'il avait fait et punit les torts qu'il avait causés, [26] lui et son armée, aux paysans sur son passage. Tout ce qu'ils avaient commis pendant la route fut accumulé à la fois sur leur tête<sup>1</sup>.

A l'arrivée de Maslamah, les Turcs furent troublés et remplis de frayeur, car ils craignaient sa renommée plus que son aspect. Celui-ci leur livra bataille, répandit leur sang comme l'eau à la surface de la terre, et rassasia de leur chair les oiseaux du ciel et les bêtes de la terre.

Après les avoir taillés en pièces<sup>2</sup>, il établit sur l'Arménie Merwan Ibn Mohammed, — celui-là même qui régna plus tard sur les Arabes, — et se retira en laissant auprès de lui une forte armée. Ce dernier causa plus de pertes [aux Turcs] que tous ceux qui l'avaient précédé.

L'an 1029 (717-718), il y eut un fort et terrible tremblement de terre qui renversa en beaucoup de lieux les temples, les églises et les grands édifices, et notamment le baptistère et l'église Ancienne d'Édesse<sup>3</sup>. De grandes et vastes maisons furent précipitées sur leurs habitants; quant à celles qui résistèrent et ne s'écroulèrent pas dans la commotion, elles en gardèrent les traces afin que les habitants fussent remplis de crainte en la présence du Seigneur chaque fois qu'ils considéreraient ces vestiges du tremblement de terre.

A cette époque Hišam canalisa le Zeitoun<sup>4</sup>, bâtit [sur ses rives] des villes, des châteaux-forts, de nombreux villages qu'il embellit par de nombreuses plantations de toute sorte. Il canalisa aussi [la rivière de] Beit Balaš<sup>5</sup> sur laquelle il fit construire un château-fort, et il y fit planter des plantations de tout genre. Il canalisa

1. La bataille fut livrée à peu de distance d'Ardebil. — Cfr. THÉOPHANE, ad ann. m. 6220.

2. C'est au contraire parce que Maslamah n'avait pu vaincre les Turcs que le khalife mécontent le remplaça par Merwan, en 731. Ce dernier parvint à soumettre les petits princes du Caucase et à repousser les Khazares avec lesquels il conclut une paix durable.

3. Cfr. *Hist. d'Édesse*, pp. 15, 16, 245.

4. « Zaita seu Zeita oppidum sexaginta stadiis a Circesio castro distans memoratur Zozimo lib. 3, cap. 13. Hinc fortasse fluvio nomen inditum. » ASSEM., *Bibl. or.*, II, 106.

5. Beit Balaš ou Bališ, en latin Balissus, Barbalissus, village sur la rive de l'Euphrate, dans la province d'Alep. C'est sans doute cette partie du fleuve que l'auteur a en vue. — Cf. *Chronique de Michel le Grand*, trad. LANGLOIS, p. 253.

encore le Hâni <sup>1</sup> sur lequel il fit construire des forteresses et des jardins de toute espèce.

De son côté, Maslamah canalisa le Beit Balaš et fit bâtir près du fleuve qu'il avait canalisé des châteaux-forts et des villas qu'il décora de toute espèce d'ornements.

L'an 1040 (728-729), Néocésarée <sup>2</sup> fut prise par Maslamah [27] qui emmena en captivité les habitants de cette cité et les vendit en esclavage comme des bêtes, à l'exception cependant des Juifs qui lui avaient livré la ville. Ils s'étaient rendus secrètement auprès de Maslamah et, après avoir reçu sa parole, ils dirigèrent traitreusement son entrée dans la ville. Pour eux, il les fit captifs, mais ne les vendit point; il les emmena avec lui.

L'an 1045 (733-734), Soliman <sup>3</sup> envahit le territoire des Romains et s'empara de Polozonium <sup>4</sup> dont il emmena tous les habitants en captivité. Voici dans quelles circonstances. Artabas, gendre de l'empereur des Romains, Constantin<sup>5</sup>, se révolta et après s'être rendu maître de la ville de Constantinople, il ceignit tyranniquement la couronne impériale. Tandis que l'empereur Constantin marchait avec son armée contre la multitude des ennemis, il avait laissé

1. La rivière qui passe à ܗܢܝ, dans l'Iraq 'Arabi, près de l'Euphrate. Cfr. *Bibl. or.*, III 2, 717. BAR HEBRÆUS (*Chron. syr.*, 156, antepen.) dit que Našr gagna « le fleuve Hâni qui est près de Callinice ».

2. Denys seul fait mention de la prise de Néocésarée. Il confond peut-être Néocésarée dans le Pont, avec Césarée de Cappadoce. Cfr. THEOPH. *Chronogr.*, ad ann. 10 Leonis.

3. Fils du khalife Hišam.

4. J'ai conservé ici l'orthographe d'ASSEMANI (*Bibl. or.*, II, 106). D'après la collation de M. Guidi, le groupe de lettres *Nud-Jud* pourrait se lire *Heth*. Je ne puis identifier ce nom avec certitude. Peut-être est-ce une corruption de Paphlagonie. Soliman envahit cette province à l'époque indiquée par Denys et battit une armée romaine commandée par un général du nom de Constantin. Ce qui appuierait cette supposition, c'est que notre auteur place ces événements sous le règne de Léon. La révolte d'Artabas n'eut lieu que dix ans plus tard, sous Constantin Copronyme. L'identité entre le nom du général et celui de l'empereur aura induit Denys en erreur. Cfr. *Hist. du Bas-Empire*, t. XII, pp. 169, 189-197.

Une autre conjecture non moins probable, c'est que ce mot traduit le nom grec Ὀψίσιον. Nous savons qu'Artabas était comte du thème d'Opsicium (THEOPH., ad ann. m. 6232-33) et qu'il était à la tête des troupes de ce thème. Or, Denys dit précisément un peu plus bas que le tyran Artabas se défendait dans Constantinople avec la légion de Pelozonium. Assemani (*loc. cit.*) croit que c'est le *Castrum Ferreum* dont parle Théophane à l'an 22 de Léon.

5. Il était gendre de Léon, dont il avait épousé la fille Anne.



dans la ville, pour la garder, ce tyran Artabas avec la garnison de Pelozonium. Ce dernier, oubliant le pacte conclu devant Dieu avec Léon, et voyant qu'il occupait la ville, s'efforça de se rendre maître de l'Empire. Celui-ci donc occupait la ville, et l'armée impériale, avec Constantin lui-même, campait à l'extérieur, tandis que toute la légion de Pelozonium combattait à l'intérieur contre l'empereur.

Comme Soliman approchait, Léon lui fit dire : « Ne viens pas vers moi ; tu t'exposerais à sortir difficilement de mes mains ; mais va à Pelozonium, dévaste-la, renverse-la, fais y tout ce qui te plaira, car là personne ne te résistera. » Il y alla, la pilla et la dépouilla selon son bon plaisir, emportant un butin tel que personne avant lui n'en avait jamais emporté.

Léon, ayant saisi le tyran, lui creva les yeux et priva de solde l'armée qui avait pris son parti<sup>1</sup>. [28]

L'an 1046 (734-735), Mélik Ibn Sebib, émir de Mélitène, et 'Abdallah al-Baṭal vinrent assiéger la ville de Synada<sup>2</sup>. Tandis qu'ils campaient dans les prés qui environnent cette place, une armée innombrable se réunit contre eux pour tirer vengeance de ce que les Arabes avaient fait l'année précédente à Pelozonium. Au moment où les Arabes qui étaient environ cinquante mille étaient dans leur camp sans méfiance, les Romains les entourèrent à l'improviste de toutes parts et les firent tous périr par le glaive. Un petit nombre seulement échappa, grâce au jour qui avait baissé : ils fuyaient en se défendant avec le glaive, la lance et l'arc, et ils marchèrent toute la nuit.

Des cinquante mille qui étaient venus, cinq mille à peine s'échappèrent. Les chefs eux-mêmes tombèrent dans le combat ; jamais pareil malheur n'était arrivé aux Arabes<sup>3</sup>.

---

A cette époque, il y eut dans la région occidentale un séducteur qui trompa et perdit un grand nombre de Juifs<sup>4</sup>. Satan, qui est per-

1. *Hist. du Bas-Empire*, t. XII, p. 197.

2. Grande ville de la Phrygie dite *Salutaire*. Cf. WEIL, *Gesch. der Chaliphen*, I, 638, 639.

3. Théophane (ad ann. 22 Leonis) dit que la bataille fut livrée περὶ τὸν Ἀρροῖνον, en Phrygie et réduit à vingt mille hommes la force de l'armée arabe. Il donne aux généraux musulmans les mêmes noms que Denys : Μελὶχ καὶ Βατζάλ.

4. Un récit analogue se trouve chez Théophane (ad ann. 5 Leonis).

nicieux et malin dès l'origine, s'efforce toujours de tromper les hommes, non pas seulement quelques-uns, mais tous pareillement, quelle que soit leur race ou leur langue, en suggérant à chacun ce qu'il sait lui être agréable et capable de l'induire en erreur. Il tire son nom de ses œuvres : Satan, en effet, signifie adversaire. Il ne néglige rien et ne cesse de troubler ou de tromper tous les peuples dans toutes les générations. Le courage ne lui fait jamais défaut, et il n'abandonne jamais ses antiques méchancetés qu'il inventa autrefois contre le chef du genre humain pour le perdre. [29]

Dans ce temps donc, il fit sortir de la Mésopotamie un certain homme, originaire du village de Phalkat<sup>1</sup>, dans la région de Mardin, et le fit passer dans la contrée occidentale, du côté du Beit Šammar<sup>2</sup>. Cet individu eut accès dans la maison d'un des principaux d'entre les Juifs, mais abusant de l'hospitalité qu'on lui donnait, il corrompit la fille de celui-ci. Quand la chose fut connue des Juifs, ils le vouèrent à la mort. Mais comme il était chrétien, ils lui infligèrent de cruels et longs supplices pendant lesquels il trouva l'occasion de s'échapper de leurs mains. Il songea dès lors à leur faire subir toutes sortes de maux. Étant parti de là, il descendit au pays des Aramoyé<sup>3</sup> qui est plongé dans tous les maléfices des incantations. Là, il s'adonna à la magie et aux artifices diaboliques. Il fit du progrès dans tous les arts mauvais et y passa maître. Quittant alors ce lieu, il remonta dans la région du Beit Šammar. Il dit aux Juifs : « Je suis Moïse, celui-là même qui fit autrefois sortir Israël de l'Égypte, qui fut avec eux par la mer et le désert pendant quarante ans. Je suis envoyé de nouveau pour le salut d'Israël et pour vous conduire au désert, afin de vous introduire ensuite dans l'héritage de la Terre-Promise que vous posséderez comme auparavant. De même qu'autrefois Dieu renversa toutes les nations qui l'habitaient pour que vos pères en prissent possession, ainsi encore il les fera disparaître devant vous pour que vous y entriez, que vous la possédiez comme aupa-

1. Ce nom désigne aussi un village de la Sophène (LAND, *Anecd. syr.*, II, 225). Je ne trouve sur les cartes aucun lieu avec lequel on puisse identifier celui dont il est ici question. La disposition des signes dans le ms. permet aussi de lire *palnit* = « un certain » village.

2. Région sur la rive gauche de l'Euphrate, à la hauteur du 35° de lat. Nord.

3. On trouve l'expression *Beit Armoyé* employée pour désigner le pays autour de Séleucie-Ctésiphon (*Bibl. or.*, I, 354 et 358); je crois donc qu'il faut ici lui attribuer ce dernier sens qui paraît exigé par le contexte. On descendait, en effet, pour aller du Beit Sammar dans cette région.

ravant, et que tous les Israélites dispersés soient réunis selon ce qui est écrit<sup>1</sup> : « Il rassemblera les dispersés d'Israël. » Comme il leur tenait quotidiennement un tel langage et excitait constamment leur admiration par ses incantations, ils erraient à sa suite. Tantôt il les faisait circuler dans les montagnes et les précipitait de pics escarpés et les tuait, tantôt il les enfermait dans des grottes et des cavernes où il les faisait périr. [30] Il leur fit ainsi subir beaucoup de mal, en tua et en fit périr un grand nombre. Il leur enleva aussi beaucoup d'or, en leur persuadant par ses incantations qu'il les conduisait dans le désert. Quand il fut rassasié des maux qu'il leur faisait souffrir journellement, il les fascina par ses artifices, prit tout l'or et tous les biens qu'il leur avait enlevés et s'enfuit dans son pays.

Les Juifs, revenus à eux-mêmes et voyant le mal qu'il leur avait fait souffrir, le poursuivirent aux quatre coins du monde, interrogeant et s'informant de lui. L'ayant enfin découvert, ils le conduisirent à l'émir des croyants, Hišam. Celui-ci le leur ayant abandonné, ils lui firent subir des supplices et des tourments à Babylone et finalement le crucifièrent. Il mourut ainsi et Dieu lui donna de la sorte la récompense qu'il méritait.

---

L'an 1047 (735-736), Attiq se révolta et embrassa la secte des Harourites<sup>2</sup>.

Lorsqu'il se révolta et embrassa la secte des Harourites, il fit

1. Is., LVI, 8.

2. « Vox *Arurita* ex syriaca *Arurojuto*, quæ libertatem significat, desumpta est : relictis enim uxoribus et bonis, Arabes pro libertate, seu potius *libere*, et absque impedimentis pugnabant. Hinc vox *أحرار* *Acar* apud Dionysium ex *Arurojuto* seu potius *أحرار* *Hiruto* (quod libertatem sonat) derivata. » ASSEMANI, *Bibl. or.*, II, 108. Le même écrivain, à propos d'un passage de Denys que nous lirons bientôt, fait observer l'usage du mot *Acar* chez notre auteur. « Vox *Acar*, dit-il, non pro *albo* aut *puro* (ut ubique apud omnes Auctores), sed pro actione quam supra [cfr. p. suiv.] ex Dionysio descripsi sumitur. Fortasse etiam *Acar* voci *Uchama* (quæ *nigrum* significat) ibi opponitur; nam Persæ (ut ad. ann. 1060 et 1061 videbimus) *nigris* utebantur, Arabes *albis* : atque adeo factio quælibet, rebellio, aut Arabum dissidium, ea voce ab auctoribus sequioris sæculi exprimitur. » (*Ibid.*) — Ces assertions sont fort hypothétiques. Les origines de la secte politico-religieuse des Harourites, dont les partisans s'opposèrent si vivement aux Abbassides, ne sont pas encore suffisamment éclaircies.



comme les Arabes ont coutume de faire lorsqu'ils abandonnent leurs femmes et tout ce qu'ils possèdent. Il s'en alla avec vingt compagnons près de Sigara<sup>1</sup>. Hišam, ayant appris cela, commanda à Qaliu et à Zohaïr, généraux de cavalerie de Sigara, de marcher contre lui et de lui livrer bataille. Ceux-ci, après avoir reçu cet ordre, réunirent une armée nombreuse et sortirent à sa poursuite. Ils le rejoignirent dans le désert même de Sigara. Celui-ci leur demanda d'attendre au lendemain pour engager le combat. Comme ils avaient avec eux une grande armée et que les rebelles étaient peu nombreux, ils les méprisaient d'autant plus que la soif se faisait sentir dans leur camp, car les eaux manquaient dans ce désert et, de plus, le jour baissait. [31] 'Attiq, qu'ils regardaient en tout avec mépris, était un homme courageux ainsi que ses compagnons et il leur avait fait cette proposition par ruse. Lorsque la nuit fut venue et qu'ils eurent mangé et bu, ils s'endormirent sans défiance, tandis que 'Attiq et ses compagnons prirent leurs armes, tombèrent sur eux à la première veille de la nuit et les tuèrent tous. Le Seigneur tourna l'épée de chacun contre son voisin et les compagnons de 'Attiq passaient parmi eux comme les tailleurs de pierre et comme ceux qui conduisent la charrue. A l'exception de quelques-uns qui montèrent sur leurs chevaux rapides et prirent la fuite, personne n'échappa; ils périrent tous par le glaive. Les chefs de l'armée eux-mêmes, Qaliu et Zohaïr, tombèrent parmi les morts.

L'an 1052 (740-741), l'empereur des Romains, Léon, mourut après un règne de vingt-cinq ans et eut pour successeur son fils Constantin qui régna trente-cinq ans<sup>2</sup>.

A cette époque, Hišam, roi des Arabes, fit construire un pont sur l'Euphrate, en face de Callinice<sup>3</sup>.

L'an 1053 (741-742), il y eut, un dimanche, un grand et terrible tremblement de terre.

Toute la nuit de ce dimanche, on entendit le bruit qu'il produisait, bruit semblable au mugissement d'un taureau. Quand vint le moment de la messe, tout le peuple accourut à l'église. Or, l'église de Maraqa<sup>4</sup> fut renversée par la violence et la force du tremblement

1. Συγγαρα, ville épiscopale de la Mésopotamie à l'ouest du Tigre, à trois journées de marche de Mossoul sur la route de Callinice. Cfr. ASSEMANI, *Dis. de Syris monophys.*, p. 109.

2. *Hist. du Bas-Empire*, t. XII, p. 180.

3. Aujourd'hui *Er-Rakka*, sur l'Euphrate, non loin du confluent du Balik.

4. Village situé entre Nisibe et Mossoul d'après Yakout. Cfr. WRIGHT, *Catalogue of syr. ms.*, 669, a. — BAR HEBR., *Chron. eccl.*, II, 363, n. 1.

de terre qui arriva subitement, et elle écrasa tout le peuple qui s'y était assemblé; personne n'en sortit vivant, excepté le prêtre qui offrait à ce moment-là le sacrifice. La colline sur laquelle l'église de Maraç était bâtie fit entendre des grondements et des clameurs pendant environ trente jours. [32]

L'an 1054 (742-743), le grand pont du Tigre, près d'Amida, fut renversé.

L'hiver avait été dur; une neige abondante était tombée du ciel et s'était accumulée sur la terre pendant des jours nombreux, de sorte que toute chair approchait de sa fin. Les animaux surtout et les oiseaux périrent. Vint ensuite une température froide et rigoureuse, des vents et de la pluie pendant longtemps; la neige fondit et la terre fut abondamment imprégnée tant par les eaux dont elle avait été couverte que par la fonte des neiges. Il y eut des inondations dans tous les fleuves, et surtout dans le Tigre.

Dans ce fleuve eurent lieu des ruptures et des débordements violents qui détruisirent nombre d'hommes et de pays. Il charria beaucoup de bois et la poussée des eaux fut si véhémement que de gros arbres s'accablèrent au grand pont et s'accumulèrent l'un sur l'autre jusqu'à cinq ou six milles en amont. Ainsi, à cause de la violence du choc des pièces de bois et de la force de l'inondation, le pont fut brisé et renversé par les eaux. Il ne fut pas rétabli, car au moment où Hišam, après avoir réuni des ouvriers et des maçons avec tout ce qui était nécessaire pour le reconstruire, se hâtait de le rebâtir, il fut surpris par la mort et laissa l'ouvrage inachevé.

À la même époque Édesse fut aussi inondée.

Il y eut, en effet, une grande et violente inondation dans le fleuve qui traverse la ville et qu'on appelle le Daiçan<sup>1</sup>. Les eaux entrèrent en quantité dans la ville, de sorte que les issues pratiquées pour elles dans le mur oriental de la cité furent obstruées. Les eaux ne parvenant pas à renverser le mur revinrent en arrière et, s'élevant d'une manière extraordinaire, elles se répandirent dans les places de la ville et détruisirent toutes les boutiques. Beaucoup de maisons s'écroulèrent; mais parce que cela arriva de jour, personne ne périt dans l'inondation: les habitants avaient fui en abandonnant leurs demeures.

1. Le Daiçan (*sauteur*, en grec Σαίφτος) avait déjà causé plusieurs fois de terribles ravages par ses inondations. Justinien fit faire de grands travaux pour prévenir le retour de semblables malheurs, mais ils furent inefficaces, comme on le voit. Cfr. R. DUVAL, *Hist. d'Édesse*, pp. 7-9; et THEOPHANE, *Chronogr.*, ad ann. 24 Leonis.

[33] La rupture du canal causa aussi de grands maux dans toute la plaine d'Édesse et de Harran.

L'an 1055 (743-744), Hišam, roi des Arabes, mourut, et après lui, Walid [II] régna huit mois. Le tyran Yézid, 'Abbas et Ibrahim qui étaient frères, et leur parent 'Abd al-'Aziz, les fils de Haddadj<sup>2</sup>, s'élevèrent contre lui et le tuèrent par le glaive près de la ville de Qoré<sup>3</sup>.

Yézid [III] régna après lui pendant six mois, mais la contrée ne lui obéit point et il n'établit pas de gouverneurs en Mésopotamie. A la mort de Yézid, son frère Ibrahim prit sa place.

Cette même année, la discorde s'éleva dans toute la contrée, à cause de la tyrannie exercée par 'Abbas et son frère contre Walid, qu'ils avaient mis à mort par le glaive. Comme ils régnaient tandis que la royauté ne leur appartenait pas, les Arabes ne leur obéirent point, surtout ceux de la Mésopotamie.

Pendant chacun se tint chez lui et veilla sur soi. La dissension et le brigandage régnerent dans toute la contrée et personne ne pouvait sortir de chez soi.

*De la sécheresse et de la grande famine qui arrivèrent aussi sur toute la terre en ce temps-là.*

En ce temps, Dieu envoya sur nous les plus cruels et terribles fléaux qui sont : le glaive, la captivité, la famine et la peste, à cause de nos péchés et des œuvres mauvaises que nos mains ont opérées.

« Quand même Moïse et Samuel se tiendraient devant moi, mon âme ne pencherait pas vers ce peuple. Chasse-les de ma face, et qu'ils se retirent. Que s'ils te disent : Où irons-nous? [tu leur diras :] Voici ce que dit le Seigneur : A la mort celui qui [est destiné]

1. Son neveu, fils de Yézid II, fils de 'Abd al-Mélik. — Cf. WEIL, *Gesch. der Chaliphen*, t. I, pp. 658 sqq.

2. Il faut probablement lire 'Abd al-'Aziz Ibn Haddadj. Cf. WEIL, *Gesch. d. Chaliphen*, I, 673.

3. La phrase de l'auteur paraît altérée. BERNSTEIN observe que Walid II périt, selon les auteurs arabes, à un endroit appelé : قصر نهران بن بشعر. Assemani cite (*Bibl. or.*, III, I, p. 178) dans la région de Marga, un monastère de Cyrus dont le nom est orthographié همدان, et un village du même nom près de Nirba Barzi (III, I, p. 499). Cf. WEIL, *Gesch. d. Chaliphen*, I, p. 670.



à la mort; au glaive celui qui [est destiné] au glaive; [34] à la famine celui qui [est destiné] à la famine; à la captivité celui qui [est destiné] à la captivité. J'enverrai sur eux quatre fléaux, dit le Seigneur : le glaive pour tuer, les chiens pour déchirer, les oiseaux du ciel et les bêtes de la terre pour dévorer et pour mettre en pièces, et je les livrerai au tremblement<sup>1</sup>. » Voilà ce que Jérémie, instruit par une révélation, nous a laissé. Lui-même dit encore<sup>2</sup> : « La clameur de Jérusalem est montée devant moi. Les grands ont envoyé les petits vers l'eau; ils sont venus aux citernes et n'ont point trouvé d'eau : ils sont revenus leurs vases vides, ils ont été confondus et affligés, et ils ont couvert leurs têtes. A cause des œuvres de la terre il n'y a point eu de pluie; les laboureurs ont été confondus, et ils ont couvert leurs têtes; les biches ont mis bas dans le désert, et elles ont abandonné leurs petits parce qu'il n'y avait pas d'herbe; les onagres se sont tenus sur les chemins : ils ont aspiré l'air comme des dragons et leurs yeux se sont obscurcis parce qu'il n'y avait pas d'herbe. » En vérité, toutes ces choses qu'a dites le prophète ont été accomplies dans le temps présent.

Voilà le carnage que les armées des Arabes ont fait entre elles. Ils ont enivré la terre de leur sang; les oiseaux, les bêtes sauvages et même les chiens se sont rassasiés de leur chair. Les hommes se pillèrent mutuellement. La peste étend sur eux ses ravages, de sorte que si quelqu'un sort dehors le glaive l'arrête; s'il reste à la maison, la peste et la famine le saisissent. On n'entend de tous côtés que tristesse et amertume.

D'abord, la pluie qui avait coutume de descendre sur la terre pendant l'hiver a été retenue et n'est pas tombée. Toutes les semailles ont été desséchées et rien n'a germé, de sorte qu'il y a eu une grande famine dans toute la région, à tel point que le froment monta à huit ou même sept *qephizé*<sup>3</sup> pour un dinar : et cependant on n'en trouvait pas. Certains gouverneurs envoyèrent des hommes qui saisirent le froment partout où ils le trouvèrent, soit dans les maisons, soit dans les silos, et le consignèrent. Les hommes étaient opprimés par la faim jusqu'à en mourir, surtout les possesseurs de froment qui n'avaient pas été soumis [35] à l'épreuve de la famine et dont les blés furent saisis par l'autorité, de sorte

1. JÉR., xv, 1-4.

2. JÉR., xiv, 2-6.

3. Il est impossible de déterminer la valeur précise des mesures et des poids qui a beaucoup varié selon les temps et les lieux. BAR HEBRÆUS (*Schol. ad II Reg.*, vi, 25) donne à cette mesure la valeur d'une charge d'âne. Voir *Thes. syriac.*, sub h. v.

qu'ils périrent de faim. Dès lors, la famine se fit sentir aussi bien sur les riches que sur les pauvres. Elle s'étendit également sur toute la contrée, de sorte qu'il n'y avait pas un lieu mieux préservé qu'un autre de ses ravages : c'était partout la même oppression. Les bêtes sauvages, de même que les animaux domestiques qui vivent d'herbe, périrent parce qu'il n'y avait point d'herbe. Il y eut donc une grande affliction sur les hommes et sur toute chair, à cause de cette famine qui n'eut point sa semblable dans notre temps, ni dans le temps de nos pères. Les fontaines et les ruisseaux firent défaut et les fleuves se desséchèrent.

Au moment de la mort de Hišam les fléaux se multiplièrent sur la terre. Tous les maux, et principalement la peste et la famine, s'abattirent sur nous à cause de nos nombreux péchés.

*De la grande peste qui arriva en ce temps-là<sup>1</sup>.*

Ici le prophète Jérémie nous vient en aide très à propos, lui qui sait mieux que personne se lamenter sur les maux qui nous ont environnés de toutes parts : « Qui donnera à ma tête de l'eau, et à mes yeux une fontaine de larmes? et je pleurerai jour et nuit les morts de la fille de mon peuple<sup>2</sup>. » Et encore<sup>3</sup> : « Sur les montagnes je m'abandonnerai aux larmes et aux lamentations, et sur les habitations du désert aux plaintes, parce qu'elles sont désolées et qu'il n'y a personne qui y passe. Que nos yeux versent des larmes, que de nos paupières coulent des eaux. C'est pourquoi, écoutez, femmes, la parole du Seigneur; que vos oreilles saisissent le discours de sa bouche, enseignez à vos filles les lamentations, et que chacune apprenne à sa voisine le chant plaintif; parce que la mort est montée par nos fenêtres, qu'elle est entrée dans nos demeures pour exterminer les enfants dans les rues et les jeunes hommes dans les places publiques. Les cadavres des hommes tomberont comme le fumier sur la face de la terre, comme l'herbe derrière le faucheur, et il n'y a personne qui la recueille! » [36]

Qu'il vienne maintenant [le prophète], et qu'il pleure non plus sur un seul peuple, ni sur la seule ville de Jérusalem, mais sur tous les peuples et sur des villes nombreuses, que le fléau a ren-

1. La peste ravagea aussi l'Occident, surtout au printemps de l'année 748. Cfr. *Hist. du Bas-Empire*, t. XII, p. 201.

2. JÉR., IX, 1.

3. JÉR., IX, 10, 18, 20-22.

dues semblables à un pressoir en y foulant aux pieds et en y écrasant sans miséricorde leurs habitants comme de superbes grappes; — sur la terre tout entière, parce que le châtiment, comme le moissonneur au milieu des blés mûrs sur pied, menaça et enleva tous les âges, toutes les conditions, tous les rangs sans acception de personne; — sur les cadavres en putréfaction et déchiquetés [qui gisent] dans les rues de l'univers entier: leur pus coule comme de l'eau, et il n'y a personne pour les ensevelir; — sur les maisons grandes et petites, belles et agréables, qui sont devenues subitement les sépulcres de leurs habitants, dans lesquelles tout à coup les serviteurs tombèrent avec les maîtres sans que personne échappât pour tirer dehors les cadavres de l'intérieur; — sur les routes, qui sont désolées; — sur plusieurs villages dont les habitants ont tous péri à la fois; — sur les palais qui frémissaient l'un contre l'autre; — sur les chambres nuptiales ornées pour les fiancées, qui y sont apparues mortes subitement; — sur les jeunes vierges gardées dans les gynécées, qui attendaient les réjouissances de leurs noces et qui tout à coup ont été conduites au tombeau; — sur beaucoup de choses semblables qui surpassent les discours et les narrations de tous les rhéteurs; — sur ces choses, dis-je, le prophète aurait raison de pleurer et de dire: « Malheur à moi! » non à cause « du brisement de la fille de mon peuple<sup>1</sup>, » mais à cause de la ruine de toute la terre habitée, et de l'univers entier que la peste a complètement ravagé à cause de ses péchés. Il aurait lieu de se servir des paroles prophétiques de ses collègues: « Qu'il vienne et dise au reste de ceux qui ont survécu: Pleurez, lamentez-vous, ministres de l'autel; entrez, passez la nuit sur le cilice, ministres de mon Dieu, » non « parce que l'oblation a été retranchée [37] de la maison de Dieu, » mais à cause des hommes qui ont été retranchés du monde<sup>2</sup>; et encore<sup>3</sup>: « Que la terre habite dans le deuil, que tous ses habitants se lamentent. Appelez les pleureuses et que les chanteuses de lamentations viennent célébrer le deuil toutes ensemble, non plus sur un fils unique, » ni sur un seul cadavre, mais sur des peuples et des royaumes.

« Par le déchirement sera déchirée la terre, par le brisement sera brisée la terre, par l'ébranlement sera ébranlée la terre, par le chancellement chancellera la terre. Elle sera livrée au feu comme un térébinthe garni de feuilles, comme un chêne tombé de sa

1. JÉR., VIII, 21.

2. JOEL, I, 13.

3. Cfr. JÉR., IX, 17; AMOS, VIII, 8.



base<sup>1</sup>. » Toutes ces choses ont été accomplies dans le temps présent : les grandes commotions et les tremblements de terre violents ; les armées, les guerres, les inimitiés des Arabes entre eux au sujet du pouvoir ; la famine qui sévit tellement que dans la région méridionale et orientale toute la population se leva et se répandit sur les contrées du Nord et de l'Occident ; la discorde avec tous les maux.

« J'enverrai après eux, dit le prophète, le glaive et la captivité, la famine et aussi la peste <sup>2</sup>. » Toutes ces choses arrivèrent de nos jours sans aucune exception. Voici le glaive des Arabes [tourné] contre eux-mêmes ; voici la déprédation telle qu'il était impossible de sortir sans être pillé et dépouillé de son bien ; voici la famine qui sévit à l'intérieur et à l'extérieur. Si quelqu'un entre dans sa maison, il y rencontre la famine et la peste, s'il sort au dehors, le glaive et la captivité courent au-devant de lui. De tous côtés ce n'est que cruelle oppression, douleur lamentable, souffrance et commotion.

« Ils sont ivres, non, certes, de vin, et ils chancellent non pas d'eau-de-vie<sup>3</sup>. » Les hommes commencèrent à errer et à circuler de ville en ville et de lieu en lieu ; ils trébuchaient comme s'ils étaient ivres ; ils demandaient du pain et il n'y en avait point ! ainsi que dit le prophète.

D'abord, un grand nombre de chefs de familles commencèrent à tomber malades et à mourir de corruption du sang et d'ulcères. Les choses se passèrent ainsi [38] pendant tout l'hiver. On ne parvenait pas à les ensevelir. Les hommes gisaient dans les places, les portiques, les tours, les temples, dans toutes les habitations, torturés par la violence de la maladie et la grande rigueur de la famine : de sorte que le nombre de ceux qui périrent de faim fut plus considérable que celui de ceux qui périrent par la maladie. Ce furent surtout ceux qui avaient du pain à satiété qui furent saisis par cette maladie. Quand les jours devinrent plus chauds, des tumeurs se manifestèrent sur les malades qui commencèrent à tomber dans les places publiques comme du fumier à la face de la terre, et il n'y avait personne pour les ensevelir ! Cette peste commença à sévir sur les pauvres, qui étaient abandonnés sur les places. On les ensevelissait avec honneur, au chant des cantiques, et on les enterrait convenablement, et comme il n'y eut bientôt

1. Cfr. Is., xxiv, 19.

2. Jér., xxiv, 10.

3. Is., xxix, 9.

plus de pauvres, la mortalité sévit avec une telle violence sur les seigneurs des villages et des villes que, quand les prêtres voulaient faire un enterrement, on réunissait le matin dans un même lieu cinquante, soixante et jusqu'à quatre-vingts ou cent cercueils, dans chacun desquels il y avait deux ou trois morts ou même quatre enfants. Et ainsi tout le jour, sans trêve ni repos, se passait à ensevelir les cadavres des hommes.

Les Arabes couvrirent la terre de fosses, et les Juifs pareillement. Les tombeaux des chrétiens étaient tellement remplis qu'eux-mêmes furent contraints de creuser la terre. Dans un seul jour, plus de cinq cents cercueils sortaient par une seule porte. Pendant toute la journée les portes ne servaient qu'aux allées et venues de ceux qui emportaient les cadavres : ils sortaient, les déposaient et revenaient en prendre d'autres. Alors, excepté pour quelques-uns, on ne faisait point d'office<sup>1</sup>, tant à cause de l'instantanéité de la mort que du petit nombre [39] des prêtres et de la multitude innombrable des convois.

Le matin, les prêtres prescrivaient que quiconque avait un mort vint avec son défunt au carrefour voisin, et toute la région ou le quartier s'assemblait en cet endroit. Les prêtres se divisaient ainsi dès le matin pour s'en aller de tous côtés faire l'office des morts et les porter en terre par groupes. Il arrivait que dans un seul groupe se trouvaient réunis plus de cent cercueils dans lesquels il y avait plus de deux cents ou de deux cent cinquante morts : car ils s'entassaient les uns à côté des autres sans relâche pendant tout le jour.

Là, point de distinction entre le serviteur et son maître, entre la servante et sa maîtresse, entre l'homme à gages et celui qui le paie, mais un même pressoir de perdition et de fureur était préparé pour tous : serviteurs et maîtres étaient également frappés sans acception de personne ; l'homme du peuple et les chefs tombaient et râlaient l'un à côté de l'autre. Que chacun donc admire le décret divin et soit saisi d'étonnement et de stupeur en présence de ces jugements de Dieu, insondables, incompréhensibles, incommensurables pour les hommes. Certes, « abîme profond que les jugements du Seigneur<sup>2</sup> ! »

Le fléau étendit sa main dévastatrice sur ceux qui tiennent le

1. Le sens paraît être, d'après le contexte, tout à la fois qu'on n'administrait pas les sacrements aux mourants et qu'on ne récitait pas l'office des morts sur les cadavres.

2. Ps., xxxvi, 6.

pouvoir, qui jouissent de l'opulence, ou qui se délectent dans les grandeurs. Les maisons de beaucoup d'entre eux demeurèrent sans héritier, car il ne resta pas même en elles un serviteur ou un maître. Les hommes abandonnaient subitement à leurs compagnons leurs possessions, leurs richesses, leurs moissons, même leurs maisons superbes. Combien de splendides et opulentes demeures, combien de familles périrent parce qu'il ne leur resta pas un seul héritier !

La langue humaine est incapable d'exprimer les calamités prodigieuses [40] qui survinrent dans le pays qui s'étend depuis l'Euphrate jusqu'à l'Occident, aussi bien que dans les autres villes de la Palestine, dans le Nord et dans le Midi, jusqu'à la mer Rouge, de même que dans le reste de la Cilicie, de la Lycaonie, de l'Asie [Mineure], de la Bithynie, de la Lysynie<sup>1</sup>, de la Galatie, même de la Cappadoce : car l'oppression de cette cruelle souffrance se fit sentir sur tout l'univers. Comme la pluie qui descend sur toute la terre, ou comme les rayons du soleil qui se répandent également en tous lieux, cette peste se répandit pareillement sur le monde entier. Cependant elle sévit davantage dans les pays précédemment désignés.

Dans ces régions, des bourgs et des villages nombreux sont devenus subitement déserts, sans personne qui y passe ou y demeure.

Ils étaient remplis de cadavres en fermentation étendus sur le sol comme le fumier sur la face de la terre, sans personne pour les ensevelir : car il ne resta pas un seul de leurs habitants ; en sorte que les hommes gisaient au milieu d'eux enflés, purulents, en décomposition. Les maisons étaient ouvertes comme des sépultures et leurs propriétaires tombaient en putréfaction au milieu d'elles. Leur mobilier, leur or, leur argent, leurs biens, étaient dispersés dans les rues et il n'y avait personne pour les recueillir. On méprisait l'or et l'argent, les richesses étaient abandonnées en tout lieu et ne trouvaient point de maître. Des vieillards et des vieilles femmes, ornés de cheveux blancs, qui avaient espéré être ensevelis avec honneur par leurs héritiers, gisent la bouche béante dans les rues, dans les maisons, dans les places publiques, se crèvent et tombent en putréfaction. Des vierges charmantes, de belles jeunes filles qui attendaient les hyménées joyeux et l'ornement de vêtements précieux sont étendues découvertes, pourrissent pêle mèle et sont devenues un objet de pitié pour ceux qui les voient. Plût à Dieu que ce fût dans les tombeaux ! Mais, c'est

1. Lydie (?).



dans les maisons, au milieu des rues, [41] que des jeunes gens charmants et joyeux sont devenus livides, qu'ils sont étendus, et que leur pus se mêle à celui de leurs parents.

Voilà ce qui est arrivé dans ces contrées.

Partout, ceux qui restaient, — en bien petit nombre, — enlevaient les morts, et pendant tout le jour sans relâche les portaient dehors, les jetaient comme qui jetterait une pierre sur un monceau, puis revenant, en prendrait une autre, et sortant de nouveau, irait la jeter pareillement.

Beaucoup manquaient de proches : on les voyait étendus sur les rues et dévorés par les chiens, car il n'y avait personne pour les ensevelir. Chacun ne suffisait qu'à sa propre maison : on prenait même plusieurs ouvriers à gages, uniquement pour emporter les cadavres de la maison ou de la place publique à cause de leur putréfaction. Et ainsi fut accomplie cette parole<sup>1</sup> : « J'ai fait monter l'odeur de leur putréfaction à vos narines, » et cette autre<sup>2</sup> : « La terre a pleuré et elle s'est lamentée. »

Bientôt il n'y eut plus ni pleurs, ni chagrin, ni douleur : car tout homme frappait déjà à la porte du tombeau. L'or et l'argent étaient méprisés comme du fumier : de sorte que s'il y avait sur les épouses ou les vierges de l'or, de l'argent ou des ornements précieux, personne n'étendait la main pour en prendre quelque chose, pas même les parents de leurs enfants : car ils estimaient que bientôt ils entreraient avec eux dans la tombe et que leur pus se mêlerait au leur.

Et maintenant, mes bien-aimés, avec quelles larmes pleurerai-je ? Quels sanglots me suffiront ? Quel brisement de cœur, quel deuil, quelles lamentations, quels gémissements, quelles douleurs seront suffisants quand je vois des vieillards et des hommes de tout âge et de toute taille abattus et étendus comme des cèdres !

La grande miséricorde de Dieu apparut même dans ce fléau : car il s'abattit premièrement sur les pauvres qui étaient étendus dans les rues des villes : partout ce fut par eux qu'il commença, [42] et quand ceux-ci étaient complètement enlevés, alors cette verge terrible se tournait contre les riches et les seigneurs des villes.

Ces deux choses furent opérées par la miséricorde divine, de manière à profiter aux deux parties. D'abord aux habitants des villes, car ils montraient leur zèle pour la justice et retiraient pour leurs âmes un grand profit de leur sollicitude pour les pauvres,

1. AMOS, IV, 10.

2. IS., XXIV, 4.

tandis qu'ils prenaient soin d'eux, les ensevelissaient, s'occupaient de leurs convois et les enterraient avec grande douleur, avec soin, avec crainte et avec zèle. Ensuite [aux pauvres], parce que si le fléau les avait confondus avec les autres, comment aurait-il été possible, à cause de leur puanteur, de faire enlever leurs ossements décharnés des rues? Car ils eussent manqué de ceux qui pouvaient s'en occuper, s'il ne les avait visités d'abord, quand tout le monde était sain, debout et valide : on prenait alors soin d'emporter, pour les enterrer, ceux qui n'avaient personne pour les ensevelir. Par la suite, le fléau fit que les puissants qui comptaient sur des tombeaux et des ensevelisseurs, demeurèrent sans sépulture, en sorte que pas un seul d'entre eux n'eut d'office. Le fléau, en effet, se tourna vers les grands dès que les pauvres furent ensevelis, et la mort les saisit tous depuis le plus petit jusqu'au plus grand : personne d'entre eux ne resta. Ceux-mêmes qui échappaient à cette calamité et n'en mouraient point se retiraient, tant qu'ils étaient, en dehors des villes. A la fin, ceux qui survécurent furent frappés d'une plaie terrible, celle des aines : les uns d'une seule, les autres des deux. Ce qui était arrivé aux morts avait lieu pour les vivants. Ils étaient subitement saisis de douleur [43] des aines, et aussitôt, par ce signe, celui qui avait échappé à la mort acquérait la certitude de souffrir plus durement que par une mort cruelle. Les aines se gonflaient, se tuméfiaient et se crevaient, et il se produisait des ulcères grands et profonds qui laissaient couler du sang, du pus et de l'eau, jour et nuit, comme une source. De là une grande langueur dans laquelle ils restaient les uns un mois, d'autres deux, cinq, six mois et jusqu'à un an, un grand nombre même deux ans. Beaucoup d'entre eux furent atteints pour toujours.

Alors fut accomplie la parole prophétique qui dit<sup>1</sup> : « L'eau coulera de tous les genoux, » et<sup>2</sup> : « Tout cœur humain sera en putréfaction. » et cette autre<sup>3</sup> : « Sur toutes leurs têtes sera la calvitie. »

Il en advint ainsi dans le temps présent. Quiconque avait survécu à sa famille ou à sa tribu tombait dans cette infirmité. Il arrivait que ses deux genoux laissaient couler de l'eau et même du sang et du pus, jusqu'à ce que sa tête devint chauve, et à cause de cela, ceux qui avaient survécu, en petit nombre, n'étaient point reconnaissables, à moins qu'on ne les reconnût et ne les distinguât

1. ÉZÉCH., VII, 17.

2. ISAÏE, XIII, 7.

3. ISAÏE, XV, 2.

par leurs vêtements. On ne pouvait discerner les prêtres et les moines : tous étaient devenus chauves. Comme il en avait été des aines, ainsi il en fut des aisselles et du cou. La plupart furent promptement délivrés de ce mal, d'autres le furent après un certain temps, d'autres enfin ne recouvrèrent jamais parfaitement la santé.

Or, tandis que cette calamité enveloppait la région de toute part comme les douleurs de l'enfantement oppressent la femme enceinte, les Arabes ne cessèrent point de se combattre et de se nuire mutuellement. Alors que Merwan sortit de la *Porte des Turcs*, toute la terre était troublée et agitée. [44]

---

L'an 1057 (745-746), Merwan sortit de la *Porte des Turcs*<sup>1</sup>.

Il est écrit dans le prophète Jérémie<sup>2</sup> : « C'est pourquoi ainsi dit le Seigneur : Voici que je placerai des écueils à ce peuple : les pères et les fils y échoueront ensemble ; le voisin et son ami y périront. »

Toutes ces choses arrivèrent aux Arabes, car les frères et les neveux tombèrent dans les écueils par leur ambition.

Les partisans de 'Abbas et ceux de Hišam<sup>3</sup>, les fils de Walid et les partisans de Merwan, qui étaient frères et neveux, voisins et amis, se jetèrent les uns sur les autres, périrent eux-mêmes et firent périr avec eux un grand nombre d'hommes.

Jérémie a dit aussi à propos de la sortie même de Merwan<sup>4</sup> : « Voilà qu'un peuple vient de la terre d'Aquilon ; une grande nation sortira des confins de la terre ; ils sont armés d'arcs et de lances, ils sont cruels et sans pitié ; leur voix est comme le bruit de la mer agitée ; ils sont montés sur des chevaux et sont préparés comme des hommes vaillants pour le combat. Nous avons appris leur dessein et nos mains ont faibli ; la tribulation et des douleurs comme celles de la femme qui enfante nous ont saisis. Ne sortez

1. C'est-à-dire descendit de l'Arménie, dont il était gouverneur, comme nous l'avons vu plus haut, p. 23.

2. JÉR., VI, 21.

3. Les Abbassides et les Omiades. Cette révolte de Merwan, qui combattait soi-disant pour venger les enfants de Walid II, ne contribua pas peu à favoriser les progrès des Abbassides. Ces derniers tirent leur nom de 'Abbas, oncle de Mahomet et père de Haschem. De là le nom de *Beni-Haschem*, sous lequel ils sont quelquefois désignés.

4. JÉR., VI, 22 sqq.



point dans les champs et ne marchez point dans la route à cause du glaive des ennemis. » Et Isaïe dit aussi en parlant d'eux<sup>1</sup> : « Je l'ai suscité de l'aquilon, il viendra de l'Orient, il invoquera mon nom; ils emmèneront les magistrats et les traiteront comme la boue que le potier foule aux pieds, » et encore<sup>2</sup> : « De l'aquilon le mal se répandra sur tous les habitants de la terre. »

Lorsque Merwan eut envahi la Mésopotamie et qu'elle lui fut soumise, il y établit des administrateurs dans toutes les villes, et même à Mossoul. Ayant ensuite réuni une armée nombreuse, il la fit avancer rapidement avec des ouvriers et des ingénieurs.

Les partisans de 'Abbas passèrent à l'Occident. Yézid, qui avait tué Walid, mourut après un règne de six mois, et [45] son frère Ibrahim prit sa place.

Celui-ci, en apprenant que Merwan avait passé l'Euphrate avec une armée considérable, et que la Mésopotamie lui était soumise, fut saisi de frayeur. « Ils tremblaient et chancelaient comme des hommes ivres<sup>3</sup>. »

Il envoya d'abord contre Merwan Nou'aim Ibn Thabit<sup>4</sup>, avec une armée considérable. On rapporte de cet homme qu'il avait soixante-dix fils.

Ils s'avancèrent donc l'un contre l'autre et engagèrent la bataille: toute l'armée d'Ibn Thabit fut détruite et mise en pièces en présence de Merwan.

Les partisans d'Ibrahim voyant que Merwan avait triomphé dans ce premier combat furent saisis de crainte et rassemblèrent des forces innombrables, réunissant même le peuple des campagnes pour combattre avec la fronde.

Les deux armées s'avancèrent l'une contre l'autre, et s'étant rencontrées, campèrent à 'Aïn Gara<sup>5</sup>. Après de nombreux engagements, et après qu'un grand nombre d'hommes fut tombé continuellement de part et d'autre, Merwan remporta enfin la victoire et tailla en pièces Ibrahim et ses frères qui prirent la fuite, ainsi que Soliman, fils de Hišam. Jamais pareille bataille ne se vit dans le

1. ISAÏE, xli, 25.

2. JÉR., I, 14.

3. *Ps.*, cvii, 27.

4. Peut-être Thabit Ibn Nou'aim. Cfr. WEIL, *Gesch. d. Chaliphen*, t. I, p. 658, n. 1. — Notre auteur n'est pas tout à fait d'accord avec les auteurs arabes pour l'ordre des faits qu'il rapporte.

5. 'Aïn al-Djarr, entre le Liban et l'Anti-Liban, sur la route de Damas à Baalbek. — Cfr. WEIL, *Gesch. d. Chaliphen*, I, 682, n. 1, où on discute l'identification de ce nom.

monde; jamais en aucun lieu autant de sang ne fut répandu qu'en cet endroit. Même le peuple de la campagne, — plus de cinq mille hommes, — y périt.

Merwan après sa victoire assiégea Émèse, s'en empara et renversa ses murailles. Il fit aussi retirer le cadavre de Yézid de son tombeau et le fit crucifier la tête en bas.

Il prit encore, d'un certain Juif, quatre cent mille [pièces] d'or.

*Des pasteurs de l'Église qui florissaient à cette époque.*

Après saint Athanase, saint Mar Jean fut patriarche d'Antioche<sup>1</sup>. A Édesse florissait l'évêque saint Constantin; à Harran, saint Mar Siméon, du saint monastère [46] de Qartamin; à Samosate, un autre Constantin; à Maipherkat, saint Mar Athanase surnommé *Sandalia*, qui par la suite devint patriarche.

A Amida, saint Mar Cosme eut pour successeur Mar Sabas, du saint monastère de Zouqenin, situé dans le ressort de cette ville. Il mourut après vingt ans, et Sévère, du même monastère, lui succéda. Celui-ci mourut au bout d'un an environ, pendant l'épidémie, tandis qu'il visitait son diocèse. On mit à sa place un autre Sévère, du même couvent.

A cette même époque, un certain trouble eut lieu dans l'Église, à propos de saint Mar Jean à qui tous ne voulaient pas se soumettre.

*Translation du trésor royal d'Occident en Mésopotamie.*

Merwan, connaissant la perfidie des Occidentaux à son égard, voulut amener le trésor royal en Mésopotamie. Les Occidentaux se soulevèrent alors violemment et commencèrent à se tourner contre lui. Sachant qu'ils ne le lui livreraient point sans combat, il les trompa et leur dit: « Je ne veux pas le conduire en Mésopotamie, mais à Damas, puisque c'est là qu'est établi le siège de la royauté. »

Quand il eut fait cela, ils lui permirent de le conduire à Damas. Eux-mêmes l'accompagnèrent et l'introduisirent dans la ville. Après quelques jours, il les renvoya dans leurs maisons, et deux ou trois mois s'étant écoulés, au moment où les Occidentaux n'y faisaient

1. Cfr. BAR HEBRÆUS, *Chron. eccles.*, I, 306 sqq.

point attention, il enleva furtivement le trésor et le conduisit à Harran où il vint lui-même habiter.

Depuis lors la guerre ne cessa pendant tout son règne. [47]

L'an 1058 (746-747) Daḥaq, s'associant à la secte des Harourites, envahit la Mésopotamie <sup>1</sup>.

Merwan en venant en Mésopotamie n'avait pas encore trouvé trêve à ses maux : il lui surgit de cette terre de Mésopotamie une cruelle épine.

A cette époque le tyran Daḥaq, du mont Izala, et avec lui Yakoub, Ilaïbari et Saqsaqi, vinrent engager de nombreux combats avec Merwan et tuèrent un grand nombre de ses soldats. Après de nombreux engagements livrés en tous lieux, une violente et cruelle bataille eut lieu à Tell-Mašrita, dans laquelle Daḥaq périt avec toute son armée, qui fut taillée en pièces. Ceux qui restaient prirent la fuite <sup>1</sup>.

L'an 1059 (747-748) il y eut un grand et violent tremblement de terre dans la région occidentale.

« Par l'ébranlement sera ébranlée la terre, par le chancellement chancellera la terre et elle sera agitée comme une cabane <sup>2</sup>. »

Ces choses, et des choses semblables, et de plus mauvaises encore, ont été causées par les iniquités, les péchés, les malices que nous commettons chaque jour. Où pourrions-nous trouver la cause de ces tremblements de terre, si ce n'est dans les péchés des hommes ? Est-ce que la terre se disloque ? Quand elle tremble et qu'elle est agitée, invoque-t-elle son artisan pour qu'il vienne la consolider ? Je ne le pense pas. Mais quand elle tremble, elle proteste contre les iniquités qui s'accomplissent à sa face, comme elle le fit voir une fois clairement par le fait suivant :

Il y eut pendant la nuit une commotion, et on entendait de très loin comme la voix d'un taureau qui mugit. Le matin venu, l'évêque ordonna, sous peine d'excommunication, que tout le monde se réunît pour sortir en prière <sup>3</sup>, car, disait-il, cela arrive à cause des péchés. Tous vinrent donc à la prière, et allèrent en

1. Cfr. WRIL, *Gesch. d. Chaliphen*, I, 687-689.

2. ISAÏE, XXIV, 19.

3. La fonction religieuse désignée par le mot *Baouta* (pétition, prière), correspond dans l'office syriaque aux *Rogations* des Latins.



procession à un temple dédié à la Mère de Dieu, qui se trouvait en dehors de la ville, c'est-à-dire de Maboug, [48] dans la région occidentale. Ces gens étaient chalcédoniens<sup>1</sup>. L'évêque lui-même marchait à leur tête. Comme ils venaient d'arriver à l'église et qu'ils y étaient tous entrés comme des chèvres dans la bergerie, tandis qu'ils récitaient tous ensemble la prière, il y eut tout à coup un tremblement de terre, l'édifice s'écroula sur eux et les écrasa tous avec leur évêque. Ils y périrent tous, et pas un n'échappa vivant. Ils devinrent subitement un pressoir de perdition et de malheur : le juste y périt avec le pécheur.

L'an 1060 (748-749), le peuple des Perses<sup>2</sup> envahit la terre de Syrie, subjuga les Arabes et régna à leur place.

Isaïe prophétisa autrefois sur ces choses en disant<sup>3</sup> : « Voici Assur ! C'est lui la verge de ma fureur ; dans sa main est le bâton avec lequel je frappe. Je l'enverrai vers une nation impie et lui donnerai des ordres contre le peuple de ma colère. » Il dit encore<sup>4</sup> : « Il arrivera en ce jour-là que le Seigneur sifflera pour [appeler] les mouches qui sont sur les bords des fleuves de l'Égypte et les abeilles qui sont dans la terre d'Assur. Elles se reposeront dans les vallées désertes et dans les creux des pierres. »

En vérité, ceux-ci sont la verge de fureur, et le bâton qui frappe est dans leurs mains, comme dit le prophète, car ils portaient à la main des bâtons, à l'extrémité de chacun desquels se trouvaient des clous de fer, comme s'ils s'avançaient pour tuer des chiens.

Il les appelle aussi « mouches et abeilles » et à bon droit : car de même que les mouches bourdonnent, se posent partout, produisent des vers et une odeur fétide, de même ceux-ci étaient des magiciens, des voleurs, des adultères, des assassins qui, partout où ils allaient, causaient le mal, la discorde et le trouble. Ils s'élevèrent de leur contrée et s'avancèrent en grand nombre, comme un essaim d'abeilles qui paraît méprisable, mais ne retourne point [49] en arrière. Ils se réunirent ainsi pour envahir la terre.

1. C'est-à-dire partisans du concile de Chalcédoine que rejetaient les monophysites, et par conséquent hérétiques aux yeux de l'auteur.

2. Denys désigne sous le nom de *Perses*, les Abbassides. THEOPHANES, *Chronogr.*, ad ann. m. 6240, les appelle *Χωρασανῖται* et aussi *Μυροφόροι* (vêtus de noir). C'est en effet dans le Khorasân et la Perse orientale que les Abbassides firent les premières tentatives de révolte contre les Omiades et qu'ils recrutèrent leurs troupes.

3. ISAÏE, X, 5.

4. ISAÏE, VII, 18 sqq.

Une armée arabe descendit contre eux près de 'Akoula<sup>1</sup>; mais elle ne put leur tenir tête : ils la détruisirent, et les survivants prirent la fuite et se dispersèrent. Ils s'emparèrent des armes, des chevaux et de grandes richesses, car auparavant tous allaient à pied et ne possédaient rien autre chose que les bâtons qu'ils portaient à la main.

Joël a parlé d'eux quand il dit<sup>2</sup> : « Comme l'aurore répandue sur les montagnes, un peuple nombreux et fort se répandra; de semblable à lui, il n'y en a point eu depuis le commencement, et après lui il n'y en aura point pendant les années des diverses générations. Devant sa face un feu dévorant : et derrière lui une flamme brûlante. La terre est comme un paradis d'Éden devant lui : et derrière lui, comme la solitude du désert. Il n'y a personne qui lui échappe. Comme l'aspect des chevaux est leur aspect; ils courent comme des cavaliers. »

Le prophète a raison de les appeler « figure de chevaux », car de même que le cheval porte une crinière sur la tête et sur le cou, ils avaient une chevelure longue, semblable à la crinière d'un cheval.

Aussi il dit encore<sup>3</sup> : « Ils courent comme des cavaliers, imitant le bruit des quadriges sur les sommets des montagnes, le bruit de la flamme d'un feu qui dévore la paille, comme un peuple fort préparé au combat. Devant lui tous les peuples trembleront, tous les visages deviendront noirs comme la suie d'une marmite. Ils courent comme des géants; comme des hommes de guerre, ils escaladeront les murs. » Et encore<sup>4</sup> : « Ils monteront dans les villes, ils courront sur les murs, ils monteront au haut des maisons et entreront par les lucarnes comme des voleurs. A sa face la terre a tremblé, les cieux se sont ébranlés. » — Nahum aussi a dit<sup>5</sup> : « Leur aspect était comme des lampes de feu et ils courent comme des éclairs. Ils s'empareront de leurs maîtres, ils fléchiront dans leurs marches, ils monteront rapidement sur les murs et se présenteront sur les créneaux. » Et encore<sup>6</sup> : « Leur face à tous était comme le noir [50] d'une marmite. »

Non seulement leurs visages étaient noirs, mais tous leurs

1. Ancien nom de Koufa, sur la rive occidentale de l'Euphrate à cinq journées de marche de Bagdad. Vide BAR HEBRÆUS, *Chron. eccl.*, II, 111, n. 1.

2. JOEL, II, 2, 4.

3. JOEL, II, 3, 4.

4. JOEL, II, 4-7.

5. NAHUM, II, 4.

6. NAHUM, II, 11.

vêtements, car leur habillement était de cette couleur. Pour cela on les appelait [en arabe] *Messouadi*<sup>1</sup>, ce qui signifie *noir* [en syriaque].

Lorsqu'ils eurent subjugué la région inférieure, Merwan envoya de nouveau contre eux à Nisibe Ibn Houbeira qui, lui non plus, ne put tenir devant eux et fut également taillé en pièces. Alors 'Abdallah Ibn Merwan descendit et fut aussi vaincu.

Merwan vint lui-même, et après de nombreux combats dans lesquels il y eut des deux côtés beaucoup d'hommes tués, ils engagèrent enfin une grande et terrible bataille, et la terre fut rassasiée du sang qu'ils répandirent en abondance à Beit Zabé<sup>2</sup>.

Merwan, taillé en pièces, prit la fuite. Son armée fut dispersée; et il se réfugia lui-même au delà de l'Euphrate. Toutes les villes se fermaient devant lui, et les Occidentaux voulurent le combattre. Dès lors il disparut et on ne le vit plus, lui ni aucun des siens. Les captifs furent en partie mis à mort, en partie jetés dans les fers<sup>3</sup>.

Les Perses, après avoir ainsi battu Merwan se répandirent sur la terre, « comme les loups du soir ou les aigles affamés ».

Habacuc a prophétisé d'eux quand il dit<sup>4</sup> : « Voici que je suscite les Chaldéens, nation audacieuse et cruelle qui parcourt l'étendue de la terre pour s'emparer des tabernacles qui ne sont pas à elle. Elle est formidable et terrible; c'est d'elle-même que sort son jugement, » — en vérité ils se répandirent sur l'étendue de la terre, — « ses chevaux sont plus légers que les léopards, plus agiles que les loups du soir. Ils voleront comme un aigle affamé à sa pâture. Tous viendront au butin. »

Ce prophète les assimile justement aux loups du soir. Les loups en effet [51] ne se montrent pas et ne peuvent être vus des hommes ou des chiens pendant le jour. Le soir, ils ont faim, car ils n'ont pas mangé de la journée. « Dès le lever du soleil ils se retirent dans leurs antres pour s'y coucher et l'homme sort pour son travail et son labeur jusqu'au soir<sup>5</sup>.

1. Cfr. ci-dessus, p. 43, n. 2; Dozy, *Suppl.*, sub v. *مَسَوْدَة*

2. C'est-à-dire sur les rives du Zab supérieur, entre Mossoul et Arbèle :

كان على الزاب الاعلى بين الموصل واربيل (YAKOUT, II, 904). Cette bataille mit fin à la domination des Omiades et assura le triomphe des Abbassides.

3. Cfr. WEIL, *Gesch. d. Chaliphen*, I, 699-702.

4. HABAC., I, 6.

5. *Ps.*, CIV, 22, 23.



De même qu'ils hurlent quand ils sont affamés, ainsi en était-il de ceux-ci; ils criaient comme l'aigle qui gémit lorsqu'il a faim, et partout où ils parvenaient, comme des loups, ils volaient les biens des hommes, ainsi qu'il est dit : « Tous viennent au butin; » et ailleurs : « Il insultera aux rois, tournera les princes en dérision, se moquera de toutes les fortifications <sup>1</sup>. »

La prophétie n'a-t-elle pas raison de dire : « Il se moquera des fortifications, » puisque tous les murs des villes ont été renversés par leurs mains et qu'ils ont détruit tout ce que des rois sages et prudents avaient fait à grands frais pour se défendre des ennemis. Elle dit : « Il insultera aux rois et tournera les princes en dérision. » Ne leur insulte-t-il pas, ne se moque-t-il pas en détruisant leurs constructions?

Le premier gouverneur de la Mésopotamie fut 'Aki, qui fit un édit pour obliger tous les Musulmans à se vêtir de noir.

L'an 1054 (742-743), le vendredi premier jour de Kanoun second [janvier], les étoiles tombèrent du ciel et on les voyait comme des globes de feu qui couraient de tous côtés. Elles présageaient les calamités qui sont venues par la suite sur la terre : le glaive, la peste et l'invasion des Perses.

L'an 1061 (749-750), les Arabes prirent le blanc <sup>2</sup>.

Les Arabes, voyant les maux que leur infligeaient les Perses, qui ne cessaient de les tuer sans pitié comme des agneaux, et de piller [52] leurs biens, ne purent les supporter davantage et revêtirent le blanc.

Il est dit : « Il se moquera des rois et des princes, » et encore <sup>3</sup> : « L'homme vil prévaudra sur les grands, et les misérables contre les gens d'honneur. » Les Arabes prirent donc le blanc, tuèrent un grand nombre [de Perses], les mirent en fuite et descendirent dans leur pays.

Il y eut un interrègne d'une année entière, pendant lequel la discorde s'éleva, et Boraïka embrassa la secte des Harourites.

L'an 1062 (749-750), les Arabes de Maipherkat se répandirent dans la région et commencèrent à faire beaucoup de mal aux habitants de la montagne et de toute la contrée. Qôré Ibn Thabit monta dans le canton de Qoulab, s'empara de ses notables et en tua sept. Quand leurs frères, les habitants du canton de Phis, con-

1. HAB., I, 10.

2. Se revoltèrent; ou embrassèrent la secte des Harourites. Voir ci-dessus p. 27, n. 2. — Cf. *Hist. d'Edesse*, p. 259, n. 1.

3. Cfr. IS., III, 4-5.

nurent ce qui était arrivé, ils se tinrent sur leurs gardes de peur d'être traités encore plus mal. Or, il se trouva un homme courageux, fidèle et craignant Dieu, nommé Jean Bar Dadai, originaire du village même de Phis, qui réunit tous les habitants du canton de Phis, et leur parla en ces termes : « Aujourd'hui, vous le savez, il n'y a pas de roi pour venger notre sang des mains de ceux-ci. Si nous les laissons faire, ils se réuniront contre nous et nous emmèneront d'ici en captivité, nous et tout ce qui est à nous. » Ceux-ci l'écoutèrent avec empressement, s'attachèrent à lui et l'établirent leur chef. Il les fit entrer dans le temple saint et leur fit jurer, par les divins mystères, qu'ils écouteront tout ce qu'il leur commanderait, qu'ils n'agiraient point contre son ordre et ne le tromperaient en aucune façon.

Cet homme, fortement encouragé, ayant établi Dieu pour son chef, prit sa troupe et créa des chefs d'armée et des officiers qui commandaient à chaque groupe de mille, de cent, de cinquante et de dix hommes. Il établit des gardes [53] à l'entrée de tous les passages qui donnaient accès à la montagne.

Or, vint un homme, nommé Souda, qui promit à tous les Arabes de Maipherkat de leur apporter les têtes coupées de tous les grands de la montagne, et de jeter les autres dans les fers. Après avoir fait de telles promesses, il emmena une forte armée avec lui et s'avança vers eux, comme pour demander la paix. Ceux-ci, ayant eu connaissance de sa ruse trompeuse, tombèrent sur lui à l'improviste et tuèrent un grand nombre de ses hommes; les autres prirent la fuite et échappèrent, grâce aux chevaux sur lesquels ils étaient montés; ils rentrèrent dans la ville. Depuis ce moment, il leur arriva de grands malheurs.

Les Arabes et les chrétiens voulurent, d'un commun accord, faire descendre le gouverneur qui, depuis deux ans, était établi dans la forteresse de Qoulab. Ils refusèrent de lui obéir et se révoltèrent contre lui. Les Arabes voulaient le faire descendre de peur qu'il ne se joignît aux habitants de la montagne; les Syriens aussi demandaient son départ dans la crainte qu'il ne les trahît. Celui-ci, résistant aux deux partis, s'établit solidement dans la forteresse : il réunit des hommes pervers dont il devint le chef et descendit à la tête de sa troupe pour ravager les villages et emporter le butin dans la forteresse. Il tomba à l'improviste sur Eloul et Pašpašağ, où il commit toutes sortes d'atrocités, lui et son armée. Il jeta les habitants dans les fers et s'empara de tout ce qu'ils possédaient.

Tandis que ces hommes faisaient souffrir ces maux aux habitants du village, ceux-ci mandèrent secrètement à Jean : « Accou-



rez à notre secours, que nous ne soyons pas emmenés en captivité. » Jean, en apprenant l'oppression de ses frères, s'empressa de faire avancer rapidement son armée et de descendre vers eux. A la nuit, il entourra le village dans lequel se trouvaient [ses ennemis] et leur fit dire : « Sortez [54] du village, et allez en paix. » Mais le gouverneur ne voulut pas. Il se mit à la tête de sa troupe et ils sortirent en armes pour s'avancer au combat. Jean tomba sur lui, et il périt avec son armée. Le Seigneur tourna contre sa tête le mal qu'il avait fait, il le renversa en présence de [Jean] et il mourut.

Il y avait aussi dans la montagne un des notables, nommé Étienne, fils de Paul, homme criminel et fourbe qui foulant aux pieds le serment qu'il avait juré à Jean, sur les divins mystères, lui dressait continuellement des embûches. Il avait l'intention de le livrer aux Arabes. Il envoya donc perfidement vers l'armée arabe et 'Aouph' vint le trouver avec une troupe considérable dans le village appelé Hazro<sup>2</sup>. Il convint secrètement avec eux de faire venir Jean pour le livrer entre leurs mains. Il agit, en effet, ainsi pour exécuter ses desseins, mais Dieu ne permit pas au criminel d'accomplir son désir. Le projet qu'ils avaient formé contre l'homme innocent retomba sur leur tête et ils remplirent de leurs propres cadavres la fosse qu'ils avaient creusée.

[Étienne] fit donc entrer 'Aouph, avec deux de ses compagnons, dans sa maison et les cacha dans une chambre. Il convint avec eux que, lorsqu'il amènerait Jean, il l'introduirait dans la maison et qu'eux sortiraient alors de leur retraite et le tueraient. Il fit aussi placer l'armée en embuscade sur le village de Hazro et envoya immédiatement quelqu'un pour dire à Jean ce mensonge : « Viens sans tarder voir ce que nous devons faire, car l'armée nous environne de toutes parts. » Jean qui était loyal accourut promptement comme un agneau à l'immolation, ne sachant rien.

Comme il était sur le point d'entrer dans la maison où on lui avait tendu un piège, il se trouva là, comme par la volonté divine, un homme fidèle et craignant Dieu, qui avait eu connaissance [55] de leur dessein et lui fit connaître la trahison. Il retourna promptement en arrière, et tandis que ceux-ci attendaient sa venue pour accomplir sur lui leur projet, il envoya une armée qui, avant que les troupes qu'ils avaient avec eux en eussent eu connaissance, les environna de tous côtés. Aucun d'eux n'échappa, mais tous périrent

1. عَوْف.

2. Le nom est ici ajouté à la marge du manuscrit. — Ce village est situé à l'ouest et à environ 20 kilomètres de Maipherkat, sur la route d'Amida.



frappés à coups de lance. La chose n'était pas encore connue d'Étienne, ni de 'Aouph, chef de l'armée. Quand ils apprirent ce qui était arrivé à leurs compagnons, ils montèrent sur les chevaux rapides qu'ils avaient avec eux et songèrent à s'échapper, mais ils ne furent pas sauvés de la sorte, car des hommes agiles se mirent à leur poursuite. Ils atteignirent 'Aouph et ses compagnons et les tuèrent par le glaive. Quant à Étienne, lorsqu'il vit que sa fraude et celle de Satan, son père, était divulguée, il prit la fuite, gagna la ville et ne périt pas. Depuis lors, saisi de crainte, il ne rentra plus dans la montagne.

Depuis ce moment, les maux s'ajoutèrent aux maux. Les habitants de la montagne et les Arabes s'attaquaient et se tuaient continuellement. Les montagnards s'emparèrent des défilés et on ne vit plus aucun Arabe dans la montagne.

Mais une autre épine leur poussa de l'intérieur.

Un certain Ourtéen<sup>1</sup>, du nom de Grégoire, s'avança contre eux avec une grande armée et attaqua les habitants des rives du fleuve Hara. Il en tua un grand nombre; il fit couper aux uns les mains, à d'autres les membres: à ceux-ci les oreilles, à ceux-là le nez; à d'autres enfin, il fit crever les yeux par le feu.

Les habitants du mont Çahya<sup>2</sup> se tinrent sur leurs gardes et se confièrent à Jean.

Dans les pays orientaux, Boraïka adhéra à la secte des Harourites.

Dans la région d'Édesse, 'Oubeidallah Ibn Baktari<sup>3</sup> se révolta aussi et fit beaucoup de mal à un grand nombre d'hommes, surtout à Beit Ma'ada, [56] dont il saisit les principaux habitants et les fit rôtir au feu comme des poissons. Pour s'emparer de leur or, il tua, emmena en captivité ou fit périr un grand nombre de personnes. Il dévasta tous les monastères de la région d'Édesse, de Harran et de Têla, s'empara de tous leurs biens et fit mourir, rôtis par le feu, leurs supérieurs.

1. Le syriaque *Ourtaïa*, que l'on a traduit souvent par Ibérien, désigne proprement les habitants du district d'Anzitène. Cf. JOSUÉ LE STYLITE, éd. Wright, 33. 9 (trad., 28, n.); NOELDEKE, ZMDG., xxx. 358, xxxiii, 163. — V. ci-dessous, p. 56. n. 5.

2. C'est-à-dire *mont aride*. Nom propre d'un lieu situé près de la ville de Balat sur le Tigre. Cfr. *Bibl. or.*, I, 249; II, ij, lxciv. cj, 127, 218. — Ce nom désigne aussi d'une manière générale la partie méridionale du Taurus qui se trouve sur les territoires d'Arzoun, de Maipherkat, d'Amida, de Hanazit et de Samosate.

3. بختري

Voici les monastères qu'il ruina avec un grand nombre de villages : le monastère de Coubé, le monastère de Rešmat, à Ṭiṣpa, le monastère de Qatara<sup>1</sup>, le grand monastère de Ḥesmi, le monastère de Mar Lazare, Beit Ma'ada, le monastère de Mar Habil, le monastère de Mar Miles<sup>2</sup>, le monastère de Sanin<sup>3</sup> et de nombreux villages.

Cet impie dirigea toute sa colère contre les monastères. Satan l'excita aussi contre les églises, et il menaçait continuellement les couvents de l'Orient et du Nord, pour satisfaire la vengeance du diable son père.

*Des trois hivers rigoureux qui survinrent l'un après l'autre; de la neige qui tomba pendant ce temps en abondance; de la destruction des bestiaux, des animaux et des oiseaux qui périrent à cause du grand froid.*

L'année même où la guerre civile s'éleva, la neige tomba en abondance; elle s'accumula sur la terre à l'épaisseur de cinq palmes et resta sur le sol pendant quatre-vingt-dix jours, et dans les plaines, elle resta soixante-dix jours, de sorte que toute chair approchait de sa fin. Beaucoup de ceux qui avaient des bestiaux et du froment, après avoir épuisé les provisions faites pour la nourriture des animaux, prirent le froment et le donnèrent aux bêtes pour que celles-ci ne périssent pas de faim; mais ils ne purent sauver leurs bestiaux à l'aide du blé. Ceux-ci périrent comme des sauterelles et leur chair ne pouvait être mangée par les hommes. Il y eut un grand froid, de la glace, de fortes gelées. [57] Des ténèbres couvrirent la terre pendant plusieurs jours, et tellement épaisses qu'un homme pouvait à peine distinguer la route à ses pieds. Elles se condensèrent sur les arbres, les vignes, les oliviers, comme de la neige, et firent ainsi beaucoup de tort aux arbres, aux vignes, aux oliviers, aux jardins, de sorte qu'il y eut à peine quelque chose qui ne fût pas atteint par la violence de la gelée et du froid.

1. Pres d'Amida. Cfr. *Bibl. or.*, II, 58.

2. Le texte porte *Miqas*, mais la confusion des lettres *lomad* et *gomal* étant si fréquente chez les copistes inexpérimentés, j'ai cru pouvoir corriger en Miles, nom d'un martyr très honoré chez les Syriens.

3. Probablement le monastère appelé aussi *Sanoun*. — Cfr. *Bibl. or.*, II, 19, 38. *Cat. Bibl. Vatican.*, III, 217; *Cat. of syriac mss. of the British Museum*, 649, 706.

Les fleuves se congelèrent au point que les chevaux pouvaient les traverser au galop sans que la glace fût ébranlée sous leurs pas. Le Tigre lui-même fut pris, et une nombreuse caravane de chameaux put le franchir sans que la glace mollît sous leurs pieds. Toutes les bêtes des champs et les oiseaux du ciel périrent : la neige, le froid, le givre avec les embûches, la discorde, la maladie, la peste, furent tels pendant trois années successives que toute la région septentrionale approchait de sa fin.

*De la famine qui survint en ces années, et du peuple Arménien et Ourtéen qui envahit la Syrie.*

La neige s'étant accumulée sur le sol pendant de longs jours, et un certain temps s'étant écoulé sans que la face de la terre apparût, tout ce qui avait été semé périt sous la neige. La semence se corrompit, fut arrachée par la gelée et se dessécha. Quand la neige disparut, rien ne germa, excepté les mauvaises herbes et les épines. Ainsi s'accomplit sur nous cette parole prophétique<sup>1</sup> : « La terre est maudite à cause de toi, elle produira pour toi des épines et des ronces ; quand tu travailleras, tu n'obtiendras pas qu'elle te donne les fruits de sa fécondité ; » et cette autre<sup>2</sup> : « Vous sèmerez du froment, et vous récolterez des épines, vous travaillerez et n'en retirerez rien ; vous serez confus, privés de vos récoltes. »

La terre, en effet, nous a produit des épines, des ronces, des buissons. Au lieu de froment, [58] l'ivraie a poussé ; au lieu de l'orge, les ronces ; au lieu des fèves, des lentilles, des pois, les épines.

Et lorsqu'il arriva que quelque chose germât et même grandît, la rouille et le vent brûlant s'abattirent dessus et le détruisirent. Ce qui échappa au froid, à la gelée et au vent brûlant, fut détruit par le puceron et le charançon<sup>3</sup>, de sorte que si vous prenez dix épis et les frottez dans vos mains, il ne s'y trouve pas un seul grain de froment. Ainsi, à cause du vent brûlant, beaucoup de champs restèrent sans être moissonnés quoiqu'ils parussent dorés et de belle apparence, car le poison qui était tombé sur eux était rouge ; il s'y fixait comme le givre sur les arbres pendant l'hiver, et la couleur du froment fut également changée en couleur rouge.

1. *Gen.*, III, 6.

2. *JÉRÉM.*, XII, 13.

3. Sur les différents noms d'insectes qui se rencontrent ici et un peu plus bas, voir l'Introduction au texte syriaque.



C'est à propos de ces choses que le prophète Amos nous interpelle en disant : « Je vous ai frappés par le vent brûlant, par la rouille, par la grêle ; la chenille a rongé la plupart de vos jardins, de vos vignes, de vos figuiers, de vos oliviers, et vous ne vous êtes pas tournés vers moi, dit le Seigneur ; j'ai envoyé sur vous la peste, j'ai massacré par le glaive vos jeunes hommes et vos vieillards, et j'ai fait monter à vos narines l'odeur de votre pourriture. »

Le froment se vendait cette année-là un dinar le *geriba*, et il vint jusqu'à un dinar les sept *qephizè*.

*Des charançons et des pucerons dont la terre fourmilla  
à cette époque.*

Comme le temps de la moisson approchait, et que tout le monde attendait les gerbes, la terre fourmilla de nombreux insectes qui montèrent sur le froment, l'orge et toutes les graminées. On ne voyait pas l'endroit dévoré, mais tous les épis sur lesquels ils s'étaient posés étaient perdus, et quand ils étaient sur le point d'arriver à maturité, tout à coup ils se desséchaient et il ne [59] restait rien autre chose que l'écorce. Il fut reconnu par des hommes expérimentés qu'ils suçaient la substance des épis qui perdaient leur force et en peu de temps changeaient de couleur.

On appelait ces insectes charançons et pucerons, car ils n'étaient pas d'une même espèce, ni d'un même type. Celui qu'on appelait charançon était rond et de diverses couleurs. Le puceron était pareillement rond, mais petit ; sa trompe était allongée comme celle du moustique et même du taon, et tachetée de plusieurs couleurs.

Selon l'opinion des sages, c'est cette même plaie que Moïse envoya autrefois sur les Égyptiens, car c'était le bruchus, le cynips, la cynomyia. Ce fléau ne s'attaqua qu'aux blés. Ces insectes grimpaient sur les tiges du froment et de l'orge, depuis la racine jusqu'au sommet, ainsi que sur les feuilles.

*De la chenille.*

Il y eut aussi des chenilles nombreuses qui ravagèrent les vignes, les arbres et tous les fruits. Elles ne pouvaient marcher

sur la terre à cause de leur multitude. Elles étaient répandues en tous lieux, car la terre elle-même les avait vomies et fait sortir [de son sein]. Ainsi les vignes, les arbres, les fruits, les semailles et tout ce qui sert à la vie des hommes fut détruit.

### *De la sauterelle.*

Il est écrit dans le prophète<sup>1</sup> : « Il a donné leurs moissons à la sauterelle et leurs labeurs au bruchus, » qui est une sauterelle pourvue de pattes et qui n'a point d'ailes pour voler ou pour s'avancer. Son ravage est plus grand et plus pernicieux que celui de toutes les verges de colère.

On avait dit du puceron : « S'il tombe sur [60] un silo de blé, il le détruira. » Cela s'est justifié, car lorsqu'il tombait sur un champ riche et prêt à être moissonné, le blé était perdu. Au dehors [les épis] paraissaient pleins et beaux, mais quand on les écrasait on trouvait l'intérieur perdu et réduit en farine. Si on semait ce blé il ne germait point, car il était gâté.

La région inférieure elle-même ne fut pas exempte de cette calamité. La terre entière produisit la sauterelle qui se répandit et dévasta les semailles, les vignes, les jardins, les arbres et toute espèce de verdure.

La prophétie prononcée par le prophète Joël<sup>2</sup> s'est accomplie sur nous : « Écoutez ceci, vieillards ; prêtez l'oreille, vous tous, habitants de la terre. Est-il arrivé chose semblable de vos jours, ou dans les jours de vos pères ? Racontez-le à vos fils ; et vos fils à leurs fils, et leurs fils à une autre génération. Ce qu'a laissé la chenille, la sauterelle ailée l'a mangé ; ce qu'a laissé la sauterelle ailée, la sauterelle sans ailes l'a mangé ; ce qu'a laissé la sauterelle sans ailes le cynips l'a mangé. » Il nous arriva selon la prophétie et pis encore : la neige et le givre détruisirent tous les arbres, et tout ce qui leur échappa fut enlevé par le vent brûlant, la rouille, la sauterelle, le bruchus, le cynips, la cynomyia, la chenille, en sorte que la famine s'aggrava sur les hommes, au delà de toute mesure. Le froment commença à diminuer dans les greniers et vint au prix d'un dinar le *geriba* ou même d'un dinar pour sept *qephisé* ; et on n'en trouvait pas.

1. Ps., LXXVIII, 46.

2. JOEL, 1, 2.

*Du peuple des Arméniens et des Ourtéens qui envahit la Syrie à cause de la famine; de la contagion, des ulcères, de la peste et des diverses maladies qui se répandirent sur la terre à leur arrivée.*

Dieu envoya donc de grands fléaux sur le froment, l'orge, [61] les vignes et tout ce qui sert à la vie de l'homme, à cause des péchés et des iniquités que nous commettions quotidiennement; la famine s'appesantit sur toute la terre, et surtout sur l'Arménie et le pays des Ourtéens, car toutes leurs récoltes avaient été détruites, et il ne leur restait rien pour vivre. « Quand il le veut, il fait sécher par le froid, et quand il lui plaît de nouveau, il humecte avec le feu. » Ici donc il fit sécher par le froid.

Toute l'Arménie émigra pour fuir la famine qui survint, et [ses habitants] envahirent la Syrie, poussés par la crainte de mourir de faim, eux et leurs enfants. Mais ils n'échappèrent pas de la sorte au fléau. « Je leur ferai boire des eaux amères, je les nourrirai d'absinthe, je les disperserai parmi des nations qu'ils ne connaissaient point; j'enverrai après eux le glaive, la captivité, la famine et la peste, jusqu'à ce que je les aie consumés<sup>1</sup>. » L'Esprit-Saint a dit ces choses; et elles s'accomplirent toutes parmi eux.

Ils sortirent et remplirent la terre entière: les villes, les monastères, les villages, les campagnes; ils vendirent tout ce qu'ils avaient pour acheter du pain et causèrent la famine dans le pays.

La maladie des ulcères d'abord et la dysenterie, puis les pustules s'emparèrent d'eux, et partout on en voyait qui gisaient dans les portiques, les édifices, les églises, les tours, et en tous lieux. La peste s'empara aussi d'eux, et il en mourut une telle quantité que les hommes ne suffisaient pas à les ensevelir. Partout où ils allaient, la main du Seigneur les poursuivait pour les affliger.

Ce fléau de la famine, des ulcères, des pustules, s'empara aussi des Syriens et les consuma, mais il en périt plus de faim que de maladie.

Il mourut cette année-là dans notre monastère de Zouqenin, du mal des pustules, quarante-deux hommes, sans compter les étrangers.

Cette maladie et la peste s'aggravèrent en tous lieux. [62]

1. JÉR., IX, 15.



L'an 1063 (752-753), les Perses revinrent dans le pays avec des troupes nombreuses. Ils combattirent et vainquirent tous ceux qui voulurent leur résister. Ils firent de grands ravages parmi les Arabes de Mossoul et de 'Aqoula. Ils massacrerent grands et petits.

'Abdallah Ibn Moḥammed<sup>1</sup>, frère du roi des Perses, attaqua Boraïka près de Dara et le tailla en pièces. Celui-ci prit la fuite.

'Abdallah ayant appris tout le mal que les Arabes de Maïpherkat avaient infligé aux Syriens de ce pays, et ce que ceux-ci avaient fait, envoya des ambassadeurs à Jean qui descendit à Ḥarran. Il le reçut avec joie, l'honora, lui donna même des présents, l'établit chef de sa contrée et l'y renvoya.

Çaliḥ Ibn Çabiḥ<sup>2</sup>, était monté et avait pénétré dans l'Arménie. Il avait pris des otages dans toute la montagne et les faisait garder à Maïpherkat avant que Jean fût revenu de Ḥarran, d'auprès de 'Abdallah.

Jean rapportait avec lui un écrit d'après lequel on devait lui donner les otages. A son arrivée [Çaliḥ] renvoya toutes les femmes qui se trouvaient parmi eux, mais parce que les Arabes de Maïpherkat lui avaient donné des présents pour qu'il les vengeât de Jean et de ses compagnons, il traînait en longueur, disant : « Aujourd'hui ou demain je renverrai ceux qui restent. » Ils restèrent ainsi longtemps ; diverses maladies s'emparèrent d'eux et beaucoup périrent en prison.

Il traîna ainsi en longueur pendant longtemps, car il cherchait une occasion de faire périr Jean et eux, pour donner satisfaction aux Arabes de Maïpherkat. Or, Jean envoya des messagers à 'Abdallah qui était émir de la Mésopotamie, et, le jour même où Çaliḥ se disposait à faire crucifier Jean le lendemain matin, arriva un envoyé [de 'Abdallah] qui le fit sortir de prison ; il descendit [63] à Ḥarran avec Étienne, fils de Paul. Dieu accumula sur la tête d'Étienne le mal qu'il avait fait ; il le frappa et il mourut là. Quant à Jean, il envoya une lettre et délivra promptement tous ceux qui avaient été emprisonnés comme otages par Çaliḥ.

L'an 1061 (749-750), Constantin, empereur des Romains, sortit avec des troupes nombreuses ; il renversa et rasa jusqu'au sol Mélitène<sup>3</sup>, dont il chassa les habitants ; mais il ne tua personne,

1. Il s'agit de Al-Mansour, qui succéda plus tard à Abou'l-Abbas al-Saffah.

2. Ce personnage paraît être Saleḥ Ibn 'Ali, oncle du khalife. Théophane l'appelle Σαλήμι. Cf. *Hist. du Bas-Empire*, t. XII, p. 232, n. 2.

3. Cfr. *Hist. du Bas-Empire*, t. XII, p. 209.

et ne leur enleva rien de ce qu'ils avaient; il les fit seulement sortir, et les chassa de la ville. Ils se rendirent tous en Mésopotamie. Quant à lui, il renversa les murailles, brûla les maisons, puis reprit son armée et revint dans son pays.

L'an 1064 (752-753), les Perses rasèrent les villes. Les Perses revinrent une seconde fois, occupèrent le pays et ses places fortes, et y régnèrent. Le roi ordonna de raser les murs de toutes les villes des Syriens. Ils réunirent donc des ouvriers et des artisans en grand nombre et rasèrent toutes les murailles; ils brûlèrent les portes et prirent l'airain et le fer qui s'y trouvaient. Ce que les rois prévoyants et sages avaient fait à grands frais pour la défense contre les ennemis, ceux-ci, dans leur tyrannie, le rasèrent et le jetèrent à terre. La parole de Jérémie fut accomplie<sup>1</sup> : « Les murs larges seront renversés, les portes élevées brûleront dans le feu, les peuples les pleureront inutilement. » Il dit encore<sup>2</sup> : « Le Seigneur a formé le dessein de détruire les murs de la fille de Sion; il a lancé le cordeau, il ne retirera pas sa main avant de l'avoir fait disparaître. Il a jeté ses forces dans le deuil, et ses murs sont devenus déserts. » Qu'il vienne maintenant, le prophète Jérémie, et qu'il pleure, non plus sur la seule ville de Sion dont les murs ont été renversés, mais sur toutes les villes de la Mésopotamie et de l'Occident. Esdras, le scribe, parle aussi de la destruction des murailles et de ce serpent [64] tortueux qui les a renversées : « Il abaissera les murs qui n'ont pas péché contre lui. »

L'an 1065 (753-754), toute la région septentrionale fut pillée par Koušan<sup>3</sup>. Cet homme était arménien<sup>4</sup> de l'Arménie IV<sup>e</sup>. Après la défaite et la fuite de Merwan, il prit ses biens et sa famille et entra dans le pays des Romains. Comme c'était un homme courageux et brave, Constantin le fit général. Cette année-là, il sortit avec une armée considérable et tomba sur le mont Çahya. Il fit captifs et piller tous les paysans qui y habitaient, s'empara de leurs richesses et de tout ce qu'ils possédaient et ne leur laissa absolument rien que la vie. Après avoir ainsi tout enlevé, il retourna au pays des Romains.

L'an 1066 (754-755), Koušan l'arménien envahit de nouveau la région de Anzeta<sup>5</sup> avec les armées nombreuses des Romains et des

1. JÉR., II, 58.

2. *Thren.*, II, 8.

3. Cf. *Hist. du Bas-Empire*, t. XII, p. 209.

4. Sur les divisions géographiques de l'Arménie, Cf. SAINT-MARTIN, *Mémoires sur l'Arménie*, t. I, pp. 23, 91, 92.

5. Ville du sud de l'Arménie dont le nom est très diversement orthographié

Ourtéens. Quand 'Aki, alors émir de la Mésopotamie, apprit cela, il réunit une grande armée de Perses et d'Arabes, mit son fils à la tête, et l'envoya combattre Koušan. Le jeune homme s'avança avec arrogance et grande présomption. Les deux armées se rencontrèrent. Il méprisa ses adversaires. La jeunesse, en effet, est portée au désordre, et comme elle est inexpérimentée et n'écoute pas [les conseils], elle tombe dans l'abîme des maux.

Des hommes âgés, qui avaient grandi au milieu des combats et qui connaissaient les nombreuses difficultés qui surviennent dans les batailles, le détournèrent et lui conseillaient de ne pas se presser de combattre avec Koušan. « C'est, disaient-ils, un homme instruit dans l'art de la guerre, vigoureux, qui jamais ne recule. De plus, il connaît le pays et sa conformation, [65] puisqu'il y est né et y a grandi. » Mais il abandonna le conseil que lui donnaient les vieillards, et, nouveau Roboam, fils insensé, il suivit l'avis des enfants qui avaient été élevés avec lui<sup>1</sup>. Tandis qu'il s'empressait de se faire rapidement une renommée illustre, il s'acquitta un nom vil, plein d'opprobre et de honte aux yeux de nombreuses générations futures.

Il s'avança donc avec empressement, car il voulait promptement tomber sur Koušan, le faire disparaître de ce monde avec ceux qui l'accompagnaient, faire des prisonniers, piller et dévaster, puis retourner chez lui après avoir remporté une grande victoire. Koušan, en voyant les mouvements du jeune homme, gambada, ricana et mit la main sur sa tête en disant : « Voici le jour que le Seigneur a fait pour tirer vengeance des ennemis. Allons, tressaillons d'allégresse, réjouissons-nous en ce jour<sup>2</sup>. »

Quand la bataille fut engagée et que les morts commencèrent à tomber des deux côtés, Koušan fit un effort énergique contre les Perses qui prirent la fuite devant lui : ils tombèrent tous sous le glaive. [Koušan] fit de nombreux captifs, pilla et dépouilla les morts. Le fils de 'Aki s'enfuit, dépouillé de tout, sur le cheval rapide qu'il montait, et s'échappa en laissant tous ses bagages aux mains des Romains. A l'exception d'un petit nombre qui montaient des chevaux et s'enfuirent en abandonnant tout ce qu'ils possédaient, personne d'entre eux n'échappa au glaive.

Tandis que ce jeune homme s'empressait pour acquérir la re-

par les Syriens. Cf. ASSEMANI, *Bibl. or.*, I, 259, II, LXIV, III 2, 718, et *Acta Martyr.*, II, 352, et SAINT-MARTIN, *Mém. sur l'Arménie*, t. I, p. 93.

1. Cf. *II Reg.*, XII.

2. Cfr. *Ps.*, CXVIII, 24.



nommée et la gloire, il se fit une réputation ignominieuse, à lui-même et à sa famille ; tandis qu'il voulait piller, dévaster, faire de nombreux captifs. [sa propre armée] fut pillée, dévastée, jetée dans les fers, emmenée en captivité.

A cette époque, [parmi] les pasteurs orthodoxes florissaient dans l'Église : saint Mar Jean, patriarche d'Antioche ; saint Mar Mikael, patriarche d'Alexandrie la Grande<sup>1</sup> ; saint Mar Timothée, évêque [66] d'Édesse ; Constantin, évêque de Samosate ; Denys, évêque de Harran ; Sergouna, évêque de Mardin ; David, évêque de Dara, qui par la suite devint patriarche.

A Maipherkat florissait Athanase, surnommé Sandalaia, qui bâtit sur la montagne de Tell-Besmê<sup>2</sup> un monastère fameux qu'on appelle couvent de Mar Athanase ; il devint, lui aussi, patriarche par la suite.

A Amida brillait saint Mar Aba, du monastère de Mar Hâbib, dans l'Arzanène. Saint Mar Sévère, dont nous avons parlé plus haut, du monastère de Zouqenin, se démit de son vivant du gouvernement de cette ville, parce qu'il avait les yeux fatigués et ne voyait pas bien. Mar Aba fut établi à sa place.

A cette époque était aussi célèbre Jean, évêque de Callinice, qui causa dans l'Église les troubles dont nous parlons en leur temps.

A saint Mar Jean, patriarche d'Antioche, succéda un certain moine du nom d'Isaac<sup>3</sup>, du monastère de Qartamine. Il avait fixé sa demeure à Édesse, et parce qu'il était versé dans l'alchimie de l'or et de l'argent, il avait obtenu l'affection de 'Abdallah, émir de la Mésopotamie, qui, par la suite, devint aussi roi. Comme celui-ci voulait lui faire sentir l'honneur de son amitié, il le fit élire patriarche d'Antioche après saint Mar Jean.

Mais les dignités acquises irrégulièrement sont très funestes. Celui-ci éleva beaucoup son ami, et bientôt il le fit étrangler, comme Judas.

Isaac ne fut pas très bien accueilli par le peuple, et son gouvernement ne dura pas longtemps, car celui qui l'avait élevé le renversa et le fit périr. On ne sait ce qu'est devenu [67] son corps ; il ne fut pas même digne d'être enseveli par les hommes. Telle est la belle récompense que Satan a coutume de donner à ceux qui courent à sa suite en ce monde.

1. Chail, apud RENAUDOT, *Hist. Patr. Alexandr.*, p. 203, sqq.

2. Tell-Besmê (colline des aromates) se trouvait près de Deyrik, à l'ouest de Mardin. Cf. ASSEMANI, *Diss. de Syr. monoph.*, p. 115 ; BAR HEBR., *Chron. Syr.*, 398 ; HOFFMANN, *Auszüge*, etc., p. 115, n. 1046.

3. Cfr. BAR HEBREUS, *Chron. eccles.*, I, 315 sqq.

Le vénérable Mar Athanase Sandalaia, évêque de Maipherkat, lui succéda<sup>1</sup>. Mais lui non plus n'eut pas de longs jours, car il périt promptement et mourut, les uns disent d'une manière, les autres de l'autre; quant à nous, nous ne nous arrogeons pas le droit de parler des choses secrètes, mais nous les abandonnons à Dieu devant qui tout est clair et manifeste. On le prit, et on le transporta de Harran à son monastère, où il fut déposé. Il eut pour successeur saint Mar Georges, du saint monastère de Qen-Nèsrè<sup>2</sup>.

*Du synode qui fut réuni pour l'élection de Georges, patriarche d'Antioche, à Maboug, ville près de l'Euphrate, dans l'église de Mar Thomas Apôtre, hors la ville<sup>3</sup>.*

Les nombreuses difficultés qui avaient eu lieu dans l'élection du patriarche Isaac et du patriarche Athanase Sandalaia, troublaient les fidèles, et beaucoup d'enfants de l'Église en étaient scandalisés, surtout parce que ces patriarches étaient imposés par la puissance tyrannique de l'émir, mais aussi pour d'autres causes qui suivirent et qu'il n'est pas nécessaire d'exposer dans ce livre.

Après la mort du vénérable Athanase, tous les pasteurs de la sainte Église voulurent s'imposer un chef avant que Satan n'excitât parmi eux l'amour de la domination et qu'ils ne fussent livrés aux mains de la puissance tyrannique, de peur que [68] la fin ne devînt pire que le commencement, et que la division, la dissension, le trouble n'arrivassent de leur temps dans la sainte Église, ce qui pourtant eut lieu, car comme dit le Juste<sup>4</sup>: « Ce qu'ils craignaient leur arriva. »

Il ne firent point régner la paix et la tranquillité; le trouble qu'ils redoutaient les atteignit promptement. Tous les pasteurs Mossuliens, Mésopotamiens, et les Occidentaux n'avaient qu'un même désir; ils se rassemblèrent avec empressement, dans une seule pensée, un seul esprit droit, un même accord. Tous les évêques se réunirent avec les hommes honorables et fidèles dans la ville de Maboug, dans l'église de Mar Thomas. Après qu'ils eurent siégé

1. Cfr. BAR HEBRÆUS, *Chron. eccles.*, I, 319-320.

2. Un des plus fameux monastères de Jacobites. Il était situé près du village de ce nom, à une journée de marche au sud d'Alep. Cf. ASSEMANI, *Diss. de monoph.*, p. 83.

3. *Ibid.*, coll., 320-327.

4. Cfr. JOB, III, 25.

un jour ou deux, et beaucoup parlé entre eux de beaucoup de personnes : l'un exaltant celui-ci, l'autre le blâmant, et ainsi pendant longtemps, arriva ce qui suit.

Il y avait un homme de Ba'altan<sup>1</sup>, du saint monastère de Qen-Néšrè qui vivait saintement dans ce lieu, et brillait par les œuvres de la crainte de Dieu ; homme connu, célèbre, instruit, zélé pour toutes les vertus, qui s'appelait Georges ; il avait reçu l'ordre du diaconat dans son monastère. Tous, unanimement, d'un même consentement et d'une même convention, tombèrent d'accord pour choisir cet homme. Mais il était éloigné. Ils choisirent aussitôt des hommes honorables qui se trouvaient là, et les envoyèrent pour l'amener près d'eux. [Quand il fut arrivé], tous se présentèrent à lui et lui exprimèrent leur adhésion. Ils écrivirent leur consentement et lui donnèrent cet écrit après l'avoir signé.

Les principaux étaient : Jean, de Callinice ; Timothée, d'Édesse ; David, de Dara ; Abbas, d'Amida ; Sergouna, de Mardin ; Étienne, de Haboura<sup>2</sup> ; Constantin, de Samosate ; Cyriaque, du Tour 'Abdin ; Denys, de Harran ; Élias, de Singar ; et de la région de Mossoul : Paul, de Tagrit ; Zachée, de Karma<sup>3</sup> ; Jonas, [69] de Beit Nouhadra<sup>4</sup> avec beaucoup d'autres ; parmi les Occidentaux, se trouvaient :  
.....[ligne en blanc dans le ms.].....

Ils écrivirent donc, adoptèrent, signèrent l'acte, et ils étaient sur le point d'imposer les mains à Georges selon la règle de l'Église. Mais Satan, voyant que la paix allait se faire dans toute l'Église, ne resta pas indifférent, inactif, oisieux, tranquille. Il fit venir promptement et amena là un certain moine dans lequel il avait fait sa demeure, parce qu'il ne pouvait apparaître manifestement pour les troubler, les agiter, élever des dissensions parmi eux. De même qu'il n'a pas pu parler en personne à Ève, de peur que sa fraude ne fût reconnue et divulguée, de même agit-il ici. Là il se choisit le serpent, entra et habita en lui, et accomploit par lui tous ses desseins. Ici il se choisit un moine pour auxiliaire et accomploit par lui tous ses desirs. Ce moine s'appelait Jean, et avait habité la solitude aride de Aišouma<sup>5</sup>. Il avait vécu longtemps

1. Village de la région d'Émèse. Cf. BAR HEBR., *Chron., eccl.*, I, 319.

2. L'antique *Circesium*, au confluent de l'Euphrate et du Haboura.

3. Évêché situé au delà du Tigre, non loin de Tagrit. Cf. ASSEMANI, *Bibl. or.*, II, 419 ; LAND, *Anecd. syr.*, I, 84 ; GUIDI, *ZDMG.*, XLIII, 411. Suivant HOFFMANN (*Auszüge*, p. 231), Kermé sur le Zab, d'après AÏNWORTH, *Journ. Geogr. Soc.*, II, 58.

4. Évêché situé au nord de Mossoul, dans le voisinage de Marga. HOFFMANN, *Auszüge aus syr. Akten pers. Märtyr.*, p. 208 sqq.

5. La colline de ce nom était située près d'Amida d'après BAR HEBRÆUS.



dans l'exil et, comme s'il avait connu Georges, il vint trouver les évêques de la Mésopotamie, surtout ceux de Qartamine, et leur dit : « Comment voulez vous constituer patriarche un homme qui a menacé de détruire votre couvent en disant : Si j'obtiens la primauté dans l'Église, je ferai disparaître de sur la terre le nom de Qartamine et celui du monastère d'Athanase<sup>1</sup>? » Ce moine les agita et les troubla par beaucoup [de propos semblables]. Ceux, qui ne connaissaient pas le vénérable Georges, ajoutèrent foi aux discours du moine, et ne comprirent pas que toute leur force venait de Satan. Ils se hâtèrent de monter à cheval, se dérochèrent et retournèrent à leur pays. Ceux qui restaient, voyant leurs compagnons partis, étaient encore plus troublés et perplexes. D'un côté, ils craignaient d'exceiter la division [70] et le trouble dans l'Église en faisant un patriarche en l'absence de leurs collègues<sup>2</sup>; de l'autre, ils avaient fait venir cet homme.

Il fut sur le point d'être dénigré et de devenir un objet de scandale dans le monde, parce que la chose ne fut pas racontée exactement par les méchants, surtout au loin. Ceux qui restaient, voyant que les bons, les méchants aussi, et surtout leur conscience, leur reprochaient ce qu'ils avaient fait à l'égard de cet homme, le firent venir et l'ordonnèrent.

On connaît parmi eux, d'entre les Mésopotamiens : Timothée, d'Édesse; Aba, d'Amida; Constantin, de Samosate; Jean, de Callinice, avec le reste des Mossuliens et des Occidentaux.

Ceux qui s'en étaient allés auparavant s'agitèrent de toute manière. Quand chacun fut parti et retourné à son pays, Satan ne cessa point alors même de jeter la discorde parmi eux. Il les excita de telle sorte que beaucoup d'entre les Mésopotamiens s'assemblèrent et se choisirent pour patriarche Jean, [évêque] de Callinice, du saint monastère de Qarqaphta<sup>3</sup>, qui, foulant aux pieds son adhésion, sa promesse et sa signature, succomba à l'ambition et devint patriarche.

Dès lors tous [ceux qui portaient] le précieux et saint habit religieux tombèrent dans les injures, le mépris, les malédictions : beaucoup anathématisant celui-là avec ses adhérents, beaucoup d'autres celui-ci.

cité par P. SMITH, *Thes. syr.*, col. 406. La référence (*Chron. syr.*, p. 306) étant inexacte, je n'ai pu vérifier ce passage.

1. Cf. ci-dessus, p. 58.

2. On pourrait aussi traduire : « que leurs collègues repoussaient. »

3. Ce monastère était situé non loin de Ri's'aïn, dans la région de Haboura. Cf. *Bibl. Stud. Oxon.*, III, pp. 60 sqq.

La discorde se prolongea ainsi dans l'Église jusqu'à ce moment; et depuis lors quelles injures, quels opprobres, quelles calomnies, quelles malices n'eurent pas lieu parmi eux, jusqu'à amener l'emprisonnement par le bras de la puissance tyrannique!

Tels sont les maux qui vinrent sur l'Église et les pasteurs, par le moyen de ce mauvais moine qui joua le rôle du serpent rusé et sinueux, et qui fit entrer la discorde dans l'Église par ses discours et ses conseils.

---

L'an 1065 (753-754), mourut 'Abdallah Ibn Moḥammed, roi [71] des Perses. Dès lors 'Abdallah, son frère, et un autre 'Abdallah Ibn 'Ali, son cousin germain, se jetèrent sur le pouvoir. Depuis ce moment, il n'y eut plus qu'effusion de sang et meurtres nombreux parmi eux<sup>1</sup>.

Les Occidentaux et les Arabes de la Mésopotamie suivaient tous Ibn 'Ali, lui obéissaient et le voulaient pour roi. Ils prirent le blanc et sortirent à sa suite. Les Perses, au contraire, et les Khoraçaniens marchaient avec 'Abdallah Ibn Moḥammed. Après avoir engagé de nombreux combats en tous lieux et répandu mutuellement beaucoup de sang sur la terre, ils se livrèrent enfin bataille au fleuve Maše, au-dessous de Nisibe<sup>2</sup>. La lutte dura plusieurs jours et une grande multitude périt des deux côtés. Enfin, 'Abdallah Ibn 'Ali fut battu par le Persan Abou-Mousslim. Il fut taillé en pièces, prit la fuite et périt le vingt-six de tešri second [novembre], un mardi aux premières vêpres du mercredi.

Ibn 'Ali ayant été vaincu, 'Abdallah Ibn Moḥammed occupa le trône pendant [...] années.

Le soir même de la défaite d'Ibn 'Ali, Dieu opéra un grand prodige. Un gros météore effrayant et terrible sillonna le ciel et l'air en volant, et vint s'abattre au déclin du jour au milieu de l'armée d'Ibn 'Ali sous la forme d'un globe de feu. Les Arabes en voyant cela furent brisés et perdirent tout espoir; leurs yeux furent obscurois et ils ne purent tenir, car ils comprirent manifestement que cela venait de Dieu<sup>3</sup>, et ils ne résistèrent pas davantage.

L'an 1066 (754-755) les arbres produisirent des poires, des prunes et des fruits de toute sorte aux mois de tešri [oct.-nov.],

1. Cf. WEIL., *Gesch. d. Chaliphen*, II, p. 23 sqq.

2. *Ibid.*, pp. 26-27. Sur le fleuve Maše, ou Masius, cf. TUCH., *De Nino urbe*, p. 13, n. 19.

comme au temps de nisan ou de yar [avril-mai]. Il y eut cette année-là une récolte abondante par toute la terre. [72]

L'an 1067 (755-756), le mardi trois du mois d'adar [mars], il y eut au milieu de la nuit un grand et terrible tremblement de terre dans la région de la Mésopotamie. Trois villages près de Ḥaboura furent renversés; la nombreuse population qui s'y trouvait fut écrasée comme des raisins dans un pressoir et périt. Beaucoup d'autres pays furent aussi détruits par le tremblement de terre à cause de nos péchés.

« Par l'ébranlement la terre sera ébranlée; par le chancellement chancellera la terre, et elle sera enlevée comme une tente<sup>1</sup>. » Nos péchés sont capables de faire cela et d'ébranler la terre sous nos pas.

L'an 1070 (758-759), il y eut des complications chez les Orientaux à propos du carême. Parmi eux, les uns commencèrent le jeûne le dix-huit de šebaḥ [févr.] et le rompirent le six de nisan [avr.]: les autres, au contraire, le commencèrent le vingt-cinq de šebaḥ pour le terminer le treize de nisan, et tous les chrétiens furent ainsi troublés. Dans un lieu on célébrait la Résurrection, dans l'autre les Rameaux; pour les uns c'était la Passion, pour les autres la Pâque. Il arriva même dans les villes que dans une église on faisait la Pâque tandis que dans l'autre on célébrait les Rameaux. Beaucoup de ceux qui sont portés à la gourmandise ne jeûnèrent que six semaines, ayant commencé avec les derniers pour finir avec les premiers; beaucoup d'autres voulurent tenir le milieu et cela tourna à leur détriment à cause du trouble qui eut lieu: ils commencèrent avec les premiers et finirent avec les derniers.

L'an 1071 (759-760), au mois d'adar [mars], on vit un signe blanc dans le ciel, avant l'aurore, au nord-est, dans le signe qu'on appelle le Bélier, au nord des trois étoiles les plus brillantes de cette constellation. Il ressemblait par sa forme à un balai. Le vingt-deux du mois il se trouvait dans [73] le Bélier, à un degré de la tête, à deux des planètes Saturne et Mars, un peu vers le Sud. Il y demeura quinze nuits jusqu'à la veille de la fête de la Pentecôte. L'une de ses extrémités, la plus étroite, tournée vers le Nord, paraissait plus brillante à cause d'une étoile qu'on y voyait; l'autre qui était large et plus obscure était dirigée vers le Sud. Ce signe allait peu à peu vers le Nord-Est. Il présentait cette disposition.

[ Voir la figure dans le texte. ]

1. Is., xxiv, 20.



La veille du mardi de la Pentecôte [ce signe] apparut de nouveau vers le soir, au Nord-Ouest et resta vingt-cinq soirs; il allait peu à peu vers le Sud. Il disparut de nouveau et ensuite redevint visible au Sud-Ouest où il resta également longtemps.

A cette époque, il y eut beaucoup de dissensions dans l'Église à cause du patriarcat. Les monastères orientaux avaient élu Jean pour patriarche. Mais les villes et tous les monastères de la Mésopotamie le rejetaient. Les Occidentaux et les Mossuliens obéissaient à Georges.

A cause de cela, toute l'Église fut troublée.

L'an 1072 (760-761), mourut saint Mar Timothée, évêque d'Édesse. Il eut pour successeur un moine reclus qui habitait dans un village de la même région, nommé Beit Qidouna<sup>1</sup>. [74] Il s'appelait Siméon. A cause de sa pureté et de sa perfection, parce qu'il était orné de toutes les vertus et surtout de l'amour des étrangers et des pauvres, tous les fidèles d'Édesse, du même accord, demandaient unanimement qu'il devînt le pasteur de leurs âmes. Ils ouvrirent donc de force sa cellule de reclus et l'en tirèrent pour le conduire au patriarche Georges, afin qu'il l'établît leur chef.

Mais comme cet homme aimait mieux [vivre dans] les chastes labeurs de la solitude et la tranquillité de la vie monastique que de devenir évêque et d'être établi chef du peuple, il ne voulut pas prendre sur lui la charge de l'épiscopat.

Quoique le vénérable Georges le pressât vivement et que les Édesséniens pleurassent devant lui, il ne voulut pas accepter. Ils le prirent donc de force et l'ordonnèrent malgré lui. De plus, le vénérable Georges l'adjura par le ciel et la terre, par Dieu et ses anges, de ne point quitter sa ville ni son diocèse pour s'en aller ailleurs. L'ayant ainsi obligé sous peine de nombreux anathèmes à ne pas s'en aller et à ne pas s'enfuir, ils le prirent pour le conduire à Édesse. Tous les Édesséniens sortirent au-devant de lui et le reçurent très solennellement.

Après être resté dans la ville un jour ou deux sans manger de pain ni boire d'eau, au point que sa vie était presque épuisée, il les supplia de lui permettre de sortir pour aller demeurer dans un des monastères de la montagne d'Édesse, « car, disait-il, l'air de cette ville est trop lourd pour moi ». Il habita donc dans un monastère du sud de la ville, appelé « de la Mère de Dieu ».

Or, les clercs et les grands d'Édesse montaient là chaque jour

<sup>1</sup> Ce village était situé dans le voisinage d'Édesse. Cf. ASSEMANI, *Bibl. or.*, I, 396, n. 1.

pour le prier de rentrer et de reprendre [le gouvernement] de sa ville; [75] mais lui ne voulut en aucune façon y consentir. « S'il me fallait mourir ou être crucifié, dit-il, je ne ferais jamais cela. Pour Dieu, laissez-moi et faites vous un évêque de qui vous voudrez. » Mais les Édesséniens, à cause de leur affection pour lui, ne pouvaient pas même entendre cela. Tout l'hiver se passa ainsi sans que lui se fût décidé à rentrer dans la ville, ou à leur faire une ordination, ou à leur célébrer une fête, et aussi sans qu'eux consentissent à le laisser partir de chez eux, car ils étaient attachés à lui; même les Arabes et les hérétiques de la ville l'aimaient.

A la fin, voyant qu'ils n'obtenaient rien, ils le prièrent et lui dirent: « Cherche-nous un homme craignant Dieu pour remplir à ta place les fonctions de l'épiscopat; mais toi tu ne l'éloigneras pas. » Il ne voulut pas même consentir à cela. « Vous êtes, dit-il, un peuple difficile; choisissez-vous vous-mêmes un évêque et ne m'imposez aucun labeur. » Ceux-ci ne voulant pas qu'il s'éloignât de chez eux, lui laissaient la décision de cette affaire. Il n'accepta pas non plus cela; mais, voyant qu'il n'obtiendrait rien et qu'il ne pouvait s'échapper de leurs mains, il leur dit: « Jurez-moi que vous accepterez celui que j'amènerai, et moi-même je ne m'éloignerai point de vous. »

Ils vinrent tous lui en faire le serment.

Or, il y avait dans le saint monastère de Zouqenin, dans la région d'Amida, un homme humble, doux, calme, orné de toutes les vertus divines, qui s'appelait Anastase l'Éthiopien. Siméon le choisit, de préférence à tout autre, pour lui confier sa place, et prit sur lui toute la responsabilité, lui rendant témoignage, [76] bien qu'il fût éloigné. « Il n'a pas son pareil aujourd'hui parmi les moines, » tel est le témoignage qu'il donna sur ce saint religieux, quoiqu'il ne l'eût jamais vu personnellement.

Il se mit donc à lui écrire des lettres insidieuses ainsi qu'aux vieillards honorables de son monastère, comme pour demander à le voir et à parler avec lui, et il l'envoya quérir par des hommes respectables.

Anastase ayant reçu les lettres reconnut qu'elles étaient pleines d'artifice; il ne voulut pas descendre et les habitants du monastère ne le lui permirent pas. Les envoyés montèrent et descendirent ainsi beaucoup de fois inutilement. A la fin, les moines l'engagèrent à céder, car les lettres et les supplications ne cessaient pas, et ils ne voulaient pas mépriser saint Siméon.

Anastase descendit donc avec son disciple à Édesse, et monta près de Siméon sur la montagne où il habitait. Celui-ci sortit au-

devant de lui et le reçut avec grande joie. Il envoya à la hâte dire au clergé et aux grands de la ville, en secret et sans que le chaste Anastase en sût quelque chose : « L'homme que je vous ai promis est venu. » Aussitôt ils sortirent tous, grands et petits, et montèrent près de lui : ils virent Anastase et se réjouirent vivement à cause de lui.

Tout d'abord, d'un commun accord, ils le lièrent, de peur qu'il ne s'enfuit quelque part, avant qu'ils lui eussent persuadé [d'accepter l'épiscopat].

Le chaste Mar Anastase, en apprenant ces choses, fut ému et troublé, la couleur de son visage changea et il devint pâle comme un mort. Il blâmait hautement les habitants de son monastère dont les conseils lui avaient attiré une telle affaire, mais surtout il blâmait le vénérable Siméon lui-même.

Après l'avoir supplié pendant longtemps sans obtenir son consentement, les Édesséniens prirent la résolution de l'enlever de force et de le conduire au patriarche [77] pour que celui-ci l'ordonnât ; mais Anastase ayant découvert leur dessein, emmena son disciple pendant la nuit et retourna à son couvent. Saint Siméon lui-même, voyant que le vénérable Anastase s'était enfui, se refusa en disant aux Édesséniens : « Tout ce que vous m'avez demandé, je l'ai fait; maintenant laissez-moi. » Il les quitta donc et retourna à la montagne du pays de Samosate où il habita jusqu'à la fin de sa vie, recevant les étrangers et les malheureux qui venaient le trouver : car il était le refuge de tous les affligés. Il eut pour successeur Zacharie, du monastère de'....., qu'on fit descendre de sa colonne.

L'an 1075 (763-764), il y eut une grande épidémie sur la race chevaline dans toute la contrée. Cette épidémie parcourut toute la région. Elle commença aux confins extérieurs de la région et peu à peu s'avança et se répandit sur tout le pays. Ces animaux périssaient en un clin d'œil, et telle était la violence du fléau que quand il frappait un troupeau de chevaux dans lequel il y avait trois cents bêtes de somme, lorsqu'on les faisait descendre à l'abreuvoir, vingt ou trente y tombaient et y périssaient, de sorte que les vallées et les collines, les torrents et les routes étaient remplis et infectés [de leurs cadavres].

Cette épidémie prenait la même forme que la peste qui avait atteint les hommes. Elle les saisissait au cou, et aucun animal ne supportait ce mal même pendant une heure. S'il arrivait que l'un

1. La place du nom est en blanc dans le manuscrit.



d'entre eux souffrit pendant deux heures ou une demi-journée, il échappait à la mort; mais à peine un sur cent de ceux qui avaient été frappés échappait. Les chevaux, les mulets, les ânes périssaient tous, et ce fléau se répandit dans tous les peuples et tous les royaumes [78] de la terre, au point que les hommes furent privés de chevaux. La signification de ce balai, qui était apparu peu auparavant, fut manifestée par le fait; il balaya le monde, comme le balai balaye la maison.

C'est aussi l'opinion des sages et des hommes craignant Dieu que cette verge cruelle devait être envoyée sur les hommes, mais que Dieu dans sa miséricorde, l'abondance de sa grâce et son amour pour l'humanité, la détourna des hommes sur les animaux. Nous avons, en effet, ce témoignage que « les animaux n'ont pas péché et n'ont pas irrité le Seigneur par leurs œuvres et leurs fautes ». Amos dit<sup>1</sup> : « J'ai tué avec le glaive vos jeunes hommes, ainsi que les chevaux pris comme butin; j'ai fait monter à vos narines l'odeur de votre putréfaction, et vous ne vous êtes pas tournés vers moi, dit le Seigneur. » Et Michée dit<sup>2</sup> : « En ce jour là, dit le Seigneur, je ferai périr les chevaux du milieu de toi et je détruirai tes chars. » En vérité, les chevaux et les chars disparurent de la terre, comme dirent les prophètes. Nos péchés ont fait que les créatures privées de parole furent frappées à notre place.

L'an 1072 (760-761), 'Abdallah Ibn Moïammed, roi des Perses, envoya Ibn Wahab avec une armée nombreuse et des ouvriers de toute la Mésopotamie rebâtir Mélitène de Cappadoce, qui était restée démolie depuis qu'elle avait été dévastée huit ans auparavant<sup>3</sup>. Il y conduisit un peuple et une armée, et elle devint plus habitée et plus peuplée qu'autrefois.

L'an 1076 (764-765), le vendredi quatre du mois de Kanoun second [janvier], les étoiles du ciel tombèrent. Au moment où la nuit arrivait et où les étoiles commençaient à se lever, deux étoiles sortirent du milieu du ciel et luttèrent ensemble, comme des hommes qui se combattent ou qui luttent; en combattant elles lançaient des traits et descendaient [79] vers l'Orient. Quand celles-ci furent descendues et eurent cessé de briller, toutes les étoiles du ciel commencèrent à filer, sous l'aspect de sphères de feu, dans toutes les directions. Elles tombèrent ainsi toute la nuit, et la parole de notre

1. AMOS, IV, 10.

2. MICHÉE, V, 9.

3. Voir ci-dessus, p. 55.

Sauveur fut accomplie<sup>1</sup> : « Le soleil s'obscurcira, la lune deviendra [couleur de] sang, les étoiles tomberont du ciel et les vertus des cieux seront ébranlées. Mais ce n'est pas encore la fin<sup>2</sup>. » Que celui qui lit comprenne<sup>3</sup> et qu'il observe les choses qui arrivèrent, par la suite, dans le monde, soit à propos des agitations et des discordes qui survinrent dans l'Église au sujet de l'élection des patriarches Georges et David, à cause desquels tous les chrétiens se brouillèrent; soit à propos des oppressions que les hommes avaient à supporter de la part de la puissance tyrannique, ou de la fuite d'une ville dans une autre ville, d'un lieu dans le lieu voisin, d'un village dans un autre village.

Il a dit encore<sup>4</sup> : « Il y aura une grande tribulation, et elle sera telle qu'il n'y en a point eu de semblable depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours. Priez qu'il ne vous faille pas fuir pendant l'hiver. Malheur à celles qui seront enceintes ou qui allaiteront en ces jours-là. » Lis, ô sage, et passe à la considération des maux qui arrivèrent par la suite dans le monde et que nous rapportons en leur temps. Quelles angoisses ! quels maux ! quelles tortures ! quels tourments ! quels coups ! quelles fuites ! quels pillages ! quels tiraillements ! quels reniements des fils et des filles ! quelles séparations des femmes d'avec leurs maris ! quelles famines ! quelles maladies ! quelles pestes ! Considère, ô homme judicieux, que toutes ces choses sont arrivées après cette chute des étoiles et que, de plus, tous les peuples, toutes les nations, tous les royaumes s'affaissèrent et tombèrent devant cette puissance tyrannique en face de laquelle personne n'a pu tenir [80].

---

A cette époque<sup>5</sup>, la secte des Manichéens de Harran, ville de la Mésopotamie, devint un objet de mépris. Ils avaient un couvent, situé à un mille environ à l'est de Harran, dans lequel ils faisaient une fois l'an une grande et cruelle exécution. C'est dans ce couvent

1. Cfr. MATTH., XXIV, 29; MARC., XIII, 24; LUC., XXI, 25; Act. Apost., II, 20.

2. Cfr. MATTH., XXIV, 6.

3. Cfr. MATTH., XXIV, 16.

4. MATTH., XXIV, 21, 20, 19.

5. Il y a ici à la marge quelques mots illisibles qui paraissent être un titre comme ceux que l'auteur a coutume de mettre en tête des digressions qu'il introduit dans son récit des événements.

qu'ils sacrifiaient, que l'évêque de cette secte impie demeurait, que se célébrait leur grande fête et qu'ils se livraient à la divination.

A l'approche de leur fête, ils ont coutume de s'emparer d'un homme et de l'emprisonner jusqu'à l'année suivante et, le jour de la fête, ils l'immolent, lui enlèvent la tête, et lui mettent une pièce de monnaie dans la bouche, puis la placent dans une niche, l'adorent et s'en servent pour la divination.

Or, le jour de leur abominable fête arrivait, et ils voulurent faire venir l'homme qu'ils se disposaient à enfermer pour leur servir de victime à la fête qui suivrait celle qui allait avoir lieu.

Les principaux d'entre ces Manichéens écrivirent une lettre et sortirent sur la place publique de Harran. Ayant trouvé un homme tel qu'ils le désiraient, ils l'abordèrent et lui dirent : « Prends la récompense que tu voudras et va porter cette lettre à tel monastère, au supérieur du couvent. » Le malheureux ignorait la fraude diabolique qui devait anéantir sa mort. Il s'empressa d'y aller, comme un agneau à l'immolation. Il arriva promptement au couvent, s'approcha de la porte et demanda à ceux qu'il y trouva à voir leur supérieur et les pria de l'appeler. Ils allèrent en hâte trouver le supérieur pour lui dire cela. A cette nouvelle, celui-ci sortit promptement et reçut l'homme avec honneur et grande joie : « Viens, lui dit-il, entre, repose-toi un peu, mange le pain, puis tu prendras la réponse [81] de ta lettre et tu iras en paix. » Ils le firent passer de chambre en chambre, dans une première, dans une seconde, une troisième, et par plus de six ou sept, jusqu'à ce qu'ils arrivassent auprès de l'homme enfermé depuis l'année précédente, qui était destiné à devenir leur victime à la fête prochaine. Ils lui dirent : « Assieds-toi là près de cet homme. » Quand il se fut assis, l'homme lui dit : « Infortuné ! quel malheur pour toi ! — Et pourquoi ? » dit celui-ci. L'autre reprit : « Ils m'ont fait de même ; quand je suis venu ici, j'ai trouvé un autre homme qui y demeurait, et à leur fête, ils l'ont sacrifié. Voilà sa tête dans cette niche, avec une lampe qu'ils allument devant ; ils l'adorent et s'en servent pour la divination. Ils se préparent maintenant à me tuer dans cette fête ; tu resteras à ma place jusqu'à la fête suivante, alors tu deviendras toi-même leur victime. Mais si tu veux t'échapper d'ici, écoute-moi et tu t'en trouveras bien : Observe le moment où ils se prépareront à me tuer, tiens-toi à côté de moi, et quand ma tête tombera à terre, prends-la promptement, répands mon sang et asperges-en la porte. S'ils crient après toi, s'ils te supplient, s'ils t'offrent de nombreux présents, ne la dépose pas ; s'ils veulent te saisir, jette du sang contre



eux et ils s'éloigneront de toi. » Celui-ci fit avec un louable empressement selon ce qu'on lui avait dit. Il saisit la tête et courut vers la porte. Les Manichéens le suppliaient en se lamentant de la déposer ; mais il ne céda ni aux promesses ni aux exhortations et ne recula pas devant leurs menaces, car ils ne pouvaient l'approcher. Emportant cette tête d'un pas rapide, il alla trouver 'Abbas qui était alors émir de la Mésopotamie. Celui-ci, en apprenant ce qui s'était passé, fit saisir et emprisonner tous les Manichéens, hommes, femmes et enfants ; [82] il s'empara de tout ce qu'ils possédaient, leur infligea divers supplices et leur prit plus de quatre ou cinq cent mille mines.

---

L'an 1076 (764-765), le vendredi quatorze du mois d'adar [mars], le saint évêque d'Amida, Sévère, quitta ce monde et fut enseveli dans son monastère.

La même année, un synode des évêques mésopotamiens, mossuliens et occidentaux se réunit à Saroug, dans le village de<sup>1</sup>. . . . . Ils firent la paix et l'union avec Georges, qui devint patriarche après la mort de Jean, évêque de Callinice, que les Mésopotamiens avaient fait patriarche. Dans ce synode, on déposa tous les évêques ordonnés par le patriarche Jean ; non pas à cause de la foi, mais parce qu'ils n'avaient pas été ordonnés selon l'ordre et la loi divine, et que les pays qui leur avaient été assignés ne les acceptaient point, et, pour dire la vérité, parce qu'ils n'étaient pas dignes de l'épiscopat, car ces hommes étaient des moines scélérats, des loups ravisseurs qui n'épargnent pas le troupeau, de ceux que l'apôtre Paul nous a signalés d'avance<sup>2</sup>. Ils étaient de mauvais arbres qui portèrent de mauvais fruits<sup>3</sup> et les firent dévorer à l'Église. Nous raconterons leurs œuvres en leur temps.

Les Mésopotamiens, les Mossuliens, les Occidentaux avec les monastères et les villes de leurs régions approuvèrent, dans ce synode, l'élection de Georges. Les chefs et les notables de ce synode étaient : Georges, patriarche d'Antioche ; David, évêque de Dara ; Aba, d'Amida ; Sergouna, de Marda ; Constantin, de Samosate [83].

1. La place de ce nom est en blanc dans le manuscrit.

2. *Act.*, xx, 29.

3. Cfr. *MARTH.*, vii, 17.

L'an 1077 (765-766), il y eut une grande et nombreuse réunion de Nestoriens dans le monastère de Beit Kewila sur les monts Cardos<sup>1</sup>, pour célébrer une fête, comme ils avaient coutume de faire, dans le lieu où l'arche se reposa. Tandis qu'une grande multitude était réunie en ce lieu, à la pleine lune de tešri second [novembre], un éclair brilla dans le ciel, le feu tomba et enflamma leur temple, le consuma avec le peuple qui était dedans, et réduisit les pierres en chaux.

Ceux même qui étaient dehors n'échappèrent pas à l'incendie qui les consuma tous sans que personne fût sauvé.

Plus de sept ou huit cents personnes périrent dans cet incendie, avec une multitude d'animaux. L'odeur infecte de ce lieu allait jusqu'à deux milles de là, et pendant deux ans les hommes ne pouvaient approcher dans les environs. Cet endroit qui avait été un lieu de refuge contre les eaux du déluge pour les hommes, les bêtes, les animaux, les reptiles, fut un lieu de ruine pour ces hommes et leurs animaux, par le moyen de la flamme qui descendit du ciel. De même que l'arche d'alliance ne préserva ni les prêtres Ophni et Phinées, fils d'Héli, ni elle-même<sup>2</sup>, de même ici, l'arche de Noé ne préserva ni le temple bâti en souvenir d'elle, ni les prêtres, ni les vases et ornements employés aux saints mystères, ni ceux qui étaient à l'intérieur du temple, ni ceux qui étaient au dehors : ils périrent tous dans un même pressoir de perdition et pas un de ceux qui se trouvaient sur la montagne dans cette réunion n'échappa.

On pouvait voir les nues et l'air répandre du ciel une pluie de feu et de soufre, comme celle que le Seigneur fit pleuvoir sur Sodome<sup>3</sup>. La montagne paraissait au loin comme la fumée d'une fournaise, de sorte qu'à peine [84] quelqu'un put-il se sauver vivant, et encore il n'échappa qu'à moitié brûlé.

L'odeur infecte du soufre que les nuages faisaient pleuvoir et de l'incendie se faisait sentir jusqu'à deux ou trois milles.

Notre-Seigneur fit tout cela de nos jours au peuple nestorien.

L'an 1074 (762-763), au mois d'adar [mars], il y eut une grande inondation dans le fleuve du Tigre qui ravagea la province frontière<sup>4</sup>, causa des maux considérables sur toutes ses rives, emporta

1. Sur les diverses traditions des peuples orientaux au sujet du lieu où se serait reposée l'arche de Noé, cfr. SAINT-MARTIN, *Mém. sur l'Arménie*, t. I, pp. 261 sqq.

2. Cfr. I SAM., IV.

3. *Gen.*, XIX, 24.

4. On appelait *Beit Tahoumê*, ou province frontière, sous les Sassanides,

des maisons, des moulins, des villages, des hommes, des animaux avec quantité de choses.

Il fit les plus terribles ravages à Mossoul ; car il atteignit cette ville à la première veille et, en s'élevant, passa sur trois faubourgs, entraînant les maisons, les bestiaux, les hommes et toutes sortes de choses. On voyait des barques et des radeaux qui naviguaient au-dessus du sol. Les jardins de grands palmiers, qui se trouvent là, furent eux-mêmes couverts par l'inondation, et les barques passaient au-dessus d'eux.

Il en fut de même dans tous les lieux au-dessous de cette région.

L'an 1078 (766-767), toutes les armées des Perses et des Arabes se mirent en mouvement et se précipitèrent sur la région septentrionale.

‘Abbas, frère du roi, qui était en ce temps-là émir de la Mésopotamie, envahit Édesse, ‘Abdin<sup>1</sup> et Tell-Dakoum ; le général HJassan Ibn Qa‘ataba, avec une autre armée, et un autre général qui commandait l'armée royale et s'appelait Ibn Asa‘ad, remontèrent le Tigre et parvinrent à Amida avec des troupes innombrables.

Tandis qu'ils assiégeaient Amida, ville de la Mésopotamie, le général de l'armée royale Ibn Asa‘ad mourut.

Cette armée était composée de divers peuples, différents d'aspect, [professant] tous les cultes. [85] Parmi eux, les uns adoraient le feu ; d'autres le soleil : le matin ils se tournaient et adoraient au levant, au milieu du jour ils adoraient au midi, et le soir au couchant ; d'autres adoraient la lune, d'autres les étoiles, d'autres les chevaux ; d'autres s'étaient fabriqué divers simulacres de toute espèce d'idoles, qu'ils portaient avec eux pour les adorer, en sorte que chacun avait encore avec lui et adorait les faux dieux de son pays et de sa nation. Cette armée était un mélange de tous les peuples et était appelée pour cela « la Plénitude royale ». Il y avait en effet parmi eux des Sindhiens<sup>2</sup>, des Alains, des Khazares, des Mèdes, des Perses, des ‘Aqouléens<sup>3</sup>, des Arabes, des Kousanites, des Turcs ; en sorte que nous pouvons dire que c'était un essaim de sauterelles de toutes les variétés<sup>4</sup>.

les environs de Nisibe et du Tigre, qui formaient alors la frontière de l'empire romain et de l'empire perse.

1. C'est-à-dire le Tour ‘Abdin.

2. Habitants de la région, appelée par les Syriens, Senad, aujourd'hui Sindh. Cfr. BAR HERRÆUS, *Chron. syr.*, p. 41; ASSEMANI, *Bibl. or.*, III, 2, 140.

3. Arabes Koufites. Cfr. ci dessus, p. 44, n. 1.

4. Théophraste dit que cette armée était forte de 80.000 hommes. Cf. *Hist. du Bas-Empire*, t. XII, p. 265.



Il se commettait parmi eux des péchés sans nombre et de toute espèce ; mais nous les passons sous silence à cause de leur énormité et de leur abomination, et aussi pour ne pas faire souiller la langue du lecteur ni l'oreille de ceux qui écoutent : car c'est une souillure pour la bouche de les prononcer.

Je pense que Dieu les excita et les fit sortir de leur contrée parce qu'ils avaient abandonné Dieu leur créateur ; et qu'ils offraient à des simulacres divers de créatures, leurs semblables, l'adoration qui n'est due qu'à Dieu seul. Au lieu de reconnaître que Dieu est leur créateur et de comprendre que c'est lui le Dieu de tous les peuples, dont la puissance existait même avant le soleil, qui ordonna : « Que la lumière soit, » et qui dit aussi : « Qu'il y ait deux grands luminaires dans le firmament, l'un pour présider au jour et l'autre pour présider [86] à la nuit <sup>1</sup> ; » que lui-même donna le feu aux hommes pour l'utilité de leur vie : ils se sont fait des dieux de ces objets et ils les adorent. « Ils l'ont provoqué par des divinités étrangères et ils l'ont irrité par leurs idoles. Ils sacrifiaient aux démons qui ne sont pas des dieux, à des dieux qu'ils ne connaissaient point <sup>2</sup>. »

Dieu les amena pour les lancer dans les montagnes du Nord [où ils devaient succomber] par diverses maladies, par le glaive, la peste, la famine et pour donner leur chair [en pâture] aux bêtes des champs et aux oiseaux du ciel.

Ils entrèrent donc dans le territoire des Romains et se disposèrent à l'envahir. Ils trouvèrent le pays qui est le long des frontières fertile et chargé de fruits de toute sorte : car c'était au mois d'août. Comme le pays n'était pas habité et qu'il était fertile en arbres, même en vignes, ces peuples barbares en trouvant de pareilles choses se précipitèrent dessus, beaucoup plus qu'il ne convenait, et en mangèrent d'une manière insatiable. Ils tombèrent alors en diverses maladies, surtout dans la dysenterie et le ténésme. De sorte qu'on pouvait voir partout où ils avaient campé ou simplement passé des cadavres d'hommes qui gisaient, sans être ensevelis, le long des routes, sur les collines, dans les vallées, et qui étaient dévorés par les bêtes sauvages. Leur bétail mourut aussi ; les chameaux surtout qu'ils avaient fait venir à leur suite périrent, et de cinquante ou soixante qu'un homme avait amenés, il n'en sortit pas cinq ou six, quelquefois pas même un.

L'armée entière étant entrée [sur le territoire des Romains] vint

1. *Gen.*, I, 3, 14.

2. *Deut.*, xxxii, 16-17.

assiéger une forteresse appelée Qamah<sup>1</sup>, qui se trouvait sur la frontière. Or, des nombreux ouvriers qu'ils avaient amenés de toute la Mésopotamie, une partie avait été laissée par 'Abbas pour bâtir la forteresse nommée Zaïd<sup>2</sup> et une autre partie était venue avec eux. 'Abbas envoya requérir les chariots arméniens, [87] et leur fit transporter beaucoup de bois de cèdre; il ordonna aux charpentiers d'en faire des machines qu'il dressa sur-le-champ contre la forteresse pour lancer des projectiles dans l'intérieur. Les Romains qui étaient dans la forteresse élevèrent, eux aussi, des machines à l'encontre.

Or, ces Romains qui étaient assiégés, se fabriquèrent une arme invincible et élevèrent un mur inexpugnable, à savoir: Dieu leur créateur, en se disant: « Il n'y a point de salut en dehors du Seigneur; il vaut mieux nous confier dans le Seigneur que dans un homme ou un prince. Certes, tous les peuples nous environnent, mais la puissance du Seigneur les fera disparaître<sup>3</sup>. »

Le chef qui se trouvait alors dans la forteresse s'appelait Sergius; c'était un homme doux, pacifique, craignant Dieu, miséricordieux envers les pauvres. Ce témoignage lui était rendu par tous les villageois qui, étant entrés pour chercher de la garance<sup>4</sup>, tombèrent par hasard entre les mains des Romains. Ceux-ci les introduisirent dans la forteresse; en sa présence, ils furent rassurés, et éprouvèrent sa miséricorde, sa générosité, sa bonté. Eux-mêmes, devant nous et devant tout le monde, rendaient témoignage à cet homme.

A cette époque, en effet, une cruelle épreuve pesait sur le peuple des Syriens. Ils n'avaient point à travailler, parce que leurs terres étaient vendues par les Arabes, car ceux-ci ne recevant pas le tribut qu'on avait coutume de leur donner, vendirent les terres et les grains et travaillèrent pour eux-mêmes, de sorte que tout trafic cessa pour les paysans. C'est pourquoi ils se rassem-

1. Τὸ Κραζύρον. THEOPH. *Chronogr.*, ad ann. m. 374.— Ville forte et très ancienne de la Grande-Arménie, sur le bord de l'Euphrate occidental. Elle portait du temps des Arsacides le nom de Ani; elle s'appelle encore actuellement Gamach. — V. SAINT-MARTIN, *Mém. hist. et géogr. sur l'Arménie*, t. I, p. 72 et suiv.; *Hist. du Bas-Empire*, t. XII, p. 73.

2. Les Syriens désignent sous ce nom *Kharperd* ou *Garperd*, ville de la Sophène, au sud du Mourad-Tchâi, au nord-ouest d'Amida. Cf. SAINT-MARTIN, *Mém. sur l'Arménie*, t. I, p. 95.

3. Cfr. *Ps.*, III, 9; CVII, 8-10.

4. La garance employée quelquefois comme fourrage pour les animaux était sans doute utilisée comme aliment par les pauvres en ce temps de disette.

blaient en troupes nombreuses et s'en allaient à Anzeta chercher de la garantie.

Toutes les fois qu'ils passaient au delà de la frontière, soit par la négligence du gouverneur préposé [88] à sa garde, soit [qu'il les laissât faire] par avarice pour exiger d'eux, sans pitié, une amende, ils étaient saisis par les Romains qui les conduisaient à Qamah. Or, cet homme, quand il les voyait, usait de beaucoup de miséricorde envers eux et leur disait : « Si vous voulez, restez auprès de nous ; si vous voulez, allez en paix à votre demeure. » Et, s'ils s'en allaient, il les renvoyait avec des provisions de route. — En vérité, mes frères, Dieu récompensa cet homme, car il le délivra des Assyriens, lui et tous ceux qui étaient avec lui dans la forteresse.

Il voyait qu'une armée nombreuse les environnait de toutes parts, tandis qu'ils étaient eux-mêmes en petit nombre ; que les ennemis, comme autrefois le grand échanson [de Sennachérib], insultaient à ceux qui se tenaient sur les murs en disant<sup>1</sup> : « Quel est celui d'entre les peuples qui a pu échapper aux mains de 'Abdallah Ibn Mohammed ? N'avez-vous pas entendu ce qu'il fit à Marwan et à la maison de Hisham ? Il les a fait disparaître de la terre ; où est le roi des Égyptiens ? Et celui des Africains, des Nubiens, des Maures ? Où sont les rois de l'Arménie, de Basan, de la Médie, de la Perse ? N'avez-vous pas appris ce qu'il fit aux rois de Sindh et de l'Inde ? Quel est celui de tous les rois de la terre qui a pu arracher sa contrée aux mains de 'Abdallah pour que vous puissiez espérer vous échapper ? » Mais, cet homme fidèle revêtit, comme Ézéchiass, le casque de la foi, se ceignit de la confiance en son Maître et eut recours à la prière comme à un lieu de refuge. Les cris de leur supplication émouvaient même ceux qui étaient à l'extérieur. Or, le Dieu de bonté ne détourna pas l'oreille de leur prière, mais à cause de leur foi, il les exauça, et ne permit point que cet Assyrien entrât dans le village, mais « il lui mit un anneau dans le nez et le fit retourner couvert de confusion dans la route par laquelle il était venu<sup>2</sup> ».

Or, de quelque manière que les Perses combattissent, [89] toutes leurs ruses se trouvaient inutiles. Ils firent des maisons mobiles en bois afin de remplir de poussière et de pierres le fossé qui était à côté du mur ; mais cela fut aussi inutile : les Romains du dedans jetaient des pierres et les lançaient si habilement qu'ils tuaient une

1. Rabsacés. Cfr. *II Reg.*, XVIII ; *Is.*, XXXVI-XXXVII.

2. Cfr. *Is.*, XXXVII, 29, 34.



grande multitude de ceux qui étaient à l'extérieur et même brisaient les machines des Perses.

Comme il y avait un des côtés de la forteresse par où on pouvait monter, les Romains amenèrent en cet endroit de gros bois longs, au bout et tout le long desquels ils fixèrent de grosses pierres rondes, et ils les placèrent sur le bord de cette brèche. Quand les Perses se précipitaient pour monter, les Romains jetaient un de ces bois qui les balayait tous en tombant et les mettait en morceaux.

Une nuit, il arriva que les Perses, s'apercevant que la voix des Romains se taisait, se persuadèrent que ceux-ci dormaient d'un profond sommeil. Une foule innombrable s'élança contre eux ; tandis que les premiers grimpaient et montaient avec joie, pensant déjà avoir emporté d'assaut la forteresse ; les Romains qui montaient la garde, les aperçurent et les tuèrent avec grand courage. Ils lancèrent aussi leurs bois garnis de pierres qui balayèrent tous ceux qui étaient en train de monter et en firent un monceau de cadavres.

Toutes leurs entreprises devenaient ainsi inutiles parce que Dieu aidait les Romains.

Deux chefs d'armée se séparèrent enfin pour entrer et s'avancer dans le pays des Romains, avec une armée forte d'environ cinquante mille hommes, afin de piller, de butiner, de dévaster toutes les possessions romaines. Ils entrèrent donc ; mais parce qu'ils ignoraient le pays et n'avaient point de guide qui connût la région, [90] ils ne voulaient point marcher par les chemins battus, de peur que les Romains ne les découvrirent, ne se réunissent contre eux et ne les fissent disparaître de la terre. Mais ce que dit Job leur arriva : « Ce que je craignais est venu sur moi ; ce qui me faisait trembler m'a atteint. » La colère de Dieu ne s'arrêta, ne se reposa point avant de les avoir atteints. Il les fit monter comme s'élève une meule de blé en son temps. « Et comme le chêne qui est arraché par sa racine, » ils ont d'abord été détruits par l'air.

Leurs provisions de route s'épuisèrent et ils périrent de faim ; ensuite ils tombèrent dans des montagnes arides et furent dévorés par la soif ; au moment où ils allaient périr de soif, eux et leurs bêtes, sans que le glaive ou l'épée eussent été tirés, ils descendirent dans un pré humide où ils trouvèrent de l'eau à la surface en creusant avec leurs lances : ils burent et évitèrent de mourir de soif

1. Job, III, 26.

2. Is., VI, 13.

eux et leurs bêtes. Ils pénétrèrent très loin dans l'intérieur, non pas dans la direction de la terre peuplée, mais dans une région déserte et aride, entre le territoire des Romains et celui des Arméniens. Après avoir erré longtemps dans des montagnes désertes, ils se dirigèrent sur Césarée et trouvèrent une région fertile et dans les villages tout un peuple [de villageois] qui sortaient et rentraient sans se tenir sur leurs gardes. Or, ces soldats tombèrent à l'improviste sur eux, et il ne se trouva personne pour leur résister. Ils pénétrèrent au delà de Césarée et satisfirent tous leurs désirs dans ce pays. Ils butinèrent, pillèrent, dévastèrent la contrée, ils conduisirent ses habitants en captivité et firent marcher tous les troupeaux devant eux. Ils emportèrent un butin considérable d'hommes, d'animaux, d'objets et d'ustensiles, même de l'or et de l'argent en grande quantité.

Mais leur joie n'atteignit pas le comble. Ils furent mesurés avec la mesure même qu'ils avaient employée; ils remplirent de leurs propres personnes la fosse qu'ils avaient creusée, ils furent pris dans le filet qu'ils avaient tendu. [91] Le Seigneur les récompensa selon leurs œuvres. Parce qu'ils firent des captifs, ils furent pris captifs; parce qu'ils pillèrent, ils furent pillés; parce qu'ils voulurent posséder des esclaves et des servantes, eux-mêmes devinrent esclaves; parce qu'ils voulurent dévaster les terres, eux-mêmes furent dévastés et devinrent la nourriture des bêtes des champs et des oiseaux du ciel; la terre fut enivrée de leur propre sang. Voici comment la chose leur arriva.

Quand ils entrèrent dans cette région, elle était dans une grande prospérité; sans pitié ni miséricorde, ils la pillèrent, la dévastèrent et enchaînèrent ses habitants. Ils se proposaient de rentrer en Syrie avec un butin considérable, une grande renommée, une victoire glorieuse. Selon leur désir, ils possédaient déjà de grandes richesses, des esclaves et des servantes; et les malheureux ne savaient pas, — car ils marchaient dans les ténèbres, — que dans peu de temps ils allaient devenir captifs eux-mêmes. En vérité, il faut ici chanter et dire<sup>1</sup> : « Dieu a délivré le pauvre et le malheureux de celui qui l'opprimait violemment; » et<sup>2</sup> : « Il l'a arraché d'entre les dents et l'a retiré des profondeurs de la mer. »

En effet, les Perses se persuadaient qu'ils étaient déjà arrivés, qu'ils entraient en Syrie; ils ne craignaient plus rien. Ils arrivèrent à une grande prairie dans laquelle ils voulurent camper et se

1. Cf. *Ps.*, xxxv, 10.

2. *Ps.*, lxxviii, 22.

reposer. Cette prairie n'avait qu'une issue et de tous côtés elle se trouvait entourée d'un ruisseau qui se répand dedans. Ils campèrent donc, se reposèrent un peu et lâchèrent leurs bêtes de somme; ensuite, comme ils ne connaissaient pas les issues de cette région, ils voulurent séjourner en cet endroit. Alors Dieu, qui ne se détourne pas de ceux qui l'invoquent, fit arriver et amena un général romain qui avait avec lui douze mille cavaliers. Cette armée venait d'un autre lieu et d'une autre expédition après avoir remporté une grande victoire. Parvenus au pré qui se trouvait devant l'entrée de celui dans lequel les Perses campaient, ils voulurent, eux aussi, [92] y placer leur camp pour se reposer, ignorant le danger auquel ils étaient exposés de l'intérieur; ils ne savaient rien de ce qui s'était passé sur leur territoire et dans leur nation, car ils venaient de très loin. Quand le camp fut établi, quelques-uns d'entre eux montèrent sur le sommet d'une colline et aperçurent la grande armée [des Perses] qui campait plus à l'intérieur avec les captifs et les dépouilles considérables de leur patrie. Troublés et saisis de frayeur, ils descendirent promptement annoncer la chose à leurs compagnons. Leur général ne fut pas indifférent à ce qu'il entendait, mais il en envoya d'autres, — environ trois cents cavaliers, — pour examiner et voir si la chose était réelle ou si ce n'était pas un effet de l'imagination des premiers à qui des spectres seraient apparus. Ceux qui furent envoyés étant montés virent distinctement et firent connaître [la réalité] au général qui à son tour monta lui-même avec quatre ou cinq mille hommes.

Quand les Perses aperçurent les Romains, voyant qu'ils occupaient la seule issue par laquelle ils pouvaient sortir et se trouvant comme enfermés dans une prison, leur cœur trembla et défaillit, leurs mains faiblirent, ils chancelèrent et titubèrent comme des hommes ivres, et toute leur ardeur s'évanouit. Ils envoyèrent eux-mêmes des explorateurs pour voir combien était forte l'armée [des ennemis], et s'ils étaient préparés au combat, car il y avait entre eux une grande élévation et une issue étroite. Les messagers en revenant firent connaître la vérité, c'est à-dire que les Romains formaient une grande armée et qu'ils étaient prêts au combat. Les Perses voulurent alors traiter de la paix avec des paroles flatteuses; ils libérèrent d'abord tous les captifs qu'ils emmenaient et abandonnèrent toutes les richesses et tout le butin qu'ils avaient pris: « Qu'on nous laisse seulement la vie, disaient-ils, nous sortirons comme nous sommes entrés, sans rien de plus. » Mais les Romains n'y consentirent point. Ils firent connaître promptement la situation dans les villes et à d'autres chefs de troupes. On amena une grande armée



qui se divisa en quatre parties et fondit sur eux par devant, par derrière, [93] à droite et à gauche. Comme c'était encore la nuit, ils se donnèrent mutuellement comme signal : que quand ils descendraient et seraient prêts à combattre, ils sonnèrent de la trompette et tout le peuple crierait aussi unanimement : « *Kyrie eleison.* » Étant donc descendus, quand ils furent disposés, ils sonnèrent de la trompette et tout le peuple cria aussi comme un tonnerre : « *Kyrie eleison.* » Les Perses en entendant leurs clameurs furent effrayés et devinrent comme des morts, comme des hommes tués qui gisent dans les tombeaux ; leurs yeux s'obscurcirent et ils ne pouvaient voir ; leurs mains tremblèrent, et tout espoir de salut s'évanouit pour eux ; ils se crurent morts avant d'avoir été frappés du glaive. Ils voulurent s'enfuir, mais ils ne le purent, car les Romains les entourèrent comme un cercle, et Dieu gronda sur eux du haut du ciel et les bouleversa en présence de ceux-ci.

On doit remarquer ici que Dieu se leva et même opéra manifestement le salut. Les lacets furent brisés : ceux qui y étaient tombés furent délivrés et prirent à leur tour dans les filets ceux mêmes qui les leur avaient tendus. Ceux qui un instant auparavant se regardaient comme maîtres et possesseurs d'esclaves apparurent eux-mêmes enchaînés et esclaves. « Leur fin fut déplorable, parce qu'ils avaient oublié de faire le bien, qu'ils avaient persécuté le pauvre, le malheureux et celui qui a le cœur triste jusqu'à la mort<sup>1</sup>. »

On se battit tout le jour, et les Perses furent vaincus par les Romains qui leur infligèrent une grande et très violente défaite. Les Perses eux-mêmes, — c'est-à-dire ceux d'entre eux qui échappèrent de cette bataille, et encore étant blessés, — affirmaient devant nous avec de grands serments, qu'ils n'avaient jamais vu ou entendu mentionner autant de sang dans un même endroit qu'en ce lieu. Ils dirent que, dans cette prairie, le sang et les cadavres s'élevaient jusqu'au poitrail des chevaux. Comme il y avait beaucoup d'eau dans le pré, le sang n'était pas absorbé.

En vérité, il est juste de dire avec le prophète : « Certes, Babylone est tombée ; [94] tous ses dieux sculptés furent brisés et ne secoururent point leurs adorateurs, » et de répéter : « La crainte, la fosse, le glaive te menacent, Assur ! Celui qui fuit en entendant le bruit de l'alarme tombera dans la fosse, celui qui remontera de la fosse tombera dans le filet, celui qui s'échappera du filet sera dévoré par le glaive<sup>2</sup>. »

1. Cf. Ps., cix, 16.

2. Is., xxi, 9. — Jér., xlviii, 43-44.

Quand le jour approchait de son déclin, on n'en voyait plus qu'un petit nombre : les uns furent pris sans résistance, le glaive dévora les autres. Radad, général de l'armée, prit la fuite sur son cheval, dépouillé de tout, abandonnant tous ses bagages aux mains des Romains. Il ne s'échappa avec lui qu'un millier d'hommes environ, et encore blessés. Il s'enfuit à Mélitène, après avoir eu à livrer en route un autre combat dans lequel il reçut lui-même trois coups d'épée ; mais il n'en mourut pas. L'autre général, Melik Ibn Touf, s'enfuit vers Callinice avec cinq mille hommes.

C'est ainsi qu'ils retournèrent couverts de honte et de confusion vers celui qui les avait envoyés. Tous leurs bagages furent perdus, et ceux qui échappèrent ne se sauvèrent que dépouillés de tout.

Considérons maintenant ce qui arriva à ceux qui assiégeaient la forteresse, comment ils levèrent le camp et comment ils se retirèrent couverts d'opprobre et de honte encore plus que leurs compagnons.

Les paysans qui amenaient du blé et de la farine de Syrie, voyant qu'ils subissaient un tort considérable de ce transport, sans aucun profit, car comme nous l'avons dit plus haut, ce voyage était plein de périls et de pertes, et surtout parce que toutes les bêtes de somme avaient péri, s'abstinrent de leur conduire du blé et de la farine ; il y eut donc parmi [les Perses] une grande famine, et ils furent sur le point de périr à cause du manque de vivres. Le *qephiza* monta à trois zouz et demi, [95] et encore on n'en trouvait pas.

Cela dura environ vingt jours, après quoi 'Abbas envoya en Syrie. [Ses envoyés] parvinrent à un grand marché. Quand les paysans, qui n'avaient rien à faire, apprirent la nouvelle, le peuple entier de la Mésopotamie, de l'Occident et de l'Arménie intérieure se dirigea vers ce lieu. Chacun apportait ce qu'il pouvait, de sorte qu'il y eut bientôt là une abondance de toute sorte de provisions ; des marchands, des aubergistes, des grainetiers et d'autres négociants vendaient du froment, de l'orge, de la farine et les autres choses nécessaires à la vie des hommes. Ils les accumulèrent là en quantité, comme des montagnes, espérant amasser en peu de temps une grande fortune ; mais ces malheureux qui avaient les yeux de l'intelligence obscurcis par l'amour de l'argent, ne comprenaient pas que bientôt ils perdraient eux-mêmes ce qu'ils possédaient, et que ce voyage tout entier serait plein de pertes et sans le plus petit avantage.

[Les Perses] attaquaient donc la forteresse nuit et jour par tous les moyens usités à la guerre ; mais ils n'obtenaient jamais que des pertes, tandis que la machine des Romains tuait chaque jour beaucoup d'entre eux. Or, 'Abbas, qui était miséricordieux, eut

pitié de ces pauvres qui avaient été enrôlés dans le service, et voyant qu'ils succombaient sous les pierres de la machine que les Romains lançaient de l'intérieur, il rassembla les chefs de l'armée et ordonna que chaque jour un d'eux désignât les hommes qui devaient lancer des pierres avec la machine, et que les paysans fussent employés à d'autres travaux, éloignés du danger de mort.

Le temps s'écoulait et 'Abbas disait : « Quand je devrais rester ici dix ans, je ne m'en retournerai pas ; je m'en emparerai. » Les hommes s'assemblèrent de toute part et vinrent en cet endroit. Après avoir combattu par toutes sortes de moyens de guerre, sans succès, ils en vinrent aux menaces, se disant : « Peut-être ils auront peur et nous ouvriront. » [96] Mais, comme l'aigle rapide qui plane dans les airs avec des ailes agiles n'est point effrayé par quelque chose de terrestre, de même ceux-ci ne craignirent point.

A la fin, [les Perses] vinrent à eux avec des caresses et des exhortations, pour leur persuader d'abandonner d'eux-mêmes la forteresse et de s'en aller en paix, mais cela n'aboutit non plus à aucun résultat, si ce n'est que les assiégés commencèrent à se moquer d'eux.

Comme déjà on entrait en hiver, et que le froid commençait à sévir dans cette contrée, les Perses craignirent d'être surpris par la neige, d'avoir les routes coupées et de périr là de faim et de froid. Ils avaient peur aussi que des troupes se réunissent contre eux et ne les fissent disparaître de la terre, et qu'il ne leur arrivât pire qu'à leurs compagnons qui sortirent seulement cinq ou six mille, — et encore blessés, — de cinquante mille qu'ils étaient entrés.

Comme ils ne pouvaient rien faire, un héraut donna subitement l'ordre de monter à cheval et de s'en aller. Quant aux marchands, aux aubergistes, aux acheteurs et aux vendeurs, ils perdirent en un clin d'œil toutes leurs marchandises, parce qu'ils avaient acheté et entassé sans mesure le froment, l'orge, la farine, et qu'ils ne trouvaient point de bêtes de somme pour leur faire traîner et emporter leurs denrées. Comme la contrée était pénible à traverser pour les bêtes, les paysans leur faisaient porter leurs charges jusqu'au passage du fleuve appelé Salqaï et les renvoyaient ; une ou deux bêtes de somme seulement sur cent, passaient au nord du gué. Mainte fois il arriva qu'ils louèrent des bêtes pour ne pas faire passer les leurs, et ainsi on manquait là de bêtes de somme. Aussi, quand le héraut cria à l'armée de charger, les Perses, voyant que toutes les marchandises des négociants restaient, allèrent y mettre le feu, afin qu'elles ne demeurassent pas, de peur que les Romains en descen-



dant n'en profitassent. Bien qu'ils eussent fait cela, il en resta cependant beaucoup [97].

Une autre armée s'avança contre Qaliqala'. Quand les soldats rencontraient des hommes qui portaient et amenaient du fromage, de l'huile, du miel, des vêtements et d'autres provisions pour l'armée, ils jetaient leurs marchandises et chassaient devant eux les hommes et leurs ânes, dépouillés de tout, de sorte que ces pauvres gens perdaient en un instant tout ce qu'ils possédaient. Ainsi tout le monde subit des pertes et des dommages de cette campagne, même les ouvriers, car 'Abbas, à son départ, ordonna aux gouverneurs placés sous sa dépendance de leur enlever le salaire qu'ils avaient reçu en entrant, pour eux-mêmes et pour leurs ânes.

C'est ainsi que 'Abbas leva le camp et s'en alla. Il descendit dans la route par laquelle il était venu, couvert de honte et de confusion avec des pertes considérables.

Les autres troupes descendirent vers Amida et le Tigre, et rentrèrent en Perse. Les soldats étaient affaiblis, affamés, languissants; il n'en revint pas même la moitié, surtout des bêtes de somme et des esclaves qui s'échappèrent pour se réfugier sur le territoire des Romains.

Il fallait les voir : autant ils étaient fiers et orgueilleux en entrant, autant, en sortant, ils étaient humiliés, baissaient tristement la tête, absolument dépouillés de tout.

Le passage de cette armée fut d'un grand profit pour tout le Nord, car ils y répandirent des zouz, et surtout des neufs. Dès lors, quiconque voulait fabriquer des zouz le pouvait faire sans crainte; les zouz neufs se multiplièrent ainsi, surtout les faux. Cela causa la perte des hommes.

Toute la terre de Mésopotamie était remarquable par ses vignes, ses champs, son nombreux bétail. Il n'y avait pas même un pauvre misérable dans un village qui ne possédât un champ, des ânes et des chèvres. Il n'y avait pas un lieu [98] plus ou moins cultivable qui ne fût ensemencé ou planté de vignes; même dans la montagne, tout endroit où la charrue pouvait passer était planté de vignes. L'avarice s'empara d'eux à tel point qu'ils usurpaient tout ce qui avait été donné par leurs ancêtres aux églises et aux monastères. Il y eut du blé et du vin en quantité. A cause de l'abondance des récoltes, les querelles, les disputes, les procès se multiplièrent à

1. قالقلا dans les historiens arabes. Localité à identifier avec Erzeroum. Cf. SAINT MARTIN, *Mem. hist. et géogr.*, t. 69; BAR HEBR., *Chron. syr.*, éd. Bedjan, p. 125. Lire aussi Qaliqala au lieu de Callinice, ci-dessus, p. 80, l. 9.

propos des limites, au point que mainte fois ils en virent au meurtre. Les gouverneurs des villes eux mêmes furent sans autorité à cause des procès qu'ils avaient entre eux. La terre fut remplie de pâtres à cause de l'abondance des pâturages.

Ce que nous venons d'écrire a pour but de montrer quelle calamité envahit la terre. « Ce peuple qui s'engraissa, commença à se montrer récalcitrant, oublia Dieu son Créateur, insulta le Dieu qui l'avait enrichi<sup>1</sup>. »

De cette grande fortune en bétail, en champs, en esclaves et en servantes, les propriétaires tombèrent dans une telle misère qu'on voyait des hommes qui avaient eu des milliers de chèvres et de brebis, des champs, des chameaux, des chevaux, des serviteurs et des servantes, qui montaient sur des chevaux arabes pendant que leurs serviteurs montés sur des mulets sonnaient de la trompette devant eux, à la manière des païens, qu'on les voyait, dis-je, eux et leurs semblables, porter leurs enfants sur leurs épaules, courbés, nus, affamés, altérés, quêtant de porte en porte un morceau de pain, chassés d'un lieu dans un autre lieu, d'un endroit dans un autre endroit; qu'on voyait des maîtresses de maison dépouillées, abandonnées, portant leurs petits enfants suspendus à leur cou, languissantes, errant de village en village, de ville en ville.

Or, le blé, cette année-là, après le départ de l'armée, se vendait vingt-cinq et même trente *gribè* pour un dinar, le vin quarante ou quarante-cinq *kailtè* pour un dinar; [99] et toutes les autres choses étaient bon marché, car il y avait en ce temps-là grande abondance dans le pays.

Aussi commencèrent-ils à bâtir des édifices et à restaurer les églises.

*Des discussions, des disputes, des troubles qui eurent lieu dans la sainte Église et parmi les pasteurs, en cette année 1078 (766-767), principalement à cause de Georges, patriarche du siège apostolique d'Antioche.*

Comme nous l'avons dit plus haut, les évêques de la Mésopotamie se séparèrent et s'éloignèrent de Georges et des Occidentaux, et firent patriarche le vénérable Jean. Or, celui-ci étant mort, les vénérables évêques craignant Dieu voulurent expulser du milieu

1. Cf. *Deut.*, xxxii. 15.

d'eux les perturbateurs et ne former qu'un seul peuple obéissant à un seul chef, selon la loi portée et sanctionnée par les saints Pères. Ils craignaient aussi qu'il ne survint quelque division ou trouble dans la foi sainte. Comme toutes les villes avaient fait leur soumission à Georges, avaient mis son nom dans les diptyques, et l'aimaient, tous les évêques de la Mésopotamie et les Occidentaux finirent par se réunir dans la région de Saroug, avec le vénérable Georges, en l'an 1076 d'Alexandre.

On discuta beaucoup des deux côtés sur toutes les questions controversées qui les concernaient mutuellement.

Le patriarche Georges aimait mieux la paix que la discorde et la division; il ne voulait pas que de son temps on changeât les règles et les lois établies par les cent cinquante illustres Pères, assemblés dans l'Esprit-Saint à Constantinople, qui sanctionnèrent et établirent les patriarcats, donnant à Nectaire celui de Constantinople, après celui de Rome; [100] à Timothée celui d'Alexandrie, d'Égypte et de toutes les régions occidentales; à Méléce celui d'Antioche et de tout l'Orient<sup>1</sup>. Craignant que la division n'arrivât de son temps dans ce siège d'Antioche, il accepta et accorda tout ce que demandèrent les évêques de la Mésopotamie, excepté au sujet des évêques ordonnés par Jean, du monastère de Qarqaphta, qu'ils avaient fait patriarche. Il n'accepta point cela et n'y consentit pas; il voulut les déposer de tout ordre sacerdotal. Sur ce, les évêques de la Mésopotamie se récrièrent, parce que la plupart avaient été pris dans des monastères célèbres; mais cela ne put contraindre le vénérable. « Le sacerdoce, dit-il, et même l'épiscopat, sera donné à ceux d'entre eux qui voudront aller dans les régions inférieures du Sagistan et de Harab<sup>2</sup>. » Cela plut beaucoup aux évêques. « Comment est-il possible, disait le vénérable, que je chasse de sa ville, pour le remplacer par un de ceux-là, un évêque qui est meilleur que moi et n'a pas été établi par moi? N'a-t-il pas gouverné le diocèse qui lui a été confié selon toutes les pratiques de la vertu? N'a-t-il pas passé déjà trente ans dans l'épiscopat? Il n'y a aucune ville qui demande un de ceux-là ou qui l'accepte. Que celui d'entre eux qui le désire et qui a la crainte de Dieu s'en aille dans les régions inférieures. » Il ordonna que tous ceux qui accepteraient fussent aidés par tout le monde dans leur voyage.

En vérité, mes frères, si même le vénérable Georges avait voulu

1. Premier concile de Constantinople en 381; cf. can. 4, 2, 3.

2. La ville et le pays de Sagistan se trouvaient dans le Khorasan. Harab (= Harew) doit être identifiée avec Herat. V. NOELDEKE. *Tabari*, p. 42. n



les accepter, il n'aurait pu en trouver un seul parmi eux qui fût digne de l'épiscopat, car c'étaient des hommes hautains, orgueilleux, perturbateurs, chicaneurs, astucieux, habiles à tenir des discours pervers, qui n'avaient point devant les yeux le jugement de Dieu, et sur lesquels s'accomplissait la parole de l'Apôtre <sup>1</sup> : « Je sais que quand je serai parti des loups cruels, [101] sans pitié pour le troupeau, entreront au milieu de vous ; et même du milieu de vous surgiront des hommes tenant des discours pervers pour attirer des disciples à leur suite. »

Notre-Seigneur, lui aussi, parlait d'eux quand il avertissait ses disciples <sup>2</sup> : « Gardez-vous des faux prophètes qui viennent à vous avec des peaux de brebis, et ne sont au dedans que des loups dévorants. A leurs fruits vous les reconnaîtrez. Est-ce qu'on recueille des raisins sur les épines, ou des figues sur les ronces ? Car tout arbre bon produit de bons fruits, et un mauvais arbre produit de mauvais fruits. Un bon arbre ne peut produire de mauvais fruits, ni un mauvais arbre produire de bons fruits. A leurs fruits, dit-il, vous les reconnaîtrez. »

En vérité, ceux-ci étaient de mauvais arbres qui firent goûter des fruits amers à l'Église et au peuple de Dieu.

A présent je vais montrer dans quel abîme profond tomba le pays ; mais que personne ne blâme le vénérable Georges ni les évêques, pour les avoir chassés de l'Église.

Pour moi, mes frères, je ne comprends pas comment le vénérable Jean, qui avait vécu dans les pieux labeurs de la vie monastique, qui avait été naziréen, qui était loué par tout le monde, avait admis à l'imposition des mains, même pour la simple prêtrise, des hommes comme ceux-là. D'autant plus qu'aucune ville n'en avait besoin. La ville d'Amida avait déjà deux ou trois évêques, il en fit encore un troisième ou un quatrième pour cette cité. Or, les évêques qu'elle avait étaient beaucoup plus vertueux que ceux qu'il ordonna. L'un d'eux était Mar Sévère, du monastère de Zouqenin, homme célèbre et craignant Dieu, qui se démit de la conduite de la ville parce que sa vue s'affaiblissait, et alla habiter dans son monastère jusqu'à la fin de sa vie. On mit à sa place Mar Aba, du monastère de Mar Habib. [102] dans l'Arzanène, homme doux et humble, orné de toutes les vertus divines ; de plus, à Tell-Bešmê, il y avait Sergouna, homme de Dieu, du monastère de Mar Athanase. C'étaient tous des vieillards vénérables et saints. Or, quoique la ville

1. *Act. Apost.*, xx, 29.

2. *MATTH.*, vii, 15-19.

eût ceux-ci, il en ordonna d'autres, dont un du monastère de Harbaz.

J'écris ces choses, mes frères, parce que je veux faire connaître les maux qui vinrent sur nous par la suite. Que personne ne blâme l'écrivain avant d'avoir vu les fruits de ces arbres mauvais.

« L'aspect d'un homme fait connaître ses œuvres, et ses traces rendent témoignage pour lui<sup>1</sup>. » — Voici ces hommes et leurs œuvres devant eux.

Quand le synode fut terminé, chacun retourna à son pays. Le vénérable Georges descendit à son monastère. Ces hommes misérables, de leur côté, s'en allèrent dans une profonde ignominie et une grande confusion; mais non pas comme des hommes qui cherchent à cacher leur honte et à demeurer oubliés dans leurs monastères. Ils remuaient toute pierre; ils excitaient et agitaient beaucoup de monde; ils cherchaient comment ils tireraient vengeance de Georges et de ceux de son parti.

Georges, ayant déjà fait l'expérience de la chose et craignant que ce qui était arrivé ne se renouvelât, s'en alla à son monastère et prit la résolution de ne point entrer dans une ville, dans un village, ou dans un couvent à moins que les notables du lieu ne vinssent le chercher pour l'accompagner.

Il advint cette année-là que les habitants de Harran vinrent le chercher, à cause d'une dispute entre eux et leur évêque. Quand l'affaire pour laquelle il était venu fut terminée, les habitants d'Amida descendirent près de lui avec Mar Aba, leur évêque, pour le conjurer de vouloir bien se donner la peine de venir les visiter. Lui, comme un bon pasteur, accueillit leur demande [103] et monta avec eux. En passant par les villages et les villes qui se trouvaient sur sa route, il fut reçu par tout le monde avec honneur.

Les habitants d'Amida eux-mêmes vinrent le recevoir en grande pompe, comme il convenait à un tel homme.

Il demeurait là depuis quelque temps lorsque arrivèrent les habitants du monastère de Zouqenin, c'est-à-dire tous les vieillards vénérables de ce couvent avec le digne Mar Eutal, leur supérieur, et leur visiteur Denys, qui par la suite devint évêque de Harran. Ils le conduisirent à leur monastère. Le vénérable Georges désirait depuis longtemps voir ce couvent et y prier. Après avoir satisfait son désir et joui de l'affection des moines de Zouqenin, il passa par Hani<sup>2</sup> et arriva à Tell-Dakoum.

1. Cf. *Eccl.*, xix, 26.

2. *Hini*, à 50 kil. environ au N. d'Amida. Cf. SAINT-MARTIN, *Mém.*, I, 94.

Quant il voulut se diriger vers son monastère, Satan, qui est l'ennemi de tout bien depuis le commencement, excita ses disciples, ceux qui sont ses suppôts, qui ont rempli la mesure de perdition ; car, en voyant que le patriarche était accueilli par tout le monde avec honneur, il comprit que la paix allait régner dans l'Église et que le trouble et la discorde allaient disparaître du milieu d'elle.

Quelques uns de ces hommes dont nous avons parlé plus haut descendirent vers le roi et tinrent des discours méchants contre le vénérable Georges et contre tous les évêques : « Ils ont même dit que c'était lui le roi et non pas toi, » dirent-ils.

C'est avec raison que le prophète a parlé de ceux-ci : « Tes princes sont infidèles et compagnons de voleurs. Tous aiment les présents et sont prompts à se venger. » Voici la persécution qui enfonce ses racines, qui montre sa fleur qui produit des fruits mortels. Venez et voyez les arbres, et à leurs fruits reconnaissez-les.

La colère du roi, en entendant ces choses, monta comme la fumée ; il rugit comme un lion après sa proie, et envoya des messagers rapides et pleins d'ardeur chercher Georges [104] et les évêques de la Mésopotamie.

Il était encore à Tell-Dakoum. Ils le transférèrent de là à Harran, où ils ne lui permirent pas même d'entrer dans le monastère ; et tous les évêques furent rassemblés en cette ville. De ce lieu, ils descendirent près du roi, à Bagdad, où il demeurait à cette époque.

Il était impossible à ce roi, dès qu'il avait appris qu'un homme remuait la main ou le pied, dans toute l'étendue de son empire, de trouver le calme et le repos avant de l'avoir fait périr, que ce fût un Persan, un Arabe ou un Syrien. Il regardait comme son plus grand ami quiconquë venait lui faire connaître un homme qui possédait quelque chose.

Quand ceux-ci arrivèrent, ils furent introduits devant le roi. En les voyant, il rugit contre eux comme un loup qui veut dévorer sa proie, leur adressa de violentes paroles et les chassa de sa présence. Il fit emprisonner et jeter dans les fers le vénérable Georges.

Après qu'ils eurent passé là un certain temps, il donna cet ordre aux évêques : « Choisissez-vous parmi vous celui qui est digne, mettez-le à votre tête et allez-vous-en. » Il usait ainsi de miséricorde envers eux. Ils voulurent tous élire David de Dara. On dit que tout cela venait de ce dernier. C'était un homme âgé, et tous disaient : « Si c'est un autre [qui est élu], il ne se sou-



mettra pas à lui. D'ailleurs, il ne vivra pas longtemps et [Georges] lui succédera. » David n'ignorait pas ces choses; et qu'il l'ait voulu ou non, il devint patriarche. Le roi lui donna des diplômes pour emprisonner, frapper et faire périr quiconque, à leur vue, ne se soumettrait pas à lui. Quant à Georges, il resta enchaîné dans la prison. De là la division dans l'Église et le peuple de Dieu.

Les opprobres et le mépris pesèrent sur les moines et les évêques, au point qu'aucun d'eux ne pouvait passer par les rues de la ville, à cause des opprobres et du mépris. On les appelait même assassins et [105] sanguinaires. On alla jusqu'à ne pas vouloir participer au sacrifice offert par l'un d'eux. « Tu as fait mémoire du nom de David en l'offrant, » lui disait-on.

Voilà la mauvaise semence et la zizanie que le mauvais a semées par le moyen de ses disciples.

Or, le vénérable David s'en alla avec les évêques ses partisans. Il vint à Mossoul, puis à Tagrit. Au lieu de lui faire une réception patriarcale, on vint au-devant de lui avec des injures et des opprobres. On l'appelait même assassin et sanguinaire. Mais lui ne se fâchait contre personne; il ne se plaignait pas, mais offrait tout à Dieu en le prenant à témoin qu'ils le calomniaient en ces choses. « Si, disait-il, j'ai trempé dans l'affaire de Georges, que je reçoive un châtiment exemplaire! » Bien qu'il fit dans les églises des déclarations accompagnées de beaucoup de serments et d'anathèmes, personne ne le crut, car, disait-on, les autres n'ont agi que sur son conseil. Ainsi il ne fut reçu par personne à cause du vénérable Georges. Lui, de son côté, ne se vengea sur personne de cette injure; il ne contraignit personne à le nommer [dans l'office], mais il dit: « Que celui qui veut me nommer me nomme; quant à celui qui ne veut pas me nommer, je n'ai rien à voir avec lui. »

Par là, il montra qu'on le calomniait frauduleusement, puisque, ayant entre les mains un édit puissant, il ne fit souffrir personne, même lorsqu'il recevait en face les injures et les opprobres.

On en était venu à ce point que parfois, s'il envoyait dans une ville un évêque de son parti, les habitants tombaient dessus; s'il arrivait que celui-ci offrît le sacrifice, ils ne recevaient pas la communion de sa main, mais ils le méprisaient, lui et son sacrifice; s'il arrivait qu'il se trouvât un homme intelligent et craignant Dieu qui les avertit et leur dit: « Le châtiment de Dieu viendra sur vous à cause de cette manière de faire, » ils le traitaient encore plus mal [106] que l'évêque. Ils allaient d'église en église en disant: « Nous ne recevons pas la communion des mains d'un tel, parce qu'il nomme David. »

L'habit monastique ou épiscopal était surtout devenu méprisable à leurs yeux ; et s'il arrivait qu'ils trouvassent un moine qui n'avait jamais vu David ni Georges, ils le tournaient en ridicule jusqu'à ce qu'il les eût anathématisés et maudits tous les deux. Quelques-uns finirent par ne plus nommer ni l'un ni l'autre.

Cette division dura, et fit des ravages dans l'Église, jusqu'à la mort du vénérable David.

Voilà quels fruits mauvais produisirent ces mauvais arbres. — Attends et écoute quel fléau vint sur nous à la suite de ces choses.

Sachez, mes frères, que toutes les fois que l'Église est troublée, les affaires publiques sont aussi troublées. Il advint que celle-là fut agitée la première et celles-ci ensuite.

L'an 1079 (767-768), fut construite la forteresse d'Arsamosate<sup>1</sup>, près du fleuve Arsanias. Or, comme les maçons et les ouvriers venaient de commencer la construction qui s'élevait déjà à la hauteur d'une taille d'homme, une armée romaine vint camper sur la rive du fleuve opposée à la forteresse, mais elle ne passa point le gué, parce que c'était le saint jour du dimanche, et qu'elle n'avait point reçu l'ordre de combattre. Tandis que les Romains étaient campés là, offraient le sacrifice et mangeaient le pain, la population entière de la forteresse, abandonnant tout, prit la fuite ; les Romains passèrent donc, prirent tout ce qui leur convenait et brûlèrent le reste. Ils rasèrent la construction, s'emparèrent de tout ce qu'ils trouvèrent et retournèrent dans leur pays. Les Arabes se réunirent de nouveau avec des architectes et des ouvriers, et reconstruisirent cette forteresse.

'Abbas envoya des lettres dans toutes les villes pour ordonner aux Arabes de la Mésopotamie de descendre tous, grands et petits, à Harran.

Ils se réunirent donc et descendirent, en abandonnant leurs récoltes sans les moissonner, car ils étaient pressés de gagner des zouz. [107] Tout le peuple afflua et descendit, grands et petits, mais

1. Ce nom signifie ville d'Arsame. Elle fut fondée, selon la tradition, au troisième siècle avant notre ère, par un roi de l'Arménie occidentale nommé Arsame. Les Arméniens du moyen âge l'appelaient Ašmoušatt et les Grecs du Bas-Empire Asmosat. Elle était située sur la rive gauche du Mourad-tchâï. SAINT-MARTIN, *Hist. du Bas-Empire*, t. XII, p. 266, n. 4. — Cf. CELLARIUS, *Notitia orbis antiqui*, t. II, p. 390.

ils ne recueillirent que de la perte, car il est difficile à un méchant de devenir bon.

Ils attendirent longtemps, jusqu'à ce que leur récolte fût perdue et détruite; il assigna environ six cents hommes d'entre eux aux forteresses et renvoya le reste. Ils ne remportèrent chez eux que des pertes.

Cette année, mourut Denys, évêque de Harran, auquel succéda un autre Denys, du monastère de Zouqenin.

Cette année aussi, mourut Étienne de Hlaboura, qui eut pour successeur.....<sup>1</sup>

L'an 1080 (768-769), l'évêque Zacharie décéda à Édesse, et l'évêque Jané<sup>2</sup> à Têla. — A la place de Zacharie on mit, à Édesse, Élie, du monastère de Qartamin, homme sans cœur et criminel, qui ne pensait aucunement à Dieu. Il fut ordonné non parce qu'il était digne de l'épiscopat, mais parce que les Édesséniens étaient dignes de lui. Cependant il ne fut pas accepté, et on ne consentit pas à son élection; mais la chose traîna en longueur pour des raisons graves qu'il n'est pas nécessaire d'exposer, et Édesse resta sans évêque. — A Têla, Jané eut pour successeur Sabinus.

A cette époque florissaient Sergouna de Mardin, le patriarche David, Mar Aba d'Amida, Constantin de Samosate et Paul de Tagrit.

Il y avait cette année-là une grande abondance de toutes choses. Le froment se vendait trente *qephizè*, le vin quarante *spâdé*<sup>3</sup>, l'huile huit *litrè* pour un zouz.

La région abondait en vignes et en champs cultivés. Le bétail y était [nombreux] comme le sable.

Zaïd vint sévir contre les usuriers<sup>4</sup>. Ceux-ci lui donnèrent un zouz par dinar; il prit ce tribut et s'en alla sans avoir molesté personne autre [108].

Encore cette année-là, des pierres tombèrent du ciel, des pierres noires que beaucoup ont vues et touchées et qui sont même restées jusqu'aujourd'hui. Comment étaient-elles montées dans les nues? D'où venaient-elles? Dieu seul peut le savoir. Dans la région où elles tombèrent il n'y a absolument aucune pierre noire;

1. La place du nom est en blanc dans le manuscrit.

2. Nous adoptons la lecture d'Assemani. Voir la préface du texte syriaque.

3. Le mot se trouve avec un olaph prosthétique dans Josué le Stylite, éd. Wright, chap. xciii. Cf. Bar Bahloul, col 233, pénult.; 234. 4. La lecture semble être *espâdâ* ou *spâdâ*.

4. ASSEMANI (*Bibl. or.*, t. II, p. 114) a pris le mot comme un nom propre (Zaidus ab *Seythis* nummum capitatum exegit).



mais sois sûr, lecteur, que le Seigneur fait tout ce qu'il veut au ciel et sur la terre.

L'an 1081 (769-770), il y eut pour gouverneur à Mossoul un homme méchant et cruel du nom de Mousa Ibn Mouç'ab. C'est de lui que le prophète a prophétisé quand il dit<sup>1</sup> : « Par lui je ravagerai la terre dans sa plénitude, je dévasterai la terre habitée comme un désert. » Cet homme n'aurait pu trouver son semblable ni parmi les rois païens, ni parmi les mages, ni parmi les Manichéens. Il jeta la terre dans une tribulation telle que depuis que le monde est créé jusqu'à ce jour elle n'avait pas vu de tribulation semblable à celle qu'il lui fit voir.

Si quelqu'un veut l'appeler Antéchrist, et ses ministres messagers du fils de perdition, il ne le calomnierait pas, mais l'appellera de son vrai nom.

« Quand le roi est inique, tous ses ministres sont iniques<sup>2</sup>. »

Comme nous l'avons dit plus haut, le respectable habit monastique fut méprisé, les évêques et les moines furent accablés d'opprobres. L'audace se portait jusque sur le saint sacrifice. Aussi les moines tremblaient-ils de sortir dans les rues, à cause des insultes, surtout de la part du peuple de Tagrit, d'Arsidonie et de Mossoul.

C'est pourquoi ce fléau frappa [les habitants de ces villes] les premiers. Il s'avança contre eux et les fit passer dans des contrées lointaines.

Le roi ne trouvait pas un homme selon son cœur en dehors de celui-ci. Il est écrit<sup>3</sup> : « J'ai trouvé dans le fils d'Isaï un homme selon mon cœur. » 'Abdallah Ibn Moḥammed trouva dans Mousa un homme selon son cœur, qui accomplissait tous les jours l'iniquité devant lui.

Quand Mousa devint gouverneur de Mossoul, il rugit [109] comme un lion sur sa proie en disant : « Maintenant je poursuivrai mes ennemis et je les atteindrai ; je ne retournerai pas avant de les avoir achevés, de les avoir frappés de telle sorte qu'ils ne puissent se relever. Ils tomberont sous mes pieds ; ils crieront et personne ne viendra les délivrer ; ils appelleront le Seigneur et il ne leur répondra point. Je les broierai comme la poussière à la face du vent, je les foulerai aux pieds comme la boue des places publiques<sup>4</sup>. » Il persécuta, en effet, la région, fit périr les hommes qui se trouvaient

1. Cf. Is., XIV, 17.

2. Cf. *Proc.*, XXIX, 12.

3. Cfr. I SAM., XVI.

4. *Ps.* XVIII, 38, 39, 42, 43.

dans l'univers; il les frappa et ils ne purent tenir devant lui; ils tombèrent sous ses pieds et il les foula comme le limon des places publiques des villes; il les réduisit à l'état de la poussière dans un tourbillon. Ils s'en allaient de lieu en lieu implorant le secours du Seigneur, qui ne les arracha pas aux mains de cet homme, qui ne les délivra pas de leurs angoisses. Leurs yeux se fermaient en attendant le libérateur.

Mousa demanda au roi, sous prétexte de pacifier la contrée, de lui donner la permission d'envoyer rechercher de tous côtés le peuple qui s'était enfui de Mossoul.

Il écrivit dans toute la région que personne n'osât s'opposer à lui ou à ses lieutenants. Il envoya un homme pour chaque groupe de trois villes de la Mésopotamie, car il avait sous ses ordres un peuple nombreux.

A Amida, Arzoun et Maipherkat, vint un homme aussi méchant que celui qui l'avait envoyé, du nom de Adam Ibn Yézyd, homme avare qui ne pensait point à Dieu. Le peuple mossulien, qui habitait dans la terre de Mésopotamie, était extrêmement riche à cette époque, car il profitait de tout le travail des habitants de la contrée qu'il dévorait par des rachats injustes et des usures. Tandis que le Seigneur a dit<sup>1</sup> : « Tu ne prendras point d'intérêt à ton frère; tu ne donneras point ton argent à usure, » eux faisaient tout le contraire : ils prêtaient à usure, donnaient leur argent pour des rachats<sup>2</sup> et à des taux [exagérés]; ils devinrent maîtres d'esclaves et de servantes; ils possédaient les biens mobiliers, les vignes et les terres: encore un peu, et ils allaient posséder toute la terre [110] qui parle la langue des fils d'Aram, et toute la Mésopotamie était sur le point d'appartenir aux habitants de Narsanbad<sup>3</sup>.

Ils siégeaient dans les places publiques comme des dictateurs et les maîtres du pays; ils se considéraient comme les chefs des églises et ils les administraient eux-mêmes. « Ils ne se sont pas souvenus qu'ils étaient des nouveaux venus, des étrangers et des pèlerins dans ce pays<sup>4</sup>. » S'ils ont ruiné leur propre pays, comment auraient-ils pu faire prospérer celui de leurs voisins?

1. *Deut.*, xxiii, 19; *Lév.*, xxv, 37.

2. C'est-à-dire, d'après le contexte, moyennant un contrat aux termes duquel on devait les rembourser en nature, avec des denrées qu'on leur cédait à un prix au-dessous du cours.

3. Ce nom se rencontre trois fois dans la *Chronique ecclésiastique* de Bar Hébréus (II, 177). Voir la note des éditeurs. — On peut aussi lire *Narsibadiè*, au lieu de *Narsanbadiè*.

4. Cf. *Hebr.*, xi, 13.

La parole prophétique a été accomplie en eux<sup>1</sup> : « Ne sois pas jaloux de ceux qui font mal, ne sois point envieux de ceux qui commettent l'iniquité; car, comme le foin, ils se dessècheront rapidement, comme l'herbe verte ils se faneront : le matin elle germe et pousse, et le soir elle est fanée et desséchée. » En vérité, ils devinrent orgueilleux et hautains outre mesure. « Mais le Seigneur renverse la maison des orgueilleux<sup>2</sup>; » ils ont été humiliés, ils ont été arrachés, ils ont péri comme une fleur sous le soleil.

Quand celui dont nous avons parlé plus haut vint pour entrer dans ces villes et les occuper, tous s'enfuirent devant lui. Tous étant des marchands ou des grainetiers ne possédant pas grand'chose, ils cachèrent leurs effets, emportèrent leurs enfants sur leurs épaules et prirent la fuite. Il y avait de quoi pleurer sur eux. Ils erraient à travers les montagnes, dénudés, affamés, tourmentés comme un fêtu de paille pendant la tempête.

D'autres étaient entrés dans les chambres les plus reculées et restaient enfermés, comme des morts, dans des pièces secrètes et obscures; ils eurent des ulcères et perdirent l'aspect humain, ils avaient l'apparence des morts qui sont dans les tombeaux. C'était l'été : ce qui aggrava leurs souffrances. Ceux qui avaient fui moururent de faim avec leurs enfants dans les montagnes et dans les cavernes, tandis qu'ils erraient d'une montagne à l'autre. Ceux qui étaient cachés dans les maisons périrent par la fièvre, la frayeur, le chagrin, la chaleur; et ceux chez lesquels ils étaient cachés craignaient encore plus qu'eux, car, partout où l'on en trouvait un, [111] on accablait le recéleur de cruelles afflictions, ainsi que la maison où il était trouvé. Un héraut annonça aussi que : « Quiconque cache un habitant de Mossoul payera telle amende, et tout ce qu'il possède sera vendu. »

Dès lors on eut peur, et chacun renvoya celui qu'il avait chez soi. On proclama encore : « Celui qui prendra un homme de Mossoul recevra pour sa récompense quarante zouz. » Quand le peuple cruel et sans Dieu des tondus, des misérables Arabes, entendit cela, ce fut pour eux l'occasion d'un lucre. Ils épiaient l'endroit où quelqu'un d'eux était caché, et s'il venait à sortir, même pendant la nuit, ils s'en emparaient sans pitié et le sollicitaient en disant : « Donne-nous, ou nous t'emmènerons et nous recevrons la récompense de quarante zouz. » Et bon gré, mal gré, ils lui extorquaient [quelque chose] et le renvoyaient ensuite; et il

1. *Ps.* xxxvii, 1, 2.

2. *Prov.*, xv, 25.



arrivait qu'il tombait après cela de nouveau entre les mains d'autres plus méchants que les premiers.

Comme c'était un homme rusé et astucieux, il n'ignorait pas plus l'endroit où quelqu'un d'entre eux avait caché quelque chose que si la chose elle-même lui eût crié : « Je suis ici, j'appartiens à un tel. » Il trouvait tout, et tout se découvrait à lui, comme il est écrit du fils de perdition, aussi promptement que si lui-même eût caché ou déposé ces objets.

Quant à ceux qui avaient pris des femmes syriennes, avaient engendré des enfants, étaient mêlés avec les Syriens et n'étaient pas connus des Araméens, lui les découvrait facilement. Il saisissait les cheiks du village dans lequel ils habitaient, et faisait pleuvoir sur leur corps de cruelles bastonnades, jusqu'à ce qu'ils eussent fourni des cautions et les lui eussent livrés.

Il s'empara ainsi d'eux tous et les obligea à répondre l'un pour l'autre; il vendit aussi tout ce qu'ils possédaient et s'en attribua le prix; il les pressura tous, comme fait le teinturier, puis il les emmena et les reconduisit à leur pays. [112] Là, il les enferma. La famine sévit sur eux avec diverses maladies et des épidémies, de sorte qu'un petit nombre seulement d'entre eux survécut. Les riches et les grands qui se trouvaient parmi eux vendirent ce qu'ils possédaient, lui en livrèrent le prix et demeurèrent dépouillés de tout; il ne resta rien à aucun d'entre eux.

Ce scélérat ayant promis par serment de ne prendre à aucun d'eux un zouz ou une obole, il exigeait d'eux des dinars d'or. Il y en avait parmi eux qui, même en vendant tout ce qu'ils possédaient, pouvaient à peine former la somme qu'il exigeait d'eux.

*Du signe qui apparut dans les cieux en forme de balai.*

L'an 1080 (768-769), au mois de yar [mai], un signe apparut en forme de balai au Nord-Est. Lorsqu'il apparaissait dans ce coin [du ciel], il se levait obscur comme s'il avait balayé la poussière d'une maison. Au matin, on le voyait qui inclinait sa chevelure vers la terre.

Il marchait peu à peu en avant, jusqu'à ce qu'il arrivât dans l'axe de la roue qui est dans le ciel, dans laquelle il fut absorbé et disparut. Sa forme était la même que celle tracée plus haut<sup>1</sup>.

1. Voir ci-dessus, page 63; page 73 du texte.

Ce signe était parfaitement et convenablement appelé balai : car, de même qu'on fait entrer la pelle et le balai dans la maison pour la nettoyer et la balayer, de même il balaya le monde et fit périr tout ce qu'il y avait dedans.

D'abord, en cette année-là, périrent tous les animaux domestiques, surtout le petit bétail.

Une neige abondante et épaisse couvrit la terre et y resta si longtemps que les bêtes furent consumées par la faim. Il y eut de nombreux [113] accidents, et il arriva çà et là que la neige en tombant surprit un troupeau avec ses bergers, et que le troupeau périt avec ses pasteurs.

Ensuite le vent du sud et de l'est, accompagné de neige, souffla avec violence pendant trois jours et trois nuits et fit périr beaucoup de personnes et d'animaux domestiques, surtout le petit bétail. Un grand nombre d'hommes qu'il surprit en route tombèrent morts, eux et leurs ânes.

*Du peuple qui monta de la région inférieure, en l'an 1078 (766-767), et s'appelait Géant dans la langue primitive.*

A cette époque, le roi envoya de la région de Perse un peuple qui monta s'établir sur la frontière des Romains. C'étaient des hommes sans vêtements et sans chaussures, ainsi que leurs femmes et leurs enfants, car ils ne savaient rien faire. Ils n'apprenaient rien à leurs enfants; leurs femmes mêmes ne savaient pas travailler la laine. Tout leur art consistait à se cacher jour et nuit sur les chemins pour tuer et dépouiller, et pour couper les routes. Comme ils habitaient dans des montagnes inaccessibles, personne ne pouvait les dompter. Ils poussèrent l'audace jusqu'à s'élever contre le roi et à couper la route au trésor du prince des croyants.

Parce qu'ils avaient fait cela, et aussi parce que toute la contrée était soulevée par eux, le roi envoya contre eux une forte armée. Il les dévasta, les pilla, les enchaîna; il les rassembla tous, voulant les faire périr par le glaive. Déjà il avait fait crucifier leurs chefs, et se disposait à mettre son projet à exécution, lorsque des hommes craignant Dieu lui conseillèrent de les envoyer [114] aux frontières contre les ennemis, afin qu'ils demeurassent là ou qu'ils fussent tués par les Romains. Il mit promptement à exécution le conseil

qu'il avait reçu, les envoya et les fit monter pour habiter dans la région agitée, en face de Qamah.

Ils étaient environ trois cent mille. Mais ils s'enfuirent et se répandirent sur toute la région; il n'en resta là qu'un petit nombre, et, comme le pays était froid et qu'ils étaient nus, la plupart moururent au premier hiver qui les saisit. Mais ceux qui restèrent ne cessèrent pas leurs premiers méfaits.

*De la restauration de la grande église d'Amida.*

A cette époque<sup>1</sup>, les habitants d'Amida firent une considérable et merveilleuse restauration à leur grande église, qui avait été bâtie par l'empereur fidèle et craignant Dieu, Héraclius<sup>2</sup>. Depuis sa première construction, cette église n'avait pas été restaurée. Comme elle était détériorée et sur le point de s'écrouler, ils s'occupèrent de sa restauration. L'abbé Mar Aba, évêque de la ville, l'honorable Mar Georges, visiteur, et Thomas l'archidiaque en prirent grand soin et y firent de grandes dépenses; ils changèrent tout ce qui était pourri à l'intérieur, le refirent à neuf, et rendirent l'église aussi brillante qu'au moment de sa première construction.

*De l'ordre donné par le roi de recenser les biens des églises et des monastères.*

Satan, qui en tout temps déteste ce qui est bien, ne cessa pas non plus alors d'exciter des divisions et des troubles dans les églises et les monastères. — « L'homme prendra parti [115] contre son père, la fille contre sa mère, la bru contre sa belle-mère; les ennemis de l'homme, ce sont ses familiers<sup>3</sup>. »

A cette époque parut un édit du roi ordonnant de saisir les supérieurs des monastères et des églises, et de recenser les biens de leurs monastères, de leurs églises et des temples.

Voici la cause de cet édit :

Satan, qui s'était choisi un disciple dans le saint collège des

1. ASSEMANI (*Bibl. or.*, II, 114) rapporte ce fait et les suivants à l'année 1081 (770).

2. Cf. ci-dessus, p. 5.

3. MICHÉL, VII, 6



Apôtres, Judas Iscariote, se choisit aussi maintenant un homme du saint monastère de Mar Mattaï<sup>1</sup>, dans la région de Mossoul, qui s'appelait Zo'ara.

A cause d'une querelle qu'il avait eue avec le supérieur de ce monastère, il imita Judas, son maître, qui livra Notre-Seigneur à la mort. Il ne resta pas au-dessous de ce traître. Satan lui inspira non seulement de faire comme lui, mais de le dépasser; d'occasionner non pas un, mais plusieurs meurtres; de perdre non seulement un, mais plusieurs lieux; il ne voulut pas démolir seulement un, mais plusieurs couvents.

Celui-ci, séparé comme un loup d'avec les brebis, descendit auprès de Djaffar<sup>2</sup>, fils du roi, et lui dit: « Tout l'or de la famille de Hišam et de la famille de Marwan se trouve dans tel monastère. » Et il ne laissa rien de ce monastère sans le lui faire connaître.

Djaffar envoya au monastère des serviteurs cruels qui prirent tout ce qu'il y avait dedans, et même tous les ornements sacrés, qui enchaînèrent les moines dans de dures entraves et les conduisirent près de leur maître. Djaffar les tortura et les emprisonna cruellement, en leur réclamant ce dont lui avait parlé ce second Judas.

C'est à cette occasion que parut l'édit ordonnant de faire dans toute la contrée le recensement des biens des monastères.

Tandis que tout le monde croyait qu'on allait les confisquer, il arriva à Djaffar ce qui était arrivé à Balthazarqui, lui aussi, profana les vases [116] des divins mystères et voulut s'en servir pour lui et ses concubines<sup>3</sup>. Ici non plus, Dieu ne détourna pas les yeux de son Église et de son peuple: il envoya à Djaffar l'esprit malin qui le suffoquait. Djaffar renvoya alors les moines qui reprirent leur bien et retournèrent à leur monastère.

Ainsi se termina cette affaire. On ne fit plus ensuite d'autre perquisition, car l'esprit malin fit périr Djaffar<sup>4</sup>.

1. Cf. Introduction, p. xxvi.

2. Abou Djaffar Mansour, fils de Moḥammed et frère du khalife Al-Saffah, régna lui-même à cette époque. Denys semble avoir confondu les noms de ces princes. Il a mentionné plus haut (p. 62), l'avènement de Mansour sous le nom de 'Abdallah Ibn Moḥammed. Voir les tables chronologiques et généalogiques de l'Introduction.

3. DAN., v.

4. Abou Djaffar mourut en 775.

*De la prospérité du pays et des maux qu'elle causa.*

Voulant faire connaître les angoisses qu'a supportées la contrée, nous ferons d'abord connaître sa prospérité, et nous montrerons d'où et jusqu'où est tombée celle qui était riche et glorieuse.

En ce temps, la contrée fut très prospère, surtout la Mésopotamie et la région septentrionale. Elle était remarquable par les céréales, les vignes, la multitude du bétail. Toute la terre fut remplie de bandes de chevaux, de troupeaux de chèvres. Les hommes possédèrent des provisions en abondance. De sorte que le vin s'accumulait sur le vin et le blé sur le blé. « En vérité, Israël a été engraisé et il a regimbé. Ils n'ont pas dit: Béni soit le Seigneur qui nous a enrichis<sup>1</sup>, » mais ils se jetèrent sur les biens des monastères et des églises en disant: « De quoi l'Église a-t-elle besoin? Nous en avons besoin, nous qui payons l'impôt et avons des enfants. » Ils avaient en effet beaucoup d'enfants; ils s'enrichirent considérablement et possédèrent tous des biens; ils devinrent alors hautains, orgueilleux, jaloux, adultères, fornicateurs, ivrognes, voleurs, faux témoins, de sorte qu'ils allaient tomber dans l'abîme de tous les vices, si [Dieu] ne « leur avait envoyé l'ange vengeur qui traça au milieu d'eux de cruels sillons<sup>2</sup> ».

Quand un homme avait un procès avec son voisin, et que le juge exigeait de lui des témoins, [117] il allait sur la place publique, et en rencontrant un voisin, il lui disait: « Un tel, veux-tu témoigner en ma faveur? » Celui-ci répondait promptement et disait: « Je le jure sur la parole de Dieu. — De quoi s'agit-il? » Et il faisait les serments avant de connaître l'affaire.

Que méritait un tel peuple, sinon ce qui arriva? — « Le châtement écrasera si fort les hommes qu'ils y réfléchiront, et ils ne méditeront pas sur de vaines paroles. » Et ceci: « Il n'y aura plus de délai pour mes paroles<sup>3</sup>. » Les habitants d'un village entre eux, ou [ceux d']un village avec [ceux d']un autre village, se faisaient continuellement des procès au sujet des limites de leurs champs, et les malheureux ne savaient pas que dans peu de temps le fléau viendrait sur eux; qu'ils ne posséderaient plus alors ni vignes, ni maisons, ni champs, mais que leurs propriétés seraient dévastées sans personne qui les traverse ou les habite.

1. *Deut.*, xxxii, 15.

2. *Ps.* lxxviii, 48-49.

3. Cf. *Ezod.*, v, 9. — *Ezech.*, xii, 8.

L'institution monastique même sortit en dehors de toute convenance. Les moines, au lieu d'[observer le conseil] : « Prends ta croix et suis-moi <sup>1</sup>, » acquirent des chevaux, des troupeaux de bœufs, des troupes de chèvres et de moutons; ils achetèrent des champs, chacun personnellement en dehors de la propriété de la communauté; ils sortirent dehors pour acquérir des vignes et des maisons dans les villages; pour monter en selle comme des payens, pour vivre selon leur bon plaisir, sans obéir au supérieur qui leur avait été imposé par Dieu.

Ne pense pas, ô sage, que c'est parce que j'aime à accuser les hommes que je raconte ces choses; mais je veux montrer la bonté, la miséricorde, la douceur, la longanimité de Dieu.

Considère et comprends après cela dans quel abîme nous sommes descendus et quelles angoisses nous ont atteints.

*Des esclaves qui se révoltèrent à Ḥarran,  
ville de la Mésopotamie.*

A cette époque, de nombreux esclaves s'entendirent secrètement, se réunirent au [118] nombre d'environ cinq cents hommes: Médés<sup>2</sup>, Sindhians et Khazares, prirent les armes et envahirent au milieu du jour la ville de Ḥarran. Ils dirigèrent leurs efforts contre le trésor royal et passèrent au fil de l'épée tout ce qu'ils rencontrèrent devant eux. Ils voulaient envahir le trésor et prendre ce qu'il contenait. 'Abbas en apprenant cela fut effrayé; il rassembla une armée considérable et vint à leur rencontre. Dans le combat qu'ils engagèrent, il y eut beaucoup d'hommes tués des deux côtés, mais les esclaves eurent enfin peur et prirent la fuite. Beaucoup d'entre eux furent tués, d'autres furent faits prisonniers et le reste s'enfuit. 'Abbas saisit aussi leurs maîtres; il en frappa et fit périr plusieurs.

*De l'expédition du roi dans la région septentrionale; de la  
reconstruction de Callinice; de l'origine de tous les maux qui  
vinrent sur la terre.*

Puisque nous avons fait connaître la richesse et la fertilité de la contrée et tous les bienfaits, nous parlerons aussi du peuple cruel, et de l'origine de tous les maux.

1. Cf. LUC, IX, 23.

2. ASSEMANI (*Bibl. or.*, II, 114) a lu : *Maures*.



Il est écrit dans le prophète<sup>1</sup> : « Voici Assur : il est la verge de ma colère. Le bâton qui est dans ses mains, c'est celui de mes coups. Je l'enverrai sur une nation trompeuse. Je lui donnerai des ordres contre un peuple de vengeance, afin qu'il pille, butine, fasse des captifs, et le foule au pied comme la boue des places publiques. » Et encore<sup>2</sup> : « Parce qu'ils ont dit : Voici que les grands sont ensemble, ils sont rois ; à cause de cela le Seigneur ne mettra pas sa joie dans leurs jeunes hommes. Il n'aura point pitié de leurs orphelins, ni de leurs veuves. Car tous sont impies et méchants, et toute bouche a parlé folie. Et il ne s'est trouvé personne, dit-il, qui remuât [119] l'aile, ouvrit la bouche et fit entendre le moindre cri en leur présence<sup>3</sup>. Il est venu à Anath ; à Makmas il a déposé ses bagages ; il a passé le passage de Gaba', vers Beit Baitan ; Rama a été frappée de stupeur ; Gabaath de Saul a pris la fuite<sup>4</sup>. Il a levé sa main sur les montagnes de Sion et sur les collines de Jérusalem<sup>5</sup>. » Le prophète a très bien dit : car il a vu d'un œil prophétique ce maudit serpent qui rôdait.

Cette année-là, le prince quitta l'endroit où il demeurait avec tous ses grands et vint se cantonner dans la région septentrionale avec des troupes innombrables. Il vint à Mossoul. Tous les habitants, grands et petits, se réunirent et se plaignirent à lui des maux, des déprédations, des tourments et du ravage que leur infligeait Mousa Ibn Mouç'ab. Mais comme le roi se complaisait beaucoup plus dans la dévastation que dans la paix, il les chassa de sa présence, et fit même subir des châtimens sévères aux principaux d'entre eux. Il se félicita et se réjouit d'avoir trouvé en Mousa un homme selon son cœur : « J'ai trouvé, dit-il, un homme selon mon cœur, qui accomplira toutes mes volontés et fera tout ce que je désire. Dorénavant, il marchera devant moi dans l'iniquité pendant toute ma vie. »

Tandis que le prince s'apprêtait à entrer en Mésopotamie, 'Abbas, son frère, émir de la Mésopotamie, apprit cela. Il savait que c'était un homme plus ami de la dévastation que de la paix. Or, la région mésopotamienne était riche en vignes, en céréales, et elle était très peuplée au temps de 'Abbas, car, c'était un homme miséricordieux et pacifique. Il envoya dire promptement en tous lieux : « Fuyez et laissez les villages sans habitants en sa présence. » Mais

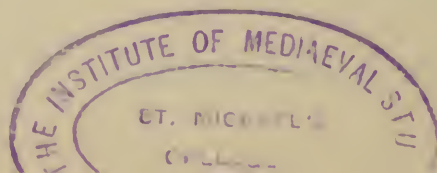
1. ISAÏE, X, 5-6.

2. Is., X, 9 ; IX, 17.

3. Is., X, 14.

4. Is., X, 28.

5. Is., X, 32.



les paysans ne comprirent point et ne saisirent point ce qu'on leur disait; ils restèrent tranquilles.

Lorsque le prince entra [dans le pays], il vit une région fertile et abondante, belle, pleine de biens, [120] car c'était au mois de yar [mai] et toutes les récoltes étaient encore sur la terre. Or, quand il vit et considéra cette région fertile et très peuplée, il n'agit pas comme il convenait à l'égard de son frère. En voyant le pays prospère sous le gouvernement de ce dernier, au lieu de l'en remercier, il rugit contre lui comme un lion qui veut saisir sa proie, et quand celui-ci vint au-devant de lui pour le recevoir avec pompe comme il convient à un roi, il le chassa de sa présence, le repoussa comme un vil rejeton et ne lui permit pas même de se présenter devant lui. « Où est, dit-il, ce désert de Mésopotamie dont tu m'as parlé ? » Il lui retira son gouvernement, lui prit tout ce qu'il avait et usa envers lui de tous les mauvais traitements. Après avoir fait cela à son frère, il vint à Nisibe, puis à Kepher-Touta<sup>1</sup>, et s'avança jusqu'à Callinice<sup>2</sup>.

#### *De la reconstruction de Callinice.*

Cet homme avait une propension à suivre les magiciens et les devins. Il écoutait et faisait tout ce qu'ils lui disaient. Il les consulta donc sur les temps et les règnes. Ceux-ci ramassèrent des paroles sottes et insipides qu'ils lui offrirent et lui donnèrent, comme c'est d'ailleurs la coutume des démons d'induire en erreur ceux qui les écoutent. Ils lui dirent : « Il y aura un roi fort, qui bâtira une ville à côté de Callinice ; il ira ensuite à Jérusalem et y bâtira une mosquée. Il doit régner quarante ans. » — Ce misérable dit : « C'est moi ! » — Il fit venir des ouvriers de toute la Mésopotamie ; il leur ordonna de faire des briques, et aux architectes de bâtir le mur. [121]

#### *De la fuite des Arméniens du territoire des Romains, et de la défaite que les Arabes infligèrent aux Romains.*

Tandis que le roi était à Callinice, les Arméniens sortirent du territoire des Romains. Ils vinrent demander au gouverneur qui

1. Ville de la Mésopotamie. située près de Mardin.

2. Cf. WEIL, *Gesch. der Chaliphen*, II, 57.

était alors préposé aux forteresses de l'intérieur de venir au-devant d'eux. Ils voulaient rentrer en Mésopotamie. Ils étaient de ceux qui avaient pénétré avec Koušan<sup>1</sup>. Ils prirent donc leurs familles et s'en allèrent, et les Arabes de leur côté vinrent au-devant d'eux. Le gouverneur de Qamah, en apprenant ces choses, organisa une armée, se mit à leur poursuite, et les rejoignit avec leurs familles tandis qu'ils campaient dans une plaine.

Or, les Arméniens sont fourbes dès l'origine et vivent toujours de fourberie. Quelques-uns d'entre eux s'échappèrent et firent savoir aux Arabes où ils étaient campés : car ils n'étaient pas très éloignés.

Tandis que les Romains eux-mêmes campaient et dormaient sans précaution, les Arabes les joignirent à la seconde veille de la nuit et tombèrent sur eux à l'improviste. Ils les passèrent au fil de l'épée et en prirent un grand nombre. Ils firent conduire à Callinice, près du roi, ceux qui étaient captifs et les têtes de ceux qui avaient été tués. Ils espéraient obtenir de celui-ci un présent en même temps que de la renommée et de la gloire. Mais au lieu de leur donner un présent, il les reçut au contraire très mal. On dit même qu'il confisqua leurs biens.

*Du recenseur que le roi envoya dans le pays.*

Quand le roi vit la contrée bien peuplée, il voulut faire le ta'dil, [122] non pas parce qu'il se réjouissait de voir la contrée fertile et prospère, mais pour inscrire beaucoup d'hommes comme soumis à la capitation, et pour accroître le tribut et les tribulations de ce pays. Il fit venir des hommes méchants et astucieux qu'il établit gouverneurs, et les envoya dans le pays inscrire tous les hommes pour le tribut de capitation.

*Du çauphi<sup>2</sup> et du décimateur qu'il envoya aussi dans le pays.*

Le prince établit ensuite des hommes cruels pour le çauphi et la dime.

1. Cf. ci-dessus, p. 57.

2. ASSEMANI a traduit ce mot par Sophène : « praefectos in Sophenem misit; » (*Bibl. or.*, II, 114). Le contexte ne permet pas cette interprétation.

صاف, *produit, revenu*, est un terme de commerce : *produit net*, ce



Le gouverneur préposé au çauphi était un mage, homme sans Dieu et sans miséricorde. Il parcourut toutes les villes de la Mésopotamie. Il recensa les places publiques et tous les lieux dans lesquels on vendait quelque chose ainsi que les boutiques du marché. Toute boutique de la place publique qui ne se trouvait pas comprise dans le ta'dil, fut confisquée comme appartenant au roi ; tout moulin pareillement.

Il mesurait au cordeau les places publiques d'une porte de la ville à l'autre, de l'orient à l'occident et du nord au sud, et en dehors de la place publique, il mesurait quarante coudées de côté et d'autre et il occupait soit les maisons, soit les boutiques qui se trouvaient dans ces quarante coudées et les recensait. Il inscrivait au çauphi, comme appartenant au roi, tout endroit qui n'avait point été inscrit dans le ta'dil, soit jardin, soit moulin, soit champ cultivable.

Il recensa même le mur de la ville dans toute son étendue avec ses tours, et il inscrivit également quarante coudées autour, tout le long de la ville.

Ainsi fit-il dans toutes les villes de la Mésopotamie et de la région occidentale, car il parcourut la Mésopotamie, l'Occident et même l'Arménie IV<sup>e</sup>.

D'autres personnes reçurent ces lieux de lui à ferme, et lui-même descendit à Harran.

Il n'y avait plus que vol et rapine. Celui qui s'en allait était pris ; celui qui venait était pris de même, plumé et dépouillé de tout ce qu'il avait avec lui ; ils s'emparaient de quiconque avait quelque chose, soit acheteur, soit vendeur, [123] et lui enlevaient son bien. Ils sortaient aussi dans les champs et sur les routes et saisissaient tous les voyageurs.

#### *Du décimateur.*

Le roi établit aussi un autre intendant de la dîme qu'il envoya dévaster la contrée.

Celui-ci vint, entra dans les villes et pénétra dans les boutiques.

qu'on retire d'une chose vendue tous frais faits et toutes charges déduites.— *الصَوَّافِي*, ce qui a été confisqué, et de là : le domaine du prince. Dozy, *Suppl. aux Dict. arab.*, I, 838. — Il s'agissait, comme on le voit par la suite, d'un droit de patente perçu sur les commerçants et calculé sans doute d'après leurs bénéfices.

Il inscrivait ce qu'il trouvait dedans. S'il y en avait pour cent zouz il en inscrivait deux cents, et il prenait une dîme de cinq zouz pour cent, et quand il pouvait de dix. Ils occupaient aussi les routes et les dépouillaient quiconque venait, passait ou allait.

Les misérables qui étaient dans les villes sortaient et se répandaient la nuit sur les routes. Ils entraient et se dissimulaient dans les vignes situées sur le passage de la grande route, et saisissaient violemment les pauvres marchands qui passaient, de même que ceux qui entraient pour chercher de la garance.

Ils leur disaient : « Donne-nous tant, ou nous te conduirons à l'émir. » Et ils leur extorquaient ainsi autant qu'ils voulaient. Ils prenaient également les pauvres gens qui étaient venus pour chercher de la garance; ils leur enlevaient tout ce qu'ils avaient avec eux, et quand ceux-ci les suppliaient de leur permettre d'arracher [cette plante], ils leur disaient : « Allez et arrachez moyennant un zouz pendant trois jours ou quatre. » Chacun comptait avec eux comme s'ils l'arrachaient dans son propre jardin. Encore avaient-ils grand-peine à sauver une partie de ce qu'ils avaient arraché, car après avoir échappé à celui-ci, ils étaient saisis par un second, et quand ils étaient délivrés de celui-ci, par un troisième.

Ceux qui avaient évité la dîme étaient pris par le çauphi, et ainsi en tous lieux les hommes dépouillaient les pauvres. Les voleurs eux-mêmes se faisaient passer pour les décimateurs [124] partout où ils rencontraient de pauvres voyageurs, et ils les dépouillaient. Dès lors ils n'eurent plus besoin de se cacher la nuit sur les routes, mais ils accomplirent leurs volontés et leurs desseins en plein jour.

Ils inscrivirent aussi le froment que les hommes possédaient, et quand quelqu'un en avait cinquante *gribè*, ils en inscrivaient mille! Ils inscrivaient ainsi selon leur bon plaisir; mais cette année-là, rien ne fit défaut.

### *Des stigmatisateurs et des marques.*

Il établit un autre gouverneur pour stigmatiser et marquer les hommes au haut du cou, comme des esclaves. « Et quiconque, dit le prophète, n'a pas reçu le signe de cette bête sur son front'.... » Mais ici ce n'est plus seulement sur le front qu'ils le portaient, mais sur les deux mains, sur la poitrine et même sur le dos.

1. Cf. *Apoç.*, xx, 4.

Ce gouverneur vint donc, et plus que tous ceux qui l'avaient précédé, il fit trembler la région, à son arrivée. Il avait ordre, en effet, de marquer les habitants, sur les mains, d'un signe qui ne s'effacerait point et ne quitterait point sa place, de toute la vie de l'homme [qui l'avait reçu].

Quand il pénétra dans les villes, tous les hommes furent saisis de frayeur et prirent la fuite devant lui. Les boutiques furent fermées; il n'y eut plus ni achat ni vente dans les marchés; ni allant ni venant dans les rues. Ceux qui voulaient entrer [dans la ville] s'arrêtèrent par crainte du mal; ceux qui en voulaient sortir, s'arrêtèrent également parce qu'on ferma les portes de la ville et qu'on ne permit plus à personne d'en sortir.

Quand il eut agi ainsi pendant une semaine, [voyant que] personne ne paraissait dans la rue, que personne ne venait du pays dans la ville, les intendants de l'impôt de capitation envoyèrent auprès de celui qui avait remplacé 'Abbas dans la perception de cet impôt, et lui firent dire : « Le peuple s'enfuit devant le marqueur, et si ce dernier ne part d'ici, il sera impossible de lever l'impôt. » [125]

Celui-ci, en entendant ces choses, envoya un écrit au marqueur qui descendit. Les hommes jouirent d'un peu de repos de ce côté, car il périt en route.

### *De l'exil.*

Il établit aussi un autre gouverneur pour faire reconduire chacun [de ceux qui s'étaient enfuis] dans son pays, à la maison de son père. Celui-ci, à son tour, établit d'autres gouverneurs qu'il envoya dans les villes. Il n'en envoya pas un pour chaque ville, mais il envoyait le gouverneur d'une ville quelconque dans une autre, de sorte que les gouverneurs de toutes les villes de la Mésopotamie se trouvaient parfois réunis ensemble dans un même lieu, à propos de l'exil.

Dès lors il n'y eut plus de salut d'aucune part; mais partout le pillage, la méchanceté, l'iniquité, l'impiété, toutes les actions mauvaises, les calomnies, les injustices, les vengeances des hommes les uns contre les autres : non seulement des étrangers, mais des familiers. Le frère tendait des embûches à son frère; celui-ci livrait celui-là.

Il établit un Persan à Marda pour y ramener les fugitifs et y percevoir le tribut. Là, plus qu'en tout autre lieu, la population



s'était enfuie, et la région entière était occupée par les Arabes, car les Syriens avaient fui devant eux.

Cet homme s'appelait Khalil Ibn Zâdan<sup>1</sup>. Il fit subir beaucoup de maux aux Arabes. On ne trouverait pas son pareil, ni avant, ni après lui, pour son animosité contre les Arabes. Il expédia quelques émirs dans toutes les villes. Si on apprenait qu'un homme, ou son père, ou son grand-père avait été à Marda, même quarante ou cinquante ans auparavant, on l'arrachait de sa maison, [126] de son village, de son pays, et on le reconduisait dans cette ville. Avec cet homme le présent n'était point accepté, la persuasion était sans effet; bien peu échappaient. De la sorte, il rassembla dans cette région une si grande multitude qu'il n'y avait pas un lieu, pas un village, pas une maison qui ne fût remplie et ne regorgeât d'habitants. Il fit passer les Arabes d'une région dans une autre et prit tout ce qu'ils avaient. Il remplit leurs terres et leurs maisons de Syriens, et fit semer leurs blés par ces derniers. Il s'empara de ceux d'entre eux qui étaient riches et usa sans pitié à leur égard de tourments et de supplices de tout genre. Il faisait venir l'un d'entre eux, faisait passer le rasoir sur ses cheveux et sur sa barbe, lui faisait une couronne de pâte, la lui mettait sur la tête et le faisait exposer au soleil. Il lui jetait ensuite de l'huile sur la tête de manière à ce qu'elle coulât peu à peu sur ses yeux, et ainsi sa tête était saisie de vives douleurs. Puis il le serrait dans des entraves, aux cuisses, aux doigts, aux bras, et il lui mettait sur les yeux des noix de fer<sup>2</sup>. Il usait ainsi sans pitié à leur égard des tourments, et il en fit périr de la sorte un grand nombre. Les autres s'enfuirent et passèrent d'un lieu dans un autre.

A propos des autres maux qui eurent lieu dans toutes les villes, nous appellerons ici le grand Joël, qui les a vus d'avance. Lui-même vous les racontera<sup>3</sup> : « Écoutez ceci, vieillards, et prêtez l'oreille, vous tous habitants de la terre. Quelque chose de semblable est-il arrivé de votre temps ou du temps de vos pères? Racontez-le à vos enfants, et vos enfants à leurs enfants, et leurs enfants à une autre génération. La sauterelle ailée a mangé le reste de la chenille, le bruchus a mangé le reste de la sauterelle ailée, et la nielle a mangé le reste du bruchus. » [127]

Le prophète a vu le temps présent, il a parlé des maux qui devaient venir maintenant sur les hommes. Ses paroles reçurent

1. خليل بن زادن.

2. Cf. ci-dessous, p. 143.

3. JOEL, I, 2-4.

ainsi en réalité leur accomplissement. Quiconque avait échappé au gauphi était saisi par le décimateur, quiconque avait échappé au décimateur était pris par celui qui recherchait les fugitifs, quiconque échappait à l'exil était saisi par les brigands.

Les paysans surtout étaient cruels à l'égard de ceux qu'ils dépouillaient en toute occasion et de toute façon. Et comme les gouverneurs chargés des fugitifs qui remplissaient toute la contrée, craignaient de paraître devant l'autorité, eux-mêmes, ces gouverneurs iniques, saisissaient, dépouillaient tous ceux qu'ils voyaient, et prenaient leur bien, ou encore ils les conduisaient et les livraient au gouverneur [chargé] des fugitifs de leur région. De sorte que personne n'échappa à l'un des maux ; car chacun était pris par l'un ou l'autre [de ces gouverneurs].

Ceux-ci ne se préoccupaient pas beaucoup du départ des exilés. Mais, quand ils avaient dépouillé quelqu'un, [nu] comme les doigts, ils s'éloignaient de lui quelque peu afin de lui permettre de s'enfuir pour qu'il n'allât pas avec eux et ne les accusât pas d'avoir volé son bien. Et s'ils le saisissaient de nouveau, ils se montraient encore plus cruels à son égard que la première fois.

Cette calamité sévissait également dans toutes les régions de la Mésopotamie.

Le prince défendit aussi que quelqu'un, soit Arabe, soit Syrien, moissonnât.

Il défendit de moissonner ou de battre le blé avant son entrée en Mésopotamie, parce qu'il voulait voir par lui-même toute la récolte. Or, cette année-là, il y avait partout abondance de froment. Quand il fut arrivé et eut tout examiné, après avoir fait subir toute sorte de maux à 'Abbas, il établit d'autres gouverneurs pour percevoir le *zaqât*, c'est-à-dire le *ṣadaqat al-mâl*<sup>1</sup>, et les envoya dans ces pays.

Dès que [ces gouverneurs] eurent reçu cet ordre, ils l'appliquèrent rigoureusement, sans pitié. Ils entraient dans les champs des Arabes, et tout ce qu'ils y trouvaient, soit aux Arabes, soit aux Syriens, ils l'inscrivaient. [128] Ils n'inscrivaient pas les pommes, les meules, les gerbes de froment et d'orge selon la réalité, mais, s'il y en avait cent *gribè*, ils en inscrivaient trois cents. Ainsi, rien de ce qui était aux Syriens ou aux Arabes dans les propriétés de ces derniers, ne fut omis dans le recensement : ni jardin, ni champ ensemencé, ni bête de somme. Ils allaient ensuite à la ville et

1. الزكاة صدقة المال — Aumône légale ; dîme, impôt sur le revenu.

exigeaient le tribut de ces choses. Beaucoup d'entre les Arabes, après avoir vendu leur froment, leurs champs, leur âne, s'ils en possédaient un, n'avaient pas encore trouvé la somme qu'on leur demandait, car on avait inscrit à un homme tant de champs produisant une récolte de tant de *gribè*; on lui avait inscrit des champs bien remplis, alors qu'il n'avait pas récolté plus de cinq *gribè*.

Les Arabes subissaient ainsi des épreuves plus cruelles que celles des Syriens.

Quant à ceux-ci, l'émir [préposé à] la capitation leur ordonna de se réunir. Il prit un répondant pour chaque village et les laissa libres d'aller battre leur blé.

*Des émirs, des scribes, des banquiers, des chefs de district, des préfets.*

Avant de passer au delà de Nisibe, le prince ordonna que tout émir, notaire, changeur, chef de district ou préfet, qui avait été en fonctions du temps de 'Abbas, descendit près de lui avec les notables du pays. Y aurait-il eu dans un village vingt préfets, tous auraient dû descendre avec leurs livres [de comptes]. Les gouverneurs qui avaient été accusés descendirent ainsi près de lui à Nisibe. Il les enchaîna et les emmena avec lui. Les notaires et les changeurs s'en allèrent aussi avec lui. Ils restituèrent et furent réduits à manger leur propre chair sans pouvoir obtenir leur délivrance. [129]

Ils restèrent longtemps en cet endroit, mais ils ne furent point inquiétés, car ils remontèrent sans sa permission. Ils ne furent pas non plus inquiétés après son départ.

Après avoir fait ces choses en Mésopotamie, il s'attaqua à Callinice.

Isaïe dit à son sujet<sup>1</sup> : « Il a déposé ses bagages à Makmas ; il a passé Beit Baïtan ; Rama a été saisie de frayeur, et Gabaath de Saül a pris la fuite. »

Celui-ci s'attaqua à Callinice et passa dans la région occidentale pour aller à Jérusalem. Il l'agita, la renversa, la terrifia, la dévasta encore plus que la Mésopotamie. Il fit selon ce que Daniel prophétisa de l'Antechrist lui-même. Il convertit le temple en mosquée, car le peu qui restait de celui de Salomon devint une mosquée pour les Arabes. Il prit une femme..... Il répara les ruines de Jérusalem. Il s'attaqua aux hommes, prit leur bien et leur bétail, surtout

1. Is., x, 28.



les buffles. Il n'en laissa volontairement aucun à qui que ce fût. Quand il eut causé là toute sorte de maux comme dans la Mésopotamie, il revint à l'entrée de l'hiver en Mésopotamie pour y séjourner et continuer sa destruction.

Avant son retour d'Occident, il établit pour percevoir la capitation un Persan nommé Abou 'Oun<sup>1</sup>, et d'autres gouverneurs pour percevoir d'autres impôts. De là l'origine des maux. De même que des bêtes féroces qui s'attaquent à un cadavre chacune par un côté, ainsi, cinq gouverneurs, quelquefois six ou sept, et même jusqu'à dix, entraient le même jour dans un village, et chacun d'eux tirillait de son côté les habitants de ce village qui ne parvenaient à s'échapper et n'évitaient la mort qu'au moyen de dépenses considérables. Il arrivait parfois que, [130] quand ces premiers étaient partis, d'autres venaient en cet endroit, et alors il n'y avait plus moyen d'éviter leurs exactions.

Et que dirai-je maintenant sinon la parole du prophète<sup>2</sup> : « Je serai pour eux comme un lion, comme un ours, comme un léopard sur la route de l'Assyrie. Je les dévorerai comme un lion. La bête sauvage les mettra en pièces. »

Si quelqu'un appelle ceux-ci bêtes sauvages, il ne les calomnie pas, car ils étaient plus méchants que les oiseaux de proie et que les bêtes sauvages.

Le même prophète dit encore<sup>3</sup> : « Le vent du Seigneur viendra de l'Orient, il montera du désert, il desséchera ses fontaines et tarira ses sources. Lui-même pillera le trésor de tous ses objets précieux. Périssent Samarie qui a exaspéré son Dieu ! » — Un autre prophète dit<sup>4</sup> : « Réveillez-vous, hommes ivres ; pleurez, hurlez, vous tous buveurs de vin, car le vin est banni de votre bouche, parce qu'une nation forte et innombrable est montée sur mon pays. Ses dents sont comme les dents d'un lion et ses molaires comme celles d'un lionceau. » Tu vois comment les prophètes appellent ce peuple méchant : [ils le nomment] bête féroce. « Elle a fait de ma vigne un désert ; et mon figuier, elle l'a renversé et étendu par terre : ses rameaux sont devenus blancs.<sup>5</sup> »

En vérité le vin a passé loin de ceux qui travaillent la vigne.

Aussi commencèrent-ils à fuir de village en village, mais ils n'étaient pas sauvés de la sorte. Dès qu'ils avaient échappé à l'un,

1. أبو عون

2. Os., XIII, 8.

3. Os., XIII, 15 ; XIV, 1.

4. JOEL, I, 5-6.

5. JOEL, I, 7.

un autre les saisissait et les dépouillait. S'ils échappaient à ces gouverneurs scélérats, les chefs du village dans lequel ils se réfugiaient les livraient, et remplissaient eux-mêmes l'office des voleurs et des brigands. Celui qui s'y distinguait et qui était désigné comme chef et comme guide, celui-là était le chef d'une caverne de brigands. Lorsque des malheureux allaient pour se cacher dans ce village, il leur creusait lui-même une fosse de toute manière. Tous les maux découlaient de lui, [131] et sur les proches et sur les éloignés, et sur ceux de la maison et sur ceux du dehors.

Tous les chefs de village se conduisaient ainsi. — « Tes grands sont infidèles et compagnons de voleurs. Tous aiment les présents et poursuivent les récompenses. Ils ne rendent pas justice aux orphelins, ils n'ont point pitié des veuves<sup>1</sup>. » Le jugement de Dieu n'était pas placé devant leurs yeux.

Et si les prophètes attestent les choses que nous avons vues et touchées de nos mains, qui parmi ceux qui aiment Dieu nous blâmera de les avoir consignées dans un livre, afin qu'elles soient connues des générations qui viendront après nous? — Il est écrit<sup>2</sup>: « Interroge ton père et il t'instruira, » et<sup>3</sup>: « Apprenez-le à vos fils, et les fils de ceux-ci à une autre génération. »

*De ce que les hommes se mirent à violer les sépultures.*

Les maux se multiplièrent, l'un poussant l'autre, l'aile contre l'aile, la main dans la main. Un cri lamentable s'élevait de toute part. Personne d'entre les vivants ne pensait pouvoir échapper à cette grande calamité qui dépouilla ceux qui jouissaient de la vie corporelle aussi bien que ceux qui étaient réduits en poussière. Ceux qui avaient l'amour du vol et l'intention de piller les tombeaux purent maintenant accomplir leur désir.

Or, comme ce vase de péché, ce fils de perdition, cet avocat du diable, celui qui s'élève contre tout ce qui est divin et respectable, celui qui tire son origine et sa race de la tribu maudite appartenant au peuple qui voulut lapider Moïse, Mousa Ibn Mouç'ab n'était pas encore parti, nous éprouvâmes à cette époque un accroissement de maux, parce que nous avons péché.

Jusqu'alors, à l'exception des pauvres de la région inférieure et

1. Is., I, 23-24.

2. Deut., xxxii, 7.

3. Jom., I, 3.

de la foule des étrangers qui se trouvaient dans ce pays, les hommes n'avaient pas beaucoup souffert. Il les opprima, les ruina, [132] les fit périr en cette année. Ils prirent leurs enfants à leur cou et se mirent à errer de village en village.

En cette année, nous reçûmes de contrées éloignées la nouvelle lamentable que dans certains lieux les hommes avaient violé les tombeaux et en avaient retiré de l'argent et de l'or. Il ne nous semblait pas croyable, à cause de l'énormité de la chose, que les hommes pussent faire cela à l'égard des morts, et bien que quiconque venait rapportât le fait, disant qu'ils en retiraient de l'or, nous ne voulions pas croire que cela fût vrai. Mais la chose ne tarda pas à être manifeste à nos yeux, dans nos contrées, sur nos pères et nos frères qui étaient morts auparavant. Nous rapporterons ici la chose en son temps, telle qu'elle fut.

*De l'arc de Notre-Seigneur qui apparut retourné, et de la verge blanche qui apparut au milieu du ciel, dirigée vers la courbure de l'arc, à la manière d'une flèche.*

En cette année encore, au mois de yar [mai], apparut dans le ciel cet arc qui se voit constamment dans les nues. Mais sa courbure était tournée en bas et ses extrémités vers le haut, et il ressemblait à un arc tendu pour le combat par la main d'un homme, manifestant la menace et la colère contre les habitants de la terre.

Il apparut un saint jour de dimanche, vers les trois heures du jour, comme l'ont affirmé des vieillards honorables qui l'ont vu les premiers. Si quelqu'un ne veut pas croire cela, qu'il cherche dans les observations antérieures, et il trouvera la même chose. Elles attestent, en effet, les choses qui eurent lieu.

Ensuite apparut comme une verge blanche. Elle se montra dans la partie occidentale [133] du ciel et s'avança jusqu'à ce que son sommet touchât le milieu du ciel à l'Orient. Sa grosseur était celle d'une corde. Ce signe fut aperçu par beaucoup de gens<sup>1</sup>, car il se leva pendant des jours nombreux. On disait bien des choses à son sujet. Les uns disaient que c'était une verge de colère, les autres que c'était un des nuages qui étaient montés dans le ciel auparavant. Les sages et les hommes craignant Dieu, en voyant ce signe, furent remplis d'une grande frayeur : car ils reconnurent qu'il

1. Le texte porte, évidemment par erreur : « Ce signe ne fut pas aperçu, car il se leva... »



était causé par les péchés et rempli de menaces de colère. Les insensés n'y firent point attention. « Le sage voit au loin : l'insensé ne voit pas même à ses pieds<sup>1</sup>. Les yeux du sage sont à sa tête : l'insensé marche dans les ténèbres<sup>2</sup>. »

La direction de cette verge allait vers le milieu de l'arc tendu. Elle en montra la signification et ne tarda pas à faire voir ce que Dieu avait voulu indiquer en l'envoyant. Quelqu'un dira peut-être que Dieu n'a ni arc ni flèche? Que celui-là écoute ce que dit le Psalmiste<sup>3</sup> : « Dieu sera exalté; il lancera tout à coup contre eux des flèches; leurs langues perdront leur force; quiconque les verra sera saisi de crainte, tous les hommes seront pris de frayeur. » Il dit encore<sup>4</sup> : « Il a lancé ses flèches, et il les a dispersés. »

Les hommes furent dispersés : ils devinrent errants en tous lieux; les champs furent dévastés, les campagnes furent pillées; le peuple s'en alla de pays en pays.

*D'un autre signe qui apparut cette même année du côté du Nord.*

Un autre signe apparut du côté du Nord. Son aspect [134] attestait la menace et la colère du Seigneur contre nous. Il apparut au temps de la moisson et occupait toute la partie septentrionale, depuis l'extrémité orientale jusqu'à l'extrémité occidentale. Tel était son aspect : une verge rouge, une verte, une noire et une jaune. Il montait du bas en haut : quand une verge descendait l'autre montait. Quand on l'observait, il subissait soixante-dix changements.

Pour les sages, c'était un signe de menace. On a dit bien des choses à son sujet. Les uns lui donnaient une signification de sang, les autres une autre. Quant à moi, je dirai : « Qui connaît les œuvres du Seigneur? » — « Je donnerai des signes dans le soleil et des prodiges sur la terre<sup>5</sup>. »

*De la manière dont fut payé l'impôt de capitation,  
et de l'emprisonnement dans une église.*

Comme on demandait à chacun plus qu'il ne pouvait donner,

1. Cf. JOB, xxxix, 29.

2. Ecclès., ii, 14.

3. Ps. LXIV, 7-9.

4. Ps. xviii, 15.

5. Act. Apost., ii, 19.

l'émir prit les répondants et répartit entre eux [les sommes demandées] autant qu'il put à chacun également. Ceux-ci les répartirent à leur tour entre leurs villages.

Comme les gouverneurs établis par 'Abbas n'étaient pas encore destitués, et que le principe de tous les maux<sup>1</sup> n'était pas encore venu, ils ne commirent pas d'injustice, ne dépassèrent pas les limites de l'équité et demandèrent dans le pays la somme fixée.

Comme l'affaire n'avait pas réussi<sup>2</sup>, on fit une nouvelle répartition entre les répondants; mais cela ne suffit pas non plus. Et pourtant ces garants pillèrent les pauvres, les orphelins, les veuves qui étaient dans leurs villages. Ils n'épargnèrent point les orphelins et n'eurent point pitié des veuves. Ils ne firent point cela par ordre de l'autorité, mais d'eux-mêmes. « L'âne sauvage est la proie du lion dans le désert, et le pauvre celle du riche<sup>3</sup>. » De même pour ceux-ci. [135] La plupart d'entre eux étaient pris dans cette tempête et ces ténèbres qui couvraient la terre, et les malheureux ne savaient pas que dans peu de temps ils seraient victimes de la fureur. Ils s'empressèrent de vendre le mobilier, le bétail, les objets des pauvres de leur village; ils remplirent leurs maisons, ils devinrent riches comme ils le désiraient, car on leur donnait pour les rachats et les intérêts sans ménagement, en sorte qu'ils étaient sur le point de posséder, selon leur désir, les enfants des pauvres comme esclaves et comme servantes. Ils ne savaient pas, les malheureux, que la fin des impies c'est la ruine.

Ils donnaient en froment, pour un dinar cinquante *gribè*, ou même soixante, et quelques-uns soixante-dix. A quiconque présentait un zouz, ils souscrivaient la quantité qu'il voulait. Ils donnaient du vin, pour un dinar cinquante *kailtè*, quelques-uns soixante, soixante-dix ou même quatre-vingts. Au marché, le froment se vendait trente ou trente-cinq *gribè* pour un dinar, et monta jusqu'à quarante; le vin dans les mêmes proportions; un agneau, un zouz; une chèvre, un zouz; une vache, cinq zouz; un âne, quatre zouz; et toutes choses étaient bon marché.

Comme l'affaire languissait et ne réussissait pas, l'émir rassembla les habitants de l'endroit. Cet émire était un homme détestable, impie et inique. Il ne se laissait flatter par personne, non plus que les satellites qu'il envoyait dans le district. Il rassembla les habitants de l'endroit et les renferma tous dans une grande église.

1. Mousa Ibn Mouç'ab.

2. C'est-à-dire : la somme demandée n'avait pas été atteinte.

3. *Eccli.*, XIII, 23.

*De l'emprisonnement dans l'église.*

Quand un héraut proclama l'ordre de se rassembler dans l'église, des satellites pleins d'ardeur<sup>1</sup> sortirent et enfermèrent quiconque était soupçonné d'avoir quelques zouz.

Que dirai-je, sinon la parole du prophète<sup>2</sup>? « O Dieu ! les gentils sont entrés dans ton héritage. Ils ont souillé ton saint temple. Ils ont fait [136] de ton temple saint un lieu d'ordures<sup>3</sup>. Ils ont livré les cadavres de tes serviteurs aux bêtes, les cadavres et la chair des justes au déchirement du poignard et de la lance, leurs pieds aux entraves, leurs mains aux suspensions, leurs doigts aux anneaux. »

On rassembla tous les hommes libres et même les femmes dont les maris étaient éloignés ou momentanément absents à cause de cette persécution. On tira celles-ci de leurs maisons. On les entraîna, on les fit descendre dans les rues, et on les renferma dans cette église. Des femmes qui n'avaient jamais paru sur la rue furent contraintes de descendre et furent placées sans pudeur au milieu des hommes. Ils firent de même à l'égard des femmes arabes.

Tous les Arabes indistinctement furent contraints de descendre. Si quelqu'un était absent, ils emmenaient ses femmes ou ses filles. Ils s'emparaient successivement de chaque village. Ou bien ils prenaient une caution et emmenaient les habitants; ou bien ils les tuaient, soit en les frappant, soit à l'aide des entraves aux pieds et aux doigts.

L'iniquité audacieuse s'éleva et s'assit sur le siège sublime qui est en face de la table du sanctuaire divin. Ils poussèrent l'audace jusqu'à monter sur la table sainte, pour faire leur prière qui irrite le Seigneur, et ils foulaient de leurs pieds impurs cette auguste table. Dans le sanctuaire même, ils lavaient les souillures de leurs membres, et ils y commettaient beaucoup d'autres impuretés. Au milieu de l'église, tout ce peuple, hommes et femmes, déposaient leurs excréments, sans pudeur, en présence les uns des autres.

Ils restèrent ainsi trois jours et trois nuits dans cette église. Il s'éleva du milieu d'elle une clameur douloureuse, et au lieu de la fumée odoriférante des parfums de choix, s'éleva l'odeur de la pu-

1. Littéralement : « respirant le feu. »

2. Cf. *Ps.* LXXIX, 1-2.

3. Littéralement : « des latrines. »



tréfaction, avec la clameur douloureuse de ceux qui y étaient enfermés.

Poussés par la nécessité, ils se jetèrent sur les biens des églises et des monastères, de sorte que même les églises éloignées, bien qu'on n'y sentît point l'odeur infecte, eurent à souffrir de cette profanation [137] dont avait été victime la grande église de la ville, maîtresse de toutes celles de la contrée; car elles furent dépouillées par les habitants, de leurs biens, de leur mobilier, de leurs vases sacrés qui furent mis en gage entre les mains des païens.

« Je sortirai de ma maison, car les prêtres ont souillé les choses saintes et profané la loi<sup>1</sup>. — Qu'ai-je besoin de la multitude de vos victimes? Je suis rassasié des holocaustes des béliers et de la graisse des animaux gras. Le sang des veaux, des agneaux et des boucs : je n'en veux pas. Lorsque vous êtes venus devant ma face, qui a demandé ces choses de vos mains, pour que vous fouliez aux pieds mes parvis? Ne continuez pas à m'offrir de vains sacrifices. L'encens m'est en abomination. A la néoménie et au sabbat, vous vous rassemblez. Mais je ne puis supporter l'iniquité de vos réunions. Vos néoménies et vos fêtes : mon âme les déteste. Elles me sont devenues à charge. Lorsque vous étendrez les mains, je détournerai mes yeux de vous; et si vous multipliez les prières, je ne vous écouterai pas. Vos mains sont pleines de sang<sup>2</sup>. » En voyant avec les yeux de l'esprit la malice de nos nombreux péchés, le prophète a dit ces choses. « Maintenant il n'y aura plus de délai pour mes paroles, dit le Seigneur. J'ai dit, et je fais<sup>3</sup>. »

Le gouverneur usait envers eux de toute sorte de supplices et de tourments; il opprimait, selon son bon plaisir, Arabes et Syriens, marchands et boutiquiers. C'est pourquoi il n'y avait plus en ces jours sur le marché, ni vendeur ni acheteur; sur les routes, ni allant ni venant, parce que les portes de la ville étaient fermées<sup>4</sup>.

Quand les hommes qui craignent Dieu virent toutes les souillures que commettaient ces impudiques au milieu du saint temple, ils s'adonnèrent à une profonde douleur, crièrent vers le Seigneur et dirent: « Pourquoi, Seigneur, nous as-tu ainsi oubliés et ta colère s'est-elle appesantie sur le troupeau de ta bergerie? Souviens-toi, Seigneur, [138] de ton Église que tu as rachetée au prix du sang précieux de ton Fils unique, que tu as sauvée par ta passion vivifiante. Tes

1. SOPH., III, 4.

2. IS., I, 11-15.

3. EZECH., XII, 28.

4. Traduction douteuse, du moins d'après la ponctuation qui est celle du ms.

ennemis se sont enorgueillis au milieu de ton Église. Ils ont abattu à coups de hache, comme le bois d'une forêt, ses portes et ses montants, et ils ont souillé sur la terre le tabernacle de ton nom en disant : Nous les détruirons tous ensemble sur la terre ; nous ferons disparaître de la terre toutes les fêtes de Dieu. Jusqu'à quand, ô Dieu, seras-tu maudit par tes ennemis, et ton nom sera-t-il pour toujours un objet de haine ? Pourquoi as-tu retiré ta main droite du milieu de ton Église<sup>1</sup> ? Pourquoi, Seigneur, ta fureur s'est-elle enflammée contre ton peuple ? [pourquoi] as-tu répudié ton héritage ? [pourquoi] nous as-tu livrés aux mains des Gentils ? [pourquoi] ceux qui nous haïssent dominant-ils sur nous ? [pourquoi] nos ennemis nous oppriment-ils et servons-nous sous leur puissance<sup>2</sup> ? » Et le Seigneur de son côté leur dit : « Parce que bien des fois je vous ai délivrés, et vous m'avez exaspéré par vos œuvres<sup>3</sup>. »

Lorsqu'ils eurent opprimé tout le monde la somme totale fut réunie, après que les paysans eurent emprunté dans le voisinage, de ceux même qui pouvaient prêter même un dinar, car ils ne consentaient point à sortir pour aller se faire payer dans les villages. Ainsi le gouverneur dépouilla le pays, puis il se rendit auprès de l'émir des croyants, à Nisibe.

C'est à son retour d'Occident qu'il avait sévi de nouveau contre toutes les églises des villes. Celle d'Édesse eut à souffrir plus que toutes les autres et perdit ses biens.

Pour nous, nous dirons avec le prophète<sup>4</sup> : « Et par tout cela la fureur du Seigneur n'a pas été détournée de nous, mais il a de nouveau étendu sa main. »

*De l'imposteur qui parut dans la Mésopotamie,  
en l'an 1081 (769-770).*

Nous nous sommes proposé de tout raconter et d'en laisser le souvenir à ceux qui viendront après nous dans le monde, [139] afin qu'en ayant le souvenir du poids qui a accablé leurs devanciers, ils prennent garde à eux et n'en soient opprimés.

« L'insensé est frappé et le sage se corrige<sup>5</sup>. » — Qu'ils observent donc les maux qui ont fondu sur leurs ancêtres et qu'ils s'en éloignent, car chaque jour amène avec lui son mal. Notre-Seigneur a donné

1. Cf. *Ps.* LXXIX, 1, 3-7, 9, 10.

2. Cf. *Ps.* CVI, 40-42.

3. Cf. *Ps.* CVI, 43.

4. Cf. *Is.*, V, 25.

5. Cf. *Proc.*, XIX, 25.

ce précepte à ses Apôtres<sup>1</sup> : « Gardez-vous des faux prophètes qui viennent à vous sous des peaux de brebis. Ils en séduiront beaucoup, dit-il, et même les élus si c'était possible. » Et encore<sup>2</sup> : « Veillez à ce que personne ne vous trompe. Beaucoup viendront en mon nom. Si quelqu'un vous dit : Voici que le Christ est ici, ou : Il est là ; n'y allez point. Beaucoup viendront pour [vous] tromper. Si on vous dit : Il est dans le désert ; ne sortez pas. S'ils vous disent : Il est dans la chambre ; n'entrez pas. » Le Christ lui-même nous a dévoilé toutes ces fraudes, les prophètes nous ont prophétisé, les Apôtres nous ont crié dans les oreilles, comme une trompette, la venue de l'imposteur et des faux prophètes qui doivent le précéder. Nous n'avons écouté ni les prophètes, ni Notre-Seigneur, ni les Apôtres, mais nous avons clos nos yeux, nous avons fermé nos oreilles, nous avons enfoui notre cœur dans la fosse de l'erreur, pour ne pas voir de nos yeux, ni entendre de nos oreilles, ni comprendre dans notre intelligence les paroles de la sainte Écriture. Nous les avons oubliées et nous avons recherché notre bon plaisir.

Celui que Daniel appelle signe de destruction, messie de mensonge, apôtre du fils de perdition, nous l'avons vu. Nous avons touché de nos mains l'Antéchrist. Nous avons palpé celui dont il est écrit « qu'il viendra à la fin des temps ». Un de ses envoyés s'est manifesté de nos jours, et tout ce qu'il fera lui-même quand il viendra, son disciple nous l'a fait connaître de fait, et non plus en paroles.

Or, à tout endroit dangereux et redoutable où il y a danger de périr, les sages placent un certain signe afin que ceux qui viennent et qui ne savent pas, en voyant ce signe, [140] comprennent dans leur intelligence l'avertissement qu'il proclame. Il leur apprend ce qui s'est passé antérieurement dans cet endroit. Et nous maintenant, nous plaçons ici les choses qui sont arrivées dans le temps présent afin que, s'il y a lieu, vous vous gardiez vous-mêmes de ce cruel qui couvre de miel son fiel amer.

En ce temps donc, survint un homme de la région de Tagrit, du village de Beit Rama. Étant resté sans père ni mère, à l'âge adulte, il eut le désir d'embrasser la vie chaste du monachisme. Il partit et s'en alla au saint monastère de Mar Mattaï, dans la région de Mossoul. Après qu'il y eut passé deux ou trois ans, le Malin l'excita à retourner à son premier vomissement<sup>3</sup>. Comme il n'avait

1. MATTH., VII, 15 ; XXIV, 24.

2. MATTH., XXIV, 23, 26.

3. Cf. *Prov.*, XXVI, 11.



pas encore dissipé ce qui lui revenait de ses parents, ainsi que Judas, il le séduisit par l'amour des pauvres, des étrangers, des malheureux, des affligés, et par beaucoup d'autres choses. Mais au lieu de ses belles promesses, il finit par lui procurer, comme à celui-ci, la strangulation.

Étant donc retourné à sa maison, au lieu de s'occuper des œuvres du monachisme, du soin des pauvres et des affligés, il imita les jeunes gens de son âge, et tout ce qu'ils faisaient, il le faisait avec eux. Au lieu de distribuer son bien aux pauvres, il le dissipa dans la luxure, vivant avec prodigalité au milieu des débauches. A la fin, il tourna au paganisme et apostasia. Quand il eut dissipé toute sa fortune en vivant ainsi prodigalement, quand il eut tout consacré à ses débauches et qu'il fut ruiné, il revint à lui-même et se dit : « Malheureux que je suis ! Qu'ai-je fait de moi-même ! » et il partit pour aller au désert de Singara<sup>1</sup> près d'un illustre solitaire qui se trouvait là. Celui-ci l'ayant admis près de lui, il s'adonna aux plus grands et plus durs labeurs. [141] Il appliqua son corps au jeûne et à de nombreuses prières. Bien qu'il se fût déjà livré à ces œuvres l'espace d'environ cinq ans, au point que sa chair était émaciée, qu'il était devenu comme un Éthiopien et que tout son visage était changé par l'ardeur du soleil, alors même le démon ne cessa de le tourmenter. Il commença à se montrer à lui sous l'aspect d'anges qui exaltaient ses labeurs et lui faisaient connaître les choses futures. Saint Mar Zo'ara en entendant cela, lui dit : « Mon fils, prends garde aux ruses du séducteur. Toutes ces choses viennent du démon. » Le vénérable Zo'ara était en effet à cette époque le supérieur des moines de cet endroit. Le vénérable lui disait constamment de ne pas faire attention à ces choses, de les mépriser toutes, parce que toutes venaient du Mauvais. Le moine cependant ne l'écouta point, mais il s'y laissa prendre, et entraîna des hommes à sa suite. Il disait : « Ceci et cela aura lieu. Un tel fera telle chose. Aujourd'hui, les hommes de tel endroit viendront me trouver. » C'est un fait connu des sages qu'il n'est pas difficile au démon, lorsqu'il a suggéré à quelqu'un de faire une chose que celui-ci fera réellement, de manifester extérieurement son dessein sur cet homme. Il ne dit pas des choses qui n'arrivent pas, mais des choses qui arrivent par son conseil. Il est appelé trompeur parce qu'il fait connaître les choses secrètes. Il est écrit que le trompeur manifeste les secrets. N'est-il pas vrai que si un homme est déjà en route, et si un envoyé rapide vient, et qu'il dise :

1. Cf. ci-dessus p. 28, n. 1.

« Un tel viendra aujourd'hui à tel endroit, » il ne manifeste pas des choses futures, mais des choses qui s'accomplissent actuellement? Ainsi ce malheureux fut induit en erreur, fut trompé et entraîné dans l'iniquité par les visions diaboliques. Un peuple nombreux commença à errer à sa suite, car il tomba dans l'erreur et la démente.

En apprenant ces choses, et en voyant qu'il méprisait les conseils qu'on lui donnait, qu'il se mettait même à dénigrer les religieux en disant : « Ils sont jaloux de moi, » [142] le bienheureux Mar Zo'ara le saisit et le frappa, le chassa de là et lui défendit, sous peine d'anathème, d'habiter dans toute la région de Mossoul. Il sortit donc de ce pays et vint en Mésopotamie, dans la région de Dara.

Il y avait dans cette région de Dara un grand et important village renfermant une nombreuse population. Les habitants de ce village étaient des hommes simples, des travailleurs plus laborieux que tous ceux des environs. Ils étaient fidèles plus que tous ceux de leur contrée; ils étaient très attachés aux moines et honoraient leurs prêtres comme des anges. Comme ces gens étaient éloignés de toute perfidie mondaine et s'occupaient uniquement de leur travail, le démon dirigea son artisan vers un tel peuple. Quand il entra dans ce village et qu'ils le virent couvert d'un vêtement pauvre, le corps desséché et noirci, ils le reçurent comme un ange. Il se mit à leur dire qu'il était envoyé par Dieu pour leur annoncer que leur village était sur le point d'être renversé et enseveli sous la terre, que la terre le recouvrirait et qu'il ne serait plus jamais habité. Les habitants le reçurent dans leur simplicité, et écoutèrent dans l'innocence de leur cœur tout ce qu'il leur dit. Le nom de ce village était Hani, dans le Tour 'Abdin. Il leur disait constamment : « Faites pénitence, priez, jeûnez, avant que la terre n'ouvre sa bouche et ne vous engloutisse. Car la mesure de vos péchés est comble, votre iniquité est plus grande que celle de Sodome ou de Gomorrhe, vous n'avez plus qu'à attendre le jugement de Dieu, sans miséricorde. » Ce peuple simple, en entendant [cela] et en voyant le miel dans lequel était mélangé le poison, ne reconnut point, à cause de la douceur du miel, l'amertume du venin mortel. Ils n'écoutèrent ni Notre-Seigneur, ni les prophètes, ni les Apôtres, ni leurs évêques. A cause de ces paroles : « Jeûnez et priez, » ils ne reconnurent pas [143] la ruse du Malin. A quiconque leur disait : « Craignez Dieu, cet homme est un imposteur, » ils répondaient : « Que dit-il de mal? Il ne dit autre chose que : Jeûnez et priez. » Ils ne voulurent écouter personne, mais ils errèrent à sa suite et entraînent dans l'erreur toute la contrée. Ils s'adonnèrent aux lamentations et aux larmes, ils aban-



donnèrent leur travail et laissèrent leurs champs et leurs vignes incultes pour s'appliquer à la prière.

Bientôt ils commencèrent à dire de cet homme qu'il faisait toute sorte de prodiges comme Notre-Seigneur. Ses envoyés, c'est-à-dire les démons, allèrent répandre sa renommée dans toute la Mésopotamie. La contrée septentrionale fut troublée, de même que le Sud avec l'Orient et l'Occident. Tout le monde se trompait complètement à son sujet. Lorsqu'une caravane venait de quelque côté et en rencontrait une autre qui s'en retournait d'auprès de lui, ceux qui venaient demandaient à ceux qui s'en allaient : « Comment avez-vous trouvé cet homme ? » Ceux-ci disaient : « On ne connaît rien de comparable dans tout l'univers à ce que fait cet homme. » Ils montraient leurs membres et disaient : « Celui-ci était paralysé, celui-là avait le bras desséché, celui-ci était lépreux, celui-ci aveugle, et maintenant, comme vous voyez, nous sommes tous sans infirmité ni maladie. Voyez nos yeux ouverts, nos mains souples, nos pieds guéris. Ne vous refusez pas à nous [croire], mais soyez affermis dans votre foi, et allez près de lui. Tout ce que vous demanderez vous l'obtiendrez de lui. » Et ainsi, ils continuaient leur route et s'en allaient près de lui. [Les démons] allaient ainsi au-devant de toutes les caravanes qui venaient vers lui et attestaient : « Nous l'avons vu de nos propres yeux. Il chasse les démons ; il ouvre les yeux des aveugles, fait entendre les sourds et marcher les paralytiques. » A d'autres ils disaient : « Nous l'avons vu, nous, ressusciter un mort, et il a fait toutes sortes de prodiges en notre présence. » [144]

Sois sûr, lecteur ou auditeur, que ceux qui apparaissaient aux hommes se rendant en cet endroit, qui se rencontraient avec eux en grand nombre sur leurs ânes, leurs mulets, leurs chevaux, et qui montraient leurs membres guéris par lui, n'étaient pas des hommes, mais bien des démons. Sachons aussi, d'après cela, que jamais on ne vit un homme qui eût recouvré la santé auprès de lui.

[Les démons] apparaissaient à d'autres et leur disaient : « Nous sommes des anges. Nous sommes enchaînés par la prière de Mar Marouta, — car ils l'appelaient Marouta, — s'il nous laisse faire, et nous amènerons le grillon et la sauterelle. » A d'autres ils apparaissaient et disaient : « Les dragons<sup>1</sup> viendront sur la terre et ne laisseront personne vivant, si Mar Marouta nous laisse faire. »

Les démons rebelles ne cessaient de faire entendre de semblables

1. Littéralement : « Les serpents ailés. »



propos dans toute la Mésopotamie. Et dès lors il n'y eut plus d'interruption sur les routes qui conduisaient à cet endroit.

Comprends, ô sage, que lorsque le fils de perdition viendra, il n'agira pas de suite par lui-même, mais ses ministres iront ainsi publier sa renommée par toute la terre; ils se montreront corporellement à chacun et crieront: « Un tel était paralysé, un tel aveugle, un tel lépreux, et celui-ci les a guéris. »

Ils se faisaient eux-mêmes morts, paralytiques, lépreux, aveugles et infirmes de toute façon et venaient près de lui. Dès qu'il commandait à un paralytique de marcher, il marchait, et celui qui était comme réellement paralysé se mettait à marcher. Les malheureux qui avaient abandonné les Livres saints et allaient à sa suite ne savaient pas que ceux-ci étaient des démons, et qu'aucun des hommes qui vinrent le trouver ne fut jamais guéri par lui; à moins qu'il ne fût frappé par le Malin, et alors, lorsque le démon le quittait, il paraissait guéri.

Ils disaient: « Parce que tu n'as pas la foi, tu n'es pas guéri. Nous avons vu ces choses et nous les attestons. Chacun de ceux que nous avons [145] vus revenir d'auprès de lui, à qui l'on demandait: Es-tu guéri? disait: Je suis guéri. »

Il ne disait jamais rien de plus que: « Si tu as la foi, dans quarante jours tu seras guéri. » Et sous cette condition d'attendre la guérison pendant quarante jours, il les renvoyait.

Ainsi tous les pays se mettaient en mouvement et venaient vers lui. On lui apportait des billets, avec de l'or, de l'argent, des objets précieux. Il faisait des aumônes, de longues prières, puis se levait et aspergeait le peuple de cendre, en disant: « Que Dieu soit apaisé! » Il se tenait sur un siège élevé comme un évêque, bien qu'il eût seulement reçu l'ordre du diaconat. Il est prescrit par les canons apostoliques que le prêtre ne soit béni que par son confrère prêtre ou par l'évêque, et qu'il ne reçoive la bénédiction que de ceux-ci. Cet audacieux, non seulement bénissait, mais il faisait même le signe de la croix et imposait la main sur la tête des prêtres. Il faisait aussi l'huile de la prière<sup>1</sup>, lors même que plusieurs prêtres se trouvaient réunis près de lui, et la leur donnait. Il faisait l'huile de cette manière: il récitait dessus une prière, puis il crachait dedans et la consacrait par son crachat.

Un évêque ou un moine ne pouvait aller là, ni dire quelque chose, sans s'exposer à être tué par les habitants de ce village qui disaient:

1. Oleum quo Syri monophysitae infirmos et catechumenos infantisque ante baptismum unguunt. » *Thes. syr.*, col. 2240.

« Vous êtes jaloux de lui. » Saint Mar Cyriaque, évêque de l'endroit, voyant que son troupeau était détenu captif par le Malin, qu'ils n'écoutaient point ses paroles et voulaient même le mettre à mort, se rendit près du vénérable patriarche David et lui fit connaître tout cela.

Le vénérable David, [146] en apprenant ces choses, fit enlever le séducteur et l'enferma dans la prison de Harran. Cela ne mit pas fin à ses impostures, car beaucoup de gens venaient le trouver dans la prison et cet impie faisait de l'huile et la leur donnait après l'avoir consacrée par ses crachats.

Nous omettons plusieurs faits et nous passons à d'autres choses, car nous voulons faire connaître les années de calamité que le pays a souffertes.

*De la première année de calamité qui fut l'an 1084 (772-773).  
Et d'abord des scribes, des gouverneurs, des changeurs.*

Quand le roi revint de la région de Jérusalem, il fit saisir 'Abbas, le dépouilla de tout ce qu'il avait et mit à sa place Mousa Ibn Mouç'ab, dont nous avons parlé plus haut. Il livra à ce dernier les gouverneurs, les scribes, les changeurs qui avaient été en fonctions du temps de 'Abbas, pour qu'il leur fit rendre compte : puis il descendit à Bagdad.

Ce tyran, ayant reçu cet ordre, fit amener quiconque avait été gouverneur, scribe ou changeur du temps de 'Abbas. Comme il n'était pas encore parti de Mossoul, il les fit descendre à Balad<sup>1</sup> et les fit emprisonner dans cette ville avec un gros boulet de fer. Or, il ne leur fit point rendre compte et ne fit point d'enquête dans le pays pour savoir combien ils avaient pris. Mais cet homme rusé dans le mal fit venir près de lui, de chacune des villes, des hommes traîtres et avarés qui n'avaient point Dieu devant les yeux, des hommes tels que le fils de perdition s'en choisira, des calomnieux semblables à lui. Il les honorait en paroles et en œuvres et leur promettait de grandes choses, comme Satan en promet à ceux qui marchent [147] à sa suite et auxquels il procure, après tout, une fin déplorable et l'enfer. Par ses paroles il les trompait tous, et ils lui faisaient connaître qui était de leur ville : soit notaire, soit gouverneur, soit changeur, ce qu'il possédait et ce qu'il ne possédait pas, quelles étaient ses richesses, ses maisons, ses propriétés.

1. Balad, sur le Tigre, à environ 32 kilomètres au sud de Mossoul.

Il fut ainsi renseigné sur chacun et éclairé sur leurs biens. Les traîtres n'obtinrent pas de lui une brillante récompense, mais Dieu les livra entre les mains de l'impie qu'ils chérissaient, et celui-ci les maltraita plus que personne autre.

Ce tyran tint donc les fonctionnaires qui avaient été sous les ordres de 'Abbas enfermés pendant cinq ou six mois, jusqu'à ce qu'il eût été renseigné sur leurs actions par ces impies qu'il avait choisis. Lorsqu'il ne reçut plus de dénonciation d'aucun pays, il les fit sortir un à un, et selon ce qu'il avait appris des calomnieux, il taxait sans pitié chacun d'eux pour une somme d'or qu'ils devaient lui donner ; les uns : deux mille [dinars], les autres quatre, les autres dix, les autres quinze, les autres vingt, les autres trente, les autres quarante. Il les taxait ainsi non parce qu'ils étaient débiteurs [de ces sommes], mais pour satisfaire son avarice et sa rage. Il torturait les pieds et les mains de chacun d'eux, jusqu'à ce qu'il eût reçu la somme pour laquelle il avait taxé cet individu. Et quand celui-ci avait consenti, il le renvoyait enchaîné à sa ville avec un cavalier et des répondants, pour en rapporter cette somme.

Il ordonna ensuite aux censeurs d'aller inscrire tout ce qui leur restait.

Cet homme pervers, voyant que le roi l'exaltait et ajoutait encore aux honneurs dont il l'avait précédemment comblé, et sachant que ce roi se complaisait plus dans la destruction que dans la paix, rugit comme un lion [148] en présence de sa proie. Il commença à pressurer la contrée, comme autrefois Pharaon les enfants d'Israël. Il ordonna d'abord aux censeurs de recenser leurs pays. Ces censeurs apprirent près de lui à être avarés, et lui-même ne donna pas l'ordre de faire le recensement par un sentiment de bienveillance, mais par avarice, et pour se faire une réputation par un nouveau *ta'dil*. Cela est manifeste d'après ce qui arriva ensuite, c'est-à-dire que celui qui se trouvait imposé davantage devait payer selon le nouveau recensement, celui qui se trouvait moins imposé devait payer selon l'ancien. Les censeurs eux-mêmes demandaient ouvertement, sans pudeur et sans crainte, des présents et des dons.

Ils recensèrent ainsi le pays et ne laissèrent rien autre chose que les nombreuses ruines causées par leur brigandage et leur avarice.

#### *Des stigmatisateurs et des marques.*

Il envoya aussi avec les censeurs des stigmatisateurs et des marques pour que, sur l'ordre des premiers, ceux-ci marquassent



sur quiconque serait pris le nom de sa ville et de son village, afin qu'il fût ensuite reconduit à son village et à son pays. Ils s'appliquèrent moins à cela qu'à satisfaire leur avarice. Non seulement ils imprimaient ces marques, mais ils surajoutèrent d'eux-mêmes beaucoup d'autres choses. Le stigmatisateur saisissait tout d'abord les notables d'un endroit, et leur disait : « Que chacun conduise les siens à la ville et que personne ne sorte ; vous êtes responsables. » Quand ces notables avaient conduit tous ceux de leur village, [le stigmatisateur] les marquait. Sur la main droite il inscrivait le nom de la ville et sur la gauche : « Mésopotamie. » Il suspendait au cou de chacun deux médailles dont l'une portait le nom de la ville et l'autre celui du district. Il percevait dès le principe un zouz pour chaque groupe de trois hommes. [149] Il inscrivait aussi le nom de l'individu, sa ressemblance, son portrait, de quel village et de quel district il était. Cela troubla fortement les gens, car on s'empara de beaucoup d'étrangers, et quel que fût le lieu qu'ils indiquassent, on les marquait du nom de l'endroit où parfois ils n'étaient jamais entrés. Et si ce recensement eût été achevé, il eût causé plus de mal que tous les précédents.

Le marqueur, voyant que son œuvre n'était pas complète, sortit dans le pays et s'empara de tous les allants et venants. Il parcourut la région plus de vingt fois et ne s'arrêta que quand il eût pris tous les habitants et que personne ne lui eut échappé.

Et alors, comme disent le prophète Daniel et l'apôtre Jean<sup>1</sup> : « Tous les hommes reçurent le signe de cette bête sur leurs mains, sur leur poitrine et leur dos. »

#### *Des décimateurs.*

Il envoya d'autres gouverneurs pour la dime, et ceux-ci troublèrent de nouveau la contrée. Étant entrés dans les villes, ils passaient dans une boutique pour voir ce qui s'y trouvait. Quand un homme pauvre avait pour cent zouz [de marchandises], ils en inscrivaient cinq cents ; s'il en avait pour mille, ils en inscrivaient cinq mille. Ils passèrent dans les maisons des Syriens et des Arabes, et partout où il y avait du froment, de l'orge, ou d'autres choses de même nature, ils les consignèrent. Sans même regarder, ils inscrivaient : tant de milliers pour un tel ! Ils exigeaient un *griba* par dix *gribè*. On était d'accord avec eux à Bagdad.

1. Cf. *Apoc.*, XIX, 20.

Si cela eût continué, la contrée eût été ruinée, car souvent [150] ils inserivaient dix mille *gribè* à quelqu'un qui n'en possédait pas vingt; car ces calommateurs iniques dont nous avons parlé plus haut avaient été leurs maîtres dans le mal.

Mousa lui-même les faisait appeler constamment, et ils descendaient près de lui pour le renseigner sur ce qu'il y avait dans la ville de chacun d'eux. Dès lors, les hommes comblaient le décimateur de leur ville de présents et d'honneurs afin de lui fermer la bouche.

A cause de cette manière de faire des décimateurs, et aussi à cause des délateurs, les pauvres furent complètement ruinés et encore à peine purent-ils détourner ce fléau.

Dès lors, ils sortirent sur les routes et les passages, et ils dépouillèrent quiconque allait ou venait. Ils se plaçaient en embuscade la nuit sur les routes, comme des voleurs, et prenaient le bien des hommes qui fuyaient pour éviter la dime ou le *çauphi*. « Nous sommes, disaient-ils, les décimateurs. »

Comme un mal incalculable commençait à ravager tout le pays, et qu'il n'y avait plus ni allant ni venant sur les routes, les hommes descendirent se plaindre à Mousa. Celui-ci défendit de saisir quelqu'un en dehors de la place publique; mais à peine cessèrent-ils alors leurs méfaits.

### *Du çauphi.*

Toute pousse qui croît après ses voisines est moins bonne que les premières. Or, ces rejetons s'élevaient d'une racine mauvaise et amère, d'une racine de colère. C'est pourquoi il est écrit : « Leurs plantations viennent d'un mauvais plant. » Et encore : « La racine de tous les maux, c'est l'avarice<sup>1</sup>. — L'avare n'est jamais rassasié<sup>2</sup>. » S'il possédait tout l'univers, il désirerait encore posséder ce qu'il ne voit pas. De même que l'enfer et le démon [151] ne sont jamais rassasiés, ainsi ce fils de l'enfer et du démon n'était pas rassasié de tous les hommes, de leurs vignes, de leur bétail, de leurs champs. Ils travaillaient pour lui, et cela ne lui suffisait pas. Il exerça son avarice sur les routes, les montagnes, les eaux qui coulent dans les fleuves, et jusque sur les morts. Il remua de leur place et dispersa, comme le fumier à la face de la terre, les ossements de ceux qui reposaient dans les tombeaux depuis deux ou trois mille ans.

1. *I Tim.*, vi, 10.

2. Cf. *Eccl.*, v, 9.

Malheur à toi, Šeōl! de même que tu n'es pas rassasié des cadavres que chaque jour tu recueilles dans ton sein, de même ceux que tu as engendrés et qui sont tiens ne sont jamais rassasiés, jusqu'à ce que la mort ferme leur palais glouton.

Quand ceux qui avaient été préposés au çauphi arrivèrent, ils occupèrent les places publiques et les rues, et arrêtaient tous les passants. Ils s'emparèrent aussi des rivières, [occupèrent] les gués<sup>1</sup> pour empêcher de passer, et [interdirent] aux pêcheurs de pêcher du poisson. Ils mesurèrent au cordeau les places publiques du nord au sud et de l'orient à l'occident : quarante coudées d'un côté et quarante coudées de l'autre côté. Ils envahirent beaucoup de maisons, de boutiques, de cours ; ils confisquèrent toute boutique qu'ils ne trouvèrent point inscrite dans l'ancien recensement et contraignirent les habitants à évacuer leurs demeures.

Et après que ce principe de tous les maux eut ainsi beaucoup fait souffrir les uns et les autres, la calamité cessa à peine. Ils mesurèrent le mur de la ville et s'emparèrent des tours et de son circuit, afin de satisfaire en toute manière leur cupidité et leur avarice. Ils envoyèrent un héraut annoncer : « Que quiconque veut louer une boutique ou une tour aille trouver l'émir du çauphi. » Ils causèrent beaucoup de dommages aux propriétaires de celles-ci, et à peine revint-il à un homme quelque chose [152] de son bien. Ils s'emparèrent, en outre, de tous les entrepôts où se faisait le commerce extérieur avec le pays.

Comme beaucoup de gens vivaient de la pêche du poisson des rivières et en vendaient pour payer le tribut odieux qui leur était imposé, un héraut fut envoyé [pour annoncer] : « Que quiconque pêcherait du poisson dans la rivière, ou placerait dedans des engins (?) ou des nasses (?) sans la permission du çauphi, serait puni de mort. » Les hommes furent ainsi empêchés de pêcher. Et si on parvenait à saisir un homme qui introduisît du poisson ou qui jetât le filet, ils le frappaient de coups jusqu'à le faire mourir et prenaient son bien. Ils exigeaient de celui qui voulait pêcher la moitié de ce qu'il pourrait prendre. Alors que la pêche était ainsi partout prohibée, des envoyés vinrent pour exiger des pêcheurs l'impôt dont ils étaient frappés. Ceux-ci l'imputèrent aux campagnes situées sur le fleuve. La même chose eut lieu sur toutes les rivières. On savait où et combien chacun prenait, car ils occupaient les barques des passages<sup>1</sup>, et on prélevait la moitié du produit.

1. Peut être faudrait-il traduire : *passeurs*.



Dès lors ce fut l'angoisse pour tous et de tous côtés. Quiconque échappait à la dîme était pris par le gauphi, et parfois tous les deux saisissaient un homme en même temps que ceux qui recherchaient les fugitifs et ne laissaient de repos à personne.

*De ceux qui recherchaient les fugitifs et du mal qu'ils faisaient.*

Cette racine de persécution<sup>1</sup> produisit un rejeton dans lequel, plus que dans tous les précédents, se trouvait un poison mortel et pernicieux.

Il établit sur toute la Mésopotamie un gouverneur chargé de faire reconduire chacun à son pays. Quand celui-ci reçut cet ordre, il se disposa à causer tous les maux. [153] Il se choisit des hommes impies qu'on peut appeler sans les calomnier bêtes féroces et oiseaux de proie. Il les choisit et les envoya dans les villes. Il statua aussi combien d'or chacun lui rapporterait de chaque ville. Il établissait beaucoup de gouverneurs qu'il envoyait dans les villes de la Mésopotamie. Il en faisait un pour chaque ville et les envoyait dans toutes les villes, de sorte que dans un seul jour ou une seule semaine dix gouverneurs entraient dans la même ville à propos de l'exil<sup>2</sup>.

Ils s'attaquaient aux hommes comme des bêtes féroces, les déchiraient sans pitié, vendaient tout ce qu'ils possédaient ou le gardaient pour leur récompense.

Ils les faisaient entrer et les enfermaient dans les maisons jusqu'à ce qu'ils périssent de faim. Beaucoup mouraient de faim, de froid et des coups dont ils les accablaient afin de leur faire donner des zouz; car tout ce que possédaient ces pauvres gens ne suffisait pas pour assouvir la cupidité de cet oiseau de proie qui s'était abattu sur eux. Ils ne se contentaient pas de cela, mais ils s'attaquaient même aux habitants du pays, alléguant comme prétexte : « Quelqu'un des nôtres est chez vous. »

Leurs exactions et leurs dépenses s'élevaient au delà de ce qu'ils percevaient pour la capitation et l'impôt. Quand quelqu'un entraient dans un village ou dans une campagne, il y trouvait plus de

1. Mousa.

2. Nous traduisons littéralement cette tautologie dont le sens qui n'est pas très clair paraît être celui-ci : A chaque gouverneur était attribuée une ville qu'il devait repeupler en y ramenant ceux qui s'étaient enfuis. Pour cela, il parcourait toutes les autres villes, afin de rechercher les fugitifs, et sous ce prétexte commettait toutes sortes d'exactions, non seulement sur les fugitifs, mais même sur les habitants du pays.

quatre ou cinq gouverneurs. Si un homme s'enfuyait d'un village pour aller dans un autre, afin d'échapper, quelle que fût la route par laquelle il s'en allât, il tombait entre les mains soit de celui qui recherchait les captifs, soit de ceux préposés à la capitation, soit des voleurs, car dès lors ceux-ci pillaient ouvertement et non plus seulement la nuit. Et s'il échappait à ceux-ci, les paysans eux-mêmes [154] lui faisaient subir tous les maux, sans craindre Dieu.

C'est maintenant qu'il faut dire avec le prophète Moïse<sup>1</sup> : « Un feu s'est allumé par ma fureur, et il brûlera en bas jusqu'aux enfers. Il dévorera la terre et ses produits, et il brûlera les fondements des montagnes. J'assemblerai sur eux des maux. J'exciterai contre eux les dents des bêtes féroces ainsi que le venin des serpents qui rampent sur la poussière. Au dehors le glaive les ravagera : et au dedans l'épouvante. » Crois-tu que le prophète parle des bêtes féroces et des serpents qui appartiennent à la race des animaux ou des volatiles ? Non ; mais il appelle ainsi ceux qui n'ont d'humain que l'apparence, puisque toute la malice de l'aspic, de la bête sauvage et de l'oiseau de proie se trouve dans leurs habitudes. En sorte que le philosophe dit : « Je vois l'homme, mais je ne vois pas l'humanité. » Il voyait en effet l'image d'un homme. En ne voyant pas la conduite d'un homme, mais bien celle d'une bête sauvage et d'un oiseau de proie, le prophète surajoute encore et dit : « le venin des serpents. »

Sache, ô homme judicieux, que toutes ces choses se trouvaient en eux, principalement une fureur qu'on ne pouvait calmer, mais qui était comme le feu. Ils n'avaient point de pitié, mais ils étaient comme des loups dévorants blessés par un trait.

Les gouverneurs de la contrée étaient de ces chiens muets, qui ne peuvent aboyer et se font les complices des voleurs. Ils leur donnaient la main pour tous les maux et toutes les iniquités, et si un pauvre dont le bien avait été volé venait se plaindre à eux, il n'obtenait aucun soulagement, car ils étaient assourdis par l'avarice, et incapables de rectitude, parce qu'ils étaient sortis des voies de la justice. Ils s'ingéniaient à saisir tout ce qu'ils rencontraient et ravissaient le bien des pauvres qu'ils pillaient. [155]

Nous ferons aussi connaître les maux qui accablèrent les Arabes ; car personne n'échappa à la calamité qui survint à cette époque, à cause de nos nombreux péchés.

1. *Deut.*, xxxii, 22-24.

*Du gouverneur préposé au şadâqat al-mâl des Arabes.*

Toutes les habitudes d'un loup rapace sont pleines de fureur : de même, toutes les tendances et toutes les démarches de celui-ci étaient pleines d'oppression et de fureur.

Il établit donc un gouverneur pour le *şadâqat al-mâl* des Arabes. Celui-ci fit de leurs personnes et de leurs propriétés un recensement analogue à celui qu'on avait fait pour les Syriens. Il inscrivit leurs champs, leur bétail, les produits de toute nature appartenant à chacun d'eux. Si quelqu'un possédait un jardin de légumes, de lin, ou même de pois chiches, on l'inscrivait.

Comme rien de tel ne se trouvait dans leurs lois ou dans les constitutions de leurs premiers rois, cette chose leur parut méprisable et ils ne s'en préoccupèrent pas.

Quand il eut achevé d'inscrire tout leur bien, il s'arrêta, compta, et fixa le montant de l'impôt. Il estima l'acre à vingt-quatre zouz. Il fixa la dîme à percevoir des chèvres, des moutons, des bœufs et des autres produits au taux élevé qui lui plut. De même pour le blé. Il ne leur laissa rien sans le recenser : ni les abeilles, ni les pigeons, ni les poules. Et s'il se trouvait dans les terres d'un Arabe un champ ensemencé de pois chiches, ils l'inscrivaient comme un champ de froment ou d'orge, ou comme jardin.

Quand ils eurent réglé l'impôt, et taxé chacun selon son bien, alors arrivèrent des gens de 'Aqoula et de Boğra, plus méchants que la vipère, des gens violents, impies, sans miséricorde, qui ne craignaient point le jugement de Dieu, qui ne respectaient point les vieillards, [156] n'avaient point pitié des veuves et dépouillaient les orphelins. De telles gens vinrent percevoir l'impôt. Dès lors on ne voyait plus qu'arrestation et emprisonnement d'hommes honorables et de vieillards. Ils les accablaient de coups et de tourments de tous genres. Ils suspendaient à une corde, par un bras, des hommes lourds et corpulents, jusqu'à ce qu'ils fussent près de mourir.

En théorie, ils devaient prendre le dixième; mais [de fait] quand les Arabes vendaient tout ce qu'ils possédaient, ils ne parvenaient pas à réunir ce qu'on leur demandait. Ils essayaient de leur persuader de prendre suivant la loi établie par Moğammed, leur chef et législateur, et par les premiers rois, c'est-à-dire de prendre à chacun selon ce qu'il possédait, du blé à celui qui avait du blé, du bétail à celui qui avait du bétail. Mais ils n'y consentaient point et leur disaient : « Allez-vous-en. Vendez votre bien comme vous l'entendrez, et donnez-nous de l'or. »



En vérité ici le méchant fut puni par le méchant. Il y a une parole profane qui dit que les maléfices sont vaincus par les maléfices, et les drogues<sup>1</sup> par d'autres drogues qui sont plus amères et plus violentes que les aspics.

Ces Arabes pénétraient, comme le ver dans le bois, au milieu de ces malheureux paysans, et prenaient leurs terres, leurs maisons, leurs semences et leur bétail, de sorte qu'ils étaient sur le point de les prendre eux-mêmes ainsi que leurs enfants, comme esclaves; en tout ce qu'ils possédaient, ces paysans travaillaient pour-eux comme des esclaves. Ils ne trouvaient aucune sécurité près du serpent tortueux, c'est-à-dire près de Mousa Ibn Mouç'ab, qui mit en œuvre toutes ses ruses pour les perdre.

On n'entendait parler de tous côtés que de coups et de cruels supplices, [157] et parfois, de plus, les Arabes firent périr les paysans qui habitaient dans leurs terres, car ils les imposaient et les forçaient à payer avec eux, jusqu'à ce qu'ils les eussent ruinés et qu'ils se fussent emparés de tout ce qu'ils possédaient. Ils s'enfuirent de leurs demeures. Comme c'était le début de la calamité et le commencement de la dévastation, et qu'il y avait encore des ressources suffisantes, ils ne furent pas absolument réduits à périr; mais ces gouverneurs pervers ne se rassasiaient pas non plus. Ils estimèrent un acre à vingt-quatre zouz; trente bœufs pour une génisse de choix, et chaque génisse à douze zouz; quarante bœufs pour une vache, et chaque vache à vingt-quatre zouz, alors qu'au marché elle n'en valait pas quatre; ils taxèrent chaque ruche d'abeilles à un zouz.

Leur malice ne s'en tint pas là et ne cessa pas pour cela. Ils taxèrent tous les autres revenus, un à un, selon leur gré.

Comme ils traitaient les habitants sans pitié et sans respect pour les vieillards et les hommes honorables qui étaient parmi eux, quelques-uns descendirent près de Mousa pour se plaindre et les accuser. Celui-ci leur fit remise de douze mille [dinars]. Mais comme il est écrit : « Le méchant ne peut devenir bon<sup>2</sup>; et si par hasard il devient bon, c'est parce qu'il s'oublie, » ainsi celui-ci s'oublia, en faisant le bien; mais il rentra en lui-même et leur réclama de nouveau ces douze mille [dinars]. C'est chose difficile, en effet, que le fiel devienne doux, et que les épines produisent des dattes.

Et parce que toute cette sordide fureur qui fondit sur les hommes

1. Litt. : Les thériaques.

2. Cf. *Ecclé.*, 1, 15.

dans la perception de la capitation a duré longtemps, que personne, mes frères, ne blâme l'écrivain s'il passe sous silence le récit de la plupart des maux qui s'abattirent sur nous; [158] car, si tous les hommes devenaient chroniqueurs, si tout le bois était changé en calames, et tout le vin en encre, ils resteraient encore en deçà de la fin des maux qui accablèrent la région, et ne suffiraient pas pour écrire et raconter ce qui arriva dans la contrée.

Nous passons donc maintenant à d'autres choses, afin d'en laisser quelque souvenir à ceux qui viendront après nous dans le monde.

*De ce signe qui s'était montré précédemment dans la région du Nord et apparut de nouveau en cette année.*

Dieu parla autrefois par ses prophètes à la nation rebelle; à la fin il a parlé par son Fils chéri à tous les enfants d'Adam<sup>1</sup>; et maintenant à nous, enfants de colère, qui ayant les paroles des prophètes, les promesses que le Sauveur a faites à son Église, les avertissements des Apôtres, avons endurci nos cœurs, clos nos yeux, fermé nos oreilles, pour ne point voir de nos yeux, ni entendre de nos oreilles, ni comprendre dans nos cœurs les paroles vivifiantes de notre Sauveur, afin de nous convertir de notre malice et de vivre, il nous a montré dans le ciel des signes qui manifestaient ses menaces contre le peuple incrédule qui les voyait. Il attestait aux hommes prudents la grandeur de notre malice et la colère de sa justice qui nous menaçait.

Le signe qui était apparu l'année précédente dans la région septentrionale apparut de nouveau cette année, au mois de Haziran [juin], un vendredi; car, pendant les trois années consécutives où il se montra, il apparut un vendredi. Il s'étendait depuis l'Orient jusqu'à l'Occident. Lorsqu'on se mettait à l'observer, il prenait divers aspects; quand un rayon rouge disparaissait il s'en levait un vert, [159] quand le vert disparaissait le jaune se levait, quand celui-ci disparaissait, le noir se levait.

Il signifiait que la terre n'aurait pas qu'une calamité à supporter, mais qu'elles se succéderaient les unes aux autres, comme il nous arriva réellement.

L'aspect de ce signe était tel qu'il a été indiqué plus haut<sup>2</sup>.

1. Cf. *Hebr.*, 1, 1, 2.

2. Cf. page 112.

*De la perception de l'impôt de capitation en cette première  
année de calamité.*

« O mon peuple, entre dans tes chambres, ferme tes portes sur toi et sur tes enfants, et reste tranquille jusqu'à ce que mon indignation soit passée<sup>1</sup>. » Le même prophète dit encore<sup>2</sup> : « Ne crains pas Assur, ô mon peuple, lorsqu'il te frappera de son bâton ; car encore un peu, et ma fureur sera achevée. » Et, en considérant d'un œil prophétique ce temps malheureux, la ruine du peuple, des prêtres, du temple saint, et la disparition de la joie parmi les hommes, un autre prophète s'écrie et dit<sup>3</sup> : « Revêtez-vous de sacs, tressaillez et lamentez-vous, ministres de l'autel ; entrez, couchez sur les sacs, ministres de mon Dieu ; car le sacrifice et la libation ont disparu de la maison de votre Dieu. Sanctifiez le jeûne, appelez l'assemblée ; que les anciens et que tous les habitants de la terre se réunissent dans la maison du Seigneur votre Dieu ; criez vers lui et dites : Ah, ah, jour ! Car le jour du Seigneur est proche et la dévastation de Dieu viendra. »

Voici que devant nos yeux les mets ont disparu de la maison de notre Dieu, ainsi que la joie et l'allégresse. La joie et l'allégresse ont disparu d'entre les hommes ; les dimanches et les fêtes ont cessé ; le sacrifice et la libation n'ont plus lieu sur le saint autel ; nos fêtes ont été changées en deuil, notre joie en tristesse, notre allégresse en angoisse. « En ce jour, dit Isaïe<sup>4</sup>, le Seigneur humiliera les plus nobles des filles de Sion [160] et le Seigneur mettra leurs formes à découvert. » Au jour indiqué, le Seigneur enlèvera la gloire des filles de la sainte Église, et aux femmes nobles leurs vêtements, leurs ornements, leurs couronnes, les diadèmes de leurs cheveux, les parures de leurs fronts, les ornements de leurs visages, leurs pendants d'oreilles, leurs colliers, leurs bracelets de toute sorte, leurs soieries, leurs tuniques, leurs voiles, leurs vêtements fins, leur pourpre, leurs robes, leurs étoffes violettes et écarlates et toute la parure de leurs ornements. Et elles auront du vinaigre au lieu d'un parfum suave, au lieu de ceinture des chaînes, au lieu d'une chevelure frisée la calvitie, au lieu d'étoffes violettes la

1. Is., xxvi, 20.

2. Cf. Is., x, 24-25.

3. JOEL, I, 13-15.

4. Cf. Is., III, 17-24.



bure et des haillons. Elles circuleront avec leurs filles de village en village, de maison en maison, affamées, dépouillées, languissantes.

Venons-en maintenant à l'époque [indiquée] et montrons ce qui s'est passé.

D'abord survint un gouverneur pour percevoir la capitation. Il proclama la paix et dit : « Restez en paix et ne craignez point. Je viens percevoir le nouveau cens et je ne prendrai pas un district pour un autre, ni un village pour un autre, ni un homme pour un autre. » Ils pensèrent que la vérité était sur sa langue. Ils le crurent et ils restèrent. « Ses paroles sont plus douces que le miel et ce sont des dards<sup>1</sup>. »

Or, il prit la capitation et la fit percevoir de chacun dans son village. Il leur envoya de nombreux gouverneurs, et établit dans chaque village deux ou trois préfets qui établirent à leur tour un intendant par dix hommes, et deux chefs de district pour chaque district, avec plusieurs auxiliaires. Ainsi ils sortirent comme des loups dévorants qui tombent sur un troupeau de moutons. Les routes étaient pleines de courriers qui allaient et venaient, rapides comme l'éclair. De sorte que s'il y avait [161] dans un village dix ou vingt exacteurs, ou bien il fallait leur donner ce qu'ils demandaient, ou bien ils éventraient les sacs et prenaient ce qu'ils voulaient : et il n'y avait personne pour leur en demander compte. Ils pillèrent et dépouillèrent les veuves et les orphelins. Ils emmenèrent tout le bétail et le vendirent. Les paysans eux-mêmes maltraitèrent les pauvres qui se trouvaient parmi eux.

On paya le premier tiers<sup>2</sup> : et il n'était pas encore soldé complètement lorsque arriva un autre gouverneur qui congédia le premier et demanda le second tiers. Mais celui qui avait exigé et fait payer le premier tiers, demandait audacieusement et sans pudeur à être indemnisé de ses dépenses. Il perçut ainsi et s'en alla « comme le vent qui va et ne revient pas<sup>3</sup> », alors qu'on croyait à son retour. Si quelqu'un dit que dans [la perception de] ce premier tiers, les envoyés perçurent un autre tiers [par leurs exactions], il ne se trompe pas ; sans parler du brigandage du gouverneur, des chefs de district et des préfets.

1. Cf. Ps. LV, 21.

2. La perception de l'impôt était, à ce qu'il semble, répartie en trois termes.

3. Cf. ÉZECH., I, 12.

*Du second gouverneur.*

Celui-ci fut un homme rusé et astucieux, rapace, avare, compagnon des voleurs, de sorte que manifestement et sans pudeur, il était avide de prendre le bien des gens. Quand quelqu'un venait le trouver pour obtenir justice, il s'attribuait et prenait tout ce qu'il faisait rendre au voleur. Ses paroles étaient alléchantes comme le miel, et à la fin elles étaient pires que l'absinthe et le fiel. Il se choisit pour courir devant lui, des hommes qui avaient banni la crainte de Dieu de devant leurs yeux, et les envoya comme des loups, dans le pays. [162]

Il prescrivit aux préfets de percevoir d'abord la part de l'émir quand ils feraient la perception. Quand les chefs de district et les gouverneurs entraient dans un village, ils saisissaient le préfet de l'endroit et lui faisaient apporter tout ce qu'il avait perçu. Ils perçaient le sac et en prenaient ce qu'ils voulaient en disant : « Ceci est la part de l'émir. » Ils frappaient sans pitié des hommes honorables et des vieillards aux cheveux blancs. On n'entendait plus dès lors de tous côtés qu'un cri lamentable.

Il prêtait aussi la main à tous les gouverneurs chargés de rechercher les fugitifs : car il était complice de leur brigandage. Il les envoya jusqu'aux frontières extrêmes et les chargea [de percevoir] un triple ou un quadruple droit de capitation. Il s'ingénia à faire subir au peuple de Dieu toutes sortes de maux cruels.

Les grands de la ville eux-mêmes lui donnaient la main, parce qu'il leur promettait de grandes choses. Partout il exigeait le tribut pour lui-même et non pour le trésor royal.

Les maux se multiplièrent sur la contrée : l'exil, les exacteurs qui réclamaient ce qui était dû par un homme mort depuis vingt ans, et prenaient sans miséricorde plusieurs fois le même impôt ; bien des maux encore, [tels que] les taxes exagérées, et d'autres qu'il est impossible d'énumérer à cause de leur grande multitude.

Cet homme était enclin au mal. On n'avait pas encore perçu le premier et le second tiers, quand ce pervers fit faire un état de la totalité du pays des Arabes et des Syriens. Personne n'en eut connaissance, excepté quelques-uns de ceux qui étaient aussi pervers que lui, et qui participaient à ses rapines. Il écrivit dans ce livre : « Nous nous contentons dans notre bonne volonté de cent vingt mille [dinars]. Nous n'admettons ni privilège, ni absence, ni réclamation (?) » Il écrivit aussi dans ce même livre [163] le nom

et le bien de chaque chef de village, et il envoya le livre au principe de tous les maux, à Ibn Mouç'ab. Je suppose que tout ce mal provenait de ce principe : car tous les gouverneurs qu'il avait établis faisaient la même chose.

Le gouverneur reçut un ordre lui prescrivant de descendre, avec les notables du pays, près de Mousa. Il rassembla donc les notables et les envoya près de celui-ci. Il conclut en même temps un pacte avec ceux de la ville qui descendaient, leur promettant de belles choses pour qu'ils fissent son éloge en présence de Mousa, quand ils seraient descendus. Il leur donna même les frais du voyage. Mais ce dessein n'échappa pas aux habitants de la campagne et dès lors ils devinrent mutuellement adversaires et ennemis. Et ainsi pendant toute la route, ils se disputèrent entre eux ; car les habitants de la ville l'aimaient et ceux de la campagne en demandaient un autre. A la fin, le parti des paysans l'emporta sur celui des citoyens, surtout quand ceux-ci eurent appris le mal qui les menaçait par cet état de la fortune qu'il avait dressé et envoyé à Ibn Mouç'ab. Ils cessèrent de le demander et en amenèrent un autre qui fit avec eux une convention pour soixante-dix mille [dinars] et se mit en route.

#### *Du troisième gouverneur.*

Celui-ci fut le complément de la trinité de colère. Il fut plus mauvais que ses compagnons : car il était poussé sur une racine mauvaise où il avait puisé la force et l'habileté pour tous les maux. Et s'il n'ajouta point aux maux causés par ses prédécesseurs, il ne les diminua en rien. Il fut, comme ses compagnons, voleur et associé de voleurs. Il fit subir aux pauvres toute sorte de maux et de calamités. [164] Il s'empara de leur bien et fit vendre tout ce qu'ils possédaient. Il répandit l'injustice sur beaucoup de gens. Car ils s'emparaient d'un pauvre et le faisaient périr par divers supplices. Quand ils savaient qu'il ne pouvait rien donner parce qu'il ne possédait rien, ces gouverneurs qui étaient des juges iniques, lui disaient : « Sors sur la place publique, observe quelqu'un que tu saches posséder quelque chose et dis : J'ai déposé mon bien chez cet homme, ou encore : Il est mon débiteur. » Et ce malheureux, opprimé à droite et à gauche, par devant et par derrière, en haut et en bas, était poussé par la crainte de Dieu à ne pas porter un témoignage inique contre cet homme, et il était empêché de s'en abstenir par les supplices que lui infligeaient ces juges impies. Et alors il



prenait Dieu à témoin qu'il était contraint de faire ces choses, et que ce n'était pas de sa propre volonté qu'il était conduit à porter un témoignage inique contre ceux qu'il n'avait jamais vus ou qu'il ne connaissait pas. Et que dire à ce sujet, si ce n'est qu'il préférerait le mal au bien et le mensonge aux paroles de justice; et qu'en vérité ces juges aimaient ceux qui tiennent des discours mensongers, que les langues trompeuses leur étaient plus agréables que celles qui disent la vérité, que tous prononçaient l'injustice, que leurs mains trempaient dans toutes les œuvres iniques? S'il se trouvait un homme qui ne connaissait pas et ne pratiquait pas l'impiété, ils lui enseignaient toute sorte de voies détestables.

Cet impie alla dans toutes les villes montrant bien qu'il avait pris racine sur Mousa. Il réunit toutes les chèvres, les moutons, les bœufs, tout le bien des pauvres gens. Il vendait deux chèvres pleines pour un zouz, deux ou trois brebis pour un zouz, cinq boucs pour un zouz, un âne pour deux zouz, un bœuf de labour pour trois zouz, une vache [165] forte et prête à mettre bas pour trois ou quatre zouz. Le froment s'étiolait et périssait dans les champs à cause de la sécheresse dont nous parlerons. Les hommes se tendaient mutuellement des embûches. Toutes les langues étaient remplies de fausseté, tous marchaient dans le mensonge.

Jérémie contemplant ces choses d'un œil prophétique lorsqu'il disait<sup>1</sup> : « Que l'homme se garde de son voisin, qu'il ne se fie aucunement à son frère, car tout frère cherche à supplanter [son frère], tout ami marche dans la fraude. L'homme trompe son prochain; ils ne disent point la vérité, ils ont dressé leur langue à dire le mensonge, et pour cela ils sont surexcités et fatigués. »

Parce qu'ils étaient réunis pour la fraude et y persistaient, à cause de leur iniquité, ils ne connurent point le Seigneur. Tous étaient fourbes, tous étaient pleins de perversité; tous couraient dans le mal; il n'y avait personne qui fit le bien. Ils ont erré tous ensemble. Ils ont été répudiés, car leurs chefs allaient de malice en malice et couraient d'iniquité en iniquité. Ils dépouillaient et pillaient les pauvres qui étaient parmi eux comme des agneaux tombés au milieu des loups; ils leur firent subir toute sorte de maux et vendirent leur bien qui suffit à peine pour payer la capitation, sans parler des autres calamités qu'ils eurent à souffrir : [de la part] de ceux qui recherchaient les exilés, de ceux qui enlevaient le bétail<sup>2</sup>, [des préposés] à la dîme, au çaphi, au ta'dil. Quiconque

1. JÉR., IX, 4-5.

2. رَبَطٌ ou مَرَابِطٌ, enclos où l'on attache les bestiaux, étable. Ce sens

se trouvait plus imposé par le nouveau ta'dil devait payer selon le nouveau; celui qui se trouvait moins imposé devait payer selon l'ancien. De sorte que de tous côtés c'était l'oppression et l'amertume.

*De la convention<sup>1</sup> de cette année.*

Nous irons de maux en maux. Celui qui échappera à l'un sera saisi [166] par un autre pire que le premier. Les exacteurs, persuadés que personne ne leur en demanderait compte, taillaient et imposaient les gens sans pitié ni miséricorde. Les chefs des villages étaient eux-mêmes compagnons des voleurs et pires que ceux-ci.

Ils avaient recueilli les soixante-dix mille [dinars]<sup>2</sup>, mais ils exigèrent sans pitié trois fois autant. Ils disaient : « Tel village est ruiné et ne peut être imposé, » et ils demandaient de nouveau ce qu'ils avaient tiré de ce village, et le dévoraient de concert avec les chefs.

Quand ils sortirent pour percevoir le tribut, après avoir statué ce qui incombait à chacun, tous les pauvres furent livrés au pillage. Ils prirent le bien des riches qui se trouvait dans leurs campagnes, et il ne resta rien à aucun d'entre eux. S'il se trouvait que quelqu'un possédant du bétail était d'un autre village, ils ne lui laissaient rien, prenaient et vendaient tout.

Ils se jetèrent aussi sur les passants. Ils saisissaient quiconque allait ou venait, prenaient son bétail et son bien et le vendaient. Sept brigands sortaient ensemble et formaient une troupe à l'instar de l'émir. Ils prenaient ouvertement le bien de tous ceux qu'ils rencontraient, en disant : « Nous exigeons ta contribution. » — Dès lors on n'entendait plus de toute part que le cri des lamentations. Si quelqu'un s'enfuyait du village, ils le dépouillaient sur la route. S'il échappait sans être dépouillé sur la route, le village même où il courrait chercher un refuge remplissait à son égard l'office des brigands, des assassins, des détrousseurs de chemins. Si quelqu'un sortait dans le désert, les voleurs arrivaient à sa rencontre comme des lions; s'il circulait dans le pays habité, il en trouvait d'autres semblables à des loups. S'il entrait dans un village, les paysans le mordaient comme des serpents; s'il allait près des notables pour trouver du secours, [167] ils remplissaient vis-à-vis de lui l'office de

parait indiqué par ce qu'on dit plus bas de l'enlèvement du bétail. Cfr. p. 194.

1. C'est-à-dire : la fixation de l'impôt.

2. Cf. ci-dessus, p. 135.

scorpions, et le dépouillaient. Le préfet<sup>1</sup> le traitait trois fois plus mal que le gouverneur ou le voleur, il exigeait trois fois plus qu'il ne devait. On disait à l'autorité<sup>2</sup> : « Cet homme doit tant, » et on le frappait à mort en disant : « Paie. » Et personne ne demandait compte au préfet de son brigandage.

De misérables gens d'entre les Arabes et les Syriens sortaient dans les environs de la ville, sur les routes ou dans les moulins, et s'emparaient des pauvres. Ils leur disaient : « Venez, voici que l'émir vous demande. Venez payer votre contribution. » Et ils dépouillaient et dévalisaient complètement tout le monde. Chacun s'enfuyait des environs de la ville comme d'une fosse pleine de serpents.

Les pauvres eurent encore à souffrir d'une autre calamité. Quand étaient venus les marqueurs, ils s'étaient enfuis et avaient cherché un refuge près des préfets et des chefs de district, et comme ils craignaient les exacteurs et ceux qui recherchaient les exilés, ils leur demandèrent à se mettre sous leur protection. Or, quand eut lieu la répartition, les préfets les imposèrent et remplirent à leur égard l'office des exacteurs et de ceux qui recherchaient les exilés. Quelqu'un qui n'était jamais entré dans le village était taxé pour trente ou quarante [dinars].

A Édesse, plus que dans toute autre ville, les notables eurent à souffrir de cette répartition. On avait établi sur eux un homme cruel nommé Razin. Quand il avait pris et jugé un pauvre qu'il savait ne rien posséder, il le faisait accompagner de deux gardes et lui disait : « Sors sur la place publique, cherche quelqu'un et dis-lui : Réponds pour moi ; puis prends la fuite. » Celui-ci consentait à cela, descendait sur la place et abordait quelqu'un. Alors [les gardes] le laissaient s'enfuir et s'emparaient de l'homme ; et [168] sans que celui-ci eût dit un mot, ils l'entraînaient et le conduisaient à l'émir. « Tu as répondu pour celui-là, disaient-ils, donne ce qu'il doit. » L'autre

1. Ce mot paraît désigner en divers passages les cheïks des villages, mais il semble qu'il s'agit ici du collecteur local des impôts.

2. C'est-à-dire, à ce qu'il semble, au chef de l'escouade de soldats mise à la disposition du collecteur d'impôts comme cela se pratique encore actuellement en Turquie. J'ai été témoin, en 1892, de faits de ce genre à Gifné, en Palestine. Un paysan qui faisait difficulté de solder la somme qu'on exigeait de lui fut saisi sur l'ordre du fermier des impôts par trois soldats. L'un le tenait par la barbe, l'autre par les pieds et le troisième le frappait violemment sur le dos, jusqu'à ce que le malheureux se décidât à aller emprunter à un taux exorbitant, chez un juif du voisinage, la somme demandée, qui dépassait de beaucoup, m'assurait une personne digne de foi, la totalité de sa récolte très médiocre en cette année.



jurait : « Je n'ai pas répondu pour lui ; je ne le connais pas même. » Mais ils lui mettaient des entraves aux pieds au point que ses jambes étaient brisées, et ne le lâchaient pas avant qu'il eût apporté la somme fixée.

« Il arrivera en ce jour du sacrifice du Seigneur que je visiterai les princes, les fils des rois, et tous ceux qui se couvrent de vêtements étrangers. Je visiterai en ce jour-là tous les pillards et les voleurs qui remplissaient leurs celliers de rapine et de fraude <sup>1</sup>. » Voilà ce que nous a appris le prophète Sophonie qui parle « du jour du sacrifice du Seigneur ». Quel est le jour du sacrifice du Seigneur, sinon celui de la sainte Passion de notre Sauveur, époque à laquelle toutes les années de calamité nous accablaient de maux, au point que les fêtes étaient converties en deuil ? Et quels princes, quels fils de rois, quels voleurs, quels pillards remplissaient leurs maisons par la fraude et le pillage des pauvres, des orphelins et des veuves plus que les Édesséniens ? Maintenant les choses écrites ont été accomplies. Leur sagesse et leur intelligence a péri ; ils ont recherché une seule chose avec leur sagesse et ne l'ont pas trouvée. « Je perdrai la sagesse <sup>2</sup> des sages et je ferai disparaître leur prudence <sup>3</sup>. Alors leur bien sera livré à la déprédation, et leurs demeures à la destruction. Ils bâtiront des maisons et ne les habiteront point ; ils planteront des vignes et ne boiront pas de vin. Le jour du Seigneur est proche, il s'avance rapidement. Jour amer et cruel, jour de colère, de lamentation, d'angoisse, de calamité, de ruine, de ténèbres, d'obscurité, sur les villes fortes et les retraites élevées. Les hommes seront opprimés et ils marcheront comme des aveugles, car ils ont péché contre le Seigneur <sup>4</sup>. [169] — Cela leur arrivera à cause de leur orgueil <sup>5</sup>. » Tout cela est arrivé ; rien n'a été atténué. Le monde entier ne suffirait pas à écrire les nombreux maux que les pauvres ont eu à supporter. Leurs exactions ne connaissaient ni commencement ni fin, et ils n'étaient point rassasiés du butin qu'ils avaient pillé.

Sur son ordre, tout le peuple fut rassemblé et enfermé dans une église de la ville.

1. SOPHON., I, 8, 9.

2. Le texte porte : « sottise » mais par transposition fautive du *rac*. Cf. la préface du texte syriaque.

3. Cf. Is., XXIX, 14 ; I Cor., I, 19.

4. SOPHON., I, 13, 15, 17.

5. SOPHON., II, 10.

*De l'emprisonnement dans une église qui eut lieu en cette année.*

« Jérusalem a commis le péché, c'est pourquoi elle a été transformée; tous ceux qui l'honoraient l'ont méprisée, parce qu'ils ont vu son ignominie; elle a gémi et tourné ses regards en arrière. L'oppresseur a étendu la main sur tous ses objets précieux; elle a vu les nations entrer dans ton sanctuaire, alors que tu avais prescrit qu'elles n'entrassent pas dans l'assemblée. Le Seigneur a oublié son sanctuaire, il a répudié son autel, il a livré aux mains de l'ennemi les murs de ses tours. Celui-ci a élevé la voix dans la maison du Seigneur comme en un jour de fête; il a arraché sa tente, comme un jardin; il a détruit ses solennités. Le Seigneur a fait disparaître de Sion ses fêtes et ses dimanches (*sic*); il a répudié dans l'ardeur de sa colère le roi et les prêtres<sup>1</sup>. »

Qu'il vienne maintenant, le prophète Jérémie, et qu'il considère de ses yeux toutes les choses qu'il a prophétisées: elles ont reçu de fait leur accomplissement.

Quand l'inique gouverneur<sup>2</sup> leur ordonna de se rassembler et décréta que quiconque cacherait un homme serait puni de mort, des satellites sortirent pour réunir tout le peuple de la ville. Ils firent des perquisitions dans les maisons et contraignirent tout le monde d'entrer dans l'église: riches et pauvres. Si le maître de la maison était absent, ils faisaient descendre sa famille. S'ils trouvaient un homme caché, ils le tuaient en le frappant [170] ainsi que le maître de la maison dans laquelle il était caché, et ils vendaient tout ce qu'il possédait. Ainsi ils furent tous enfermés, Arabes et Syriens, depuis le plus petit jusqu'au plus grand. Ces impies montèrent et siégèrent au milieu du sanctuaire. Ils s'emparèrent de quiconque avait la réputation de posséder une obole et la lui enlevèrent. [Ces malheureux] obéraient même leur bien et celui de leurs femmes, pour payer ce qu'ils ne devaient pas; car on leur disait: « Tu dois payer pour tel village. »

L'iniquité a levé la tête parce que la vérité a péri. Le mensonge s'étale au grand jour parce que la justice n'est plus. Il fit donc subir aux hommes tous les maux. Il vendit tout ce qu'ils possédaient et s'en attribua le prix. Ils souillèrent l'intérieur de l'église, parce que tous, hommes et femmes, y déposèrent leurs excréments, car ils y restèrent trois jours et trois nuits. Ils la dévastèrent, et il s'éleva

1. *Thren.*, 1. 8, 10; II, 7, 6.

2. Razin.

d'elle une odeur de putréfaction au lieu du parfum agréable. C'est ici que les gentils sont entrés dans l'héritage de Dieu, qu'ils ont souillé le temple saint, qu'ils ont converti en latrines l'église sainte<sup>1</sup>.

Les marchands et ceux qui avaient fourni la somme totale demandèrent aux paysans de leur écrire une reconnaissance; mais aucun n'y consentit. Les premiers se plaignirent vivement au gouverneur inique qui dit aux paysans: « Écrivez-leur, si vous voulez. » Et ainsi ceux qui voulurent bien écrivirent, et ceux qui ne voulurent pas n'écrivirent pas. D'ailleurs, ce qui fut écrit ne servit à rien, car il parut un édit et un héraut publia: « Que personne n'ait à payer, que personne n'ait à réclamer une dette ancienne ou récente. »

Alors les marchands et les habitants de la ville qui avaient été traités injustement descendirent près de Mousa Ibn Mouç'ab pour se plaindre de l'injustice dont ils avaient été victimes. Mais ils étaient dans l'erreur et l'aberration de l'esprit: car ils demandaient justice à un homme inique, et ils pensaient que tout cela ne venait pas de celui-ci. Non seulement il ne leur rendit pas leur bien, [171] mais il s'emporta contre le gouverneur parce qu'il n'avait pas demandé trois fois plus.

Ibn Mouç'ab descendit près du roi à Bagdad. Tout le peuple de la région de Mossoul et de la Mésopotamie se réunit pour descendre à sa suite près du roi. Ils étaient là des milliers et des myriades, qui se lamentèrent et déplorèrent devant le prince, pendant plus de cinq ou six mois, l'injustice dont ils avaient été victimes de la part d'Ibn Mouç'ab. Personne ne trouva de secours, mais ils furent pris du mal des entrailles et de diverses maladies, et il n'en remonta pas la moitié. Ils revinrent de là sans avoir fait autre chose que du mal à eux-mêmes et à leurs contrées. « Quand le roi est inique, tous ses ministres sont iniques<sup>2</sup>. »

*Des divers supplices que les hommes eurent à subir à cette époque.*

Ce n'est pas une folie que de placer cela dans ce récit lamentable. Peut-être ceux qui viendront après nous, en voyant notre châtiment, craindront-ils le Seigneur? Il est écrit: « L'insensé est puni et le sage se corrige<sup>3</sup>. — Voici que je nourrirai ce peuple d'absinthe, et

1. Cf. Ps. LXXIX, 1.

2. Cf. Prov., XXIX, 12.

3. Cf. Prov., XIX, 25.



je lui donnerai à boire des eaux amères ; je les disperserai au milieu de nations qu'ils ne connaissaient point <sup>1</sup>. » — En vérité « il a placé la tribulation sur nos épaules <sup>2</sup> » par le moyen des bâtons avec lesquels ils frappaient des coups nombreux et mortels. — Il a fait monter un homme sur notre tête <sup>3</sup>. Les hommes cruels ont exercé leur cruauté sur notre dos, ils ont prolongé leur iniquité <sup>4</sup>. Les Assyriens sont venus sur nous portant dans leurs mains la verge de colère et des lances solides avec lesquelles ils donnent les coups du Seigneur <sup>5</sup>. Les prophètes ont annoncé ces choses d'avance, et nous, nous en avons vu la réalisation sous nos yeux, nous l'avons touchée de nos mains, sentie sur notre corps. Maintenant nous n'en avons plus l'audition, mais bien la sensation. [172]

D'abord ils se fabriquaient des bois larges de quatre doigts et plats des deux côtés, puis ils étendaient un homme le visage contre terre, et ils se plaçaient un sur sa tête, un autre sur ses pieds, tandis qu'un troisième frappait sans pitié sur ses cuisses, comme sur une peau. Et alors fut accomplie [cette prophétie] : « Ils ont placé la tribulation sur nos épaules, » et celle-ci : « Tu as fait monter des hommes sur notre tête <sup>6</sup>. »

En second lieu, ils apportaient deux bâtons, les serraient d'un bout avec des fers, et les appliquaient aux cuisses d'un individu, un par-dessus et l'autre par-dessous, puis un homme robuste se plaçait à l'autre extrémité, jusqu'à ce que les cuisses fussent brisées. Et ainsi fut accomplie [cette parole] : « Il a placé mes pieds dans des entraves <sup>7</sup>. »

En troisième lieu, ils les suspendaient par les bras, jusqu'à ce que leurs membres se disloquassent, et même les femmes par leurs mamelles, jusqu'à ce qu'elles s'arrachassent.

En quatrième lieu, ils les dépouillaient de leurs vêtements, les chargeaient de pierres et les plongeaient ainsi dans la neige et dans la glace. Ils versaient aussi sur eux de l'eau froide jusqu'à ce qu'ils devinssent inertes et tombassent la face contre terre.

Cinquièmement, ils prenaient cinq bois, ils les fendaient tous par un bout, faisaient entrer dans cette fente les doigts de quelqu'un, et serraient l'autre bout jusqu'à ce que les deux parties

1. JÉRÉM., IX, 15, 16.

2. *Ps.* LXVI, 10.

3. Cf. *Ps.* LXVI, 11.

4. Cf. *Ps.* CXXVIII, 3.

5. Cf. *Is.*, X, 5.

6. *Ps.* LXXVI, 10, 11.

7. Cf. *JOB*, XIII, 27.

fussent réunies et les doigts brisés. Ils prenaient aussi deux planches qu'ils liaient ensemble par un bout et les plaçaient une sous les reins, l'autre sur le ventre, puis un homme se tenait sur l'autre bout jusqu'à ce que les côtes fussent brisées et les entrailles sur le point de sortir.

Ils fabriquaient des entraves pour les bras et pour chaque membre. Ils aiguisaient des roseaux et les faisaient entrer sous les ongles. Ils faisaient des sortes de boulettes qu'ils plaçaient dans la cavité oculaire [173] jusqu'à ce que les yeux fussent sur le point de sortir. Ils les faisaient se tenir pieds nus et sans vêtement dans la neige et dans l'eau jusqu'à ce qu'ils devinssent pâles comme des morts. Ils tournoyaient de gros bâtons et les frappaient sans pitié tandis qu'ils étaient étendus à terre. Pour eux, les fouets étaient inutiles, et la prison n'était pas nécessaire.

« Des princes ont été suspendus par les mains, » dit le prophète<sup>1</sup>. Qu'il vienne et qu'il voie ici les princes suspendus. Et non seulement cela, mais suspendus entre ciel et terre, tandis que les uns les frappent à coups de gros bâtons, et les autres leur mettent des entraves aux pieds.

Ils n'attendaient pas qu'ils aient fini d'infliger un supplice pour passer à un autre. Et « ils grinçaient des dents et battaient des mains<sup>2</sup>. » Ils voulaient accumuler à la fois tous les genres de supplices sur leurs corps. Ils les jetaient nus dans la neige; ils rassemblaient de grosses pierres qu'ils plaçaient sur leur dos jusqu'à ce que leurs entrailles crevassent, que leurs côtes et leur épine dorsale fussent brisées. Ils chauffaient le bain au point de le rendre brûlant comme le feu, ils le remplissaient de fumée et les y enfermaient nus; puis ils amenaient des chats qu'ils jetaient au milieu d'eux, et comme ces chats se brûlaient, ils se jetaient sur eux et les déchiraient avec leurs ongles. Ils les enfermaient dans des chambres obscures où ne pénétrait jamais un seul rayon de lumière.

Il est écrit dans l'Écriture<sup>3</sup>: « J'amènerai sur toi, même les fléaux qui ne sont pas indiqués dans ce livre. »

Ils accablaient les pauvres gens de tous ces tourments et de tous ces supplices, à l'occasion de l'impôt.

Si cette calamité n'avait été universelle, comprenant, mêlés ensemble, des chrétiens et des païens, des juifs [174] et des samaritains, des adorateurs du feu et du soleil, des mages et des musul-

1. *Thren.*, v, 12.

2. Cf. *Thren.*, II, 17, 15.

3. *Deut.*, xxviii, 61.

mans, des sabéens et des manichéens, les dieux et les déesses ne se seraient-ils pas glorifiés de cette persécution amère? Mais l'affaire n'avait rien à voir avec la foi, et ne touchait pas plus celui qui adore au levant que celui qui adore au couchant. Le nom de l'adoration du Sud<sup>1</sup> disparut avec celui de [l'adoration] du Nord<sup>2</sup>. Si les chrétiens avaient été seuls l'objet de cette persécution, je pourrais, à bon droit, glorifier les martyres de notre époque plus que tous les martyres précédents : car la mort rapide par le glaive est plus douce que les tourments prolongés qui ne finissent pas. — « Je n'ai jamais vu, dit saint Basile, quelqu'un conduit en prison ou au supplice à cause de sa pauvreté. » Qu'il vienne maintenant et qu'il en voie des milliers et des myriades : Arabes et Syriens, coupables et innocents, pauvres et riches, tous indistinctement. Un calice d'amertume et une nourriture de colère étaient préparés pour tous les hommes également; pour les grands et les petits, pour les riches et les pauvres, comme dit le prophète<sup>3</sup>. Le riche mangeait continuellement l'amertume, parce qu'ils prenaient injustement ce qu'il possédait et que ses os étaient brisés par les coups; le pauvre, parce qu'ils exigeaient de lui ce qu'il ne possédait pas, qu'il ne pouvait emprunter et que personne ne le faisait travailler dans son champ ou sa vigne. C'est pourquoi ils mangèrent l'absinthe et burent des eaux amères. « Il leur donna l'absinthe pour nourriture<sup>4</sup>. »

Que personne ne pense, mes frères, que j'ai exagéré ici, mais qu'on sache que tous les calames et tout le papier de l'univers ne suffiraient pas pour écrire les maux qui de notre temps ont accablé les hommes. Qu'on ne nous blâme pas non plus de les avoir diminués, car nous sommes incapables de penser à tout, et ces calamités ne sont pas arrivées dans une seule ville. [175]

*De la sécheresse et de la famine qui eurent lieu en cette année; et de l'invasion du peuple méridional et oriental dans la contrée du Nord.*

Les prophètes nous crient comme des trompes, et proclament continuellement à nos oreilles, comme des trompettes : que nous nous convertissions au Seigneur et que nous le recherchions. Et

1. L'islamisme.

2. Le christianisme.

3. Cf. JÉR., xxv, 15.

4. Cf. JÉRÉM., ix, 15.



nous, comme des pierres, nous avons endurci notre cœur, nous avons clos nos yeux et fermé nos oreilles pour ne pas marcher dans les voies du Seigneur, mais selon notre gré. Chacun de nous aime ce qui lui plaît et non ce qui est agréable au Seigneur. — Il est écrit dans le prophète<sup>1</sup> : « Ainsi, dit le Seigneur, parce que ma maison est déserte tandis que chacun de vous court à la sienne, à cause de vous, les cieus ont été empêchés de donner la rosée et la terre de donner ses fruits. J'ai appelé la ruine sur la terre, sur les montagnes, sur le froment, sur le vin, sur l'huile, sur tout ce que produit la terre, sur les hommes, sur les animaux, sur tout le travail de vos mains. Vous considérez l'abondance, et vous introduirez peu de chose dans votre maison : J'ai soufflé dessus. — Vous sèmerez et vous ne moissonnerez point<sup>2</sup>. »

Toutes ces choses sont arrivées de notre temps.

La pluie qui avait coutume de tomber en hiver a été retenue au ciel, et il n'y a point eu d'humidité. Aucune semence ne germa et ce qui germa se dessécha : surtout dans la contrée méridionale et orientale, et dans tout le désert. Il n'y eut que peu de chose dans les vallées des montagnes.

Et ainsi toutes les confessions sortaient en procession pour faire des Rogations ; et toute langue, toute nation criait [vers Dieu], d'un même accord, dans cette grande affliction. Les hommes, voyant que la pluie ne tombait pas, devinrent sans pitié et ne voulurent plus faire sortir leur blé, pas même pour le vendre. C'est pourquoi l'acheteur commença à venir le chercher. De là les pauvres tombèrent dans une immense misère. [176] Aussi ceux qui avaient accumulé du blé depuis longtemps se réjouirent-ils et tressaillirent-ils d'allégresse, ceux contre lesquels le prophète s'indigne quand il dit<sup>3</sup> : « Écoutez, vous qui méprisez le pauvre et faites défaillir le malheureux de la terre, disant : Quand le mois sera passé nous vendrons notre froment, quand le sabbat sera passé nous ouvrirons les greniers, nous diminuerons les mesures, nous augmenterons les prix, nous vendrons aux pauvres et aux malheureux les rebuts du blé. Le Seigneur, la Force de Jacob, a juré : Non certes, je n'oublierai jamais toutes leurs œuvres ; je convertirai leurs fêtes en deuil et tous leurs cantiques en lamentations. »

Ceux donc qui possédaient du froment, sachant que le ciel était fermé, serrèrent leurs mains et ne vendirent point de blé ; ils atten-

1. AGGÉE, I, 9, 10, 11.

2. MICH., VI, 15.

3. AMOS, VIII, 4-7, 10.

dirent que les hommes fussent malheureux et opprimés. L'autorité ordonna que tout peuple et toute nation sortît en procession pour faire des Rogations. Peut-être, se disait-on, le Seigneur voudra-t-il être élément envers nous et nous ouvrir la porte de ses miséricordes. Ainsi donc, les chrétiens sortirent ayant leurs évêques à leur tête, les Juifs avec leurs trompettes, et les Arabes pareillement.

Or, il plut au Seigneur d'avoir pitié de nous. Il y eut de la pluie et de la récolte en certains lieux. Comme dit le prophète Amos<sup>1</sup> : « Je vous ai refusé la pluie lorsqu'il restait encore trois mois jusqu'à la moisson ; j'ai fait aussi pleuvoir sur une cité et pas sur une autre ; la pluie descendra sur une partie, et l'autre partie sur laquelle elle ne descendra pas se desséchera. Deux, trois villes se réuniront en une seule ville. »

A Mossoul, ce fléau sévit et toute la récolte se dessécha ; il en fut de même à l'Orient et au Midi, et, comme de plus ces contrées avaient été désolées par la méchanceté d'Ibn Mouç'ab, les habitants les abandonnèrent et se répandirent dans cette région septentrionale. Les Taglibites, les Ma'déens montèrent tous avec leurs troupeaux, leurs chameaux, leurs familles, et tout leur bien ; ils remplirent la région et la dévastèrent tellement qu'il ne resta plus rien [177] pour la pâture des bêtes. La terre était comme si on l'avait balayée avec un balai. A cause de cela, tout le bétail de la région septentrionale périt dans l'hiver suivant. Les campagnes et les villes étaient ravagées. Entre autres, dans la province de Mossoul : Beit Garmai, Haza, Marga, Konišapor<sup>2</sup>, Dasen<sup>3</sup>, Qoqâ<sup>4</sup>, Salaḥ, et plusieurs autres lieux que les habitants des campagnes abandonnèrent pour monter dans les pays du Nord, de sorte que là les hommes n'avaient pas la place de se promener dans les villes ni dans les campagnes et que la famine était sur le point d'arriver à cause de leur grand nombre.

Ainsi fut accompli sur eux ce qui est écrit : « J'enverrai après eux la famine, la captivité et la peste<sup>5</sup>. » Toutes ces choses vinrent avec eux et après eux. Nous raconterons en son temps la calamité qui les atteignit par la maladie, la captivité et la peste qui vint sur eux.

1. AMOS, IV, 7-8.

2. Cf. HOFFMANN, *Auszüge aus syrischen Akten persischer Märtyrer*, p. 189. — *Bibl. or.*, III, 739.

3. ASSEMANI a lu le nom avec un *riš* et transcrit *Resan* (*Bibl. or.*, II, 114). Sur Dasin ou Dasen, cf. HOFFMANN, *Auszüge*, etc., p. 202 sqq.

4. Ville différente de Koka, près de Séleucie. Cf. *Bibl. or.*, II, 114.

5. JÉR., XXIX, 17.

L'an 1081 (772-773), moururent saint Paul, évêque de Tagrit, Zeinan<sup>1</sup> de Kerma et Jonas de Beit Nouhadra. — A cause de leur mécontentement contre David, ces villes ne voulurent pas recevoir d'autres évêques de sa part. Elles restèrent ainsi sans évêque en attendant la sortie de prison de Georges.

Cette année-là, le roi ordonna de faire un mur autour de 'Aqoula.

Ce fameux scélérat tomba dans l'avarice. « Or, l'amour de l'argent est la racine de tous les maux<sup>2</sup>. » Il ne lui suffisait pas des hommes, des vignes, des terres, des animaux, des bestiaux, des montagnes pour se procurer de l'or et de l'argent, mais il usait constamment d'artifices vis-à-vis de tout le monde, surtout pour empêcher qu'il ne sortît un zouz de chez lui. [178] Quand il ordonna la construction du mur de 'Aqoula, il usa de ruse avec les habitants de la ville ; il expédia des hommes chargés de mesurer la maison de chacun d'eux : sa longueur, sa largeur, sa hauteur, et d'envoyer le maître de cette maison bâtir une pareille longueur, largeur et hauteur du mur : toute la dépense devait incomber au propriétaire de la maison. Il fit ainsi entourer toute la ville de 'Aqoula d'un mur élevé et solide, sans dépenser une obole.

*De la profanation des tombeaux que commirent les hommes en déterrants et jetant les ossements qu'ils renfermaient à la face de la terre.*

Les maux se multiplièrent, ils se poussaient l'un l'autre, l'aile contre l'aile, la main dans la main. La tribulation s'aggrava outre mesure sur tous les hommes. On vendait tout ce qu'ils possédaient, on leur en prenait le prix, et ils ne savaient que faire, car on les persécutait pour les obliger à rapporter et à livrer des biens que ni leurs pères ni eux-mêmes n'avaient jamais possédés.

Cette oppression s'étendit sur toute race ; elle atteignit même les animaux, les oiseaux, les poissons de la mer. A cause de l'iniquité de leurs princes, les hommes devinrent si audacieux qu'ils en arrivèrent à une grande et terrible impiété.

Ils se jetèrent sur les tombeaux où des morts gisaient depuis longtemps ; ils les retournèrent, remuèrent, retirèrent leurs ossements de leur place et les répandirent comme le fumier à la surface de la terre.

1. Il faut probablement lire Zachée. Cf. ci-dessus, p. 60.

2. I ТИМОТН., VI, 10.



Tout ce que nous avons appris de loin à ce sujet, est arrivé chez nous ; nous constatons maintenant de nos yeux et non par ouï-dire que les hommes dispersent à la face de la terre les ossements de ceux qui dorment et reposent dans les tombeaux depuis les temps antérieurs à la venue du Christ, et qu'ils s'empressent d'en retirer de l'or et de l'argent. [179] Ils renversaient ainsi des sépulcres dont quelques-uns renfermaient plus de cinq cents cadavres, et ils en jetaient les ossements au dehors. En maints endroits, il y avait des tombeaux anciens au-dessus desquels le sol était nivelé et qu'on ne connaissait pas. Satan les leur indiqua. Et ainsi ils creusèrent; ils retirèrent et dispersèrent les ossements qui s'y trouvaient. Or, des vieillards nés dans le pays disaient avec serment : « Nous n'avons jamais entendu dire par nos pères, et nous n'avons jamais su qu'il y avait des tombeaux en ces endroits. »

Ceci donnait à comprendre aux sages que Satan dirigeait ces hommes et les leur faisait trouver. Ce même Satan, afin de les pousser tous dans cette impiété, répandait de tous côtés la nouvelle que tel village avait trouvé de l'or et de l'argent pour une somme de tant de milliers [de zouz], tel individu tant de bijoux.

Les sages n'ignorent pas que dans un sépulcre où il y a un millier d'hommes, il a dû entrer avec quelques-uns d'entre eux, à cause de la grande mortalité ou par l'inattention des ensevelisseurs, des bracelets ou des boucles d'oreilles, ou des monnaies dans les ceintures. Parmi un millier il peut s'en trouver plus ou moins. Et il arriva aussi qu'on trouva un bracelet en cuivre et que Satan le fit passer pour de l'or, et non pas pour petit, mais pour grand et merveilleux, et il proclamait cela dans la contrée; s'il était de fer, il le faisait passer pour de l'argent, afin d'exciter tout le monde à renverser les tombeaux.

Et par toutes ces calamités que supportèrent les hommes, les bêtes des champs, les oiseaux du ciel, les poissons de la mer, les arbres et tout ce qui est sur la terre, et même ceux qui étaient sous la terre, « la colère du Seigneur ne fut pas détournée, mais il étendit de nouveau sa main ! »

En cette même année, on se révolta contre le patrice [180] de la Grande-Arménie et on le tua par le glaive. On dit que cet homme avait plus de cent mille esclaves. On prit aussi tout son bien que l'on fit conduire au roi.

*Des maux qui se multiplièrent sur la terre par suite des faux témoignages; du mensonge; des débiteurs et des créanciers; des délations, et de la miséricorde de Dieu qui supporte avec patience nos provocations.*

Il ne faut pas omettre les choses que nous plaçons dans ce triste chapitre, car ceux qui viendront après nous, en voyant les nombreux écueils sur lesquels nous sommes tombés, et quelles affections nous avons supportées à cause de notre malice, s'en éloigneront peut-être, et n'iront pas comme nous en dehors des chemins et des sentiers battus; et les bêtes féroces ne les environneront pas, comme il nous est arrivé à nous-mêmes.

Ce n'est pas parce que Dieu avait besoin de la miséricorde d'Abraham, qu'il lui révéla les crimes que les Sodomites commettaient sur les voyageurs étrangers; mais pour montrer à ses enfants les choses mauvaises qui l'irritent et attirent sa colère sur ceux qui les font. Il est écrit dans le livre de la Loi<sup>1</sup>: « Cacherai-je à mon serviteur Abraham ce que j'ai l'intention de faire? » Et encore: « Parce que je sais qu'il commandera à ses enfants et aux enfants de ses enfants de marcher après lui dans les voies du Seigneur, et de faire le jugement et la justice. La clameur de Sodome et de Gomorrhe est montée devant moi; leurs péchés se sont beaucoup aggravés. » Est-ce que Dieu a fait connaître leurs péchés à Abraham pour faire miséricorde à Sodome? C'était pour qu'il les fit connaître à ses enfants en leur disant: « Éloignez-vous de ces choses. »

David dit de même à son fils<sup>2</sup>: « Connais le Dieu [181] de tes pères; sers-le; car si tu l'abandonnes, il t'abandonnera tout à fait. » C'est ce qui nous est arrivé. Lorsque nous sommes sortis de la voie de la justice, personne ne l'a senti; mais lorsque Dieu a retiré sa main de nous, toutes les créatures l'ont senti avec nous: les animaux, les bêtes, les poissons de la mer, les oiseaux du ciel; même les morts dans leurs tombeaux, même les pierres et le bois ont souffert avec nous.

Il est écrit<sup>3</sup>: « Aime le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, et ton prochain comme toi-même. » Ayant ces deux commandements qui renferment la loi et les prophètes<sup>4</sup>, et toute la

1. *Gen.*, XVIII, 17-20.

2. Cf. *I Chron.*, XXVIII, 9.

3. Cf. *MATTH.*, XXII, 37, 39.

4. Cf. *MATTH.*, XXII, 40.

vigueur de la Nouvelle Alliance, nous avons fait le contraire dans toute notre conduite.

Et encore<sup>1</sup> : « Tu ne tueras point. Tu ne voleras point. Tu ne feras point de faux témoignages. Honore ton père et ta mère. Tu ne convoiteras pas ce qui est à ton voisin. Tu ne donneras point ton argent à usure. Tu ne prendras pas le présent qui aveugle les yeux des sages. Tu n'étendras pas ta main avec le coupable pour lui servir de faux témoin. Tu ne frauderas pas le jugement du pauvre. Tu ne seras pas adultère. » Or, toutes ces choses nous ne les avons pas seulement apprises par ouï-dire, mais nous les avons nous-mêmes pleinement commises. C'est pourquoi les hommes ne doivent pas accuser le Seigneur à cause des calamités qui sont venues sur nous. Sachons qu'il ne nous a pas même traités selon nos péchés, et exaltons ses miséricordes sans mesure et sans limite, qui supportent patiemment nos injures et les iniquités que nos mains ont opérées, à cause desquelles la colère viendra sur les enfants désobéissants.

Fut-il un péché dans le monde qui ne se commette chez nous ? La lutte fratricide de Caïn<sup>2</sup>, la voici chez nous. La sodomie est chez nous tout entière. Le mensonge, l'inimitié, le murmure des Israélites, la tyrannie : les voilà au milieu de nous. Les rapines, le pillage, les meurtres, les faux témoignages, tous les maux de la maison de Julien : les voilà avec nous.

Nous voulons rapporter toutes ces choses [182] une à une, afin que nos enfants, comprenant notre châtiment, ne fassent pas comme nous avons fait, de peur que cette verge amère ne les atteigne aussi.

*D'abord des faux témoignages qui eurent lieu parmi nous.*

Il est écrit<sup>3</sup> : « Les œuvres des hommes ne sont pas passées par ma bouche. » Et encore<sup>4</sup> : « Quiconque calomniait son prochain en secret, je le faisais périr. »

Notre but, ô frères, n'est pas de vous exposer les indignités des actions des hommes, ou leurs calomnies, mais nous voulons vous montrer quelles furent les causes de cette calamité, afin que vous

1. Cf. *Ex.*, xx, 12-17 ; *Deut.*, v, 16-21.

2. Cf. *Gen.*, iv.

3. *Ps.* xvii, 4.

4. *Ps.* c, 5.



vous en écartiez : « car la foi a disparu de la terre et l'homme parle à son prochain avec des lèvres trompeuses <sup>1</sup>. »

Quand un homme avait un procès avec son voisin, il allait dans la place publique et appelait quelqu'un : « Hé, maître un tel ! témoignes-tu en ma faveur ? » Celui-ci, lui laissant à peine achever sa parole, répondait brusquement et disait : « Par la parole de Dieu, je suis d'accord avec toi. — De quoi s'agit-il ? » Et il avait juré avant de connaître la question.

Ce n'étaient pas seulement les païens qui faisaient cela, mais aussi les chrétiens et des hommes âgés. En toute cause, quelle qu'elle fût, si quelqu'un voulait, pour un zouz, il achetait des faux témoins autant qu'il en désirait. Ils ne plaçaient point le jugement de Dieu devant leurs yeux, mais en un instant ils faisaient disparaître le pauvre de la terre.

*Des débiteurs et des créanciers ; du mensonge.*

« Voici que tous vous avez parlé injustement, et vos mains sont souillées d'injustice. La malice remplit leur bouche. Sous sa langue sont la fourberie et la ruse : l'iniquité et la fraude <sup>2</sup>. »

« Ne donne point ton argent à usure, et ne prends pas d'intérêt [183] à ton prochain. Si tu prêtes de l'argent parmi mon peuple au pauvre qui est avec toi, tu ne seras point un créancier pour lui et tu ne lui prendras point d'intérêt <sup>3</sup>. »

Et David dit <sup>4</sup> : « ...celui qui n'a pas donné son argent à usure ; qui fait un serment à son prochain et ne le trompe pas. »

Toutes ces choses n'existent plus chez nous.

Les hommes des campagnes, opprimés par des exactions cruelles, venaient dans les villes et apportaient des présents à ceux qui prêtaient à usure. Ceux-ci, en les voyant, leur disaient : « Sois le bienvenu » et avec des paroles bienveillantes ils ajoutaient : « Je te donnerai tout ce dont tu as besoin. N'aie pas de souci ; tant que je vivrai, je te donnerai ; tu n'auras besoin de personne. Je ne te demande pas de témoin, ni de caution, ni de gage : je ne demande ni intérêt ni rachat <sup>5</sup>. Prends, et quand la récolte sera ren-

1. Ps. XII, 2-3.

2. Ps. LVIII, 2 ; X, 7.

3. Cf. Lév., XXV, 37.

4. Ps. XV, 5, 4.

5. C'est-à-dire, d'après le contexte, une promesse de rembourser en nature.

trée, tu me rapporteras mon bien ou tu me donneras du froment ou du vin, au cours de cette époque. Va maintenant, et reviens dans quelques jours. » Cet affligé ayant entendu ces paroles consolantes s'en retournait en grande liesse à sa maison et se réjouissait, car il ignorait que Satan ne permettrait pas à l'autre d'accomplir ce qui était sorti de sa bouche : « Ses paroles sont plus douces que le miel, et elles sont des dards<sup>1</sup> ; à leur suite sont des fiels amers. »

Ce malheureux, confiant dans les paroles consolantes par lesquelles l'usurier l'avait rassuré, n'était plus tourmenté pour courir ramasser de l'argent pour l'impôt de capitation. Il demeurait tranquille dans sa maison jusqu'à l'arrivée des exacteurs. Dès que ceux-ci le surprenaient, il leur disait : « Attendez-moi un peu, je vais vous l'apporter, » et il s'en allait en hâte chez celui qui lui avait fait espérer qu'il le lui donnerait. « Veuille, seigneur, lui disait-il, me donner ce que je te demande, afin qu'ils ne frappent pas du fouet. » Celui-ci lui répondait : « Attends-moi un peu, » et, ou bien il le laissait et s'en allait, ou bien il se moquait de lui en paroles, [184] en lui disant : « Va aujourd'hui, et reviens demain matin. Pour le moment je n'ai pas suffisamment pour toi. » Il agissait de la sorte avec lui pendant plusieurs jours ; et quand celui-ci en était affligé jusqu'à la mort, après qu'il avait fait intervenir de nombreux intercesseurs, l'autre se contentait de lui dire : « Je ne te donne pas parce que je n'ai pas de quoi te donner, » ou bien il lui disait : « J'exige de toi un écrit. » — « Je le fais, » disait-il ; et quand l'écrit était fait, il le renvoyait encore avec des paroles et lui disait : « Va ce soir, et reviens demain matin. »

Et quand ceux-ci revenaient de bon matin, il leur disait : « Je ne vous donne pas, si vous ne me donnez un gage. » Quand ils lui avaient donné le gage, il ajoutait : « Combien me donnez-vous d'intérêt pour cet argent ? Et pour le rachat, combien me donnerez-vous de blé ? car je ne le prends pas au prix courant. »

A cause de leur embarras, ils lui en accordaient autant que sa bouche demandait<sup>2</sup>. Ils lui donnaient aussi un écrit ; et il leur demandait ensuite des cautions. Et ainsi, démentant toutes les paroles qu'il leur avait données au commencement, il leur prenait des gages, ils lui donnaient un écrit et souscrivaient des intérêts, il exigeait un rachat et demandait des cautions.

A peine les avait-il secourus en leur donnant, que non seulement ils embrassaient ses mains, mais ils léchaient la plante de ses

1. Cf. *Ps.* LV, 22.

2. Littéralement : Autant qu'il ouvrait sa bouche et demandait.

pieds, en disant : « Si d'ici tant de jours nous ne te rapportons pas ton bien, nous sommes débiteurs de tout ce qui est noté dans cet écrit. »

Et alors ils s'en allaient promptement, vendaient leur bien, et rassemblaient leur argent ; mais, quand ils le prenaient et allaient pour payer et se libérer dignement, Satan, cet ennemi de tout bien, venait et commençait à les attaquer violemment par ses suggestions : « Comment donnes-tu cet argent maintenant ? On viendra le demander et tu n'auras rien à donner, puisque tu as vendu tout ton bien. Celui-là n'en manque pas, il ne peut te faire du mal ; d'ailleurs ton gage [185] reste auprès de lui, et si tu le reprends tu devras le placer chez un autre, il vaut donc mieux qu'il reste chez lui. »

Tels étaient les conseils pernicieux que conseillait le diable aux débiteurs, de peur qu'ils ne tinsent leur parole, qu'ils n'inspirassent confiance au créancier, et qu'ensuite celui-ci ne les soulageât. Il les portait à lui rendre les mensonges dont il s'était servi vis-à-vis d'eux.

Ces conseils iniques venaient également de la conseillère, fille de celle d'Adam ; et alors s'accomplit dans le temps présent [la parole du prophète] : « Des femmes ont dominé sur nous<sup>1</sup>. » Ce sont elles qui gouvernaient les hommes. Elles conseillaient : « Fais telle ou telle chose, » et le mari disait : « Tu m'as bien conseillé ; » car ces hommes ne considéraient pas les promesses et les serments faits au nom de Dieu, ni ce qui leur arriverait, c'est-à-dire que quand ils demanderaient de nouveau on ne leur donnerait plus ; mais le conseil de Satan et de leurs femmes leur plaisait avant tout.

Il arrivait même que quand l'un d'entre eux tenait son argent dans sa main, et que le créancier le pressait [en disant] : « Rends-moi mon bien, » parce que Satan était dans son cœur il refusait énergiquement [en disant] : « Je n'ai rien. » On l'emprisonnait, on le frappait du fouet, et il ne rendait pas ! C'est à de telles gens que s'adresse le Psalmiste quand il dit<sup>2</sup> : « L'impie emprunte et ne rend pas. »

Au lieu que l'emprunteur aille à la porte du prêteur, celui-ci vient lui-même à la porte de son débiteur et le supplie ; et s'il arrive que la moitié de la créance soit payée, il s'estime très heureux.

Ainsi, chez tout homme, le mensonge dominait complètement.

1. Is., III, 12.

2. Ps. XXXVII, 21.



*De la délation ; de l'oppression ; du pillage réciproque  
et des faux témoignages.*

Quand les habitants du pays venaient solder le tribut, ils formaient [186] des attroupements comme ceux de Caïphe. Ils circulaient dans les villes et s'informaient du lieu où se trouvait un homme possédant quelque chose en réserve : soit du blé, soit du vin, soit des objets mobiliers. Puis ils allaient trouver l'émir et lui disaient : « Un tel doit payer une part de notre tribut. Il possède telle chose, chez un tel, et depuis tant d'années il n'a pas payé le tribut. » L'émir donnait alors cet ordre : « Allez, vendez son bien. »

Si cet homme ou si quelque autre personne voulait s'opposer à eux, le gouverneur demandait [aux premiers] : « Avez-vous des témoins contre lui ? » Il en venait alors d'entre ceux de leur village qui témoignaient contre lui, bien qu'ils ne l'eussent jamais vu. Et ainsi, tandis qu'il se lamentait, ils faisaient vendre tout ce qu'il possédait et ne lui permettaient pas même d'approcher de son bien. Les uns lui disaient : « Tu nous as répondu pour un tel ; » les autres disaient : « Tu as dans notre village une vigne, ou un jardin, ou un champ d'oliviers, et depuis tant d'années tu n'as pas payé ton tribut, » et bien que celui-ci jurât : « Je ne suis jamais entré dans votre village ; je n'ai pas de jardin chez vous, » les autres cependant ne le relâchaient pas avant d'avoir fait vendre tout ce qu'il possédait. Le gouverneur lui-même les dirigeait dans cette voie.

Pour cette raison, les hommes craignaient de paraître dans les rues, mais ils n'échappaient pas ainsi à ces scélérats ; car ceux-ci les recherchaient, et quand l'un d'eux avait surpris quelqu'un, il lui disait : « Donne-moi tant, ou je te conduis à l'émir. »

De la sorte, cette affaire était devenue un commerce très lucratif pour beaucoup d'hommes de la ville. Aussi remplirent-ils leurs maisons de rapine et de fraude.

C'est à leur sujet que le prophète Michée dit, lui qui reprenait les rois en face<sup>1</sup> : « Le saint a disparu de la terre, et il n'y a pas un juste parmi les hommes ; tous tendent des pièges ; l'homme fait une chasse à mort à son frère. Leurs mains sont préparées pour [187] le mal et ils ne font pas le bien. Le prince demande : Donne ; le juge dit : Apporte des présents ; le grand expose ses désirs. Ils ont rejeté leur bonne nature comme un morceau d'étoffe rongé par

1. MICH., VII, 2-3.

la teigne. » Et encore<sup>1</sup> : « Ne vous fiez point à vos proches, ne vous confiez point en vos amis. »

Et David dit<sup>2</sup> : « Ils ont aiguisé leur langue comme un glaive, leur discours comme un trait, pour le lancer en cachette contre l'innocent; ils le lancent furtivement et ils ne sont pas vus; ils ont formé des projets, ils ont caché leurs embûches, estimant que le Seigneur ne voit pas ! » Il dit encore d'eux<sup>3</sup> : « Ils reviendront au soir, ils aboieront comme des chiens et parcourront la ville. — Ils ont préféré les malédictions aux bénédictions. Ils ont revêtu les malédictions comme une armure. Elles ont pénétré chez eux comme de l'eau, dans leurs os comme de l'huile. »

Or, ces rapines et ces pillages étaient commis dans la ville par ces chiens enragés, paysans et citadins. Leurs bouches étaient ouvertes comme des sépulères infects. De sorte que quand un de ces pauvres qu'ils avaient saisi leur avait échappé, d'autres le prenaient aussitôt, et après ceux-ci, d'autres encore.

Isaïe a dit d'eux<sup>4</sup> : « Comment la cité fidèle est-elle devenue une prostituée ? Elle fut pleine de jugement et de justice : et maintenant [elle est pleine] de meurtriers. Ton argent a été méprisé, tes aubergistes ont mélangé l'eau, tes princes sont infidèles, tous sont des compagnons de voleurs. »

Et il dit de nouveau<sup>5</sup> : « Des railleurs domineront sur eux ; dans le peuple, l'homme tombera sur l'homme, chacun sur son voisin ; les jeunes gens se soulèveront contre les vieillards, les plébéiens contre les nobles. » — « Ses grands sont au milieu d'elle comme des lions rugissants, et ses juges comme des loups du soir, ses prophètes sont des libertins<sup>6</sup>. » — « Malheur à ceux qui songent à l'iniquité, qui font le mal sur leur lit, et se lèvent de bon matin pour faire ce qu'ils ont médité. Ils élèvent les mains vers le Seigneur, et ils convoitent des champs et des maisons qu'ils prennent de force ! [188] et ils oppriment les hommes<sup>7</sup> ! » Michée a dit ces choses à propos de ces pillards et de ces scélérats, et il ajoute<sup>8</sup> : « Ses riches sont pleins d'iniquité, ses habitants disent des mensonges, leur langue est frauduleuse dans leur bouche. Moi, j'ai

1. MICH. VII, 5.

2. PS. LXIV, 3-7.

3. PS. LIX, 6; CIX, 17.

4. IS., I, 21-23.

5. IS., III, 4, 5.

6. SOPH., III, 3-5.

7. MICH., II, 1, 2.

8. MICH., VI, 12-15.

commencé à te frapper et je te ruinerai à cause de tes péchés. Tu mangeras et tu ne seras pas rassasié, et la dysenterie sera au milieu de toi. Tu saisiras et ne délivreras pas; et ce que tu auras délivré, je le livrerai au glaive. Tu sèmeras et ne moissonneras pas. Tu presseras l'olive et tu ne t'oindras pas d'huile. Tu presseras le vin et tu n'en boiras pas. »

Quelle est celle d'entre ces choses qui ne nous est pas survenue? Où sont l'huile, le blé et le vin, dont vivent les travailleurs?

Mais les pillards eux-mêmes furent atteints par le fléau plus cruellement que n'importe qui.

La première année, les pauvres de la région inférieure et les étrangers périrent, comme nous l'avons indiqué plus haut; la seconde, ceux qui habitaient au-dessus des premiers; la troisième, ceux qui étaient au-dessus de ceux-ci; la quatrième enfin, ces hommes rapaces et pillards périrent eux-mêmes et il ne leur resta rien, soit de leur bien, soit de ce qu'ils avaient pillé et rassemblé.

Ces choses, d'autres semblables et de pires encore que celles prédites par les prophètes, furent opérées et accomplies par les hommes les uns à l'égard des autres.

Les campagnards surtout les multiplièrent.

Les citadins et les marchands commencèrent à mal faire, car ils s'empressèrent d'acheter le bien des campagnards: leurs vignes, leurs champs, tout leur travail; mais ils n'en jouirent pas longtemps, car les paysans se tournèrent contre eux, et si l'un de ces citadins avait dans quelque'un de leurs villages du vin ou du froment, ils l'emportaient pour le vendre ou le manger.

Or, le gouverneur prêtait la main à tous ces méfaits et ne punissait personne.

Quant aux marchands, les paysans ne se contentaient pas de les piller et de prendre leur bien. Ils les saisissaient et les conduisaient au gouverneur en disant: « Tout [le fruit de] notre travail a été enlevé par cet homme, ordonne-lui de payer [189] pour le village. » Et le gouverneur l'opprimait jusqu'à ce qu'il le fit disparaître de sur la terre, et il prenait tout ce qu'il possédait, aussi bien ce qu'il avait pillé que ce qu'il n'avait pas pillé.

Les riches s'enfuyaient devant les paysans comme un troupeau devant les loups, et ils se cachaient, abandonnant les vignes et tout ce qu'ils leur avaient pris.

Il arrivait aussi parfois que des hommes allaient loyalement acheter du vin au pressoir [des paysans]. Ceux-ci allaient alors porter plainte à l'émir. Si le vin se trouvait encore dans leur village, le gouverneur faisait mettre les scellés dessus; s'il était



déjà introduit dans la ville, il s'en emparait. Ainsi, et le vin et son prix étaient perdus.

Quand bien même nous multiplierions le récit des maux qui sont arrivés ou que les hommes se sont fait mutuellement, nous resterions toujours en deçà de la totalité; car il est impossible à quelqu'un de les écrire à cause de leur grand nombre. Mais ce peu suffit aux sages.

Disons à ce sujet, avec le prophète Jérémie<sup>1</sup> : « Mon peuple est devenu insensé, il ne me connaît pas, dit le Seigneur. Ce sont des enfants stupides, il n'y en a point de sages; car ils sont habiles pour le mal et ils ignorent le bien. J'ai regardé la terre : c'est le tohu-bohu. En vérité, tous ont brisé le joug et coupé les liens. A cause de cela le lion les brisera, les loups du soir les déchireront, le léopard se mettra en embuscade sur leurs villages et quiconque en sortira sera broyé; car leurs fautes se sont aggravées, leurs péchés se sont multipliés. Ils ont exhibé leur malice comme les Sodomités<sup>2</sup>. »

*De la deuxième année de calamité, qui fut l'an 1085 (774-775).*

Comme nous avons écrit et fait connaître plus haut les calamités cruelles, [190] les rapines commises sans pitié par les administrateurs établis dans le pays pour le *ṣadāqat al-mâl* des Arabes, le çaphi, la dîme, l'exil et beaucoup d'autres causes que nous avons indiquées ci-dessus, il n'est pas nécessaire de répéter ici aux hommes prudents, car ils le comprennent, que cette année ajouta avec beaucoup d'intensité ses malheurs à tous ceux de la précédente et de la suivante; et cela non seulement du côté de la terre et des hommes, mais du côté du ciel et du Seigneur.

L'intendant du çaphi demandait impitoyablement deux pour un; les décimateurs se précipitaient sur les passagers comme des chiens enragés et dépouillaient sans pitié les allants et venants; ceux qui recherchaient les fugitifs, plus avides que les vautours qui guettent la chute des cadavres, attendaient ardemment que les hommes tombassent entre leurs mains. Ils tiraillaient les pauvres comme des vautours autour d'un cadavre.

Que dirai-je du renversement des sépulcres, sinon ce que disait Jérémie qui nous a prédit la violation des tombeaux et la dispersion

1. JEREM., IV, 22, 23; V, 5, 6.

2. Cf. IS., III, 9.

des ossements comme le fumier à la face de la terre, sans qu'il y ait quelqu'un pour les recueillir?

Il est écrit<sup>1</sup> : « En ce temps-là, dit le Seigneur, on jettera les os des rois de Juda, et les os de leurs princes et les os de leurs prêtres, et les os des prophètes, et les os des habitants de Jérusalem, hors de leurs sépulcrés. On les exposera au soleil, à la lune et à toute la milice céleste qu'ils ont aimés et servis, auxquels ils se sont attachés, qu'ils ont consultés et adorés. On ne les recueillera pas, on ne les ensevelira pas, mais ils seront comme un fumier à la face de la terre. »

Ces choses ont eu lieu de notre temps, et nous les avons signalées plus haut. Cependant cette année dépassa en fait de maux toutes celles qui l'ont précédée ou suivie, surtout par la violation des tombeaux. Et Jérémie dit aussi de [191] ceux qui vivent en ce temps<sup>2</sup> : « Ils choisiront la mort plutôt que la vie, tous ceux qui sont restés de cette race méchante, dans tous les lieux où je les ai dispersés. » Et de nouveau Jérémie dit<sup>3</sup> : « Les cadavres de ce peuple seront en pâture aux bêtes de la terre, aux oiseaux du ciel et, il n'y aura personne qui les chasse. Et je ferai cesser, dans les villes de Juda et dans les places de Jérusalem, la voix de la joie et de l'allégresse, la voix du fiancé et la voix de la fiancée, parce que toute la terre sera désolée. » Toutes ces choses ont reçu leur accomplissement. Les cadavres des hommes furent jetés en pâture aux bêtes du désert et aux oiseaux du ciel; car [le prophète] assimile ce peuple sans Dieu aux animaux et aux oiseaux immondes.

Le bruit de la joie du fiancé et de la fiancée a cessé, car ceux mêmes qui étaient mariés ont rejeté leurs femmes et leur ont fait le libelle de répudiation à cause de la multitude des calamités. « A cause de la multitude des iniquités, l'affection de plusieurs se refroidira<sup>4</sup>. »

Il n'est pas nécessaire que nous racontions ces choses à nouveau. Nous passerons dessus d'un pas rapide; nous nous tournerons vers l'accroissement des maux que cette année a surajoutés aux autres [et nous parlerons] de l'hiver rude, du froid rigoureux, du défaut de pâturage, de la diminution du fourrage(?) pour les animaux domestiques, de la mortalité de tout le bétail, de la famine, des maladies cruelles, de la peste qui consumait les hommes et les

1. JÉRÉM., VIII, 1, 2.

2. *Ibid.*, 3.

3. JÉRÉM., VII, 33, 34.

4. MATH., XXIV, 12.

bêtes comme des sauterelles; de la violence que les habitants des villages exerçaient les uns sur les autres, du pillage des hommes, des meurtres commis à cause du manque de pain, de l'interception des routes, de la nécessité où furent les chrétiens de manger de la viande pendant les jours de jeûne, et même des cadavres, par défaut de pain.

Telles sont les choses dont je parlerai, que je raconterai, que j'écrirai pour ceux qui viendront après nous. [192]

*D'abord de l'hiver rigoureux; de la mortalité du bétail, des animaux et des oiseaux, et des vents violents qui eurent lieu en cet hiver.*

Il est écrit<sup>1</sup> : « Je transformerai vos étés en hiver. » Cela en réalité est arrivé dans le monde cette année-là.

Cette année-là, la récolte du vin fut abondante parce que Dieu voulait faire respirer le pauvre et mettre un frein à l'avarice de ces juges dont la bouche était béante. De même que des sépulcres ouverts qui ne sont pas rassasiés des cadavres qu'on leur porte chaque jour, les gouverneurs de la province, en ce temps-là, n'étaient pas rassasiés des récoltes que toute la contrée leur portait. Or, Dieu donna de son riche trésor des récoltes abondantes pour fermer leurs bouches sordides et procurer du soulagement aux pauvres gens, en attendant que vienne pour eux le jour de la vengeance, que leurs péchés soient à leur comble et que la mesure de leurs iniquités soit remplie.

Mais l'hiver commença dès le mois de Tešri I<sup>er</sup> (octobre), et une neige abondante surprit les vignes avec leurs raisins. Elle resta longtemps. Les ouvriers entraient dans les vignes pour ramasser les raisins tandis que la neige les recouvrait. A cause de la rigueur du grand froid qui sévissait, leurs grains tombaient tous à terre et se perdaient dans la neige. Le froid et la neige se prolongèrent, car la pluie ordinaire ne tomba pas depuis Tešri I<sup>er</sup> (octobre) jusqu'au commencement de Ĥaziran (juin). Pendant tout ce temps c'était un jour de la neige, un autre des vents à fendre les montagnes, avec de la gelée et un froid rigoureux.

Dieu voulut ainsi en cette année exercer sa fureur sur la contrée, de toutes parts, du ciel, de la terre, des quatre vents des cieux : du

1. Cf. ZACH., XIV, 6 (?).



ciel, par la neige et les fortes gelées; [193] de la terre, en dessous par un froid à fendre les rochers, et à la surface par les grands maux que les hommes se firent les uns aux autres et qu'on ne peut énumérer à cause de leur multitude.

*De la destruction du bétail et des animaux, qui survint en cette année; du manque de fourrage pour la nourriture des animaux.*

Il y eut une grande sécheresse, ainsi que nous l'avons dit plus haut, et les tribus des Taglibites et des Ma'déens s'assemblèrent avec leurs troupeaux, leurs chameaux, leurs familles et envahirent la région septentrionale.

Ils envahirent également la contrée du sud et la dévastèrent. Ils achetèrent tous les grains et les firent descendre dans la région inférieure. Tous les pâturages de l'extérieur furent occupés, et la terre fut balayée comme avec un balai. La litière et la nourriture étaient en petite quantité. Comme il n'y avait pas de pâturages au dehors, et peu de récoltes seulement à l'intérieur, tout le bétail des pâturages et des étables périt : les moutons, les chèvres, le gros bétail.

Quand un propriétaire faisait sortir ses animaux pour les conduire au pâturage, ils ne trouvaient pas à manger, car il n'y avait autre chose que la poussière : pas même une feuille dans les arbres qui n'eût été consommée par la chaleur. Les animaux qui vivent dehors avaient mangé ce que l'on ramasse pour ceux qui vivent dans les étables; et ensuite ils périrent les uns et les autres, car l'hiver se prolongea longtemps et le froid fut rigoureux. Au dehors [régnait] le froid : au dedans la famine. C'est pourquoi tout le bétail de la région septentrionale périt : les troupeaux, les bœufs, les chevaux, les ânes. De sorte que les campagnes étaient infectées de leurs cadavres en putréfaction, au point de répandre une odeur fétide plus que des tombeaux. [194]

*Du vent violent qui eut lieu en cette année.*

De plus, il y eut un vent violent et véhément, tel qu'on n'avait jamais vu son pareil de notre temps ou du temps de nos pères. Il fit périr beaucoup de gens. Le menu bétail, les gros animaux, les volatiles furent détruits par ce vent. Il déracina beaucoup de

semences; il souleva la poussière de la terre en tourbillons semblables à ceux produits par la neige.

Il sévit deux jours de suite, entre Noël et l'Épiphanie, et ensuite le treize de Šebaṭ (février), premier dimanche de carême, et le lundi suivant. Comme la terre était soulevée par la gelée et qu'il n'y avait point d'humidité, toutes les semences furent déracinées dans les terrains sablonneux et dans les terres maigres, et elles se desséchèrent. Les ténèbres et l'obscurité furent causées par les nuages de poussière. Tous les volatiles périrent, surtout les pigeons. On ne sait ce qui leur arriva : ni s'ils s'avancèrent, poussés par le vent, ni s'ils tombèrent dans le désert et périrent de froid. Toujours est-il qu'ils périrent ainsi que les oiseaux de passage<sup>1</sup>, et un très petit nombre d'entre eux seulement résista. Les animaux domestiques, aussi bien que les animaux sauvages, périrent.

*De la grêle qui tomba cette année-là.*

Il tomba aussi cette année-là une grêle telle qu'on n'en a jamais vu de nos jours. Elle était grosse comme des cailloux et il y en avait de toute forme. Elle avait des arêtes (?) au nombre de deux, trois ou quatre, aiguës comme un glaive. Elle brisa les arbres et les vignes, et elle déracina les semailles. Toutes les tuiles qui couvraient les maisons furent brisées. [195] Cette grêle causa de nombreux ravages à cause des grands cyclones qui eurent lieu en même temps.

Le vent qui poussait la neige en nuages enlevait les eaux tombées sur la terre et les faisait monter contre celles qui descendaient du ciel, en sorte qu'il semblait à ceux qui les voyaient que la terre elle-même les élevait et les projetait directement à la face des cieus.

*Du retour dans la contrée de Mousa Ibn Mouç'ab; des gouverneurs qu'il établit, et des maux que les hommes eurent à souffrir de leur part.*

Comme nous l'avons dit plus haut, lorsque l'année de ce pervers, qui était l'année précédente, fut achevée tous les [habitants] des contrées de la Mésopotamie et de Mossoul s'assemblèrent et

1. Traduction douteuse. Voir la préface du texte syriaque.

descendirent<sup>1</sup> pour se plaindre des maux qu'il leur infligeait. Mais ils se trompèrent en pensant que la justice résidait auprès d'un homme inique et ami des voleurs.

Au lieu de trouver le bien qu'ils espéraient, ils ne firent qu'exciter sur eux sa malice. Non seulement il ne les écouta pas, mais il réunit toutes les pétitions que les pauvres gens lui avaient fait parvenir pour se plaindre de leurs maux, et il les remit à Mousa. Il le combla d'honneurs et lui donna le pas sur tous ses grands. Il lui prescrivit d'établir des gouverneurs choisis parmi eux-mêmes; chaque ville devait elle-même en fournir un.

Quand il eut reçu cet ordre, il revint en fureur, rugissant comme un lion sur sa proie. De même qu'une bête sauvage ajoute à ses premiers méfaits lorsqu'elle parvient à s'échapper du piège où elle était tombée, ainsi cet homme redoubla de malice lorsque le roi l'eut soutenu par sa parole.

Dieu lui-même lui tendit la main, comme dit Jérémie<sup>2</sup> : « Prends de ma main ce calice de vin de fureur, et tu en feras boire [196] à toutes les nations vers lesquelles je t'enverrai. Elles boiront, elles seront troublées et tomberont en défaillance en présence du glaive que j'enverrai parmi elles. Et je pris le calice de la main du Seigneur, et j'en fis boire à toutes les nations vers lesquelles le Seigneur m'a envoyé. » — Il dit encore<sup>3</sup> : « Buvez, enivrez-vous, chanceliez et tombez; vous ne vous relèverez pas à la face du glaive que j'enverrai parmi vous. » — Et il dit de nouveau<sup>4</sup> : « Vous serez exempts de châtement? Vous n'en serez pas exempts. Car j'appelle le glaive sur tous les habitants de la terre, dit le Seigneur. D'en haut le Seigneur rugira; et du lieu de sa sainteté il fera entendre sa voix et rugira contre sa demeure. Le cri de celui qui foule : aïe, aïe, retentira contre tous les habitants de la terre. Le bruit en est parvenu jusqu'aux extrémités de la terre, car le Seigneur entre en jugement avec tous les habitants de la terre. »

En vérité, le Seigneur est entré en jugement avec tous les habitants de la terre, en cette année; car il n'y eut aucun peuple, aucun royaume qui fût en paix, mais tous pareillement furent saisis par la calamité, tous burent le calice de la main du Seigneur!

Les Perses furent excités et se soulevèrent parce qu'on ne leur donnait rien; les Arabes furent écrasés par les exactions; les Juifs,

1. Près du khalife. Cf. ci-dessus, page 141.

2. JÉR., xxv, 15-17.

3. JÉR., xxv, 27.

4. JÉR., xxv, 29-31.



les Chrétiens et avec eux les Égyptiens, les Arméniens, les Sindiens et tous les peuples furent accablés d'un lourd impôt.

Ceci montre déjà qu'ils ont bu à ce calice. — « Tu as fait voir à ton peuple des choses dures; tu leur as fait boire un vin troublé<sup>1</sup>. »

Le territoire des Romains ne fut pas exempt de cette cruelle affliction. Mais, comme ceux de nos nations, leurs chefs tombèrent également dans l'avarice; car la potion d'un même calice est [préparée] pour tous les peuples. — « J'ai rassasié le misérable de préférence à l'homme noble<sup>2</sup>. »

Habacue a dit encore<sup>3</sup> : « Bois, toi aussi, [197] et tombe en défaillance. Le calice de la droite du Seigneur t'environnera; l'opprobre cachera ta gloire. Car l'iniquité du Liban te couvrira: le ravage des animaux t'épouvantera, à cause du sang de l'homme, de l'iniquité du pays, de la ville, et de tous ses habitants. » Le prophète montre que le premier calice que la terre et ses habitants burent l'année précédente venait des mains du Seigneur, quand il enseigne et dit : « Le calice de la droite du Seigneur te couvrira; et l'opprobre effacera ta gloire. »

« Voici que je place dans Sion un écueil, une pierre d'achoppement : quiconque tombera sur elle sera brisé; et celui sur qui elle tombera sera écrasé<sup>4</sup>. — » Cela se réalisa dans Mousa. Ceux qui le recevaient attiraient sur eux la colère, et ceux qui ne le recevaient pas, le glaive. De tous côtés [surgissaient] les maux.

Il revint, comme nous l'avons dit plus haut, et le Seigneur posa des écueils à tous les peuples par son intermédiaire, et il les accabla par le froid, la gelée, la neige, la glace, en sorte qu'ils ne pouvaient sortir pour fuir en sa présence, à cause de la grande violence du froid. Si l'un d'eux parvenait à s'enfuir, il revenait promptement, sans que personne courût après lui, et avec autant d'empressement que celui qui l'instant d'auparavant était en prison, et s'en va à sa demeure.

Le prophète ne nous a pas dissimulé cela, mais il dit<sup>5</sup> : « Si tu places ton refuge en haut, je te ferai descendre de là; si tu le places en bas, même dans les enfers, je te ferai monter de là, et je te livrerai entre les mains de ceux qui recherchent ta vie. » Et encore : « Il le foulera aux pieds comme la boue des places publi-

1. Ps. LX, 3.

2. HABAC., II, 15.

3. HABAC., II, 16.

4. Cf. Is., VIII, 14; XXVIII, 16.

5. Cf. ABD., 4; JÉR., XXXVIII, 16; AMOS, IX, 2.

ques, comme le fumier à la face de la terre, et il n'y aura personne pour le délivrer. »

Le Seigneur a prophétisé ce qui devait nous arriver. Quand ce [Moussa] revint, il rugit comme un lion sur sa proie. Il chercha et trouva des hommes violents et sans pitié, qu'il établit gouverneurs [198] dans leurs propres villes. Cela surtout fut nuisible pour les pauvres gens, car ils ne pouvaient pas tromper [le gouverneur] qui était originaire de l'endroit et pour qui rien n'était caché. Ceux-ci, à leur tour, choisirent les notables de la ville et de la contrée et se les associèrent. Dès lors ils se livrèrent ouvertement au brigandage : eux et le gouverneur ; et personne ne leur en demandait compte.

Les pauvres furent profondément affligés, leurs mains faiblirent, leur cœur défailloit, leurs reins furent brisés en apprenant l'arrivée de ce scélérat, et leur espoir s'évanouit. « Parce que la frayeur qu'ils redoutaient leur est arrivée, ce qu'ils appréhendaient leur est arrivé. N'ont-ils pas dissimulé ? N'ont-ils pas gardé le silence ? Ne sont-ils pas restés dans le repos ? Cependant l'indignation est venue, » comme dit Job<sup>1</sup>.

Il les établit donc gouverneurs : un pour chaque village. Avec cet homme, il y en avait beaucoup d'autres. Leurs exactions surpassaient l'impôt de capitation qu'ils percevaient : car c'étaient des voleurs, des brigands, des détresseurs de grands chemins. Il choisit ces hommes-là pour les établir juges ! — Il est écrit : « Quand les rois sont iniques, tous leurs ministres sont iniques. »

Ainsi donc ils commettaient leurs exactions sur les pauvres gens avec une grande violence, des coups et des châtimens cruels. Ils recevaient pour récompense plus de la moitié de ce qu'ils avaient extorqué, et ensuite ils revenaient de nouveau prendre un certain nombre de zouz, pour leur peine. Ils les forçaient à vendre leur bien pour en faire leur proie. Ils le vendaient, et ceux-ci le prenaient pour leur récompense. Ils remplirent ainsi leurs maisons du bien des orphelins et des veuves, et vendirent leurs chèvres, leurs bœufs et tout ce qu'ils possédaient. Parfois l'un d'entre eux se rendait dans un lieu qui ne possédait rien. Il commençait par exiger sa récompense, et ensuite il opprimait les habitants et vendait leur bien. Aurait-on trouvé un homme plus criminel ? Les chefs de district [199] et les préfets étaient complices de cette impiété. C'étaient eux surtout qui pratiquaient le brigandage.

1. Job. III, 24-25.

2. *Prov.*, XXIX, 12.

« Tes princes sont infidèles et compagnons de voleurs<sup>1</sup>. » Ils exigeaient de ces malheureux avec dureté un ou deux tiers<sup>2</sup>; ils ne connaissaient ni commencement ni fin. Ils ne faisaient point savoir ce qu'ils enlevaient; on ignorait ce qu'ils arrachaient ou ce qu'ils abandonnaient. Ils agissaient comme des voleurs, des brigands, des détresseurs de grands chemins. Ils s'emparaient des notables et des hommes libres du pays et vendaient leur bétail avec tout ce qu'ils possédaient: ils les faisaient périr et les faisaient disparaître de la face de la terre. Il ne leur suffisait pas de prendre tout ce qu'ils possédaient, ils exigeaient même d'eux ce qu'ils ne possédaient pas.

Il établit des intendants pour les nombreux impôts du *ṣadāqat al-māl* des Arabes, et ceux-ci les réclamèrent plusieurs fois. Ils firent payer les tributs anciens (?). A quiconque était imposé pour dix zouz, ils en demandèrent trente et parfois quarante. Ils créaient de leur propre chef des contributions extérieures (?) qu'ils imposaient au pays, en dehors des villes, sur les passants et sur les routes. Il arriva qu'ils en frappaient les étrangers établis dans le pays et qu'ils les réclamaient des néophytes musulmans aussi bien que des chrétiens; car ils ne se préoccupaient pas de l'intérêt de l'islamisme, mais bien de satisfaire leur cupidité et leur avarice. Ils fixaient et imposaient sans pitié les taxes au pays et aux champs des Arabes, sans connaître l'importance des récoltes.

Tels étaient le fondement et la base des maux. Les gouverneurs y ajoutèrent ensuite, et les chefs de district pareillement, enfin les courriers et les préfets les aggravèrent de nouveau. Et ainsi, en eux tous, dominaient sans pitié le brigandage, la fraude et l'injustice.

Le prophète Isaïe parle de ces gens quand il dit<sup>3</sup>: « Malheur à moi! les prévaricateurs ont prévarié; les prévaricateurs ont prévarié de la prévarication: La crainte, la fosse, le lacet sont pour toi, [200] ô habitant de la terre! Quiconque fuira à la voix de la crainte, tombera dans la fosse, et quiconque remontera du milieu de la fosse sera saisi par le lacet. Les cataractes du ciel se sont ouvertes et les fondements de la terre sont ébranlés. Par le déchirement sera déchirée la terre; par l'ébranlement sera ébranlée la terre; par le chancellement chancellera la terre comme [un homme] ivre; elle sera enlevée comme une tente. Son iniquité l'accablera, et elle tombera, et elle ne se relèvera plus. »

1. Is., I, 23.

2. Deux termes de l'impôt. Cf. ci-dessus, page 133.

3. Is., xxiv, 16-20.



Ils pratiquèrent l'iniquité sans pudeur. La terre fut agitée et ébranlée, et les hommes s'en allèrent de village en village, d'un lieu dans le lieu voisin. Leur iniquité s'aggrava, « et la terre fut dévastée, et sa face fut dénudée, et la loi a péri ; car l'esclave est devenu comme son maître, le prêtre est comme le peuple, celui qui emprunte est plus dur que celui qui prête, le débiteur plus [dur] que le créancier<sup>1</sup> ».

Isaïe dit aussi à leur propos<sup>2</sup> : « Voici que le Seigneur dévastera la terre, et il la mettra à nu ; il affligera sa face et il dispersera ses habitants, et [comme] sera le peuple, ainsi [sera] le prêtre ; [comme] l'esclave, ainsi son maître ; [comme] la servante, ainsi sa maîtresse ; [comme] le prêteur, ainsi celui qui emprunte ; [comme] l'acheteur, ainsi le vendeur ; [comme] le débiteur, ainsi le créancier. Par la dévastation sera dévastée la terre, par le pillage elle sera pillée, car le Seigneur a parlé. L'univers a pleuré, s'est dissous, s'est affaibli. La terre est devenue semblable à ses habitants. La loi est devenue vaine, les préceptes bons ont été changés en préceptes mauvais, les prescriptions de la justice éternelle ont été transformées » en iniquité, en impiété, en brigandage. Satan a dit aux démons : « Ah ! voici que mon œil les voit. » Il a dit à ses ministres : « Poursuivez-le et saisissez-le. »

Personne ne se révoltera, personne n'échappera à l'impie petite ou grande. Il a tendu son filet et tous les enfants d'Adam se sont pris dedans. Sa main est comme un nid dans lequel sont rassemblés tous les peuples. Personne, ni évêque, ni prêtre, ni juge, n'est exempt de péché, ou de calomnie, ou de rapine, ou de [201] dénonciation, ou d'injure, ou de malédiction, ou de haine, ou de murmure, ou de brigandage, ou d'adultère, ou de violation des sépultures. Toutes les semences du diable sont maintenant semées dans tous les hommes. Chacun s'efforce de mal faire selon son rang et son pouvoir.

En voyant ces choses, le prophète a dit<sup>3</sup> : « A cause de cela la terre siégera dans le deuil, et ses habitants seront coupables. La moisson s'est lamentée, la vigne a languï. Ceux qui se réjouissaient de cœur ont sangloté. La joie et les cymbales ont cessé ; le bruit de ceux qui se livraient à l'allégresse s'est calmé, le son joyeux de la harpe est devenu muet. Ils ne boiront pas le vin au milieu des chants. Toute liqueur est devenue amère pour ceux qui

1. Cf. Is., XXIV, 2.

2. Is., XXIV, 1-5.

3. Is., XXIV, 6-11.

la boivent. Le village a été pillé; tous les celliers ont été fermés. Il y aura une clameur sur la place publique au sujet du vin.»

La joie a passé, la danse a cessé : au lieu d'elles ce sont la désolation, la misère, les amertumes.

Ces choses ne sont pas venues jusqu'à nous par la renommée, mais nous les voyons devant nos yeux.

Les hommes se firent mutuellement tous les maux. Ils osèrent s'attaquer aux moines, aux reclus, aux stylites; ils en firent descendre plusieurs de leurs colonnes, ils en firent sortir de leurs cellules de réclusion. Les moines qui vivaient chastement et saintement dans les pieuses congrégations des monastères eurent principalement à souffrir l'oppression, la persécution, les coups violents, à propos des exactions de ces juges. Que celui qui lit sache et comprenne que jamais on n'a vu dans le monde persécution plus violente que celle de cette année. Si elle n'avait été mêlée, de sorte que tous les peuples furent opprimés et eurent à en souffrir plus que de toutes les précédentes, j'aurais à glorifier les martyres d'aujourd'hui. Si quelqu'un possédait quelque chose et voulait fuir, il était emprisonné comme dans des liens, jusqu'à ce qu'il fût dépouillé de tout et qu'il ne lui restât plus rien. Dès qu'il était spolié de tout, il pouvait s'enfuir, mais tant qu'il avait quelque chose [202] il ne le pouvait. S'il prenait la fuite, la route elle-même le dépouillait. S'il arrivait qu'il déposât quelque chose dans la terre, l'endroit même le dénonçait : « Voici le bien d'un tel; venez, prenez-le. » S'il confiait son dépôt à quelqu'un, celui-ci se faisait son spoliateur et lui prenait son bien au lieu des voleurs et des brigands.

A ce propos le prophète Abdias dit<sup>1</sup> : « Si tu t'élèves comme l'aigle, et si tu poses ton nid parmi les astres, je t'en ferai descendre, dit le Seigneur. » Et il dit encore<sup>2</sup> : « Comment ont-ils fouillé Ésaü, et fureté dans les choses qu'il avait cachées? » — Il fallait voir comment ce qui avait été caché par quelqu'un était promptement mis au jour.

Osée dit aussi<sup>3</sup> : « A cause de la grandeur de l'iniquité, la démence a prévalu; » et encore<sup>4</sup> : « La démence est dans la maison de Dieu. » La démence s'est multipliée parmi tous les hommes avec l'iniquité, le mensonge, les acceptions de personne.

« Mon peuple m'a méprisé et ne m'a pas connu. Ce sont des fils

1. ABD., 4.

2. *Ibid.*, 6.

3. OSÉE, IX, 7.

4. *Ibid.*, 8.

insensés, intelligents pour le mal et ignorant le bien. J'ai considéré la terre : et c'était le *tohu-bohu*, » dit saint Jérémie<sup>1</sup>. Toute la terre fut un véritable tohu-bohu ; les ténèbres du péché et de l'iniquité ont couvert sa face.

Tout le bétail de la contrée fut vendu. Les marchands de bestiaux devinrent plus nombreux que les étoiles du ciel, comme nous dit le prophète Nahum<sup>2</sup>. [On vendait] deux ou trois chèvres pleines pour un zouz, autant de brebis ou un bœuf pour un zouz, un âne pour un zouz, un mulet pour dix zouz. Tout ce qui restait de l'épizootie s'en allait au vent. Leurs objets précieux et magnifiques qui avaient été pillés par les juges, étaient aussi vendus pour rien. Un objet qui valait vingt ou trente zouz, s'en allait pour deux ou trois.

Quand la contrée fut ainsi anéantie, on était à l'approche des saints jours du carême, et on entra dans les semaines appelées « de joie » [203] et que nous n'appellerons pas, nous, « de joie » mais d'amertume, de tristesse, d'angoisse ; car alors la calamité fut plus grande que dans tout le reste de l'année.

Le fléau se prolongea ainsi pendant tout le saint carême jusqu'après le dimanche « nouveau<sup>3</sup> ». Il n'y eut ni fête ni dimanche : on ne fit point les prières qu'on avait coutume de faire pendant les jours du carême et des Rameaux, même les dimanches. Les chrétiens arrachèrent tous les ustensiles (?)<sup>4</sup> de fer ou de bois de leurs maisons et les vendirent ; ils en arrachèrent les portes et les vendirent, attendant un temps meilleur ; enfin ils arrachèrent même les solives de leurs maisons et les vendirent, puis ils abandonnèrent les ruines de leurs demeures et s'en allèrent dénudés, errant de village en village, d'un lieu dans un autre. C'est ici qu'il faut dire avec le prophète Jérémie<sup>5</sup> : « Le peuple a mangé de l'absinthe, il a bu des eaux amères ; ils ont été dispersés parmi des nations inconnues à eux et à leurs pères. Le glaive a été envoyé à leur suite jusqu'à ce qu'ils fussent consumés. » Isaïe dit aussi :<sup>6</sup> « Ils seront comme des daims en fuite, comme un troupeau de chèvres qui n'ont personne pour les rassembler. Chacun retournera vers son peuple, et l'homme s'enfuira vers son pays. » Et encore<sup>7</sup> : « Leurs maisons seront remplies de gémissements ; les démons y bondiront ; les

1. JÉR., IV, 22-23.

2. NAHUM, III, 16.

3. Premier dimanche après Pâques, dans le rite syrien.

4. Il faut peut-être lire *cebrata*, au lieu de *cegrata* que porte le msc.

5. JÉR., IX, 15-16.

6. IS., XLII, 14.

7. *Ibid.*, 21-22.



autruches s'y installeront. Les sirènes chanteront dans leurs palais, et les chacals dans leurs édifices voluptueux. »

Nous ne devons pas seulement dire que « le sacrifice et la libation sont bannis de la maison du Seigneur<sup>1</sup>, » mais que les livres liturgiques (?) des églises ont été arrachés et vendus, que le reste a été brûlé dans le feu, que leurs vases sacrés ont été détruits. Les vignes ont été dévastées ; la vendange a pleuré<sup>2</sup>. Les champs ont produit des épines et des ronces ; les figuiers se sont desséchés ; les oliviers furent détruits ; les grenadiers, les dattiers, les pommiers, et tous les arbres ont péri. C'est pourquoi la joie a disparu de parmi les hommes ; les travailleurs se sont enfuis et leurs maisons sont devenues la demeure des bêtes sauvages. [204]

*De la calamité qu'eurent à subir les habitants des campagnes par suite de la déprédation, et des maux causés par le fait des paysans eux-mêmes.*

Nous n'avons pas voulu non plus laisser cela en dehors de ce récit lamentable plein d'angoisse et de cruelle douleur.

Déjà j'ai dit plus haut que l'établissement de gouverneurs originaires du pays fut plus nuisible que tous les maux antérieurs et postérieurs. Comme si sa propre rapacité ne suffisait pas, [chaque gouverneur] se choisit comme auxiliaires les gens les plus vils et les plus misérables qui ne laissèrent pas même un clou dans la muraille sans l'enlever, car ils étaient rapaces comme les loups du soir. Ils ne possédaient rien, et là ils acquirent des richesses par leur brigandage avec la complicité de leur gouverneur. Ceux qui jusqu'alors avaient été assassins, détrousseurs de chemins, ivrognes, impudiques, tendeurs d'embûches pendant la nuit, crocheteurs de maisons, sont aujourd'hui juges ! — Voyez, mes frères, l'œuvre des péchés, et entre les mains de qui ils jettent ceux qui les commettent. Ainsi qu'il est dit : Le méchant sera vengé par le méchant. — Voici entre les mains de qui nos péchés nous ont jetés, et ce que furent pour nous ces exacteurs avarés et impitoyables.

En percevant l'impôt de capitation et beaucoup d'autres, ils en exigeaient plusieurs fois le montant. Ils vendaient tout ce que possédaient les hommes et ils en prenaient [le prix]. Non seulement

1. JOEL, I, 9.

2. Cf. IS., XXIV, 7.

ils exigeaient dans un lieu l'impôt qui était dû, mais plusieurs fois le même impôt. Il n'y avait ni commencement, ni milieu, ni fin [à leurs exactions]. Ils tombaient et se jetaient sur les pays en disant : « La part de tel village est de tant ; il reste tant de milliers [de dinars à payer]. » Et ils allaient l'imposer de nouveau. Quand par la violence ils avaient obtenu la somme, ils recommençaient à l'exiger. Personne n'osait prendre la parole, car tout le monde craignait d'être surtaxé par le juge. Ils s'emparaient des notables et les pressuraient [205] sans pitié : au point qu'ils en firent périr et en détruisirent plusieurs.

Les paysans eux-mêmes donnèrent la main aux malfaiteurs. Ils s'attaquaient aux hommes, enlevaient et vendaient tout ce qu'ils possédaient. Ils disaient, en mentant : « Tu as dans notre pays une vigne, ou un jardin, un bois, un champ d'oliviers, » ou : « Tu as répondu pour quelqu'un, » ou : « Tu es soumis chez nous à la capitation, et voici tant d'années que tu n'as pas payé le tribut. Paie maintenant que nous sommes gênés. »

Pour de tels ou de semblables motifs, les paysans saisissaient les hommes pauvres et les pillaient. Le juge lui-même leur apprenait à agir ainsi, il leur prêtait la main et ne leur demandait pas compte de ce qu'ils faisaient. Ils tombaient sur un passant, s'en emparaient, suscitaient contre lui de faux témoins [qui disaient] : « Celui-ci est solidaire de notre tribut. » Il affirmait avec serment : « Jamais je n'ai vu ces hommes, ni eux ne m'ont vu. » Ceux-ci disaient : « Il est solidaire de notre tribut. » Et il se trouvait parmi eux des faux témoins qu'ils produisaient contre lui. Ainsi ils vendaient son bétail, son bien et tout ce qu'il possédait. Ils circulaient dans les villes comme des chiens qui flairent par terre les traces de leurs maîtres, des animaux ou des troupes. Ils s'informaient de ceux qui avaient quelque dépôt : soit du froment, soit du fer, soit toute autre marchandise, et ils s'en emparaient. Il fallait les voir circuler dans les villes, par troupes, épiant un homme et disant : « Un tel est des nôtres. » Celui qui échappait à l'un était saisi par d'autres, qui le conduisaient chez d'autres encore. S'il arrivait qu'il eût caché quelque chose, soit dans la terre, soit chez quelqu'un, l'endroit même le criait, comme une femme enceinte saisie par les douleurs de l'enfantement. C'est dans ces circonstances ou dans des circonstances semblables ou dans des circonstances analogues que les hommes passèrent les saints jours du carême.

Venons-en maintenant aux autres maux que les [206] villageois se firent entre eux.

« Ils iront de violence en violence<sup>1</sup>. » Et nous, nous irons de maux en maux. « Car les excréments [succèdent] aux excréments, et le vomissement au vomissement<sup>2</sup>. — Et après une nouvelle, viendra une autre nouvelle<sup>3</sup>. »

*De l'amertume que les hommes éprouvèrent par suite de la convention; et du pillage que les villageois exercèrent les uns contre les autres.*

Puisque « le Seigneur causa la destruction et le retranchement sur toute la terre<sup>4</sup> », on put voir ici la destruction de toute chose. Et la colère du Seigneur ne s'éloigna pas encore de nous, parce que nous n'avons pas cessé de commettre de nombreux péchés; mais de jour en jour nous ajoutons à nos fautes, comme un homme qui s'est imposé une charge considérable et qui, au lieu de l'alléger, y ajoute au contraire. Le Seigneur s'est quelque peu indigné; et nous, nous avons continué à mal faire. A propos de cela, Jérémie crie vers nous en disant<sup>5</sup> : « Ainsi dit le Seigneur : quand même Moïse et Samuel se tiendraient devant moi, mon âme ne pencherait pas vers ce peuple. Chasse-les de devant ma face. Qu'ils s'en aillent. Et s'ils te disent : Où irons-nous? Dis-leur : Ainsi dit le Seigneur : A la mort celui qui [est destiné] à la mort, au glaive celui qui [est destiné] au glaive, à la famine celui qui [est destiné] à la famine, à la captivité celui qui [est destiné] à la captivité. J'enverrai sur eux quatre fléaux, dit le Seigneur : le glaive pour tuer, les chiens pour déchirer, les oiseaux du ciel et les bêtes de la terre pour dévorer et détruire. » Maintenant le Seigneur nous a chassés de sa présence; et ni l'oblation, ni l'expiation, ni les hommes justes qui sont parmi nous, n'ont pu réconcilier le Seigneur avec nous. Mais il a dévasté la contrée. Les hommes sortirent de leurs maisons, des chiens tombèrent sur eux pour les déchirer, des oiseaux pour les dévorer sans pitié. Et même [ces gens] étaient pires que les chiens et les oiseaux, car ceux-ci, [207] quand ils ont mangé et sont rassasiés, cessent de déchirer. En dehors de cela, [l'animal] ne dévore pas, ne broie pas, ne piétine pas ce qui reste. Ces bêtes rapaces au contraire ont dévoré : elles se

1. Ps. LXXXIV, 7.

2. Is., XXVIII, 10.

3. JÉR., LI, 46.

4. Is., X, 23.

5. JÉR., XV, 1-4.



sont rassasiées, et ont emporté dans leurs demeures ce qui restait.

Ce n'est pas assez de tous les maux que nous avons racontés. Il faut encore y ajouter ceux-ci. Lorsque l'impôt de capitation était déjà presque entièrement soldé, un homme cruel nommé '....., celui-là même dont nous avons parlé plus haut, fut envoyé dans le pays. Il vint à Amida, à Arzoun et à Maipherkat. A Amida, parmi les gens du pays se trouvaient des hommes méprisables et avarés qui..... Arzoun, à Maipherkat.....

[Le texte est trop mutilé en ce passage, pour qu'il soit possible de le restituer avec certitude et d'en donner une traduction littérale. Le sens cependant paraît suffisamment : Cet indicidu commit dans ces villes, et surtout à Amida, avec la complicité du gouverneur et des gens du pays, toute sorte d'iniquités. Il exigea trois fois plus qu'il n'était dû pour l'impôt; les pauvres, les étrangers, et principalement les marchands, furent les victimes de ses exactions.]

.....  
 ....[208] Quand les pauvres virent que ce brigandage manifeste ne cessait pas, que [ces exacteurs] n'avaient ni honte, ni crainte de Dieu, que ce principe de tous les maux ne leur demandait pas compte des méfaits qu'ils commettaient perpétuellement dans la contrée, ils se révoltèrent. « Nous avons donné, disaient-ils, pour nous et pour nos voisins ; nous avons payé notre impôt et celui qui n'était pas dû par nous. Quand donc seront-ils rassasiés de notre chair? Nous ne donnerons plus rien, car nous ne savons où prendre de quoi leur donner. »

Quand le gouverneur entendit cela, il frappa des mains, grinça des dents et, comme un lion, devint avide de sang. Il rassembla contre eux tous les brigands et les assassins de la ville. Il envoya son lieutenant, et avec lui des hommes criminels et sanguinaires, les notables du pays, des paysans scélérats et sans pitié. Celui-ci réunit parmi les campagnards une troupe nombreuse armée de lances et de frondes et s'avança contre eux. Les paysans de leur côté firent beaucoup de mal à tous les assassins et à tous les voleurs qui se trouvaient parmi eux, et ils firent subir à leurs frères des maux tels que la langue est impuissante à les narrer.

Or, le lieu qui s'était révolté se trouvait dans les montagnes et dans la région septentrionale. Il s'appelait Toutis. Le peuple était composé de Syriens et d'Ourtéens qui se partageaient la région, c'est-à-dire l'Arménie IV<sup>e</sup>. Il y avait dans cette région un endroit

1. Razin. Cf. ci-dessus, p. 138, et ci-dessous, p. 175.

qui fournissait du plomb, de l'argent et d'autres minerais de fer. A cause de la grande calamité qui s'était emparée de toute la terre, des hommes se rassemblèrent en si grand nombre dans ce lieu où il y avait du plomb, que l'endroit devint un vaste camp et que le roi y établit même un gouverneur. De tous lieux les hommes se réunirent en cet endroit et y creusèrent des fosses grandes et profondes pour chercher le plomb. [209]

Or, l'armée des paysans se dirigea vers le lieu que nous avons désigné. Ils voulaient leur imposer la contribution. Mais les gouverneurs persans ne voulurent pas y consentir. « La plupart d'entre eux, disaient-ils, sont de votre pays; ils paient le tribut et l'impôt. » Ceux-ci ne se laissèrent pas convaincre; ils se disposèrent à se battre avec acharnement et à piller tout ce qui appartenait aux autres. Les Perses donnèrent l'ordre à ceux qui habitaient le camp de se préparer à les combattre et à les empêcher d'entrer près d'eux, s'ils ne voulaient pas être massacrés.

Quand ceux qui n'étaient pas du camp fondirent sur eux et commencèrent à les tuer, tous ceux qui travaillaient le plomb prirent la fuite en présence du glaive. Comme on était encore en hiver, il y avait dans cette région une neige épaisse; la glace s'était même fixée sur l'orifice des fosses, et les excavations qui étaient remplies d'eau à cause des neiges ne se reconnaissaient pas. Beaucoup d'hommes tombèrent en fuyant dans ces fossés et la plupart d'entre eux furent suffoqués et périrent ensevelis sous la glace au fond de ces excavations. Ils en tuèrent aussi beaucoup par le glaive; ils ne leur firent point grâce et les dépouillèrent. Ils pillèrent tout le camp.

Que le prophète Jérémie vienne donc en personne et qu'il dise à ce propos<sup>1</sup> : « Tous nos ennemis ont ouvert leur bouche contre nous. Nous sommes dans la crainte, l'effroi, la fosse et la ruine. Mes yeux ont laissé couler des ruisseaux d'eau à cause du brisement de la fille de mon peuple. Mes ennemis, sans motif, m'ont pris à la chasse. Ma vie est tombée dans la fosse. Ils ont jeté sur moi des pierres. Les eaux ont débordé au-dessus de ma tête. » Qu'il ajoute encore ce qui fut dit par un autre<sup>2</sup> : « Celui qui fuira à la voix de l'effroi tombera dans la fosse; celui qui s'échappera de la fosse tombera sous le glaive; celui qui évitera le glaive tombera dans la captivité. » Rien de tout cela n'a manqué ici. [210] Les chrétiens n'eurent pas même pitié de leurs compagnons qui avaient été suffoqués

1. *Thren.*, III, 49-54.

2. *Is.*, XXIV, 18.

ou tués, et ne les retirèrent pas pour les ensevelir. Si par hasard ils en retiraient un, c'était pour le dépouiller de ses vêtements, et ils l'abandonnaient nu à l'orifice de la fosse.

Quant aux maux qu'ils firent dans cette contrée, il conviendrait de n'en point parler, d'abord parce que peut-être personne ne nous croira, à cause de leur malice; ensuite de peur que les païens n'en aient connaissance et ne disent que les chrétiens ne craignent point Dieu, puisque leurs œuvres sont pires que celles des mages. Cependant, afin de faire connaître quelles sont les causes qui ont amené sur nous cette calamité, pour que ceux qui verront nos œuvres prennent garde à eux, et aussi afin de montrer les miséricordes de Dieu qui supporte avec patience nos provocations et la multitude de nos malices, nous en dirons quelque chose.

Ils s'avancèrent donc sur eux, et à cause de la neige abondante qui se trouvait sur la terre, ils ne purent s'enfuir. Et s'il arrivait qu'ils s'enfuissent, les autres allaient sur leurs traces, les trouvaient et les jetaient dans la neige, eux, leurs biens, leurs femmes, leurs enfants. Ceux-ci tremblaient et devenaient pâles comme le sel, à cause de la rigueur du froid. Et au lieu d'avoir pitié d'eux, ils dépouillaient les hommes, les femmes, les enfants, et les laissaient nus, sans vêtement ni chaussures. Ils leur enlevaient même leurs caleçons et ne craignaient pas de découvrir la nature. Ils commettaient même sans honte des impudicités sur leurs femmes et leurs filles, en présence les uns des autres. Le scélérat qui était à leur tête statua que tout ce qu'un homme saisi-rait appartiendrait à cet homme. En sorte que lui-même et ces brigands qui s'étaient adjoints à lui et étaient venus avec lui, purent satisfaire et accomplir leur convoitise et leur rage.

Les paysans et leurs chefs étaient plus durs que les [211] païens et n'eurent pas la moindre pitié pour leurs frères. Ils firent subir leur malice à ceux qui étaient respectables aux yeux de tous. Ces détrousseurs de grands chemins détruisirent tous les objets à l'usage des hommes; ils consumèrent par le feu ceux qui étaient en bois, brisèrent ceux de terre, prirent pour eux-mêmes ceux d'airain ou de fer. Ils ne laissèrent ni lit, ni porte, ni vase, ni bassin, sans le détruire par le feu. Ils brisèrent les amphores, les outres, les marmites, les cruches. Ils burent du vin qui s'y trouvait autant qu'ils purent, et répandirent le reste à la surface de la terre. S'il arrivait qu'un récipient fût enfoncé dans le sol et qu'ils ne pussent le briser, l'un d'eux, saisissant sa lance, en perforait le fond, et le vin s'écoulait au sein de la terre. Ils firent de même pour le miel : ils en mangèrent tant qu'ils



purent et répandirent le reste sur la terre. Ils brisèrent les ruches des abeilles et les plongèrent dans l'eau, de sorte qu'elles périrent toutes. Ils eurent l'audace de faire cela par le conseil de Satan qui leur traça la voie pour en venir à être pires que les païens qui se trouvaient parmi eux. Ils osèrent manger de la viande et du fromage pendant les saints jours du carême et firent beaucoup d'autres actions pernicieuses. En sorte que quand le bruit de ce qu'ils avaient fait à leurs frères arriva jusqu'à nous, nous fûmes plongés dans une grande douleur, dans les pleurs et dans une profonde angoisse, et nous nous étonnâmes en voyant jusqu'à quel point le Mauvais séduit les hommes.

Ils osèrent même s'attaquer à l'église qu'ils dépouillèrent; ils enlevèrent ses livres et tous les objets du culte sacré. Comme ils avaient renfermé leurs femmes dans les églises, les païens y entraient eux-mêmes et usaient d'elles au milieu des temples. C'est ici qu'il faut pleurer avec Jérémie et dire <sup>1</sup> : [212] « Sion, — c'est-à-dire la sainte Église, — a perdu sa beauté. Ses prêtres sont humiliés, et elle-même est plongée dans l'amertume. L'ennemi s'est levé, l'oppresseur a porté la main sur toutes ses choses précieuses. Elle a vu entrer dans ton sanctuaire les Gentils que tu avais défendu de laisser entrer dans ton assemblée. » Et encore <sup>2</sup> : « Ils ont humilié les femmes de Sion. »

Ces calamités eurent lieu dans cette région. Ils emmenèrent les hommes enchaînés comme des assassins, rassemblèrent tout leur bétail et le conduisirent avec eux. Ils parcoururent ainsi de nombreux villages, chassant les paysans, pillant et entraînant les habitants.

Razin passa à Arzoun et à Maipherkat, et quand il vit le brigandage des gouverneurs de ces villes, il les condamna à de grands tourments et à de violents supplices; au point qu'ils furent rongés de vermine et moururent<sup>3</sup>. Il brisa leurs mains et leurs pieds dans des entraves, et il enleva tout ce qu'ils avaient pillé.

Dieu les livra aux mains de ce cruel scélérat, et toutes les souillures qu'ils avaient commises retombèrent sur eux-mêmes. On disait d'eux qu'ils s'emparaient dans les rues des jeunes imberbes et les souillaient. Les scribes et les changeurs impies, qui étaient chrétiens, faisaient prendre et amener des jeunes filles qu'ils souillaient, aussi bien les filles du peuple que les filles des no-

1. *Thren.*, i, 6, 4, 9, 10.

2. *Thren.*, v, 2.

3. Cf. *Act.*, xii, 23.

tables. En vérité, ils n'avaient point de honte, et ne connaissaient point de réserve, ceux qui osèrent s'attaquer aux fiancées du Christ. Dieu les livra aux mains d'un plus méchant qu'eux-mêmes. « Le méchant tire vengeance du méchant, et le Seigneur d'eux deux. »

Celui-ci donc, ayant vu leurs œuvres mauvaises, les fit venir, leur perça les narines et leur mit un frein, comme aux chameaux ; il [213] leur fit un trou au front, y suspendit des tablettes<sup>1</sup> et leur fit attacher des chaînes par lesquelles on les tirait. Celui . . . . . il le livrait au valet pour qu'il le tournât en dérision sur la place publique. Il les jeta ensuite en prison. Il ne leur donnait du pain que pour leur conserver la vie. Il s'élevait de toute part de la maison dans laquelle ils étaient enfermés une odeur de putréfaction pire que celle d'un tombeau. J'ai noté quelques-unes de ces choses afin qu'en les voyant les chefs placent Dieu en face de leur conscience, qu'ils n'agissent pas selon leur gré et contrairement à l'honnêteté ; et aussi afin qu'ils sachent qu'il y a une loi, même pour celui qui fait la loi, et qu'ils comprennent que le prince qui se conduit d'une manière déréglée perd promptement et rapidement le titre de prince, qui fait sa gloire, et reçoit en échange celui de tyran, qui est plein d'insanités ; ce qui est le commencement de la démenée.

*De la famine qui sévit sur les hommes ; de la cruelle maladie et de la grande peste qui survinrent en cette année.*

Il est écrit dans le prophète<sup>2</sup> : « Voici que je nourrirai ce peuple d'absinthe, et je lui ferai boire des eaux amères ; et je le disperserai parmi des nations qu'il n'a point connues. J'enverrai après eux la faim, la peste, la captivité et le glaive. »

Toutes les choses prédites par le prophète arrivèrent ; et non pas moindres, mais bien plutôt pires. Il y eut une grande affliction dans les pays du Sud, à cause de la sécheresse dont nous avons parlé plus haut. Toute la contrée méridionale et orientale fut soulevée par la cruauté et la persécution de Mousa Ibn Mouç'ab. Leurs habitants envahirent la Mésopotamie. Les villages et les villes, les maisons et les champs en furent remplis : au point qu'on ne pouvait circuler ou se fixer quelque part à cause d'eux. Cela aggrava l'affliction qui pesait sur [214] les pauvres et les ouvriers de la Mésopotamie, car personne ne leur donnait de salaire, personne

1. En guise de jougs.

2. JÉRÉM., IX, 15, 16 ; cf. XXIII, 15 ; XXIV, 10.

n'employait un seul d'entre eux. Si quelqu'un offrait de travailler au prix de sa seule nourriture, il s'en trouvait parmi eux, autant qu'on voulait, qui consentaient à travailler, alors même qu'on ne leur donnait pas le pain suffisant. Ils circulaient autour des maisons, hommes et femmes, enfants et vieillards, tout le jour sans cesser ; quand ils apercevaient quelque part une porte ouverte, trente ou quarante d'entre eux s'y précipitaient à la fois. Au commencement, tout le monde leur faisait l'aumône. Mais quand la foule de ces pauvres, de ces étrangers, de ces affamés, se fut accrue outre mesure, on cessa de leur donner ; car les habitants craignaient de manquer eux-mêmes et de devenir plus malheureux que ceux-ci, et de plus, le gouverneur, par la fraude et le vol, avait enlevé tout le froment des propriétaires et l'avait fait vendre. Les pauvres eux-mêmes ne furent pas exempts de péché. Parmi eux, des jeunes gens valides se firent des vêtements comme pour des lépreux, des infirmes, des aveugles, et avec une audace sans pudeur, ils circulaient courbés comme des infirmes et ils se jetaient sur celui qui ne leur donnait pas et le frappaient à mort. Un individu ne s'éloignait pas d'une porte avant d'avoir obtenu ce qu'il demandait. A cause de leurs imprécations, les hommes avaient peur d'ouvrir leurs portes. Les scélérats qui agissaient de la sorte descendaient ensuite au marché vendre le pain qu'ils avaient mendié et s'acheter de la viande et du vin. De sorte que les hommes, voyant cela, cessèrent de nouveau de secourir les pauvres ; mais ils tombèrent dans une grande affliction, car les scélérats dépourvus d'humanité qui faisaient ces choses et considéraient cela comme un métier, [215] attaquèrent les maisons, les moulins et tous les endroits. Les habitants des diverses contrées de la Mésopotamie se réunirent et gagnèrent les villes à cause de la famine. Tout leur bien était vendu et personne ne voulait leur prêter. Ils mangèrent de la viande et du laitage pendant tout le carême. A cause du vil prix du bétail, partout on leur donnait de la viande tant qu'ils voulaient. En certains lieux cette famine s'aggrava sur les indigènes, à cause de la multitude des étrangers, au point qu'ils s'attaquèrent aux cadavres des morts.

Les étrangers qui avaient abandonné leur pays à cause de la famine, pour ne pas y périr, étaient précédés, accompagnés et suivis, partout où ils allaient et venaient, du glaive et de la peste.

Ils mangèrent l'amertume, ils burent le fiel, ils furent dispersés au milieu des nations qu'ils ne connaissaient point. [Dieu] envoya



après eux le glaive, la captivité, la famine et la peste, jusqu'à ce qu'ils fussent consumés<sup>1</sup>.

Ils furent plongés dans cette affliction tout le temps de l'hiver. Quand les jours un peu plus chauds arrivèrent et qu'on commença à apercevoir de l'herbe, ils se précipitèrent sur la verdure<sup>2</sup> des champs et s'en rassasièrent à la manière des bêtes. Ils en recueillaient qu'ils apportaient au marché et qu'ils vendaient pour s'acheter du pain. Leur couleur était celle de l'herbe verte. Ils n'en étaient point rassasiés, comme le sont les bestiaux.

En eux fut accompli ce que dit le prophète<sup>3</sup> : « Tu mangeras et n'en seras point rassasié ; car la dyssenterie sera au milieu de toi. » Il en fut ainsi maintenant. Ceux-ci mangeaient et n'étaient point rassasiés. Ils tombèrent tous dans la maladie des entrailles ; les portiques, les marchés, le devant des boutiques, les tours, les édifices, tous les lieux étaient remplis par eux.

Ensuite plusieurs maladies diverses s'emparèrent d'eux : [216] les ulcères, les pustules, le mal du ventre, le mal des yeux, la fièvre, sans parler d'autres maladies comme les dartres et la rougeole<sup>4</sup> et plusieurs autres qu'on ne connaît pas. Les hémorrhoides et l'hydropisie furent très fréquentes.

Nous entendîmes dire qu'il y avait à Mossoul une maladie dans laquelle la tête de ceux qui en étaient atteints se tuméfiait, puis ils tombaient promptement et mouraient, au point qu'on ne suffisait pas à les ensevelir. Nous regardions cela comme une fable ; mais la chose ne tarda pas à arriver chez nous. Ce mal se répandit peu à peu dans les villes de la région inférieure et arriva jusqu'à nous. Voici comment la chose se passait. Il s'emparait d'abord du sommet de la tête, puis il progressait peu à peu et descendait jusqu'au cœur qu'il saisissait. Alors l'esprit était troublé ; l'éclat des yeux disparaissait, l'individu perdait connaissance et demeurait immobile comme un mort. Il restait ainsi de longs jours privé de toute connaissance humaine. Si l'homme qui était frappé de ce mal

1. Cf. JÉRÉM., xxiv, 10.

2. Le mot signifie proprement *légumes* ; mais il semble qu'on doive lui donner ici un sens plus large.

3. Mich., vi, 14.

4. Ces deux expressions rendent approximativement le texte. Le mot *tarmsa* (= *θάρσα*) signifie *lupin*, et le mot *pardin* signifie *léopard* (ou *grains* et particulièrement *grains de grenade*). Il s'agit donc en premier lieu d'une maladie qui tachetait la peau ; peut-être les dartres ou la variole. Quant au nom de la seconde maladie, le ms. porte *bar samô* qu'il faudrait peut-être corriger en *bar soamopa*, lit. le *fils de la rougeur*, c'est-à-dire la rougeole.

ne faisait pas son testament dès le premier ou le second jour, il ne lui était plus possible ensuite de le faire. S'il arrivait qu'après quelque temps il retrouvât ses sens et l'usage de la parole, il s'éveillait comme d'un profond sommeil, ne sachant pas même s'il avait été malade, et, si la faiblesse de son corps le lui permettait, il se levait.

Ce mal s'emparait du même individu plus de cinq ou six fois. Il y en avait qui succombaient dès la première ou la seconde attaque, mais il y en avait aussi qui frappés plus de cinq fois étaient encore repris par le mal. Sur beaucoup de ceux qui étaient atteints, il poussait des bubons blancs qui se desséchaient après un jour ou deux, puis des rougeurs qui disparaissaient aussi, et alors apparaissaient des taches livides. Et quand on avait supporté toute cette infirmité [217] pendant longtemps et qu'on se croyait sur le point de recouvrer la santé, on était pris par le ventre. Celui qui échappait à ce mal était saisi par les pustules et les dartres(?). On trouvait quatre ou cinq individus qui gisaient dans un même lieu, ayant chacun une maladie différente: car la maladie de l'un ne ressemblait pas à celle des autres. On en trouvait qui souffraient des pustules, du ventre, des bubons, des hémorrhoides, de ce mal qui trouble le cœur: toutes ces maladies se trouvaient à la fois sur le même individu. Et après avoir souffert tout cela il tombait mort; car la faim et la soif le torturaient plus vivement que ces maladies. Ils gisaient dans les portiques, les édifices, les églises, les tours, les marchés: ils étaient étendus sur le fumier, accablés de diverses maladies. D'autres, poussés par la faim, circulaient dans les villes. Ils se tenaient près d'une porte jusqu'à dix, vingt ou trente à la fois, affligés les uns de pustules, les autres d'ulcères, les uns souffrant du ventre, les autres d'autres maladies. Et tandis que ces calamités tombaient sur leurs corps, la cruelle affliction de la faim et de la soif les obligeait à se traîner sur les mains et les pieds pour demander du pain de tous côtés, alors que ceux mêmes qui étaient disposés à faire l'aumône ne suffisaient pas à donner à ceux qui venaient à leurs portes. A cause de la multitude de ceux qui allaient dans les maisons, ceux qui gisaient dans les rues étaient opprimés par la faim et la soif. « Ils seront jetés sur les rues de Jérusalem par le glaive, la famine et la peste, et il n'y aura personne pour les ensevelir, eux, leurs femmes et leurs enfants. [218] Je répandrai sur eux leur propre malice. Si tu sors dans les champs, voici des tués par le glaive; si tu entres dans le village, voici des exténués de faim<sup>1</sup>. »

1. JÉRÉM., XIV, 16, 13.

Cette maladie s'abattit sur les villes, et les habitants commencèrent à succomber comme des sauterelles. On redoutait d'y entrer par crainte tant de l'autorité que des maladies et de la peste. Ils se jetèrent sur les hommes, attaquèrent les routes et détroussèrent les passants. Ils se jetaient sur eux, les pillaient, les dépouillaient, les tuaient, non pas tant pour courir après l'or ou l'argent que pour avoir du pain ; de sorte que beaucoup d'hommes furent tués parce que l'un d'eux portait et conduisait aux siens de la farine ou du froment. Pour un *qephiza* ou cinq'...., ils versaient sans pitié le sang d'un homme.

Des contrées entières osèrent envahir et piller d'autres contrées, couper les routes et dévaliser les passants. La couleur de ces gens, quand ils abandonnaient leur pays, était comme celle de l'herbe verte. Ils allaient vendre le fruit de leur travail pour s'acheter du pain ; ils en mangeaient sans mesure et bientôt tombaient aux portes de la mort. Parfois, tandis que l'un d'entre eux tenait le pain dans sa main et mangeait, il devenait noir comme un sac, se repliait en arrière, tombait et rendait l'âme. Cela arriva à beaucoup d'entre eux. Ils commencèrent à mourir en si grand nombre que les hommes ne pouvaient suffire à les ensevelir pendant tout le jour.

Dieu n'abandonna pas les pauvres. Sa bonté et sa miséricorde s'étendit sur eux. Ils furent saisis et tombèrent les premiers dans cette maladie, au point que les rues et tous les lieux en étaient infectés. Ainsi à ce moment où les hommes possédaient encore quelque chose, [219] chacun prenait soin d'eux selon ses moyens. Ceux d'entre eux qui mouraient étaient ensevelis avec grand honneur. Les habitants apportaient des cercueils et des linceuls dont ils les revêtaient ; ils les accompagnaient et les déposaient dans leurs propres tombeaux, au milieu des offices et des psaumes, comme il convient à des chrétiens. Ils rassemblèrent aussi ceux qui étaient frappés et gisaient dans les rues, accablés par la maladie, la faim et la soif ; ils les firent entrer dans un grand édifice, où ils établirent quelqu'un pour prendre soin d'eux. Chacun selon sa force les prenait et les transportait. Mais quand la calamité envahit le pays, tous furent également dans le besoin. Ceux qui avaient été riches étaient devenus des mendiants. « Ceux qui se nourrissaient délicieusement sont maintenant étendus dans les rues ; ceux qui ont grandi dans la pourpre dorment maintenant sur les immondices<sup>2</sup>. »

1. Le nom de la mesure est omis dans le msc.

2. *Thren.* iv, 5.



Le même prophète Jérémie ajoute<sup>1</sup> : « Leur face est devenue plus noire que des charbons; ils n'ont pas été reconnus sur les places publiques; leur peau s'est attachée à leurs os, elle s'est desséchée et est devenue comme du bois. Plus heureux ceux qui ont été tués par le glaive que ceux qui sont morts de faim; parce qu'ils ont été consumés, comme ceux qui ont été frappés et sont étendus dans les champs. »

Ainsi en était-il de ceux qui furent atteints par ces maladies; car ils furent enlevés des rues et ensevelis. Le fléau s'empara des seigneurs des villes, et ils tombèrent tous à la fois, grands et petits, enfants et vieillards, jeunes gens et jeunes filles. De sorte que si vous entriez dans vingt maisons, à peine trouviez-vous un homme qui pût donner de l'eau à son voisin. Tous gisaient comme morts, incapables de discerner le bien du mal.

De même qu'on a dit plus haut qu'il n'y avait pas une maison dans laquelle il n'y eût des morts, de même ici on peut dire qu'il n'y avait pas de maison, [220] pas même une seule, dans laquelle il n'y eût des malades. Et on peut ajouter avec Jérémie<sup>2</sup> : « La langue de l'enfant à la mamelle s'est attachée à son palais par la soif; les petits enfants ont demandé du pain, et il n'y avait personne pour le rompre et le leur donner. »

En effet, s'il restait dans une maison une ou deux personnes qui ne fussent pas frappées de maladie, elles gisaient étendues par la faim qui les faisait souffrir plus que ceux qui étaient malades; car il n'y avait personne pour leur faire et leur cuire du pain. Ceux qui gisaient étendus par les diverses maladies, souffraient, eux aussi, de la faim et de la soif; car les gens étaient trop affaiblis pour pouvoir se lever et donner de l'eau aux autres.

Le fléau s'aggrava et la peste commença à sévir parmi eux : de sorte qu'on enterrait en un seul jour deux ou trois personnes de la même maison. On emportait à la fois dans un même cercueil la mère et sa fille, le père et son fils, ou les deux frères ensemble. Deux frères étaient enterrés en même temps, l'un d'un côté de la ville, l'autre de l'autre côté; on apportait leurs cercueils, on les réunissait ensemble, on les conduisait au tombeau et on les plaçait l'un sur l'autre; et souvent, au même moment, il arrivait que leurs parents rendaient le dernier soupir.

Le mal s'appesantit sur les notables et les chefs de famille. Tous les prêtres de l'église d'Amida succombèrent dans cette peste.

1. *Thren.*, iv, 8, 9

2. *Thren.*, iv, 4.

Le fléau commença à se répandre peu à peu et à sortir des villes pour envahir leurs environs. Il tomba sur les campagnes; et comme il avait fait dans les villes, ainsi fit-il à l'extérieur.

Ici fut accomplie la parole d'Isaïe<sup>1</sup> : « Tu as bu de la main du Seigneur le calice de sa colère; tu as bu et épuisé le calice du tremblement. De tous les fils que tu as mis au monde il n'en est pas qui te soutienne; de tous les fils qu'elle a élevés il n'en est pas qui prenne sa main. Deux maux sont tombés sur toi : qui s'attristera sur toi? Le pillage et la destruction, la faim et le glaive : qui te consolera? Tes fils [221] ont été jetés par terre. Ils dorment dans tous les carrefours, semblables à la bette fanée, pleins de l'indignation du Seigneur et de la réprimande de ton Dieu. »

La couleur de tous les hommes qui échappèrent à cette maladie était, en effet, celle de la bette fanée par la gelée. Ils étaient tous chauves, de sorte que le moine et le prêtre ne se distinguaient que par leurs vêtements. On ne pouvait distinguer un prêtre d'un séculier : car ils étaient également rasés. La vue et l'ouïe s'affaiblirent et ne reprirent leur force que longtemps après. Tant que l'été dura, cette maladie s'aggrava.

Quand arriva l'époque de la moisson dans le Beit 'Arabayé, tout le peuple de la contrée septentrionale, même les étrangers, s'assembla pour descendre moissonner, au seul prix de leur pain. Les femmes et les serviteurs descendirent aussi. C'est l'habitude chez ce peuple du Nord que les jeunes gens descendent moissonner; mais à cette époque, les vieillards et les serviteurs, les femmes et les enfants descendirent, à cause de la grande calamité qui pesait alors sur eux.

Lors donc qu'ils furent descendus et eurent mangé du pain à satiété, tous tombèrent dans diverses maladies. En sorte que les routes et les chemins, les hauteurs et les bas fonds en étaient remplis; à la ville, à la campagne, partout, ils tombaient comme la santerelle.

Ils n'avaient d'autre salaire que le pain nécessaire à chacun d'eux. Beaucoup, dit-on, s'en allaient dans les champs, et dès qu'ils avaient mangé et étaient rassasiés, ils tombaient morts. De sorte qu'il en sortait vingt et en rentrait cinq. Quand les propriétaires de la moisson apprirent cela, ils ne laissèrent plus entrer dans leurs champs que ceux qui avaient bonne mine et étaient valides. Ils leur donnaient pour salaire cinq oboles par jour, ou tout au plus [222] dix. Ainsi, les hommes firent moissonner leur moisson qui était

1. Is., LI, 17-20.

abondante, sans pitié pour les forces de ces malheureux ; et ils ne leur donnaient pas même du pain sec à satiété, non pas à cause de la disette, mais parce qu'ils avaient mauvais vouloir.

Nous ferons aussi connaître les maux causés par les hommes, et la violation des sépultures et [la spoliation] des défunts.

*De la violation des tombeaux et de la spoliation des défunts.*

Le prophète Jérémie nous a prédit le renversement des tombeaux. Il a parlé de la dispersion de leurs ossements comme le fumier à la face de la terre, sans personne pour les recueillir. « En ce temps-là, dit le Seigneur, on jettera les os des rois de Juda, et les os de ses princes, et les os de ses prêtres, et les os des prophètes, et les os des habitants de Jérusalem hors de leurs sépultures; on les exposera au soleil, à la lune, à toute la milice céleste, qu'ils ont aimés, servis, suivis, recherchés et adorés. Ils ne seront point recueillis ni ensevelis; comme un fumier, ils seront sur la face de la terre<sup>1</sup>. »

Satan s'est attaqué vivement à nous, à cause de nos péchés, qui sont plus nombreux que les siècles, les temps et les nombres nombreux, et qui ont fait que nous avons subi cela.

Ils retournèrent les hommes et jetèrent sans pitié leurs ossements hors des tombeaux. Comme un homme tire une pierre de la maison et la jette dehors: ainsi tiraient-ils et jetaient-ils leurs ossements hors de leurs tombeaux. Ils ne se préoccupaient point de les remettre en place quand ils avaient satisfait sur eux leur rage et leur avarice. S'il se trouvait des hommes vertueux et craignant Dieu pour les blâmer à cause de cette malice, de cette iniquité, [223] de cette impiété, ils disaient: « Quel mal faisons-nous? » ou bien: « Où prendre pour donner [l'impôt]? » Lorsqu'on leur demandait: « Trouvez-vous quelque chose? » ils répondaient aussitôt, d'accord avec les paroles de Satan leur père et leur chef: « Nous trouvons. » Et quand on en interrogeait un: « Toi-même, qu'as-tu trouvé? » il disait: « Moi, je n'ai encore rien trouvé; mais un tel a trouvé tant et tant de pendants d'oreilles, de ceintures, de colliers d'or; et dans tel village on a retiré tant d'or ou d'argent. » Satan leur apprenait à dire ces paroles futiles, pour leur honte. Et quand on interrogeait celui que l'on prétendait avoir fait une découverte, sa trouvaille

1. JÉR., VIII, 1, 2.



était ou un pendant d'oreille en cuivre ou une ceinture de fer. Telles étaient leurs découvertes; mais Satan, au moyen de ses ouvriers, les proclamait des merveilles par milliers et par myriades, afin que tout le monde s'associât à lui dans cette impiété. Il leur donna pour récompense le feu de l'enfer.

Comme les générations fidèles des temps passés lui avaient résisté et qu'il n'avait pu exercer ses desseins sur elles pendant leur vie, ses ministres le satisfirent et accomplirent maintenant ses désirs en dispersant leurs ossements. L'ennemi de tout bien se joua de nous et de nos ancêtres: de ceux-ci, parce que leurs ossements furent dispersés; de nous, parce que nous accomplîmes nous-mêmes cette œuvre.

De même que ceux-là avaient succombé à divers fléaux: de même diverses maladies tombèrent sur les hommes, et la parole de l'Écriture disant que quand les tombeaux sont ouverts, de nombreuses pestes envahissent les villes, s'accomplit.

Par suite de la grande liberté que les hommes avaient prise de violer les sépultures, ils en vinrent à spolier même les morts que l'on ensevelissait actuellement. Au point que quand les ensevelisseurs enterraient un mort et retournaient [224] chercher son voisin, lorsqu'ils revenaient, le premier était déjà dépouillé. Ils retournaient de même les fosses des Arabes et des Juifs. Quand ils avaient spolié un mort, il l'enterraient de nouveau pour qu'on ne s'en aperçût pas, ou ils l'abandonnaient nu, étendu sur sa face, et s'en allaient. Aussi, dès que les gens s'aperçurent de cela, soit parce qu'ils surprirent quelques-uns des violateurs de sépultures, soit parce qu'ils trouvèrent les objets des défunts chez eux, ils ne laissèrent plus le mort qui venait d'être enseveli sans gardien, ni jour ni nuit, jusqu'à ce qu'il tombât en putréfaction. Ils couvraient de chaux, jusqu'à ce qu'ils fussent dévorés par la teigne, les vêtements précieux dans lesquels il était enveloppé, et les imbibaient d'huile de cèdre. Pour ce motif, il y avait de nombreux veilleurs au milieu des cimetières des Syriens, des Arabes et des Juifs; car ils n'abandonnaient pas un mort sans gardien avant qu'il tombât en pourriture et en putréfaction. Ces scélérats et ces voleurs n'épargnaient pas même un pauvre qui avait été enseveli avec une chemise usée ou un lambeau de vêtement.

Nous trouvons mention dans le prophète de la violation des sépultures, mais non pas de la spoliation des morts. Mais nous autres, nous avons surpassé par nos impiétés et nos iniquités tous les maux mentionnés et non mentionnés dans les Écritures. Confessons donc la bonté incommensurable et incompréhensible du

Seigneur vis-à-vis de ses enfants égarés, qui supporte nos provocations et la grandeur de notre malice.

*De la destruction causée par la peste, et des bêtes féroces qui sortirent ensuite.*

Après que nous fûmes tombés dans toute cette impiété et dans toutes les iniquités détestables : dans le mensonge, dans la rapine, dans le pillage mutuel, dans la calomnie, dans la médisance [225] et le brigandage, dans l'adultère, dans le vol, dans le faux témoignage, dans l'assassinat, dans les dénonciations réciproques, les maux commencèrent à nous environner de toutes parts. Nous n'avons pas fait pénitence et nous ne nous sommes pas tournés vers le Seigneur, mais nous avons remué de leur place les morts qui dormaient; alors, le Seigneur se tourna vers nos œuvres. Dieu nous abandonna et tous les maux se réunirent contre nous, comme dit le prophète<sup>1</sup> : « J'assemblerai sur eux tous les maux; je les livrerai en proie à mes traits; ils périront de faim, ils seront livrés à l'esprit du mal. Je les livrerai à l'oiseau de proie, et j'exciterai contre eux la bête féroce. Le glaive les ravagera au dehors; au dedans, la frayeur. » — Isaïe a dit aussi<sup>2</sup> : « Il sera en même temps abandonné aux oiseaux des montagnes et aux bêtes de la terre : et les oiseaux se rassembleront autour de lui, et les bêtes de la terre s'irriteront contre lui. » — Habacuc a dit<sup>3</sup> : « Tu seras rassasié de mépris au lieu de gloire. Bois, toi aussi, et sois assoupi. Le calice de la droite du Seigneur t'environnera et le mépris couvrira ta gloire; car l'iniquité du Liban te couvrira, et le ravage des animaux t'étourdira à cause du sang de l'homme et du ravage de la contrée, de la ville et de ses habitants. » — Saint Jérémie dit encore<sup>4</sup> : « Chasse-les de ma présence, et qu'ils s'en aillent. Que s'ils te disent : Où irons-nous? tu leur diras: Voici ce que dit le Seigneur : A la mort celui qui [est destiné] à la mort; au glaive celui qui [est destiné] au glaive; à la famine celui qui [est destiné] à la famine; à la captivité celui qui [est destiné] à la captivité. J'enverrai sur eux, dit le Seigneur, quatre fléaux : le glaive pour tuer, les chiens pour déchirer, les oiseaux du ciel et les bêtes de la terre pour dévorer et mettre en pièces; et je les livrerai au tremblement. » Et de nouveau

1. Deut., xxxii, 23-25.

2. Is., xviii, 6.

3. Hab., ii, 16, 17.

4. Jér., xv, 1-4.

il dit<sup>1</sup> : « Si tu sors dans les champs, voici des tués par le glaive; si tu entres dans le village, voici des morts de faim. »

Lorsque les maux se furent multipliés à cause du gouverneur, de la disette, de la famine, de la peste, des diverses maladies [226] qui fondirent sur les hommes, ceux-ci abandonnèrent leurs maisons et allèrent se fixer dans les montagnes et les vallées. Là, ils périsaient comme la sauterelle, de la faim, de la peste, du froid, et ils étaient dévorés par les oiseaux et les animaux, sans personne pour les ensevelir.

Cette peste s'appesantit sur les contrées inférieures et désola toute cette région. De sorte que des cours où il y avait eu quarante ou cinquante personnes restèrent sans un seul habitant. A Mossoul, on sortait de la ville plus de mille cercueils par jour. Dans la région de Nisibe, plusieurs villages qui étaient devenus importants furent totalement ruinés. Tous les grands de la contrée moururent. Cette peste fit surtout périr les prêtres des villes et des campagnes. Dans le monastère de Qartamin, quatre-vingt-quinze hommes périrent de cette peste, surtout les notables; dans le monastère de Mar Çaliba<sup>2</sup>, tous les supérieurs moururent. Les champs, les villages, les grandes cours des villes restèrent déserts.

Après cette peste [on vit] certains animaux, effrayants et terribles, qui n'avaient peur de rien. Ils ne s'enfuyaient pas devant les hommes et n'avaient pas peur d'eux; ils en firent périr un grand nombre. Ils ressemblaient quelque peu à des loups, mais ils en différaient en ce que leur museau était petit et long; ils avaient de grandes oreilles comme les chevaux. Le poil qui était sur leur épine dorsale ressemblait à des soies de porc; il était long et redressé en haut. Ces animaux firent de grands ravages parmi les hommes dans le Tour 'Abdin. On disait qu'ils avaient dévoré dans un certain village plus de cent personnes, et dans beaucoup d'autres, vingt, quarante, cinquante. [227] Les hommes ne pouvaient rien contre eux, et ils n'avaient point peur. Si par hasard quelques hommes en poursuivaient un, ils ne l'effrayaient aucunement et l'animal ne s'enfuyait point devant eux, mais il se retournait contre ceux-ci qui lâchaient leurs armes; il sautait sur eux et les mettait en pièces. Ils entraient dans les maisons et les cours, enlevaient les enfants<sup>3</sup> et sortaient sans que personne leur résistât. Ils montaient

1. Jér., xiv. 18.

2. Ou convent de la *Croix*. Il y a plusieurs monastères de ce nom. L'un d'eux, — probablement celui dont il est ici question, — se trouvait près de Hah, dans le Tour 'Abdin. Cf. BAR HEBR., *Chron. eccles.*, II, 522; I, 569, n.

3. Dans le sens du latin *puer*.



la nuit sur les terrasses, enlevaient les enfants de leur lit et descendaient sans que personne pût s'y opposer. Les chiens eux-mêmes n'aboyaient point contre eux. De sorte que, pour ce motif, la contrée subit une épreuve amère et plus dure que toutes celles qu'elle avait supportées. Deux ou trois hommes ne pouvaient circuler ensemble. On ne voyait plus de bétail dans le pays, car tout avait été dévoré. Quand, en effet, l'un de ces animaux envahissait un troupeau de chèvres ou de moutons, il en enlevait plusieurs.

Et que dire à propos de ce cruel fléau, si ce n'est qu'il nous fut envoyé par Dieu? Car il est manifeste pour tout le monde qu'ils avaient reçu de Dieu cette force, puisque ni les chiens, ni les hommes ne pouvaient nuire à un seul d'entre eux.

Il a dit : « J'assemblerai sur eux tous les maux<sup>1</sup>. » Voici les châtimens impitoyables du tribut, de la fuite d'un lieu dans un autre. Voici encore la famine, la peste, les diverses maladies. Voici la rapine, le pillage que se font mutuellement des pays voisins. Non seulement tout le bétail a péri cette année, mais voici les oiseaux de proie qui, partout, dévorent les cadavres des hommes qui gisent sans sépulture. Et avec tout cela, voici encore les bêtes féroces!

Ces animaux passèrent dans l'Arzanène et firent de grands ravages dans chaque village, [228] ainsi que dans la contrée de Maipherkat, et sur le mont Çahia. A Amida, ils causèrent quelques dommages.

« Et par tout cela la colère du Seigneur n'a pas été détournée de nous; mais il a de nouveau étendu sa main<sup>2</sup>. » Cependant, s'il n'a pas écarté sa verge, c'est que nous ne nous sommes pas écartés nous-mêmes de nos œuvres détestables, mais nous y avons ajouté, et nous les avons plusieurs fois doublées. De sorte que nos méfaits se sont succédé sans interruption, et le Seigneur a de nouveau étendu sa main pour nous corriger.

[*Il manque ici un ou plusieurs feuillets dans le manuscrit.*]

Ils s'emparaient aussi des Arabes et des Syriens à propos des héritages et les vexaient cruellement et amèrement. Ils n'admettaient point la parenté selon ce qui est écrit dans la loi des rois; ni qu'on établît d'héritiers, excepté le fils [qui pouvait faire héritier] son père, le père son fils, l'oncle son neveu, et le neveu son oncle.

1. *Deut.*, xxxii, 23.

2. *Is.*, v, 25.

On échappait avec difficulté à ces bêtes féroces. Le prophète Joël dit, en effet<sup>1</sup> : « Ses dents sont comme les dents d'un lion, et ses molaires comme les molaires d'un lionceau. Il a réduit ma vigne en un désert ; il a arraché mon figuier, l'a jeté par terre, l'a décorqué, et ses rameaux sont devenus blancs. »

Ici, il arriva que ce que . . . . . il enleva, et ce qui resta fut extorqué par l'émir préposé aux héritages. Il dépouilla les hommes, et leurs rejets blancs devinrent dénués de tout.

*Sixièmement : de la mort de l'émir d'Amida ; du livre qui avait été rédigé ; du soulagement qui en résulta pour les notables du pays qui étaient emprisonnés.*

Le temps nous fait défaut pour raconter les maux qui survinrent à Amida en cette année, car elle souffrit alors de cette calamité plus que toutes les autres villes. [229] Mais comme la tribulation n'est encore qu'au début et n'a pas pris fin, je parlerai du commencement de ce fléau.

Nous amènerons saint Isaïe, — car il a vu d'avance ces maux et il est plus éloquent que nous, — et avec lui son collègue Jérémie, afin que « le discours soit confirmé par la bouche de deux témoins<sup>2</sup> ».

« La ville a été remplie de clameurs, la cité fortifiée a été remplie de cris. Ceux des tiens qui ont été tués ne sont pas tués par le glaive, ni morts au combat. Tous tes princes ont fui ensemble ce fléau, et ils ont été enchaînés. Ceux qui s'étaient rassemblés au milieu de toi ont été garrottés, le reste s'est enfui au loin. A cause de cela j'ai dit : Laissez-moi pleurer amèrement la dévastation de la fille de mon peuple ; car c'est un jour de pleurs, de clameurs, de piétinement, de lamentation. Et le Seigneur des armées [vous] invitera en ce jour-là à pleurer, à gémir, à raser [vos] cheveux, à revêtir le sac<sup>3</sup>. » Survienne encore le prophète Jérémie [dont les paroles mieux que celles d'aucun autre] expriment la douleur et la lamentation. « Je succombe à ma douleur, mon cœur est triste en moi-même. Voici la voix de la fille de mon peuple qui s'élève d'une terre lointaine. Je suis contristé à cause du brisement de la fille de mon peuple, et la stupeur s'est emparée de moi, car la guérison de

1. JOËL, I, 6, 7

2. DEUT., XIX, 15.

3. IS., XXII, 2-5, 12

la fille de mon peuple n'est pas parfaite. Qui donnera à ma tête de l'eau et à mes yeux une fontaine de larmes, et je pleurerai jour et nuit sur le brisement de la fille de mon peuple? Qui me laissera dans le désert, dans une cabane de voyageur, et j'abandonnerai mon peuple, et je me retirerai d'eux, car tous sont adultères, et une assemblée de menteurs? Ils ont lancé leurs langues comme avec un arc; ils se sont fortifiés sur la terre par le mensonge et non par la fidélité, parce qu'ils ont passé d'un mal à un autre mal et qu'ils n'ont pas connu le Seigneur<sup>1</sup>. »

Ces maux et de pires encore se multiplièrent en cette année à Amida, ville de la Mésopotamie, [230] par le fait de cet émir indigne et despote qui y était venu.

Or, il arriva qu'un gouverneur, originaire de Callinice et nommé Mabdouh, s'y rendit. C'était un homme impie, avare, qui ne se préoccupait point de Dieu dans ses actions. Ainsi..... ce Mabdouh dans .....

*[Ici commence le verso du feuillet qui se trouve actuellement le dernier dans le manuscrit, et qui paraît lui avoir servi de couverture. Beaucoup de mots se trouvent ainsi en partie effacés et le texte n'offre plus de sens suici. On reconnaît cependant que l'auteur parlait des maux que cet individu fit souffrir aux hommes, principalement aux pauvres, aux veuves et aux orphelins, dans la ville et la région d'Amida, sur le mont Aïsouma [cf. ci-dessus, p. 60, n. 5], et à Samosate. Selon son usage, Denys reproduit ici de longues citations des prophètes.]*

*[Il manque ici un ou plusieurs feuillets dans le manuscrit ]*

.....les hommes ne pouvaient pas passer ni approcher des environs de cette maison, à cause de la forte odeur de putréfaction qui en sortait et se répandait très loin. Si quelqu'un était contraint d'aller jusque-là, parce que quelqu'un des siens s'y trouvait, il était incommodé par cette odeur pendant un jour ou deux.

Ici nous devons dire avec le prophète Isaïe<sup>2</sup> : « De même qu'on rassemble les œufs abandonnés, ils ont rassemblé tout le pays; et il ne s'est trouvé personne qui remuât l'aile, qui ouvrit la bouche

1 JÉR., VIII, 18, 21, 22; IX, 1-3.

2. IS., X, 14.



ou qui murmurât. » Les Arabes et les Syriens, [231] les grands et les petits, les maîtres du pays et les étrangers furent rassemblés sans qu'il y eût quelqu'un pour remuer l'aile, ouvrir la bouche et parler.

Que le prophète David vienne donc aussi, qu'il voie le temple saint souillé et devenu un lieu d'ordures, comme le temple de Baal détruit par Gédéon<sup>1</sup>, et qu'il dise<sup>2</sup> : « O Dieu ! les Gentils sont entrés dans ton héritage ; ils ont souillé ton saint temple. Ils ont fait de ton église sainte un lieu d'ordures, et il s'élève du milieu d'elle une odeur de putréfaction, au lieu du parfum agréable. »

Isaïe a dit<sup>3</sup> : « A cause de cela la terre sera dans la désolation et tous ses habitants seront coupables. La terre a pleuré, et elle est demeurée dans le deuil ; l'univers a pleuré et s'est dissous ; car toutes les tables ont été remplies de vomissements et d'excréments, sans laisser de vide. » Le prophète leur a dit, parlant au nom du Seigneur<sup>4</sup> : « Je leur ai dit : Voici mon repos : soulagez ceux qui sont fatigués ; et tel est mon apaisement. Et ils n'ont pas voulu écouter. — Et telle fut la parole du Seigneur vers eux : Excréments sur excréments et excréments sur excréments ; vomissement sur vomissement et vomissement sur vomissement. »

On pouvait voir ici leurs excréments et leurs vomissements, leurs tables de toutes parts couvertes d'excréments.

Quelles larmes, quelle douleur peuvent suffire lorsqu'on voit des hommes nobles et délicats prendre leur pain dans leurs mains pour manger et, devant eux, le fumier accumulé sur le fumier ; alors que d'autres auparavant étaient sortis à cause de la répugnance de cet endroit !

A propos de ces choses le prophète Joël dit et s'écrie<sup>5</sup> : « Prêtres, ceignez-vous et pleurez ; hurlez, ministres de l'autel ; entrez, couchez-vous dans les sacs, ministres de mon Dieu ; » non « parce que la libation et le sacrifice ont disparu, » mais parce que l'église fut rejetée et abandonnée par le Seigneur aux mains des étrangers ! [232]

Alors que tous les hommes étaient plongés dans cette grande affliction, cet impie prit le livre écrit au commencement de l'année, sous forme de ta'dil. Quiconque n'y était pas inscrit ou

1. Cf. *Jud.*, vi, 32.

2. *Ps.*, lxxix, 1.

3. *Is.*, xxiv, 6, 4 ; xxviii, 8.

4. *Is.*, xxviii, 12, 13.

5. *JOEL*, I, 12.

n'était pas marqué sur les mains, fut frappé d'une amende de quarante huit zouz, qui était portée à soixante, ou de trente cinq, ou de vingt-cinq ou de quinze. Il en fit ainsi sortir beaucoup; mais les pauvres et les indigents restèrent en prison et eurent à souffrir de la faim et de cette odeur de putréfaction.

Il saisit les notables à la place de leurs enfants, de leurs frères, de leurs parents qui n'étaient pas inscrits sur ce livre détaillé, et il les frappa d'amendes. Il s'empara aussi de ceux qui étaient inscrits, et leur causa des dommages considérables. Il choisit des hommes débauchés et ivrognes et se les associa. Ceux-ci dénonçaient petits et grands; ils les recherchaient et les lui amenaient. De la sorte personne n'échappa sans qu'il l'eût obligé à payer, soit pour lui-même, soit pour ses parents, ou sans qu'il lui eût cherché querelle.

Il s'empara de nouveau des habitants de la contrée et les força à traiter avec lui; et à ce sujet il y eut beaucoup de contestations.

Il frappa leurs chefs jusqu'à les faire mourir; il dépouilla et pilla chacun selon son bon plaisir, sans que personne le blâmât ou lui demandât: « Que fais-tu? » La fidélité ou la véracité ne se trouvait chez aucun d'eux. Ils saisirent, en effet, les habitants de la ville et firent un traité avec eux relativement à leurs enfants et à leurs parents moyennant deux mille [dinars]. Quand ils les eurent reçus, ils ne cessèrent pas de mal faire, mais ils leur infligèrent des amendes. Ils leur suscitaient des difficultés de tout genre. Ils sortaient sur les routes et les chemins, et quand ils s'emparaient des usuriers (?) ou de ceux qui ne l'étaient pas, ils les dépouillaient également et leur enlevaient tout ce qu'ils avaient. [233]

Dieu, dans sa miséricorde, fit que cette calamité eût lieu au mois de yar [mai]; dès lors les hommes se cachaient dans les montagnes, comme des colombes dans les anfractuosités. Il n'y eut plus sur les routes ni allant ni venant, car cette persécution s'étendait en tous lieux. Les hommes périssaient de faim et craignaient d'entrer dans une ville ou un village. Si parfois quelques-uns d'entre eux avaient quelque chose à vendre pour s'acheter du pain, ils amenaient avec eux leurs femmes, et dès qu'ils approchaient de la ville, ils envoyaient celles-ci dans la cité, tandis qu'eux-mêmes restaient cachés dans les moissons, mourant de faim, attendant [le retour de] celles qu'ils avaient envoyées, les uns deux jours, les autres trois, les autres quatre, ou même d'un dimanche à l'autre; ils se tenaient dissimulés, comme des colombes, dans les tombeaux et les récoltes, torturés par la faim; et parfois quand [la femme] revenait, c'était en vain qu'elle avait fait son acquisition. C'est maintenant que

nous pouvons dire : « Au dehors siègera le glaive et la famine, et à l'intérieur la crainte <sup>1</sup>. »

Cette fureur s'appesantit aussi sur les habitants de Têla, d'Édesse, de Harran. — Le prophète dit, en effet <sup>2</sup> : « C'est la malédiction qui sort sur la face de toute la terre. »

Quand ce fléau cruel arriva sur les habitants de Nisibe, voyant qu'on les taxait sans miséricorde, qu'on s'emparait de tout allant ou venant, qu'on se jetait sans pitié sur les campagnes, les notables du pays s'assemblèrent et descendirent trouver Mousa. Ils essayèrent de lui persuader de faire une convention avec eux, mais il ne le voulut pas. Ils lui demandèrent de racheter les contributions extérieures que leur avaient infligées ses envoyés, et qu'au moins ces chiens rapaces ne pussent entrer dans leur pays. Il ne leur accorda pas cela ; mais il s'empara d'eux, [234] les jeta en prison, à Mossoul, et les fit charger de chaînes. Il jura sur sa personne que tant qu'il tiendrait le pouvoir ils ne sortiraient pas de là. Beaucoup de gens intercédèrent pour eux, mais il ne les-écouta point. Ils restèrent en prison jusqu'à ce que le Seigneur les délivrât et que ce tyran reçût le châtiment qui lui était dû.

Il est temps maintenant de nous détourner de cette calamité pour nous tourner vers un autre fléau.

*Dixième ment : des émirs préposés à la dîme, et des émirs préposés au çaphi.*

Je parlerai du serpent qui naquit de cette vipère, et des fruits détestables qu'elle répandit sur nous.

Ceux que cette vipère envoyait dans le pays étaient plus mauvais que le serpent. Ils vinrent, entrèrent dans la ville et firent recenser sans pitié tout ce qui appartenait aux habitants. Si un homme n'avait ni froment ni orge, mais en achetait au marché pour manger, ils lui en inscrivaient mille *gribè*, à un autre deux mille, à un autre cinq, à un autre dix, et jusqu'à quarante ou cinquante mille *gribè*. Sans entrer dans la maison de chacun pour voir ce qu'il y avait, ils inscrivaient ce que le diable leur suggérait. Ils firent de même à l'égard des boutiquiers, des grainetiers, des marchands d'huile, des négociants de toute sorte qui étaient dans le bazar. Ils les [taxaient] sans pitié et leur réclamaient l'impôt. De

1. Cf. *Deut.*, xxxii, 25.

2. *ZACHAR.*, v. 3.



sorte que si l'un d'eux vendait tout ce qu'il y avait dans sa boutique, il n'obtenait pas plus de la moitié de ce qu'on lui demandait. Et, tandis que les hommes subissaient cette grande oppression à cause de l'impôt, du décimateur, de la capitation, le gauphi faisait de son côté autant de mal qu'il pouvait, saisissant et pillant tous ceux qui entraient ou sortaient. [235]

C'est ici que nous pouvons dire : « Tout ce qu'a laissé la sauterelle ailée, le bruchus l'a mangé, et tout ce qui a échappé à celui-ci, la nielle l'a dévoré<sup>1</sup>. » Ainsi tout ce que la capitation a laissé, l'usurier (?) l'a enlevé, tout ce que l'usurier (?) a laissé a été pris par le décimateur, et tout ce qui a échappé à celui-ci a été pris par le gauphi. — « Quiconque échappera à la voix de la frayeur tombera dans la fosse, et quiconque remontera de la fosse tombera dans le filet, et quiconque se délivrera du filet sera dévoré par la bête féroce<sup>2</sup>. »

*Du second émir préposé aux étables<sup>3</sup>.*

Quand Khalil Ibn Zadân, l'émir des étables dont nous avons parlé plus haut<sup>4</sup>, mourut, Abou 'Oun<sup>5</sup> prit sa place. Les gouverneurs établis par Ibn Mousa s'opposèrent aux siens et les chassèrent de la ville. Alors vint un Persan envoyé par le roi, homme violent, dur, sanguinaire, qui troubla tout le pays. Tous les Arabes de la contrée eurent à souffrir de sa part, car il se mit à faire ce que les Persans n'avaient pas coutume de faire.

L'usage des Persans à l'origine était d'emprisonner longtemps sans miséricorde. Celui-ci se mit à tuer en frappant, et même à crucifier. Une grande calamité s'empara des Syriens, partout où il alla, tant à cause du logement des bêtes de somme que des dépenses causées par sa troupe ; car ils logeaient chez les habitants et toute leur nourriture ainsi que celle de leurs bêtes de somme était aux frais de ceux-ci.

Le prophète a dit<sup>6</sup> : « Tous viennent au butin. » Avant d'aller imposer une ville, il envoyait en avant un courrier préparer un endroit et y remiser les bêtes de somme. Cet envoyé arrivait à la

1. JOEL, I, 4.

2. IS., XXIV, 18.

3. Cf. ci-dessus, p. 136.

4. Cf. page 106.

5. Probablement le même personnage déjà mentionné plus haut, p. 109.

6. HAB., I, 9.

ville vingt jours d'avance et commettait toute sorte de maux et de déprédations. [236] Il sortait [avec ses soldats] sur les routes et les campagnes, et ils saisissaient les mulets et les chevaux, emmenaient même les colons et les enfermaient dans des maisons ou des cours. Ils relâchaient quiconque leur donnait deux zouz par mulet ou par cheval, et s'emparaient de son voisin. Ils allaient aussi sur les routes et dans les khans, au dehors de la ville, pour s'emparer des ânes des pauvres. Ils leur prenaient un zouz par âne et les relâchaient. Ils sortaient aussi dans la contrée et exigeaient des hommes qu'ils amenassent leurs bêtes de somme. Quand ils les avaient amenées, ils se mettaient à leur demander des zouz : deux zouz par mulet, un zouz par âne. Ils emmenaient les bêtes de somme de tous ceux qui ne les leur donnaient pas. Ils emmenèrent de la sorte beaucoup de bêtes de somme, prises dans le pays, sur les routes, au marché, et ils les enfermèrent dans des cours. Les hommes avaient ainsi beaucoup à souffrir à cause de leurs dépenses et de celles de leurs bêtes de somme, et lorsque... .. nombreux, lui-même arrivait. On prenait aussi les bêtes de somme des marchands et des passants. On saisit ainsi beaucoup d'animaux appartenant aux pauvres, pendant des jours et des mois nombreux, et on ne les relâcha point avant qu'ils eussent vendu tout ce qu'ils possédaient pour subvenir à leurs dépenses. On ne voulut leur laisser ni leur donner quoi que ce soit.— L'Écriture dit<sup>1</sup> : « Ils sont plus pressés que les loups du soir ; ils voleront comme un aigle affamé vers sa nourriture ; » et encore<sup>2</sup> : « Tous viennent au butin. »

Disons aussi quelque chose au sujet de cet homme lui-même.

Quand on entendait parler de lui dans la contrée, la frayeur et le tremblement s'emparaient de tout le monde. Il commença à frapper sans pitié, à tuer et même à crucifier. Dans chaque ville où il entrait, il faisait crucifier deux, trois ou cinq personnes, et les hommes tremblaient en sa présence. [237] Ils disaient qu'il ne faisait périr que [les voleurs], les assassins, les détrousseurs de grands chemins ; or, nous avons appris . . . . . pour la plupart, mais aussi des Messaliens qu'on appelle zélateurs, mendiants et εὐχῆται<sup>3</sup>.

1. HAB., I, 8.

2. *Ibid.*, 9.

3. « Haeretici isti saeculo IV, in Mesopotamia exorti, et inde per Syriam dilatati, toti in orationes intenti cetera negligebant, et, abjectis, propter falsam evangelii interpretationem, bonis fortunae, otiosi errabant per vicos et plateas, viris promiscue cum mulieribus dormientibus. » Ita editores *Chron. eccles.* BAR HEBRAEI, I, col. 573, n. 2, ex s. Epiphania (*Haeres.* LXXX) et Theodoro (*Haeret. fab.* IV, 11).

Il traversa toutes les villes de la région inférieure de la Mésopotamie, frappant, tuant, crucifiant, et parvint à Amida.

Il y resta longtemps et y fit crucifier quatre hommes ; puis il passa à Maipherkat, et de là il revint à Amida où il se fixa. Et lorsque.....

.....

[ *Le reste manque dans le manuscrit.* ]

---



## TABLE DES NOMS PROPRES

---

- Aaron l'Interprète, 9.
- Aba, év. d'Amida, 58, 60, 61, 70, 85, 86, 90, 96.
- ‘Abbas (= ‘Ali), 8, 9, 39, 40.
- ‘Abbas, frère de Yézid III, 30.
- ‘Abbas, émir de Mésopotamie, 70, 72, 74, 80-82, 89, 99, 100, 105, 107, 108, 113, 122, 123.
- ‘Abbas, général, 14.
- ‘Abd al-Aziz, 30.
- ‘Abdallah (I<sup>er</sup>) Ibn Moḥammed (= Al-Saffah), 55, 62, 97.
- ‘Abdallah (II) Ibn Moḥammed (= Al-Manṣour), 55, 58, 62, 75, 67, 97, 99.
- ‘Abdallah (III) (= Al-Ma‘moun), xv. — V. Ma‘moun.
- ‘Abdallah al-Baṭal, 25.
- ‘Abdallah Ibn ‘Ali, 62.
- ‘Abdallah Ibn Merwan, 45.
- ‘Abdallah Ibn Taḥir, xvi-xix.
- ‘Abdallah Ibn Zobaïri, 9.
- [Ibn] ‘Abdallah. — V. Djarrah.
- ‘Abd el-Malik, 9, 10, 18, 30.
- Abdias, 167.
- Aboubeckr, 5, 6.
- Abou Djaffar, 97.
- Aboulabbas al-Saffah, 55. — V. ‘Abdallah I<sup>er</sup> Ibn Moḥammed.
- Aboulwalid, 8.
- Abou Mouslim, 62.
- Abou ‘Oun, 109, 193.
- Abourin, 18.
- Abraham, xxxiii, 1, 149.
- Abraham, antipatriarche, xi, xii, xiv, xvi, xvii, xx, xxii.
- Adabin, 6.
- Adam, 131, 153, 166.
- Adam Ibn Yézid, 92.
- Afrique, 75.
- ‘Aïn al-Djarr, ‘Aïn Gara, 40.
- Ainsworth, 60.
- Aišouma, 60, 189.
- ‘Aki, 46, 57.
- Ἀρσένιος, 25.
- Alains, 21, 72.
- Alep, x, 7, 23, 59.
- Alexandre, xxx, 1, 22, 84.
- Alexandrie, xviii, xxiv, 58, 84.
- ‘Ali, xvi, xvii.
- ‘Ali, 8. — V. ‘Abbas.
- [Ibn] ‘Ali. V. Şaleḥ et ‘Abdallah.
- Amanus (mt), 12.
- Amida, x, xxx, 4, 5, 7, 11, 14, 18-20, 29, 41, 48-50, 58, 60, 61, 65, 70, 72, 74, 82, 85, 86, 90, 92, 96, 172, 181, 187-189, 194, 195.
- Amos, 52, 67, 146.
- ‘Ananites, xx.

- Anastase II, empereur, 11.  
 Anastase l'Éthiopien, 65, 66.  
 Anastase, moine, xxx.  
 Anath, 100.  
 Ancienne (égl.) d'Édesse, 9, 23.  
 Ani, 74.  
 Anikia (couv. de), xxiii.  
 Anne, 24.  
 Antéchrist, 108, 117.  
 Anti-Liban, 40.  
 Antioche, xiv, xvi, xviii, xxiii,  
 xxiv, xxxiv, 3, 8-12, 21, 41,  
 58, 59, 70, 83, 84.  
 Antonin, 19.  
 Antonin le Rhéteur, xix.  
 Anzeta, 56. — V. Hanazit.  
 Anzitène, 49.  
 'Aouph, 48, 49.  
 'Aphšin, xxiv.  
 Aphtonius (couv. de Bar), ix,  
 xii.  
 Apsimare (Tibère-), 11.  
 'Aqoula, 'Aqouléens, 4, 44, 55,  
 72, 129, 147.  
 [Beit] 'Arabayé, 182.  
 Arabes, 4, etc.  
 Arade, 7.  
 Aradzani, 12.  
 Aram, Araméens, 10, 92, 94.  
 [Beit] Aramoyé, 26.  
 Arbèle, 45.  
 Ardebil, 23.  
 Arménie, Arméniens, xxxiv,  
 6, 7, 23, 39, 51, 54-56, 75, 77,  
 80, 89, 101, 102, 163.  
 Arménie (Grande-), 74, 148.  
 Arménie IV<sup>e</sup>, 56, 103, 172.  
 Arsacides, 74.  
 [Beit] Aršam, xxxi.  
 Arsame, Arsamosate, 89.  
 Arsanias (fl.), 12, 89.  
 Arsidonie, 91.  
 Artabas, 24, 25.  
 Arzanène, 58, 85, 187.  
 Arzoun, 49, 92, 172, 175.  
 As, 6.  
 [Ibn] Asa'ad, 72.  
 Asie, 1, 3, 7.  
 Asie-Mineure, 36.  
 Asmosat, Ašmoušat, 89.  
 Assemani, ix-xi, xx, xxix, xxxii,  
 xxxiv, 3, 4, 7-11, 17, 18, 23,  
 24, 27, 28, 30, 57-60, 64, 72,  
 90, 96, 99, 102, 146.  
 Assur, Assyrie, Assyriens, 1, 2,  
 8, 43, 74, 79, 100, 109, 132,  
 141.  
 Athanase I<sup>er</sup>, patr., 3, 4, 7.  
 Athanase II, patr., 10.  
 Athanase III, patr., 21, 41.  
 Athanase Sandalaja, 41, 58, 59.  
 Athanase (couv. de Mar), 61, 85.  
 [Ibn al-]Athir, 6.  
 'Attiq, 27, 28.  
 Al-Aziz ('Abdallah), 30.  
 Baal, 190.  
 Baalbeck, xxv, 40.  
 Ba'altan, 60.  
 Babylone, xx, 27.  
 Bagdad, xiv, xvii, xx, xxiii,  
 xxiv, xxvii, 44, 87, 122, 124,  
 141.  
 [Beit] Baïtan, 100, 108.  
 Balad, xxiii, 4, 122.  
 [Beit] Balaš, 23, 24.  
 Balat, 49.  
 Balik, ix, 28.

- Balissus, 23.  
 Balthazar, 97.  
 Bar Baḥloul, 90.  
 Barbalissus, 23.  
 Bar Hébréus, ix, x, xiii, xvi, xxi, xxiv, xxvii-xxix, xxxiv, 3, 4, 7-11, 21, 22, 24, 28, 31, 41, 44, 58-60, 72, 92, 186.  
 Baronius, 4, 7.  
 Barraya. — V. Goubba.  
 Basan, 75.  
 Basile (st), 144.  
 Basile, maphrian, xii, xv.  
 Basile (= Lazare), xx.  
*Bašmouriks*, xxiii.  
 [Al-]Baḥal ('Abdallah), 25.  
 Batna-Saroug, 7, 9. V. Saroug.  
 Bedjan, xxvi.  
 Behnam (Mar), xxvi.  
 Beit 'Arabayé; — Aramoyé; — Aršam; — Baitan; — Balaš; — Garmai; — Kéwila; — Ma'ada; — Nouhadra; — Qidouna; — Rama; — Šammar; — Taḥoumé; — Zabé. — V. le deuxième vocable.  
 Belahdori, 6.  
 Bélier, 63.  
 Beni-Ḥašem, 39.  
 Bernstein, 30.  
 Bešmé — V. Tell-Bešmé.  
 Béthanie, 16.  
 Bezold, xxx.  
*Bimaie*, xxiii.  
 Bir-Koum, xxiii.  
 Bithynie, 36.  
 Bizona (couv. de), xiii.  
 [Ibn] Boctari, 49.  
 Boçra, 129.  
 Boraïka, 46, 49, 55.  
 Bsammyrites, xxiii.  
 Budge, xxx.  
*Byamites, Byrmades*, xxiii.  
 Byzance, 4. V. Constantinople.  
 Çabiḥ. — V. Çaliḥ.  
 Çahya (mt), 49, 56, 187.  
 Caïn, 150.  
 Caïphe, 154.  
 Çaliba (couv. de Mar), 186.  
 Çaliḥ Ibn Çabiḥ, 55.  
 Callinice, ix, xii-xvii, xxviii, 24, 28, 58, 60, 61, 64, 70, 82, 99, 101, 108, 189.  
*Camp des Perses*, xviii.  
 Cappadoce, 4, 13, 24, 36, 67.  
 Cardos (mts), 71.  
*Caspiennes (Portes)*, 21.  
*Castrum ferreum*, 24.  
 Caucase, 21, 23.  
 Cedrenus, 6.  
 Cellarius, 89.  
 Césarée de Cappadoce, 24, 77.  
 Césarée de Palestine, 6.  
 Chalcédoine, 43.  
 Chaldéens, 45.  
 Chypre, 7.  
 Cilicie, xxvii, 36.  
 Circésium, xv, 23, 60.  
 Çofa, 9.  
 Coluc, 18.  
 Constant II, 8, 9.  
 Constantin I<sup>er</sup>, xxx, xxxi, xxxiii, 1.  
 Constantin (Héraclius-), 8.  
 Constantin (= Constant II), 8, 9.  
 Constantin III Pogonat, 9, 11.



- Constantin IV Copronyme, 24, 25, 28, 55, 56.  
 Constantin, général, 24.  
 Constantin, év. d'Édesse, 18, 41.  
 Constantin, év. de Samosate, 41, 58, 60, 61, 70, 90.  
 Constantinople, xxvii, 12, 24, 84.  
 Cosme, év. d'Amida, 18, 19, 41.  
 Covaic, x.  
 Croix (couv. de la), 186.  
 Cureton, xxxi.  
 Cyriaque, patr. d'Antioche, xi.  
 Cyriaque, év. d'Amida, 4, 5.  
 Cyriaque, év. de Dara (?), 122.  
 Cyriaque, év. d'Édesse, 79.  
 Cyriaque, év. du Tour 'Abdin, 60, 122 (?).  
 Cyrrihus, xi, xiv, xvii.  
 Cyrus, 30.  
 [Bar] Dadai. — V. Jean.  
 Daḥaq, 42.  
 Daiçan, 29.  
 Dakoum. — V. Tell-Dakoum.  
 Damas, xvi, xxiii, xxiv, 40, 41.  
 Daniel, prophète, 108, 117, 124.  
 Daniel, év. d'Édesse, 9.  
 Daniel, moine, xxiii.  
 Daniel, juif, xx.  
 Dara, xv, xxviii, xxix, 6, 18, 20, 55, 58, 60, 70, 87-90, 120, 122, 147.  
 Dasen, 146.  
 David, psalmiste, 149, 151, 155, 190.  
 David, maphrian, xxvii.  
 David, év. de Dara, antipatriarche, 58, 60, 68, 87-90, 122, 147.  
 David, juif, xx.  
 Denḥa I<sup>er</sup>, patr., xv.  
 Denys de Tell-Mahré, ix, x, etc.  
 Denys (I<sup>er</sup>), év. de Harran, 58, 60, 86, 90.  
 Denys (II), év. de Harran, 90.  
 Deyrik, 58.  
 Derbend, 21.  
 Diarbekir, 7. — V. Amida.  
 Djaffar, 97.  
 Djarrāh Ibn 'Abdallah, 22.  
 Djézireh, 6.  
 Djor (Porte de), 21.  
 Dovin, 6.  
 Dozy, 45, 103.  
 Duchesne, 1.  
 Duval, 3, 6-8, 11, 18, 29.  
 Édesse, x, xviii, xix, 1, 3, 4, 6-9, 11, 14, 15, 18, 29, 30, 41, 49, 58, 60, 61, 64-66, 72, 90, 116, 138, 192.  
 Édesse (montagne d'), 64.  
 Égypte, Égyptiens, xvii-xix, xxiii-xxvi, 8, 26, 43, 52, 75, 84.  
 Élias, patr. d'Antioche, 11, 14, 18, 21.  
 Élias, év. d'Édesse, 90.  
 Élias, év. de Singar, 60.  
 Élie, prophète, 19.  
 Élisée, 21.  
 Éloul, village, 47.  
 Émèse, 41, 60.  
 Éphèse, xxxi, 1.  
 Erzeroum, 82. — V. Qaliqala.  
 Ésaü, 167.  
 Esdras, 49.  
 Étienne, fils de Paul, 48, 49, 55.  
 Étienne, év. de Ḥaboura, 60, 90.

- Euphrate, xv, 4, 7, 12, 23, 24,  
 26, 28, 40, 44, 45, 59, 60, 74.  
 Eusèbe, xxx, 1.  
*Eusebona* (couv. d'), xvi.  
 Eutal, Eutélius, xxx, 86.  
 Euthonius, xii.  
 Eutychius, xxiii.  
 Εὐχῆρις, 194.  
 Ève, 60.  
 Ezéchias, 75.  
  
 Gaba, 100.  
 Gabaath de Saul, 100, 108.  
 Gabita, 6.  
 Gabriel, év. d'Édesse, 11.  
 Galatie, 36.  
 [‘Aïn] Gara, 40.  
 Gamach, 74.  
 [Beit] Garmaï, 146.  
 Garperd, 74.  
 Géants, 95.  
 Gédéon, 190.  
 Gelzer, xxxi.  
 Georges, patr. d'Antioche, 59-61,  
 64, 68, 70, 83-89, 147.  
 Georges, chorév. d'Amida, xxx.  
 Georges, préfet, 4.  
 Georges, moine, 96.  
 Gifné, 138.  
 Girah, 22.  
 Goeje (de), 6.  
 Goubba-Barraya, xi, xiv, xvi.  
 Gomorrhé, 119, 149.  
 Graffin, xxxiv.  
 Grégoire, patr. d'Antioche, x.  
 Grégoire, 49.  
 Grégoire de Naziance (st), xix.  
 Guidi, xxx, xxxii, xxxiv, 24, 60.  
 Gutschmid, xxxi.  
  
 Habacuc, 45, 163, 185.  
 Ḥabib, général, 8.  
 Ḥabib, év. d'Édesse, 11, 14-16,  
 18.  
 Ḥabib (couv. de Mar), 58, 85.  
 Ḥabil (couv. de Mar), 15.  
 Ḥaboura (fl.), xv, 60.  
 Ḥaboura, 60, 61, 63, 90.  
 Hadjadj, 30.  
 Hagar, 10.  
 Ḥaḥ, 186.  
 Ḥaïbari, 42.  
 Hallier, xxxiv.  
 Ḥara, 49.  
 Harab, 84.  
 Ḥarbaz, 86.  
 Harew, 84.  
 Hanazit, 49, 56.  
 Hani, 24.  
 Ḥani, 86, 119.  
 Ḥarourites, 27, 42, 46.  
 Ḥarran, 4, 14, 18, 30, 41, 42, 49,  
 55, 58-60, 68, 69, 86, 87, 89,  
 90, 99, 103, 122, 192.  
 Hašem, 39.  
 Ḥassan Ibn Qa'ataba, 72.  
 Ḥassen, 8.  
 Ḥasya, Ḥassieh, xv.  
 Ḥaza, 146.  
 Ḥazro, 48.  
 Héli, 71.  
 Héliopolis, xxv.  
 Héraclée, x.  
 Héraclius, 4-6, 8, 96.  
 Hérat, 84.  
 Ḥesmi (couv.), 50.  
 Hiérapolis, 7.  
 Hini, 86.  
 Hins-Maslamah, ix.

- Hirta Naamensis*, 4.  
 Hišam, 18, 22-24, 27-30, 32, 39, 40, 75, 97.  
 Hoffmann, ix, 58, 60, 146, 147.  
 Homs, xvi.  
 Hossain, 8.  
 [Ibn] Houbeïra, 45.  
 Huns, 21.  
  
 Ibérie, Ibériens, 21, 49.  
 Ibn..... [Les noms commençant par *Ibn* sont placés sous le vocable qui suit ce mot].  
 Ibrahim, 30, 40.  
 Inde, 75.  
 Iraq 'Arabi, 24.  
 Isaac, patr. d'Antioche, 58, 59.  
 Isaac de Ninive, xxvi.  
 Isaï (Jessé), 91.  
 Isaïe, 40, 108, 132, 155, 166, 168, 182, 185, 188-190.  
 Israël, Israélites, 26, 27, 123.  
 Izala (mt), 42.  
  
 Jacob, 145.  
 Jacques, patr. d'Alex., xviii.  
 Jacques d'Édesse, x, 1, 4, 7, 9.  
 Jacques le Juif, 4.  
 Jané, év. de Téla, 90.  
 Jean (st), apôtre, 124.  
 Jean I<sup>er</sup>, patr. d'Antioche, 7.  
 Jean II, patr. d'Antioche, 41, 58.  
 Jean III, patr. d'Antioche, xxviii.  
 Jean, év. des Arabes, 4, 7.  
 Jean d'Asie, xxxi, xxxii, 1, 3, 7.  
 Jean, év. de Callinice, 61, 64, 70, 83-85.  
 Jean, év. de Dara, xxviii, xxix.  
 Jean-Baptiste (égl. de St-), 7.  
  
 Jean Bar Aphtonius, ix, xii.  
 Jean Bar Dadaï, 47-49, 55, 56.  
 Jean, moine, xv.  
 Jean, moine, 60.  
 Jérémie, xxv, 31, 32, 39, 56, 136, 140, 157, 158, 162, 168, 171, 173, 175, 181, 183, 185, 188.  
 Jérusalem, 4, 31, 32, 100, 101, 108, 122, 140, 158, 179, 183.  
 Job, 76, 164.  
 Joël, 44, 106, 188, 190.  
 Jonas, 4.  
 Jonas, év. de Beit-Nouhadra, 60, 147.  
 Joseph, xxv.  
 Joseph, patr. d'Alexandrie, xxiv.  
 Josèphe (Flavius), xxx.  
 Josué le Stylite, xxxi, 49, 90.  
 Juda, 158, 183.  
 Judas Iscariote, 58, 97, 118.  
 Jules Africain, xxx.  
 Julien I<sup>er</sup>, patr. d'Antioche, x, 3.  
 Julien II, patr. d'Antioche, 10, 11.  
 Julien, 150.  
 Justin II, xxxi, xxxii, 1.  
 Justinien I<sup>er</sup>, 1.  
 Justinien (= Justin II), 3, 11.  
 Justinien II, 11.  
 Justinien IV (*inconnu*), 3.  
  
 Kaisoum, x-xii, xxiii.  
 Kepher Touta, xv, 101.  
 Kermé, 60, 147.  
 [Beit] Kéwila, 71.  
 Khalil Ibn Zadan, 106, 193.  
 Kharpert, 74.  
 Khazares, 21, 23, 72, 99.



- Khoraçan, 43, 62, 84.  
 Koka, 146.  
 Konišapor, 146.  
 Kosroès II, 3.  
 Koufa, 44.  
 Koufites, 72.  
 Koušan, 56, 57, 102.  
 Kousanites, 72.  
  
 Land, xxxii, 7, 26, 60.  
 Langlois, 23.  
 Lazare, 16.  
 Lazare (couv. de Mar), 50.  
 Lazare Bar Sabhtha, év. de Bagdad, xx, xxi, xxxiii.  
 Lazare, périodeute, xxx.  
 Lazare, juge, xxiii.  
 Lazare, esclave, xxii.  
 Lebeau, 10.  
 Lée, xxxiv.  
 Léon (III), 12-14, 24, 25, 28.  
 Léonce, 11.  
 Lequien, xxiii.  
 Liban, 12, 40, 163, 185.  
 Lycaonie, 36.  
 Lysinie, 36.  
 [Beit] Ma'ada, 49, 50.  
 Mabdoul, 189.  
 Maboug, 7, 43, 59.  
 Ma'déens, 146, 160.  
 Maipherkat, 41, 46-49, 55, 58, 59, 92, 172, 175, 187, 195.  
 Makmas, 100, 108.  
 Ma'moun (al-), xv, xvii, xx-xxiv, xxvii.  
 Manichéens, 68-70.  
 Mansour (al-), 55, 97. — V. 'Abdallah.  
 Maraç, 28, 29.  
 Marga, 30, 60, 146.  
 Marda. — V. Mardin.  
 Mardas, 18.  
 Mardin, xi, 26, 58, 60, 70, 90, 101, 105, 106.  
 Marie (couv. de Ste-), xxix.  
 Marouta, 120.  
 Mars (planète), 63.  
 Martin (P.), xxxii, xxxiv.  
 Marwan. — V. Merwan.  
 Mašé (fl.), 62.  
 Maška (Bar-). — V. Sévère.  
 Masius, 62.  
 Maslamah, 11-14, 21, 23, 34.  
 Mašrita (Tell-), 42.  
 Mattaï (couv. de Mar), xii, xxvi, 97, 117.  
 Matthieu (st), xxvi.  
 Matthieu, év. d'Alep, 7.  
 Maures, 75, 99.  
 Maurice, 3.  
 Maurice, 3, 4.  
 Μαυροφρονοι, 43.  
 Maurus (mt), 12.  
 Mèdes, Médie, 72, 75, 99.  
 Méditerranée, xviii.  
 Méléce, patr., 84.  
 Mélik Ibn Sébib, 25.  
 Mélik Ibn T'ouf, 80.  
 Mélitène, 12, 25, 55, 67, 80.  
 Mère de Dieu (égl. de la), 43.  
 Mère de Dieu (couv. de la), 64.  
 Merwan I<sup>er</sup>, 9.  
 Merwan (II) Ibn Moḥammed, 23, 39-42, 45, 56, 75, 97.  
 [Ibn] Merwan. — V. 'Abdallah.  
 Mésopotamie, x-xii, xiv, xviii, xxvi, xxix, 6, 8, 15, 26, 28, 30, 40-42, 46, 56, 58, 61-64,

- 67, 68, 70, 80, 82-84, 87, 89,  
92, 98-103, 107-109, 116, 119-  
121, 124, 127, 141, 161, 176,  
177, 189, 194.
- Messaliens, 194.
- Messouadi*, 45.
- Michée, 67, 151, 155.
- Michel le Grand, 23.
- Mikaël, patr. d'Alex., 58.
- Migas (= Milès), 50.
- Milès (couv. de Mar), 50.
- Mo'awia Ier, 7, 8.
- Mo'awia II, 9.
- Moḥammed, 4, 39, 129.
- Moḥammed Ibn Taḥîr, xvi-xix.
- Moïse, 26, 30, 52, 110, 128, 171.
- Mossoul, xv, xxiii, xxvi, xxvii,  
28, 40, 45, 55, 60, 72, 88, 91-  
93, 97, 100, 117, 119, 122,  
141, 146, 161, 178, 186, 192.
- [Ibn] Mouç'ab. — V. Mousa.
- Mourad-tchaï, 12, 74, 89.
- Mousa Ibn Mouç'ab, 91, 92, 100,  
110, 113, 122, 125, 127, 130,  
135, 136, 141, 146, 161-164,  
176, 192, 193.
- Moutaṣîm [al-]. xxvii.
- Moÿse, év. de Nisibe, xxix.
- Nahum, 44, 168.
- Narsès, général, 3.
- Narsanbad, Narsibadié, 92.
- Naşr, 24.
- Nectaire, patr., 84.
- Néocésarée, 24.
- Nil, xviii, xxvi.
- Ninive, xxvi, 1, 62.
- Ninus, 1.
- Nirba-Barzi*, 30.
- Nisibe, xv, xix, xxvii, xxix, 11,  
28, 45, 72, 101, 108, 116, 186,  
192.
- No'aim Ibn Thabit, 40.
- Noé, 71.
- Noeldeke, 49, 84.
- Nonus, archidiacre, xix.
- [Beit] Nouhadra, 60, 147.
- Nubie, xxvii.
- Nubiens, 75.
- 'Omar (Ier), 6, 7, 10, 18.
- 'Omar (II), 13, 14, 17.
- Ophni, 71.
- Opsicium, 24.
- Osée, 167.
- 'Otman, khalife, 7, 8.
- 'Otman, émir, xv.
- Ourtéens, 49, 51, 54, 57, 172.
- 'Oubeidallah Ibn Boctari, 49.
- 'Oubeidallah Ibn as-Sari, xvii.
- Palestine, 4, 36, 138.
- Paphlagonie, 24.
- Paşpaşat, village, 47.
- Paul (st), apôtre, 70.
- Paul, év. de Tagrit, 60, 90, 147.
- Paul, arménien, 48, 55.
- Payne-Smith, xxxi, 61.
- Pelozonium, 24, 25.
- Perse, 75.
- Phalkat, 26.
- Pharaon, 123.
- Philiponos, xix.
- Philippique, empereur, 11.
- Philoxène, év. de Bagdad, xx.
- Philoxène, év. de Nisibe, xix,  
xx, xxvii.
- Phinées, 71.
- Phis, village, 46, 47.

- Phocas, empereur, 3-5.  
 Phrygie, 25.  
 Pierre, patr. d'Antioche, 3.  
 Pilier (monastère du), xiii.  
 Pockoke, xxiii.  
 Pont, 24.  
 Portes Caspiennes, 21.  
 Porte de Fer, 21.  
 Porte des Tures, 21, 22, 39.  
 Procope, hist., 7, 8.  
 Procope, général, 8.  
 Putiphar, xxv.
- [Ibn] Qa'ataba. — V. Hassan.  
 Qaliqala, 80, 82.  
 Qaliu, général, 28.  
 Qalouq, 18.  
 Qamaḥ, 74, 75, 96, 102.  
 Qarqaphta (couv. de), 61, 84.  
 Qartamin (couv. de), xi, 41, 58,  
 61, 90, 186.  
 Qatara (couv. de), 49.  
 Qen-Néšré (couv. de), ix-xiii, xv,  
 xxviii, 59, 60.  
 [Beit] Qidouna, 64.  
 Qoqá, 146.  
 Qoré, village, 30.  
 Qoré Ibn Thabit, 46.  
 Qoulab, village, 46, 47.  
 Qoubé (couv. de), 50.
- Rabsacès, 75.  
 Radad, 80.  
 [Er-]Raḳḳah, ix, 28.  
 Rama, 100, 108.  
 [Beit] Rama, 117.  
 Razin, 138, 140, 172, 175.  
 Renaudot, xviii, xxiv, 58.  
 Rešmat (couv. de), 50.
- Rhodes, xxv.  
 Rišan, 61.  
 Riš'aïn, xx.  
 Ritter, x.  
 Roboam, 57.  
 Romains, 4, etc.  
 Rome, 84.  
 Rouge (mer), 36.
- Sabas, év. d'Amida, 41.  
 [Bar] Sabhtha, 20. — V. Lazare.  
 Sabinus, év. de Téla, 90.  
 Saehau, 12.  
 Saey (de), xvii.  
 [Al-]Saffah. — V. 'Abdallah.  
 Sagistan, 84.  
 Saint-Martin, xxxiv, 6, 21, 56,  
 57, 71, 74, 82, 86, 89.  
 Salah, 146.  
 Saleḥ Ibn 'Ali, 55.  
 Salem, 55.  
 Salomon, 108.  
 Salqaṭ (fl.), 81.  
 [Beit] Šammar, 26.  
 Samarie, 109.  
 Samosate, x, 41, 58, 60, 61, 70,  
 90, 189.  
 Samuel, 30, 171.  
 Sandalaja. — V. Athanase.  
 Sanin, Sanoun (couv.), 50.  
 Saqsaqi, 42.  
 [Ibn as-]Sari, xvii.  
 Saroug, xxviii, 7, 9, 10, 70.  
 Saturne (planète), 63.  
 Saül, 100, 108.  
 Scété, xxix.  
 Seythes, 90.  
 [Ibn] Sébib, 25.  
 Séleucie-Ctésiphon, 26, 146.



- Sénad, 72.  
 Sennachérib, 75.  
 Sergius, général, 74.  
 Sergouna, év. de Mardin, 58, 60, 70, 90.  
 Sergouna, év. de Tell-Bešmé, 85.  
 Sévère le Grand, patr. d'Antioche, xviii.  
 Sévère Bar Maška, patr., 9, 10.  
 Sévère (I<sup>er</sup>), év. d'Amida, 41.  
 Sévère (II), év. d'Amida, 41, 58, 70, 85.  
 Sévère, év. d'Édesse, 3, 7.  
 Siegfried, xxxi.  
 Siffin, 9.  
 Sigara, Singara, 28, 60, 118.  
 Silas (couv. de Mar), xxviii, 10, 11.  
 Siméon (st) le Stylite, xvi.  
 Siméon, antipatriarche, xvi, xvii, xxvii.  
 Siméon de Beit-Aršam, xxxi.  
 Siméon, év. d'Édesse, 7, 64-66.  
 Siméon, év. de Ḥarran, 4, 14, 18, 41.  
 Sindh, Sindhiens, 72, 75, 99.  
 Sion (= Jérusalem), 56, 100, 132, 163.  
 Σκιπτος, 29.  
 Socrate, hist., xxxi, 1.  
 Sodome, 19, 71, 119, 149.  
 Soliman, 1, 13, 40.  
 Soliman Ibn Hišam, 24.  
 Sophène, 26, 74, 102.  
 Sophonie, 139.  
 Souda, 47.  
*Sunitæ*, 4.  
 Synada, 25.  
 Syrie, x, xii, xv, xvi, xxiii, xxvii, 8, 14, 51, 54, 77, 80.  
*Taalabenses* (= Taglibites), 4.  
 Taglibites, 146, 160.  
 Tagrit, xii, xv, xxi, xxiii, xxvi, xxvii, 8, 60, 88, 90, 117, 147.  
 [Ibn] Taḥir. — V. 'Abdallah et Moḥammed.  
 [Beit] Taḥouné, 71.  
 Tanis, xviii, xix.  
 Tarmel, 20.  
 Tarmil-Raba, 20.  
 Taurus (mt), 49.  
 Téla, 11, 18, 49, 90, 192.  
 Téléda, xv.  
 Tell-Bešmé, 58, 85.  
 Tell-Dakoum, 19, 72, 86.  
 Tell-Maḥré, ix, xlii.  
 Tell-Mašrita, 42.  
 Tell el-Menahir, xlii.  
 Térek, 21.  
 Thabit Ibn No'aïm, 40.  
 [Ibn] Thabit (No'aïm), 40.  
 [Ibn] Thabit (Qoré), 46.  
 Théodore, patr. d'Antioche, 8, 9.  
 Théodore, év. de Callinice, xiv.  
 Théodore, év. d'Édesse, xix.  
 Théodore, év. de Kaisoum, xii.  
 Théodore, fils de Merwan, 4.  
 Théodore, frère d'Héraclius, 6.  
 Théodore le Reddounien, 7.  
 Théodose, 13.  
 Théodose le Jeune, xxx, 1.  
 Théodose, fils de Maurice, 3.  
 Théodote, év. d'Amida, 11, 14, 18.  
 Théophanes, 3, 5, 6, 8-10, 18, 23-25, 29, 43, 55, 72, 74.  
 Théophylacte, 3.

- Thilaticomum*, 19.  
 Thomas, maphrian, xxvii.  
 Thomas, év. d'Amida, 5, 7, 11.  
 Thomas d'Héraclée, x.  
 Thomas, archidiaacre, 96.  
 Thomas le Stylite, 11, 18.  
 Thomas (égl. de Mar), 59.  
 Tibériade, xx.  
 Tibère-César, 3.  
 Tibère-Apsimare, 11.  
 Tiflis, 21.  
 Tigre, xxiii, 28, 29, 51, 60, 71, 72, 82, 122.  
 Tišpa, 49.  
 Timothée, patr. d'Alex., 84.  
 Timothée, év. d'Édesse, 58, 60, 61, 64.  
 [Ibn] T̄ouf (Mélik), 80.  
 T̄ounou, 13.  
 Tour 'Abdin, 60, 72, 119, 186.  
 Toutis, 172.  
 Tripoli de Syrie, 8.  
 Tuch, 62.  
 Tullberg, xxix, xxxi, xxxiii.  
 Tures, 21-23, 39, 72.  
 Turquie, 138.  
 Tyane, 13.  
 Tzour (Porte de), 21.  
  
 Valentin, patrice, 6.  
 [Ibn] Wahab, 67.  
 Walid (I<sup>er</sup>), 10, 11.  
 Walid (II), 30, 39, 40.  
 Weil, xv, xxiv, xxvii, 22, 25, 30, 40, 42, 45, 62, 101.  
  
 Wright, x, xix, xx, xxviii-xxxii, 1, 3, 11, 28, 49.  
 Wüstenfeld, xvii, xxiv.  
  
 Yádh, 6.  
 Yakout, 6, 28, 42, 45.  
 Yakoub, 42.  
 Yaqoub (couv. de Mar), xiii, xx.  
 Yézid Ibn Mo'awia, 8.  
 Yézid (I<sup>er</sup>), 9.  
 Yézid (II), 17, 18.  
 Yézid (III), 30, 40, 41.  
 [Ibn] Yézid (Adam), 92.  
  
 Zab, 45, 60.  
 [Beit] Zabé, 45.  
 Zacharie, év. d'Édesse, 66, 90.  
 Zachée, év. de Kerma, 60, 147.  
 Zachée (couv. de Mar), xiv, xxviii.  
 [Ibn] Zadan. — V. Khalil.  
 Zaïd, 90.  
 Zaïd (forteresse de), 74.  
 Zaita, Zeita, 23.  
 Zeman, év. de Kerma, 147.  
 Zeitoun, 23.  
 Zo'ara (Mar), 118, 119.  
 Zo'ara (église de Mar), 7.  
 Zo'ara, moine, 97.  
 Zobaïri, 9.  
 Zohaïr, 28.  
 Zouqenin (couv. de), x, xxx, 7, 41, 54, 58, 65, 85, 86, 90.  
 Zozime, 23.

CHRONIQUE

DE

DENYS DE TELL MAHRÉ

QUATRIÈME PARTIE

PUBLIÉE ET TRADUITE PAR

**J.-B. CHABOT**

---

*TEXTE SYRIAQUE*



PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

—  
1895





## PRÉFACE.

---

Dans l'Introduction que nous avons mise en tête de notre traduction française de cet ouvrage nous avons parlé de la vie et des œuvres de Denys de Tell Maḥré, et nous avons donné une description sommaire du manuscrit CLXII de la bibliothèque Vaticane, d'après lequel nous publions le texte de cet auteur.

Il nous reste, pour compléter notre travail, à faire ici quelques observations de détail qui concernent plus particulièrement le texte syriaque de la Chronique.

### I

Le ms., avons-nous dit, se compose présentement de 174 feuillets. La quatrième section de la Chronique, précédée de la préface mise par Denys en tête de la partie originale de son œuvre, commence au verso du fol. 122 et occupe la fin du codex<sup>(1)</sup>.

Mais le volume présente plusieurs défauts. La foliation actuelle, que nous reproduisons en marge de notre édition, est moderne et ne correspond nullement à l'état primitif du ms. Celui-ci était composé de cahiers de huit et de dix feuillets. Cette divergence ne

<sup>(1)</sup> Jusqu'au fol. 122, le manuscrit est un palimpseste copte, ce qui rend la lecture des premières parties de notre Chronique assez difficile.

permet pas de déterminer avec certitude combien de pages ont disparu. Les cahiers sont numérotés au premier feuillet.

Au fol. 132 commence le cahier 16 [١٦]. Le ms. peut donc avoir perdu, dans la partie qui précède, jusqu'à dix-huit feuillets. Le cahier 16 a huit feuillets seulement et paraît complet. Le texte du moins n'indique pas de lacune.

Le fol. 140 est marqué ١٩ [19], ce qui donne à entendre que deux cahiers entiers [١٨ et ١٩], soit de 32 à 40 pages, ont disparu. J'ai omis de noter cette lacune dans le texte [p. ١٩]. Elle avait d'abord échappé à mon attention, le fol. 139 terminant régulièrement un chapitre et le fol. 140 en commençant un autre.

Le fol. 150 *a* est marqué ٢١ [21]; mais c'est là une erreur due à la simple transposition d'un cahier. La signature ٢٠ [20] se retrouve au fol. 160. J'ai rétabli le texte dans son ordre naturel. Il était d'ailleurs indiqué en dehors de la pagination, par la citation biblique terminant le fol. 159, dernier du cahier 21, qui se trouve brusquement coupée au milieu d'une phrase et continue au fol. 170, premier du cahier ٢٢ [22]. Cf. pp. ١٥٥, ١٥٦, ١٥٧.

Le cahier ٢٢, actuellement le dernier du ms., ne comprend plus que cinq feuillets [170-174], encore n'est-il pas certain que les trois derniers lui appartiennent. Les fol. 170 et 171 étaient bien les deux premiers de ce cahier; mais les trois autres appartenaient peut-être au cahier suivant. Denys a annoncé qu'il parlerait de trois années de calamités. Le récit des mal-



heurs de la première et de la deuxième année occupe, pour chacune, environ dix feuillets. [ Cf. pp. **معرف**, **معه** ]. Il est à croire que le cahier **ح** ne suffisait pas pour la narration de la fin des calamités de la deuxième et de toutes celles de la troisième année [ 1086 des Grecs ], à laquelle s'arrêtait la Chronique. Une phrase de la page **حج** [ l. 1-3 ] donne à entendre que le récit se rapporte à cette dernière année. Il est certain en tous cas que le fol. 174 doit se lire avant les fol. 172-173. L'énumération des titres de chapitres [ **حظ** و **حظا**, p. **حس**, 17; et **حظا** و **حظا**, p. **حج**, 7 ] ne peut laisser aucun doute à cet égard. Nous avons donc cru devoir rétablir l'ordre primitif dans notre édition<sup>(1)</sup>.

Mais en aucun endroit nous ne nous sommes permis de transposer le texte pour rétablir l'ordre chronologique comme l'a fait Assemani dans son analyse<sup>(2)</sup>.

## II

Wright écrivait il y a une dizaine d'années qu'on ne pourrait apprécier comme il convient le mérite de Denys qu'après la publication de sa Chronique<sup>(3)</sup>.

<sup>(1)</sup> Je pense qu'il y a encore au fol. 157 *a*, une légère transposition due à une erreur de copiste qui a probablement introduit dans le texte deux notes marginales en intervertissant leur ordre respectif. Notre édition [ p. **حس**, l. 15-20 ] suit exactement le texte, mais il semble qu'il serait plus naturel de lire, l. 15 : **حظا** و **حظا** و **حظا** . . . . . **حظا** و **حظا** و **حظا** , et de reporter les mots **حظا** و **حظا** à la ligne 19 après **حظا** , ou mieux encore à la ligne 20 après **حظا** .

<sup>(2)</sup> Voir l'Introduction qui précède notre traduction française, p. xxxiv.

<sup>(3)</sup> *Syriac Literature*, 1<sup>re</sup> édition. *Encyclop. Britann.*, XXII, 845.

Certes, cette publication ne tournera guère à l'avantage de l'auteur. Il serait difficile de trouver un écrivain d'un style plus incorrect et plus bizarre. Cette infériorité très marquée sur les auteurs antérieurs et postérieurs s'explique par le milieu et le temps dans lesquels vivait notre patriarche. C'était l'époque où la langue arabe supplantait dans l'usage vulgaire l'idiome syriaque <sup>(1)</sup>. Ce dernier cependant n'était pas encore passé à l'état de langue savante, il s'apprenait encore par l'usage et non dans les grammaires, et l'usage avait déjà introduit, comme à toutes les époques de transformation, de profondes modifications dans le langage vulgaire. Dans les siècles suivants, lorsque l'arabe fut devenu la langue usuelle, le syriaque passa à l'état de langue savante; les lettrés l'étudiaient selon les règles établies par les grammairiens, et de là la supériorité des écrivains postérieurs, de Bar Hébréus par exemple, sur notre auteur. En lisant les écrits de Denys on sent qu'il pensait en arabe et les constructions grammaticales de sa syntaxe portent fortement l'empreinte de cette influence. On remarquera en particulier l'emploi si fréquent de cette construction qu'on a coutume d'appeler « nominatif absolu » et que les grammairiens arabes nomment « proposition à double face ». Il est inutile d'en donner ici des exemples, car elle revient à chaque page, presque à chaque phrase.

Toutefois le style de Denys offre de telles anomalies qu'il est permis de se demander si l'état de décadence

<sup>(1)</sup> Cf. R. DUVAL, *Histoire d'Édesse*, p. 243.

littéraire de son siècle suffit à en rendre compte et s'il ne faut y joindre un défaut naturel d'aptitude chez l'écrivain. Aussi quand nous disons que l'auteur occupe le premier rang parmi les écrivains jacobites du ix<sup>e</sup> siècle cela doit s'entendre de l'importance de ses écrits et non pas de son mérite littéraire.

On comprend, d'après ce qui vient d'être dit, que l'édition du texte de Denys n'était pas absolument exempte de difficultés, et le nombre de celles-ci est encore accru par la mauvaise exécution de l'unique manuscrit dont nous disposons. Malgré tous nos efforts, nous n'avons point la présomption de croire que nous les ayons toutes surmontées. Nous en signalerons ici quelques-unes, en commençant par celles que nous pourrions appeler graphiques, avant de passer aux singularités orthographiques qui semblent appartenir au système défectueux de l'auteur.

### III

La négligence du scribe qui a exécuté le manuscrit du Vatican a été pour nous la cause de nombreux embarras. Dans bon nombre de passages la lecture matérielle est douteuse. La plupart du temps le contexte permet de l'établir avec certitude; mais il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit des noms propres. Ainsi les lettres *u*, *w*, *j*, et même parfois *o*, *v* et *∞*, ne se distinguent pas suffisamment et consistent en jambages d'égale hauteur.

D'après cela, la lecture de certains noms propres, de



ceux surtout dans lesquels plusieurs des lettres dont nous venons de parler sont groupées ensemble, ne saurait être absolument garantie. Nous signalerons en particulier les suivants :

فدهاسا [ ص 7, 13, 19 ] peut aussi se lire فدهاسا et فدهاسا ou فدهاسا. — فدهاسا [ ص 2 ] pourrait matériellement n'être autre chose que l'adjectif indéfini فدهاسا. Le contexte toutefois exige un nom propre. — فدهاسا [ ص 24 ] doit évidemment être corrigé en : فدهاسا [ Cf. ص 16, 20 ; ص 23 ]. — Le nom de l'évêque de Téla فدهاسا [ ص 10, 17 ] pourrait se lire فدهاسا (chez notre auteur pour فدهاسا). J'ai préféré, après Assémani, la première lecture qui n'est pas insolite. (Cf. *Bibl. or.*, I, 467). — فدهاسا [ ص 24 ] et فدهاسا [ ص 14 ] désignent probablement le même personnage, et il faut adopter l'une ou l'autre leçon pour les deux passages. فدهاسا doit être préféré, car la lecture فدهاسا est incertaine, d'après l'état du ms. en cet endroit.

L'écriture au verso du fol. 156 est en grande partie effacée. Nous avons reproduit [ pp. 15 - 16 ] ce qu'on en peut lire et nous avons restitué de notre mieux, d'après leurs vestiges, un certain nombre de mots. Ces restitutions sont placées entre deux traits verticaux, ||. Quant au verso du fol. 174, actuellement le dernier du manuscrit, il est presque entièrement illisible. Nous avons dû nous borner à en résumer le sens d'après ce qu'on en peut déchiffrer [ ص 174 ].

Puisque je parle de l'état matériel du manuscrit, je ferai encore observer qu'il n'a point les alinéas que j'ai cru utile d'introduire dans le texte.

Comme l'avait déjà fait remarquer Tullberg, les points diacritiques et les signes de ponctuation ont été, pour la plupart, ajoutés postérieurement et d'une manière irrégulière. A mesure qu'on avance, ces signes deviennent de plus en plus rares, et, vers la fin du volume, on n'en rencontre presque plus aucun. Nous n'avons pas cru devoir en tenir compte habituellement, et nous avons ponctué le texte d'après le sens de la phrase.

L'usage du *ribbui* n'est pas moins inconstant que celui du point diacritique. Nous l'avons partout ajouté sur les noms de nombre, lorsqu'il ne s'y trouvait pas.

Nous avons voulu toutefois donner un spécimen de la ponctuation du manuscrit. Jusqu'à la page ٥, l. 12, notre texte reproduit exactement tous les signes qui se trouvent dans ce dernier.

Le quadruple point final [❖] ne sert pas seulement, dans le manuscrit original, à marquer la fin des phrases, mais aussi à mettre en évidence les noms propres (voir les exemples que nous avons conservés, pp. ٥ 1-3; ٥ 21-24) et les passages bibliques dont il marque parfois le commencement et la fin.

Le ms., ainsi que je l'ai déjà insinué, porte un certain nombre de corrections postérieures. Les unes sont dans le texte même. Elles paraissent être de la main d'Assémani. L'addition du ٥ final après la 3<sup>e</sup> pers. masc. plur. du parfait (cf. ci-après, p. x) en constitue la majeure partie. Je les ai toutes introduites dans mon texte en les plaçant entre crochets, et je les ai conservées alors même qu'elles ne semblaient pas justifiées, comme par exemple :

١٨ [ ] [ ٥ ٢ ].





afmmdz et afmmdz [ 5, 7 ]; afmmdz et afmmdz [ 7, 13 ]; afmmdz [ 22 ] et afmmdz [ 9 ]; afmmdz [ 13 ] et afmmdz [ 1 ]; afmmdz et afmmdz, plur. afmmdz et afmmdz [ 10, 11 ]; afmmdz [ 1 ] et afmmdz [ 15 ], et peut-être afmmdz [ 18 ], plur. afmmdz et afmmdz [ 8 ]; etc.

Dans les noms transcrits du grec, l'emploi du o et du u est aussi très inconstant, comme d'ailleurs chez tous les auteurs. On trouve indifféremment les formes afmmdz, afmmdz et plus souvent afmmdz; afmmdz; afmmdz [ 2 ] et afmmdz [ 11 ], etc.

Il faut attribuer à des fautes de copiste des leçons telles que : afmmdz [ 19 ] pour afmmdz; afmmdz [ 20 ] pour afmmdz; afmmdz [ 13 ] pour afmmdz; afmmdz [ 23 ] pour afmmdz; afmmdz [ 5 ] pour afmmdz; afmmdz [ 7 ] pour afmmdz; afmmdz [ 6 ] pour afmmdz; afmmdz [ 7 ] pour afmmdz; etc.

De même, afmmdz [ 8 ] pour afmmdz (voir la note, traduct., p. 50), afmmdz [ 19, 9 ] pour afmmdz, afmmdz [ 16 ] pour afmmdz, s'expliquent facilement par la confusion des lettres u, u et u. Par une confusion analogue, au lieu de : afmmdz [ 20 ] le manuscrit porte afmmdz. La leçon afmmdz [ 21 ] pour afmmdz vient aussi probablement d'une faute du copiste; son texte devait porter afmmdz. — De même afmmdz [ 21 ] paraît une faute pour afmmdz. Cependant on trouve encore afmmdz [ 6 ], qui prêtait moins à la confusion.

Je ne sais s'il faut ranger dans la même catégorie les formes telles que afmmdz [ 16 ] pour afmmdz. Peut-être faut-il y voir une simple transposition de la

lettre J, analogue à celle du **o** qui est constante dans certains mots, comme **جَصْرًا** [ج 2, **ص** 24, **ج** 19, 22; etc.] pour **جَصْرَا**; **جَصْرًا** [ص 22] pour **جَصْرَا**; **أَجْرًا** [ص 10] pour **أَجْرًا**; **مَجْرًا** [ص 12] pour **مَجْرًا**; etc.

J'ai cru reconnaître une transposition semblable dans le mot **أَجْرًا** [ج 20] qui aurait été ainsi écrit pour **أَجْرًا**; mais il est très possible qu'il y ait là simplement une faute du copiste pour **أَجْرًا** (cf. **فَجْرًا** 21). **لِلْأَجْرِ** [ج 4], pour **لِلْأَجْرِ** n'est pas absolument insolite.

On trouve aussi le **ـ** transposé presque constamment dans **أَجْرًا** [ج 24 etc.], pour **أَجْرًا**; et on a **أَجْرًا** [ج 5] pour **أَجْرًا**.

Notre auteur affectionne, en général, la suppression des lettres quiescentes. Ainsi on trouve :

**أَجْرًا** [ج 15, **ص** 16] de préférence à **أَجْرًا**; **أَجْرًا** [ج 22] de préférence à **أَجْرًا**; **أَجْرًا** [ج 5] pour **أَجْرًا**; **أَجْرًا**; **أَجْرًا** [ص 5] pour **أَجْرًا**. Dans les noms, il préfère **أَجْرًا** [ج 1] à **أَجْرًا**; **أَجْرًا** [ج 1] à **أَجْرًا**; **أَجْرًا** [ج 14] à **أَجْرًا**; **أَجْرًا** [ج 22] à **أَجْرًا**; **أَجْرًا** [ج 19] à **أَجْرًا**. On trouve aussi **أَجْرًا** [ج 3] pour **أَجْرًا**. **أَجْرًا** [ج 1] pour **أَجْرًا**; etc.

On peut encore observer que l'emploi de la forme *Pé'al*, quand elle répond au sens passif, est préféré à celui des formes *Ethpé'el* ou *Ethpa'al*; par exemple : **أَجْرًا** [ص 12] de préférence à **أَجْرًا**, **أَجْرًا** [ص 19, 8, **ص** 17] de préférence à **أَجْرًا**; etc.

L'absence du **o** et du **ـ** quiescents est constante aux 3<sup>mes</sup> pers. masc. et fém. plur. du parfait. Cette manière d'écrire est d'ailleurs fréquente chez tous les écrivains

antérieurs à Jacques d'Édesse, et le texte de notre auteur montre que les règles tracées par ce grammairien n'ont pas été reçues de sitôt, même parmi les Jacobites. On trouve donc *ܡܗܘܘܢ*, *ܡܗܘܘܢ*, *ܡܗܘܘܢ*, etc., pour *ܡܗܘܘܢ* ou *ܡܗܘܘܢ*, *ܡܗܘܘܢ* ou *ܡܗܘܘܢ*, etc. Cette même suppression a lieu à l'impératif. Ainsi on rencontre *ܡܗܘܘܢ* [ 17 ] pour *ܡܗܘܘܢ*. Les lettres quiescentes, le *ܘ* surtout, ont été très souvent ajoutées sur le ms. par une main postérieure, comme je l'ai indiqué.

Par une étrange bizarrerie, la 3<sup>e</sup> pers. masc. sing. du parfait présente précisément la forme du pluriel. Notre auteur écrit *ܡܗܘܘܢ*, *ܡܗܘܘܢ*, etc., pour *ܡܗܘܘܢ*, etc. Cette particularité orthographique, qui avait déjà été remarquée dans la *Chronique de Josué le Stylite*<sup>(1)</sup>, doit s'expliquer par la contraction du pronom personnel *ܘܘ* avec la forme verbale; ainsi *ܡܗܘܘܢ* est pour *ܘܘܡܗܘܘܢ*, *ܡܗܘܘܢ* pour *ܘܘܡܗܘܘܢ* (Cf. R. DUVAL, *Gram. syr.*, p. 290, 365).

La suppression du *ܘ* a aussi lieu constamment à l'imparfait de tous les verbes 'e'-waw. On trouve ainsi *ܡܗܘܘܢ* [ 17 ] pour *ܡܗܘܘܢ*; *ܡܗܘܘܢ* [ 2 ] pour *ܡܗܘܘܢ*; *ܡܗܘܘܢ* [ 7 ] pour *ܡܗܘܘܢ*; *ܡܗܘܘܢ* [ 2 ] pour *ܡܗܘܘܢ*; *ܡܗܘܘܢ* [ 10 ] pour *ܡܗܘܘܢ*, etc. Ces anomalies engendrent parfois quelque confusion : ainsi, dans le dernier cas, sans l'emploi du *ܘ* devant le ré-

<sup>(1)</sup> Comme la *Chronique de Josué* a été précisément conservée dans la troisième partie de la *Chronique de Denys de Tell Mahré*, et que son texte n'existe dans aucun autre ms. que celui dont nous nous servons pour la présente publication, on peut toujours se demander si ces formes appartiennent bien à Josué, ou si elles ne sont pas plutôt le fait de Denys ou du copiste qui a transcrit les œuvres de ce dernier.



gime, on aurait pu croire qu'on avait affaire à l'imparfait du verbe **لجأ**, qui se construit de préférence avec **ل**.

Cette étrange orthographe est même appliquée à l'impératif. Ainsi, on a **لجأ** [ **لجأ** 18 ] pour **لجأ**; **لجأ** [ **لجأ** 18, 24 ] pour **لجأ**.

Il en est de même du **ل** dans les verbes de cette catégorie. On trouve **لجأ** [ **لجأ** 18; **لجأ** 9 ] pour **لجأ**; **لجأ** [ **لجأ** 24 ] pour **لجأ**; **لجأ** [ **لجأ** 19 ] pour **لجأ**. Je ne crois pas qu'il faille voir une suppression analogue dans les formes telles que **لجأ** et **لجأ** [ **لجأ** 2, 13, 17 ] pour **لجأ** et **لجأ**, **لجأ** [ **لجأ** 4 ] pour **لجأ**, suppression qui donnerait au participe passif la forme de l'actif; mais il faut plutôt y reconnaître une confusion dans l'emploi de ces deux participes.

De même qu'à la 3<sup>e</sup> pers. fém. plur. du parfait, le **ل** final est ordinairement supprimé, et ceci est particulièrement choquant, dans le suffixe fém. sing. de la 2<sup>e</sup> pers. **لجأ**, qui ne se distingue plus alors du masc. **لجأ**. On trouve ainsi **لجأ** [ **لجأ** 9 ] pour **لجأ**; **لجأ** [ **لجأ** 23 ] pour **لجأ**; **لجأ** [ **لجأ** 22 ] pour **لجأ**, etc.

D'ailleurs notre auteur ne semble pas avoir apporté beaucoup de soin dans l'emploi des suffixes. On trouve assez fréquemment le masculin pour le féminin et réciproquement<sup>(1)</sup>. Ainsi on a **لجأ** [ **لجأ** 11, **لجأ** 7, **لجأ** 17 ] pour **لجأ**; **لجأ** [ **لجأ** 18 ] pour **لجأ**; **لجأ**

<sup>(1)</sup> Le nom propre du fleuve **لجأ** est considéré par notre auteur, contrairement à l'usage, comme un féminin [ **لجأ**, 7, etc.].



pour  $\text{ح} \text{ل} \text{و} \text{ه} \text{و} \text{ا}$ . Il faut également reconnaître une contraction du même genre dans  $\text{ل} \text{ح} \text{ع} \text{ع} \text{د}$  [ 2 مد ] qui est pour  $\text{ل} \text{ل} \text{ع} \text{ع} \text{د}$ , forme que notre auteur emploie de préférence à  $\text{ل} \text{ل} \text{ع} \text{ع} \text{د}$ . —  $\text{ه} \text{ز} \text{و}$  [ 5 مز ] paraît être pour  $\text{ه} \text{ز} \text{و}$ .

La suppression du  $\text{و}$  dans des formes telles que :  $\text{ل} \text{ق} \text{و}$  [ 24 و ق ] pour  $\text{ل} \text{ق} \text{و}$ ,  $\text{ل} \text{ح} \text{و}$  [ 12 و ح ] pour  $\text{ل} \text{ح} \text{و}$ ,  $\text{ل} \text{ع} \text{و}$ ,  $\text{ل} \text{ع} \text{و}$  [ 11 و ع ] pour  $\text{ل} \text{ع} \text{و}$ ,  $\text{ل} \text{ع} \text{و}$ , semble inadmissible et paraît devoir être imputée à la négligence du scribe.

Dans bien des cas l'assimilation du  $\text{ل}$  et du  $\text{و}$  est exprimée dans l'orthographe comme elle l'était dans la prononciation. Ainsi on a :  $\text{ل} \text{و}$  [ 16 و ] pour  $\text{ل} \text{و}$ ;  $\text{ل} \text{و}$  [ 3 و ] pour  $\text{ل} \text{و}$ ;  $\text{ل} \text{و}$  [ 17 و ] pour  $\text{ل} \text{و}$ ;  $\text{ل} \text{و}$  [ 17 و ] pour  $\text{ل} \text{و}$ ;  $\text{ل} \text{و}$  [ 17 و ] pour  $\text{ل} \text{و}$ ;  $\text{ل} \text{و}$  [ 19 و ] pour  $\text{ل} \text{و}$ ;  $\text{ل} \text{و}$  [ 5 و ] pour  $\text{ل} \text{و}$ ; etc.

On trouve aussi dans les verbes des permutations entre les lettres de même organe, par exemple :  $\text{ل} \text{و}$  [ 16 و ] pour  $\text{ل} \text{و}$ ,  $\text{ل} \text{و}$  [ 24 و ] pour  $\text{ل} \text{و}$ , et quelques autres. —  $\text{ل} \text{و}$  [ 19 و ] est pour  $\text{ل} \text{و}$ .

Ces permutations se rencontrent encore dans les noms, surtout entre les lettres quiescentes, par exemple :  $\text{ل} \text{و}$  [ 21 و ] pour  $\text{ل} \text{و}$ ;  $\text{ل} \text{و}$  [ 14 و ] pour  $\text{ل} \text{و}$ ;  $\text{ل} \text{و}$  [ 21 و ] pour  $\text{ل} \text{و}$ , etc. On en rencontre également entre d'autres consonnes, comme dans :  $\text{ل} \text{و}$  [ 11 و ] pour  $\text{ل} \text{و}$ .

D'après cette dernière orthographe, je suis porté à croire que  $\text{ل} \text{و}$  [ 9, 13, 15; 3, etc. ] n'est





## V

Une autre particularité du style de Denys consiste dans l'emploi assez fréquent de mots arabes. Il était naturel qu'il conservât en syriaque la forme des noms propres, comme *حسّ*, عياض [ 1 5 ]; *حجّاج*, سعف [ 6 جي ]; *نعيّم*, نعيم [ 7 صده ]; *عَوْن*, عوف [ 11 ب ], et d'autres dont la transcription est indiquée dans les notes de notre traduction; on comprend encore qu'il se soit servi des termes techniques comme : *عامل*, حصللا [ 8 جي , etc. ]; *صوفي*, صوف [ 5, 6, 13 صده ]; *صحي*, 22 صده; *صحا*, 3 صده; *صح*, 15, etc. ]; *جلسو*, حصللا [ 4 صده; 5, 7, 10, etc. ]; *الزكاة*, احد [ 21 صده ]; *صدقة المال*, 4, 7, 22 صده; *مال*, حصللا [ 18 صده ]; *مربط*, صد: حصللا [ 17 صده ]; *ماله*, صد: حصللا [ 3 مس ] etc.; mais à côté de ces mots il en emploie d'autres dont l'usage montre la grande influence que l'arabe avait déjà exercée sur la langue vulgaire, par exemple : *جَسَد*, حصللا [ 21 صده ]; *بائع*, صد [ 6, 8 حل ]; *شرطة*, حصللا [ 17 صده ]; *بزار*, حصللا [ 13 صده ], etc.

Il faut encore, semble-t-il, rapprocher de l'arabe le verbe *حجف* « cacher, se cacher » [ 21 صده; 7 صده; 22 صده; 4 صده; 9 جي , etc. ] que j'avais d'abord considéré comme une faute pour *حفا*. Je suis porté à croire que ce n'est pas l'équivalent normal de la racine *طفس*, mais bien la transcription directe du verbe *طَفَشَ* qui entre autres sens a celui de « fuir dans un pays éloigné », signification assez voisine de « se cacher ».

Il faut probablement aussi chercher une origine

arabe au mot **سسا** qui se trouve deux fois ainsi distinctement écrit [ 17 **سزا**, 5 **سزي** ]. La forme syriaque à laquelle on pourrait songer est **سٲسٲا**, que Bar Bahloul donne comme équivalent de **قوابل** - **قوايل** plur. **احياء**, « tribus nomades »; mais le contexte paraît s'opposer à cette restitution. J'avais cru y reconnaître un dérivé, correct ou incorrect, de la racine **حاج** « avoir besoin », signifiant « les choses nécessaires », et dans le cas présent [ **سسا** ; **سسا** ] « les choses nécessaires aux animaux, le fourrage »; mais on devrait alors plutôt trouver **سسا**. En somme, ce n'est peut-être qu'une faute du copiste pour **ستا**, forme insolite que l'auteur aurait pu employer dans le sens de « ce qui fait vivre » les animaux.

Le mot **رحسا** [ 17 **مصي**, 22 **مصه**, etc. ] ne doit évidemment pas être rattaché à la racine syriaque **رحس** « fendre », mais bien à l'arabe **صلح** « se réconcilier, faire la paix, régler les conditions de la contribution de guerre ».

Le mot **فبلا** [ 14 **ميه**, 7 **مه**, etc. ] que nous avons ordinairement traduit par « acre », et quelquefois simplement par « champ », n'est encore autre chose que l'arabe **فَدَّان**, mesure de superficie qui signifie proprement « ce qu'une paire de bœufs peut labourer en un jour ».

## VI

Encore quelques observations de détail, et nous en aurons fini avec cette préface déjà trop longue.

Les divers noms d'insectes [ p. **س** - **س** ] et de maladies [ p. **ه**, **ه** - **ه** ] donnés par l'auteur, mérite-



raient d'être l'objet d'une attention particulière. Malheureusement le contexte n'indique guère le sens précis qu'il convient de leur attribuer, et nous croyons inutile de citer ici les explications que le lecteur trouvera facilement sous chacun de ces noms dans le *Thesaurus* de P. Smith, ou mieux encore dans l'édition de Bar Bahloul de R. Duval. Parmi les noms de maladies, nous avons essayé d'expliquer les mots **لصملا** [ص 2], **فوق** [ص 2, ل 3] et **حصصه** [ص 2] qui est peut-être une faute pour **حصصه** (voir trad., p. 178, n. 4).

Il en est de même des divers noms d'impôts, la plupart empruntés à l'arabe, et dont on pourrait peut-être déterminer le sens plus précis en les comparant aux données des auteurs musulmans. Parmi ces noms, il en est un qui nous a particulièrement embarrassé et que nous avons traduit diversement, selon le contexte. C'est le mot **سقط**, qu'Assémani avait pris pour un nom propre [ص 22, voir trad., p. 90, n. 4], et qui ne paraît pas toujours employé avec la même valeur [ص 14; ص 14, 16; و 22; و 4, etc.]. Je suis persuadé qu'il doit se rattacher à la racine arabe **سقط**.

Je ne sais trop dans quelle série d'anomalies il conviendrait de placer le mot **سلسا** [ص 12] qui a été corrigé postérieurement sur le manuscrit en **لسلسا**. On ne voit même pas bien le sens de cette dernière forme. C'est peut-être simplement un adverbe dérivé de **سبلا** ou de **سبلا**, « récemment » ou « joyeusement » (?)

Le mot **فوق** [ص 14] ne semble pas moins étrange. J'ai songé à le décomposer en **فوق**, et à traduire « les mouches du désert »; mais en réfléchissant

aux nombreux emprunts faits par Denys à la Bible, je crois qu'il faut y reconnaître une allusion ou un emprunt au livre I des Rois, v, 3 (*Vulg.*, III, iv, 23) où le texte hébreu porte **ברברים אבוסים**. Ce passage a d'ailleurs lui-même beaucoup exercé la sagacité des commentateurs. De toutes leurs opinions, il semble qu'on doive préférer celle qui veut y voir le désignation des « oiseaux de passage », par opposition aux oiseaux domestiques, ou tout au moins, des oiseaux qui vivent dans une certaine liberté, comme les pigeons, par opposition aux volatiles nourris dans les basses-cours.

**رقملا** [ **في** 6 ] semble être une faute du copiste pour **رحقلا** [ cf. **ل** 3 ]. — Le mot **محقصم** [ **في** 20 ] qui n'offre pas de sens, me paraît être une altération d'un dérivé quelconque de la racine **محف**, et désigne probablement les livres liturgiques [ cf. **ل** 20 ].

La forme **محقلا** [ **صلا** 5, 9 ] paraît singulière. Si elle ne se rencontrait plusieurs fois, on pourrait songer à y voir une faute du copiste pour **محقلا**. Il faut sans doute la rattacher à l'arabe **شغل**.

La lecture du mot **محقصم** [ **محق** 22 ] est douteuse; d'après le manuscrit on pourrait aussi lire **محقصم**. — Mais par contre, celle de **محقصم** [ **محق** 7, **محق** 11; cf. **وحق** 3. ] qui se rencontre ici, je crois, pour la première fois, est absolument certaine. Il en est de même de **محقصم** [ **حق** 2, etc. ]; cette leçon est constante dans le ms., et c'est par inadvertance qu'il m'est arrivé une fois ou deux d'imprimer **محقصم**.

Le texte biblique auquel le passage de notre auteur **محقصم** 17-18, fait allusion (*Is.*, xxix, 14; cf. *I Cor.*, 1,

19) porte bien صدقاً « sages »; mais dans notre ms., par suite de la transposition du و (voir les exemples cités plus haut), on lit صداهل, forme qui, si elle était admise, signifierait plutôt « insensés ».

J'ai traduit le verbe عسى, dont l'usage est assez fréquent chez notre auteur [عسى 6, عسى 7, عسى 10, etc.], par « rassembler. » Le plus souvent j'aurais pu lui conserver le sens « d'être opprimé », mais dans un passage [عسى 7] il ne paraît pas susceptible d'un sens autre que celui de « réunir, rassembler », sens qui s'adapte bien à tous les cas de son emploi. Ce sens explique d'ailleurs la formation du mot عسى « troupeau ».

Le mot محط qui sert à désigner les empereurs aussi bien que les khalifes, a été littéralement traduit par « roi », mais le lecteur ne saurait se méprendre sur les divers sens qu'il convient de donner à ce mot, selon le cas.

Je rappellerai enfin que, pour l'intelligence d'un certain nombre de passages, il faut se souvenir que Denys se sert du mot عتبا pour désigner les Omiades et leurs partisans, par opposition à عتبا qui désigne les Abbasides.

Nous n'avons point la prétention de croire que notre travail soit exempt de tout reproche; mais, en raison même des difficultés que nous avons exposées plus haut, nous pensons pouvoir compter sur la bienveillance de nos lecteurs pour excuser les fautes qui ont pu échapper à notre attention.

J.-B. CHABOT.











حجف: ائدنا وئدنا. 23, 23  
ف 16. فة 23, 24. فة 21, 14. فة 19,  
10, 7. فة 22. فة 4. فة 16, 19.  
فج 22. فجا 21. فجا 18. فجا  
16. فجة 10, 13, 16. فجا 8

حجف: فف سلا. فة 9, 15  
حجفنا: ففنا. فة 6  
حجفنا: ففنا. فة 23  
حجفنا: ففنا (أ). فة 24. فة 1. فة 8  
حجفنا: ففنا (ب). فة 23, 22. فة 6  
حجفنا: ففنا. فة 8

حجف: فف سلا. فة 11, 16. فة 5  
حجفنا: ففنا. فة 24, 2  
حجفنا: ففنا. فة 24  
حجفنا: ففنا. فة 10  
حجفنا: ففنا. فة 5  
حجفنا: ففنا. فة 15. فة 15

[حجف] حجف. فة 15  
حجفنا: ففنا. فة 17  
[حجف] حجف. فة 15  
حجفنا: ففنا. فة 9. فة 15  
حجفنا: ففنا. فة 20. فة 19  
[حجف] حجف. فة 9  
حجفنا: ففنا. فة 1

حجفنا: ففنا. فة 2. فة 3. فة 3  
18. فة 1  
حجفنا: ففنا. فة 11. فة 21  
حجفنا: ففنا [حجف]. فة 14. فة 22  
ف 9. فة 10

حجفنا: ففنا. فة 14, 13. فة 7, 4, 1  
[حجفنا] حجفنا. فة 3. فة 13

❖ ❖ ❖

حجفنا: ففنا. فة 17  
حجفنا: ففنا. فة 24. فة 19  
ف 13

حجفنا: ففنا. فة 23. فة 9  
حجفنا: ففنا. فة 23. فة 9  
ف 6. فة 5, 9. فة 1

حجفنا: ففنا. فة 5  
حجفنا: ففنا. فة 18  
ف 16

حجفنا: ففنا. فة 10. فة 1. فة 18  
حجفنا: ففنا. فة 8  
حجفنا: ففنا. فة 5

حجفنا: ففنا. فة 2. فة 22  
ف 18. فة 23

حجفنا: ففنا. فة 2  
حجفنا: ففنا. فة 11  
حجفنا: ففنا. فة 13. فة 7. فة 16

حجفنا: ففنا. فة 16

❖ ❖ ❖

[حجفنا] حجفنا. فة 23. فة 18. فة 17  
17. فة 23

حجفنا: ففنا. فة 2  
حجفنا: ففنا (أ). فة 24  
حجفنا: ففنا (ب). فة 6, 4

22, 13. فة 17. فة 1. فة 13. فة 15  
ف 12. فة 22  
حجفنا: ففنا (ب). فة 6, 4  
22, 13. فة 17. فة 1. فة 13. فة 15

ف 12. فة 22  
حجفنا: ففنا. فة 8  
حجفنا: ففنا. فة 2, 4, 10, 12  
17, 14

حجفنا: ففنا. فة 10, 19, 20  
ف 6. فة 11  
حجفنا: ففنا. فة 5

حجفنا: ففنا. فة 8, 13, 15, 18  
ف 6, 23  
حجفنا: ففنا. فة 5, 11

حجفنا: ففنا. فة 18, 15, 13, 8  
ف 6, 23  
حجفنا: ففنا. فة 5, 11



[اوم حن] ماب. صلي 17

[صا] حبا الكوا: زمنا. ح 22

[صا مطلا] حبا الكوا. صا 24

معا بهف. م 3

مس: اق واللا. صا 10, 17

محمص. محه 6

محمص: اق [واو] م. ل 21. ما 19, 20

م 3

محمص: زمف سلا. صا 5

محمص: موهوملا. م 13

✧ ح ب ✧

[صا] حولا. في 2

محمص. موه 11

محمص: زمف سلا. م 4, 13, 17. موه

8, 12. صا 8

ملا قما. موه 10. صا 1

محمص. صا 5

محمص. م 19

محمص: موه. موه 18. موه 5

محمص. صا 1

محمص: موهوملا. صا 4

محمص: موهوملا. صا 10

محمص: موهوملا. صا 24. صا 14

✧ و ص ل ✧

لاوم: موه. موه 10, 15, 16, 24. موه

6, 12, 13, 20. موه 1, 6, 9. موه 6

صا 15, 18, 23. صا 11

[لوا] حح. موه 5. موه 2. موه 14

[صا] حح. موه. صا 24

محمص. صا 22. صا 6

محمص. م 4

محمص. م 10

[محمص] موهوملا. موه 7

✧ م ✧

محمص: موهوملا. موه 2, 4

محمص: موهوملا. صا 24. موه 8

محمص. موه 15

محمص. موه 10

محمص. موه 1

محمص: موهوملا. موه 8, 23

محمص. موه 10, 12. صا 21. موه 23

محمص. موه 12. موه 3, 15. موه

محمص. موه 3, 6, 9, 16. موه 21. صا 21. صا

محمص. موه 2, 6. موه 21. موه 6. موه 10. موه

محمص. موه 19. موه 21

محمص. موه 21. موه 3. موه 24. موه

محمص. موه 5. موه 7, 24. موه 12. موه

محمص. موه 8, 9. موه 9. موه 2

محمص. موه 3. موه 19. موه 4

محمص. موه 6. موه 1

محمص: موهوملا. موه 7, 20. موه 19

محمص. موه 18. صا 3

[محمص] موهوملا. صا موهوملا.

محمص. موه 14

محمص: موهوملا. موه 8, 12

محمص: موهوملا. موه 12, 20

محمص: موهوملا. موه 12. موه 21. موه 8

محمص. موه 2. موه 13

محمص. موه 3, 18. موه 10

[محمص] موهوملا. صا موهوملا.

محمص: موهوملا. صا موهوملا. موه 8

محمص: موهوملا. صا موهوملا. موه 11. موه 22. موه 1

محمص: موهوملا. صا موهوملا. موه 23

[محمص] موهوملا. موهوملا. موه 8

محمص: موهوملا. صا موهوملا. موه 2. موه

محمص. موه 7, 12, 15, 21. موه 4. صا 4. موه

محمص. موه 10. موه 1. موه 6

محمص: موهوملا. صا موهوملا. موه 5

محمص: موهوملا. صا موهوملا. موه 5. موه 2. موه

محمص. موه 17. موه 9



❖ ❖

موهه: م. 5. م. 16. ا ن ك 10  
 موهه: ا ه ن م ل. موهه 22. م. 11. موهه  
 10, 7  
 موهه: م. 23. م. 1. م. 2. م. 15. م. 2  
 موهه: 24. موهه 13. موهه 17  
 موهه: ا ه ن م ل. موهه: م. 15. م. 3.  
 موهه: م. 6. موهه 6. موهه 8. موهه 19  
 موهه 20  
 موهه: م. 11  
 موهه: موهه (آ) ا 20, 21. م. 5  
 موهه: ا ه ن م ل. موهه: موهه (ع). موهه  
 22. موهه 10. موهه 23. موهه 14, 20  
 موهه: موهه (ا) ا 10  
 موهه: موهه (ا) موهه موهه. موهه 12. موهه  
 21. موهه 8, 13. موهه 13. موهه 9, 11  
 موهه 7. موهه 6. موهه 15  
 موهه: موهه. موهه 13  
 موهه: موهه: موهه. موهه 13. موهه 21  
 موهه 22. موهه 8, 12, 17, 20, 21.  
 موهه 8, 12, 10, 21, 23. موهه 2  
 [ موهه ] موهه موهه. موهه 9  
 موهه: موهه. موهه 10, 18, 23  
 موهه: موهه. موهه 6, 9  
 موهه: (ا) موهه موهه. موهه 24. موهه 14  
 موهه: موهه. موهه (آ) ا 9  
 موهه: موهه (ع). موهه 16, 21. موهه 14  
 موهه: موهه: موهه (ع). موهه 1  
 موهه: موهه (ا) موهه. موهه 2, 3  
 موهه: موهه موهه (آ) موهه 24. موهه 4  
 موهه: موهه (ع). موهه 10, 11, 14. موهه 7  
 موهه: موهه موهه (ع). موهه 4, 7, 8.  
 موهه 24. موهه 16

موهه: موهه. موهه 24  
 موهه: موهه. موهه 16  
 موهه: موهه. موهه 10. موهه 17  
 موهه: موهه. موهه 7  
 موهه: موهه. موهه 19  
 موهه: موهه. موهه 16  
 موهه: موهه. موهه 17  
 موهه: موهه. موهه 5  
 موهه: موهه. موهه 14. موهه 12. موهه 15  
 موهه 2. موهه 23. موهه 21. موهه 3. موهه  
 19. موهه 23. موهه 2. موهه 8. موهه 23  
 موهه 1, 3, 14. موهه 20. موهه 7. موهه  
 9. موهه 23. موهه 7. موهه 22. موهه 2  
 موهه 21. موهه 1  
 موهه: موهه. موهه 2. موهه 16  
 موهه: ا ه ن م ل. موهه 18. موهه 1  
 موهه 6. موهه 22  
 موهه: موهه: موهه 1. موهه 21. موهه موهه  
 موهه 6

❖ ❖

موهه: موهه. موهه 3, 5, 7  
 موهه: موهه. موهه 5  
 [ موهه ] موهه. موهه موهه.  
 موهه: موهه. موهه 6, 17. موهه 3, 22. موهه 11  
 [ موهه ] موهه: موهه. موهه 5, 14, 19. موهه 2  
 موهه 23. موهه 1  
 موهه: ا ه ن م ل. موهه: موهه: موهه:  
 موهه. موهه. موهه موهه موهه موهه.  
 موهه: موهه (ا) موهه موهه. موهه 7, 13  
 موهه: موهه 16. موهه  
 موهه: موهه: موهه. موهه 1  
 موهه: موهه. موهه: موهه: موهه: موهه  
 24. موهه 21. موهه 7. موهه 17  
 موهه: موهه. موهه 6  
 موهه: موهه: موهه. موهه 21  
 موهه: موهه: موهه. موهه 15

هه: رحلا. هه. ۲۲. مهي. ۲. مفا. 4  
زحلا. 2

هه: اِقَ وِزلا. هه. ۲. هه. ۲۱. هه. 8  
هه. ۲۲. هه. 18. هه. 15. هه. 3, 5,  
هه. 2, 4, 7. هه. 23, 24. هه. 15  
هه: هه. 1, 4, 8.

هه: هه. 19

هه: هه. اه. هه. هه: اه. هه. هه.  
هه. 1. هه. 23. هه. 6. هه. 7

هه: هه. اه. هه. اه. هه. هه. هه. 8  
[الا] هه. هه. هه. هه. هه.

هه: هه. هه. هه. هه. 16, 18,

هه. هه. هه. هه. 9. هه. 18. هه. 10  
هه: هه. هه. 4

هه: هه. هه. هه. 1, 8. هه. 7. هه. 6  
21. 12

هه: هه. هه. هه. 1. هه. 6. هه. 23. هه. 5  
هه. 3. هه. 21. هه. 22. هه. 15  
هه. 3

❖ ❖ ❖

هه: [هه] اه. هه: هه. هه. 20

[هه] اه. هه. 3

هه. هه. 16

هه: [هه] اه. هه. هه. 6

هه. هه. 6

هه: هه: هه. هه. 10

هه: هه. هه. اه. هه. هه. 10. هه. 9

19. هه. 17. هه. 10, 17. هه. 15

هه. 3. هه. 8. هه. 6. هه. 18. هه. 13

هه. 16

هه: [هه] اه. هه. هه. هه. هه.

هه: هه: هه. هه. هه. 14. هه. 23

هه. هه. 20

هه. هه. 12

هه: هه: هه. هه. 10. هه. 18. هه. 19

هه. اه. اه. هه. هه.

❖ ❖ ❖

[هه] اه. هه: هه. هه. هه. 16

هه: هه. هه. هه. هه. (آ). هه. 8. هه. 9

هه: (آ). هه. 4, 11. هه. 6, 24,

هه. هه. هه. هه. 14

❖ ❖ ❖

[هه] اه. اه. هه. 11

اه. هه. هه. 18. هه. هه.

اه. هه: هه. هه. هه. 17. هه. 9

اه. هه: هه. اه. 23. هه. 4. هه. 22. هه

9. هه. 22. هه. 21. هه. 4. هه. 8

اه. هه. 23

[هه] اه. اه. هه. 23

اه. هه: اه. اه. هه. هه. 14

اه. هه. 17

اه. هه: اه. اه. هه. هه. 24

اه. هه: اه. اه. هه. هه. 8. هه. 10, 11,

اه. هه: اه. اه. هه. هه. 23, 8, 6

اه. هه: اه. اه. هه. 8

[اه. اه. هه] اه. اه. هه. 11, 7

❖ ❖ ❖

هه: هه: اه. اه. هه. 9

هه: هه: اه. اه. هه. 3

هه: هه: اه. اه. هه. 16

هه: اه. اه. هه. هه. 4. هه. 11, 14,

هه. 22. هه. 6. هه. 12

[هه] اه. هه: اه. اه. هه. 24. هه. 7

هه. هه. 19. هه. 24. هه. 11

هه. هه. 8

هه: اه. اه. هه. 4

هه. هه. 18

هه: اه. اه. هه. 10, 19,







# معجم مصطلحات القرآن

❖ ❖

اذقها له 16. ما 14. لي 20. ها 3  
 هب 14. فب 17, 18  
 اذقمم اذ اذقمم. 4. 24. ه 2. ج  
 5. حه 2. صلي 4. ص 19. محلي 8  
 12. صعه 10. صلي 8. ص 17  
 صرا 6. فبا 23. فبا 12  
 [عذب] اوله : فعبنا. ص 5  
 امح. ر 3. ص 10  
 [لهذا] املا. ص 4  
 امصم فله. هه 15. ها 15  
 [حتا] امصم. ص 13, 14, 19, 20  
 مصب 1. ص 22  
 امصم. ل 3  
 امصم. ص 13. ف 11  
 امص. ص 22  
 امص : امص. ص 18  
 امص. ص 8  
 امص : فله. ما 24. هه 11. ص 14  
 ص 4  
 امص : [امص]. ما 11  
 امص : [امص]. ص 23  
 امص : ص. ص 19  
 امص : ص. ص 12, 20  
 ص 17  
 امص : ص. ص 24. ص 1  
 امص. ص 10  
 امص : ص. ص 5. ه 21, 12  
 1. 23. ص 6, 10, 11. ص 6, 15, 16  
 17, 23. ص 11. ه 12. ص 2, 11

اذقها له 23, 19  
 اذقمم : فب سلا. ص 11  
 اذقمم : صلا. ص 17. فحه 10  
 اذقمم : صلا. ص 8, 9  
 اذقمم : فب. هه 7, 11. هه 21  
 7. ف 22. ما 24. ص 23. ما  
 19. ص 14  
 اذقمم : صلا. ص 5, 8  
 صه 1, 7, 13  
 اذقمم. ا 2, 5. ص 12, 16, 20  
 اذقمم. م 1  
 اذقمم : صلا. ا 9  
 اذقمم. ب 4  
 اذقمم. ص 16. ص 9. ص 6. و 22  
 اذقمم. ص 17  
 اذقمم : صلا. ل 22  
 [لهذا] امصم. ص 5  
 امصم. ب 4  
 امصم. ا 5  
 امصم : صلا. 14, 19, 5, 22  
 ب 11, 13. ل 21. ب 3. ما 19, 20  
 ص 4. هه 14, 21. ص 13, 15. هه  
 12. ص 18, 19. ص 2. صه 22  
 به 22. به 3. هه 1, 16. هه 21  
 7. ص 17. ج 16, 21, 23  
 حه 11. ح 2. ف 18. ما 10, 11  
 14, 16. ص 17. ص 18  
 اذقمم. ج 3, 11. حه 4. صص 16  
 ف 16





















































٥ هاء و حاء و جيم و كاف . ان لاف و حاء و ا ممتد  
 منط . ان لاف و حاء و جيم من انا و ا ممتد و حاء و جيم  
 و كاف و حاء و جيم و كاف . معناه و معناه اني ممتد :  
 و كاف و حاء و جيم و كاف . معناه و معناه اني ممتد :  
 10 م ممتد : و كاف و حاء و جيم و كاف . معناه و معناه اني ممتد :  
 و كاف و حاء و جيم و كاف . معناه و معناه اني ممتد :

هذه ان الاقوال و بحسب مقدم مقدم مع الاقوال استنا  
 و بصح ان الاقوال و بحسب مقدم مقدم مع الاقوال استنا  
 15 ان : و كاف و حاء و جيم و كاف . معناه و معناه اني ممتد :  
 و كاف و حاء و جيم و كاف . معناه و معناه اني ممتد :  
 و كاف و حاء و جيم و كاف . معناه و معناه اني ممتد :  
 و كاف و حاء و جيم و كاف . معناه و معناه اني ممتد :  
 20 و كاف و حاء و جيم و كاف . معناه و معناه اني ممتد :  
 و كاف و حاء و جيم و كاف . معناه و معناه اني ممتد :  
 و كاف و حاء و جيم و كاف . معناه و معناه اني ممتد :  
 و كاف و حاء و جيم و كاف . معناه و معناه اني ممتد :



עשהו סעודה סחא דנשה סחא דחנה סאעא ולא סחא  
 אשתא סאעא דנשה סחא דחנה סחא דחנה סחא דחנה  
 ולא סחא. סחא דחנה סחא דחנה סחא דחנה.

אלא סחא דחנה סחא דחנה סחא דחנה.

5 סחא דחנה סחא דחנה: סחא דחנה סחא דחנה. סחא דחנה  
 סחא דחנה סחא דחנה סחא דחנה: אלא [לא] סחא דחנה: סחא דחנה  
 סחא דחנה. סחא דחנה סחא דחנה סחא דחנה סחא דחנה  
 סחא דחנה סחא דחנה. סחא דחנה סחא דחנה. סחא דחנה סחא דחנה  
 סחא דחנה סחא דחנה: סחא דחנה סחא דחנה: סחא דחנה סחא דחנה

10 סחא דחנה סחא דחנה סחא דחנה: סחא דחנה סחא דחנה. סחא דחנה סחא דחנה  
 סחא דחנה: סחא דחנה סחא דחנה: סחא דחנה סחא דחנה סחא דחנה.

סחא דחנה סחא דחנה סחא דחנה: סחא דחנה סחא דחנה סחא דחנה.

סחא דחנה סחא דחנה סחא דחנה: סחא דחנה סחא דחנה סחא דחנה.

סחא דחנה: סחא דחנה סחא דחנה סחא דחנה: סחא דחנה סחא דחנה.

15 סחא דחנה: סחא דחנה סחא דחנה סחא דחנה: סחא דחנה סחא דחנה.

סחא דחנה סחא דחנה סחא דחנה: סחא דחנה סחא דחנה\* סחא דחנה סחא דחנה  
 סחא דחנה סחא דחנה: סחא דחנה סחא דחנה. סחא דחנה סחא דחנה  
 סחא דחנה סחא דחנה: סחא דחנה סחא דחנה. סחא דחנה סחא דחנה  
 סחא דחנה סחא דחנה סחא דחנה: סחא דחנה סחא דחנה. סחא דחנה סחא דחנה

20 סחא דחנה: סחא דחנה סחא דחנה: סחא דחנה סחא דחנה סחא דחנה סחא דחנה  
 סחא דחנה סחא דחנה: סחא דחנה סחא דחנה. סחא דחנה סחא דחנה || סחא דחנה סחא דחנה

סחא דחנה סחא דחנה סחא דחנה סחא דחנה: סחא דחנה סחא דחנה סחא דחנה  
 סחא דחנה סחא דחנה סחא דחנה. סחא דחנה סחא דחנה: סחא דחנה סחא דחנה  
 סחא דחנה: סחא דחנה סחא דחנה. סחא דחנה סחא דחנה סחא דחנה

Fol. 159 a.























٥ | ص١١ | ص١٢ | ص١٣ | ص١٤ | ص١٥ | ص١٦ | ص١٧ | ص١٨ | ص١٩ | ص٢٠ | ص٢١ | ص٢٢ | ص٢٣ | ص٢٤ | ص٢٥ | ص٢٦ | ص٢٧ | ص٢٨ | ص٢٩ | ص٣٠ | ص٣١ | ص٣٢ | ص٣٣ | ص٣٤ | ص٣٥ | ص٣٦ | ص٣٧ | ص٣٨ | ص٣٩ | ص٤٠ | ص٤١ | ص٤٢ | ص٤٣ | ص٤٤ | ص٤٥ | ص٤٦ | ص٤٧ | ص٤٨ | ص٤٩ | ص٥٠ | ص٥١ | ص٥٢ | ص٥٣ | ص٥٤ | ص٥٥ | ص٥٦ | ص٥٧ | ص٥٨ | ص٥٩ | ص٦٠ | ص٦١ | ص٦٢ | ص٦٣ | ص٦٤ | ص٦٥ | ص٦٦ | ص٦٧ | ص٦٨ | ص٦٩ | ص٧٠ | ص٧١ | ص٧٢ | ص٧٣ | ص٧٤ | ص٧٥ | ص٧٦ | ص٧٧ | ص٧٨ | ص٧٩ | ص٨٠ | ص٨١ | ص٨٢ | ص٨٣ | ص٨٤ | ص٨٥ | ص٨٦ | ص٨٧ | ص٨٨ | ص٨٩ | ص٩٠ | ص٩١ | ص٩٢ | ص٩٣ | ص٩٤ | ص٩٥ | ص٩٦ | ص٩٧ | ص٩٨ | ص٩٩ | ص١٠٠ |





























حکومتی حقیقتاً ایجاب می نماید؛ اما در حکمت، سهامی

و نه سهمی: سهمی که مع مبرر منطقی و معنی؛ اما حکمت، سهامی

و معنی که معنای آن است: و معنی که حکمت، حقیقتاً

و معنی که حکمت، سهامی است: اما سهامی و سهمی

5 سهامی. و لا اله الا الله، مع مبرر منطقی و معنی؛ اما حکمت، سهامی

سهامی است: اما سهامی، معنی که لا اله الا الله، و معنی که

فنا اما لا اله الا الله، حقیقتاً؛ و از آن جهت که معنی که

سهامی است: و معنی که سهامی، و معنی که سهامی: سهامی

سهامی است: و معنی که سهامی، و معنی که سهامی: سهامی

10 حقیقتاً؛ و از آن جهت که سهامی، حقیقتاً؛ و از آن جهت که

و معنی که حکمت، سهامی، حقیقتاً؛ و از آن جهت که

سهامی است: و معنی که سهامی، حقیقتاً؛ و از آن جهت که

سهامی است: و معنی که سهامی، و معنی که سهامی: سهامی

سهامی: اما سهامی، حساباً معنی که سهامی، سهامی: سهامی

15 سهامی و سهامی، اما سهامی مع معنی؛ و معنی که سهامی، سهامی

سهامی، و معنی که سهامی، و معنی که سهامی: سهامی

سهامی است: و معنی که سهامی، و معنی که سهامی: سهامی

سهامی، حقیقتاً؛ و از آن جهت که سهامی، سهامی: سهامی

سهامی است: و معنی که سهامی، و معنی که سهامی: سهامی

20 سهامی است: و معنی که سهامی، و معنی که سهامی: سهامی

سهامی، حساباً معنی که سهامی، و معنی که سهامی: سهامی

سهامی، و معنی که سهامی، و معنی که سهامی: سهامی

سهامی: و معنی که سهامی، و معنی که سهامی: سهامی

سهامی، حساباً معنی که سهامی، و معنی که سهامی: سهامی

سهامی، و معنی که سهامی، و معنی که سهامی: سهامی









خدمهم ولا يعلوا معيا.

ولا يعلوا معيا وخدمنا وخدمنا وخدمنا.

وخدمنا وخدمنا وخدمنا.

٥ لا يعلوا معيا وخدمنا وخدمنا وخدمنا.

٥ لا يعلوا معيا وخدمنا وخدمنا وخدمنا.

وخدمنا وخدمنا وخدمنا.

وخدمنا وخدمنا وخدمنا.

وخدمنا وخدمنا وخدمنا.

وخدمنا وخدمنا وخدمنا.

١٠ وخدمنا وخدمنا وخدمنا.

وخدمنا وخدمنا وخدمنا.

وخدمنا وخدمنا وخدمنا.

وخدمنا وخدمنا وخدمنا.

وخدمنا وخدمنا وخدمنا.

١٥ وخدمنا وخدمنا وخدمنا.

وخدمنا وخدمنا وخدمنا.

وخدمنا وخدمنا وخدمنا.

وخدمنا وخدمنا وخدمنا.

وخدمنا وخدمنا وخدمنا.

٢٠ وخدمنا وخدمنا وخدمنا.

وخدمنا وخدمنا وخدمنا.

وخدمنا وخدمنا وخدمنا.

وخدمنا وخدمنا وخدمنا.

وخدمنا وخدمنا وخدمنا.

Fol. 153 b.





























واحتمر هفتم چه حدبهلا. هان محمدا چه نعمتم  
 حرمتم: هان و حرمي حرمهلا. و چه بعضي مع او نسا و طابها  
 لا ايع انعم: چه و چه اوص الكوا امبا ح: انعمي حرمي  
 حرمه حتملا: هتمهلا هتمتا هتمتا و حتمتا هتمتا و حتمتا.  
 هان حتمتا و حتمتا: هان طاقلا هتمتا هتمتا حرمي: حتمتا  
 5 و هم حتمتا الكوا مع حتمه حرمي مع حتمه نعمي: هتمتا  
 امبا نعمي. حتمه حرمي حتمتا هتمتا: حتمه و حتمتا حتمه  
 او نسا هتمتا: حرم حتمه سلا و حتمتا سلا: سلا حتمتا حتمه  
 حتمه حتمه: هتمتا حتمتا: لا حتمتا: لا حتمتا:  
 لا حتمتا: هتمتا و حتمتا: حتمتا حتمتا: لا حتمتا حتمتا  
 10 مع و حتمتا: لا حتمتا حتمتا حتمتا: لا حتمتا حتمتا  
 و حتمتا حتمتا: حتمتا حتمتا: لا حتمتا حتمتا حتمتا  
 حتمه حتمتا حتمتا: لا حتمتا حتمتا: لا حتمتا حتمتا  
 حتمه حتمتا حتمتا: حتمتا حتمتا: الا سلا حتمتا  
 حتمتا حتمتا حتمتا حتمتا: حتمتا حتمتا حتمتا حتمتا  
 15 حتمتا: حتمتا حتمتا حتمتا حتمتا: حتمتا حتمتا حتمتا حتمتا  
 حتمتا حتمتا حتمتا حتمتا: حتمتا حتمتا حتمتا حتمتا  
 حتمتا حتمتا حتمتا حتمتا: حتمتا حتمتا حتمتا حتمتا  
 حتمتا حتمتا حتمتا حتمتا: حتمتا حتمتا حتمتا حتمتا  
 حتمتا حتمتا حتمتا حتمتا: حتمتا حتمتا حتمتا حتمتا  
 20 حتمتا حتمتا حتمتا حتمتا: حتمتا حتمتا حتمتا حتمتا  
 حتمتا حتمتا حتمتا حتمتا: حتمتا حتمتا حتمتا حتمتا  
 حتمتا حتمتا حتمتا حتمتا: حتمتا حتمتا حتمتا حتمتا  
 حتمتا حتمتا حتمتا حتمتا: حتمتا حتمتا حتمتا حتمتا  
 حتمتا حتمتا حتمتا حتمتا: حتمتا حتمتا حتمتا حتمتا

وكانت مملوكة - حسنا. لا انما ملكا: و... مع قدا  
الفتا ان... حقا. ...  
... حقا ملكا \*

لا تتعدا وقتك حقا حبه هبة... و...

... \* ...

5

... حقا حبه هبة... حقا حبه هبة...

لا تتعدا ان... حقا حبه هبة... حقا حبه هبة...

... حقا حبه هبة... حقا حبه هبة...

... حقا حبه هبة... حقا حبه هبة...

... حقا حبه هبة... حقا حبه هبة...

10

... حقا حبه هبة... حقا حبه هبة...

... حقا حبه هبة... حقا حبه هبة...

... حقا حبه هبة... حقا حبه هبة...

... حقا حبه هبة... حقا حبه هبة...

... حقا حبه هبة... حقا حبه هبة...

Fol. 151 a.

... حقا حبه هبة... حقا حبه هبة...

... حقا حبه هبة... حقا حبه هبة...

... حقا حبه هبة... حقا حبه هبة...

... حقا حبه هبة... حقا حبه هبة...

... حقا حبه هبة... حقا حبه هبة...

20

... حقا حبه هبة... حقا حبه هبة...

... حقا حبه هبة... حقا حبه هبة...

... حقا حبه هبة... حقا حبه هبة...











اذبح و صفت حبه و سقاها مع احسا و سقاها سبه و سقاها  
 و حياها و صلاحها بها و اخذها: عوجه و حياها و سقاها  
 حياها و صلاحها و حياها و اخذها: و اخذها و صلاحها و حياها  
 منها و صلاحها و حياها: و اخذها و صلاحها و حياها: و اخذها  
 5 حياها و صلاحها و حياها: و اخذها و صلاحها و حياها و حياها  
 حياها. اخذها منها و صلاحها و حياها: و الا اخذها  
 حياها. و اخذها: و اخذها و صلاحها و حياها و حياها  
 اخذها و صلاحها و حياها: و اخذها و صلاحها و حياها  
 بين اخذها و صلاحها: و اخذها و صلاحها و حياها: و الا اخذها  
 حياها. و اخذها و صلاحها: و الا اخذها و صلاحها و حياها  
 10 حياها. و اخذها و صلاحها و حياها و حياها و حياها  
 حياها. و اخذها و صلاحها و حياها و حياها و حياها  
 و اخذها و صلاحها و حياها و حياها و حياها  
 اخذها و صلاحها و حياها: و اخذها و صلاحها و حياها  
 و حياها. و اخذها و صلاحها و حياها و حياها و حياها  
 15 و اخذها و صلاحها و حياها و حياها و حياها  
 حياها و صلاحها و حياها و حياها و حياها و حياها  
 حياها و صلاحها و حياها و حياها و حياها و حياها  
 حياها و صلاحها و حياها و حياها و حياها و حياها  
 حياها و صلاحها و حياها و حياها و حياها و حياها  
 20 حياها و صلاحها و حياها و حياها و حياها و حياها  
 حياها و صلاحها و حياها و حياها و حياها و حياها  
 حياها و صلاحها و حياها و حياها و حياها و حياها  
 حياها و صلاحها و حياها و حياها و حياها و حياها  
 حياها و صلاحها و حياها و حياها و حياها و حياها











ح٥٥: الا ان في الا ح٥٥: لا ولا عجا ح٥٥٥  
 ا٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥. ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥  
 ح٥٥٥: ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥  
 ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥. ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥  
 5 ولا ح٥٥٥. ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥  
 ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥  
 لا ا٥٥٥ ح٥٥٥: الا ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥  
 ح٥٥٥ ح٥٥٥. ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥  
 ح٥٥٥ لا ح٥٥٥ ح٥٥٥: الا ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥  
 10 ح٥٥٥ ح٥٥٥: ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥

ح٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥

ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥

ا٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥  
 ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥  
 15 ح٥٥٥: ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥  
 ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥  
 ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥  
 ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥  
 ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥  
 20 ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥  
 ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥  
 ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥  
 ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥ ح٥٥٥





حرم الله اذ هو منكم كما هو الله في نفسه من جنس هجره : حب  
 لا الماحي ; محرم منكم . حب حقا ا هتالما . احب وخلصا  
 حبه لا وهم خصمات : احب وهدك انما مصقلا . هلا  
 عهدا افلا مخلصا وخلصا الماس : هلا هجره مع  
 طالما وجره : فم هلا مصق هلا وخلصا حقا 5  
 حبه :

اذ هي لا سحرها وحبها وحبها ان صعدا ه ويا :

سحرها سحر اذ عظم : صلا حبه لا ه ويا . حبه مصقته  
 حبه : صلا وراه فهضمة . ان ه الماس ه ه  
 حقه ويا . ان ه ه في ه احرا\* لا حبه قسما : 10  
 سلب حقه وحب حقه وحبها ولا حقه حقه هلا .  
 لجا حنا مصق ه . هلا حبه حبه : هلا حنا حنا  
 وخلصا هقا ههتاه . هلا حبه حبه : حنا : امي  
 حقه وحبها . حبه امي حنا صلا حبه حبه .  
 هلا حنا مع هه حبه حنا ان صعدا : هلا حبه حبه 15  
 ووهكاه صلا حبه لا : لاما هها حنا ههلا  
 حته ه حبه احب ولاحب : ههلا ههلا هه  
 حبه :

حبه فم حقه حلا وخلصا . هه مع وخلصا حنا  
 حنا صلا : هه ههلا حقه حبه حنا مع 20  
 هه . هه حبه حنا : هلا حبه امي ولا حقه هه  
 حنا : لا حنا افلا حقه . هه هه حنا حنا :  
 امي حقه هه . هه احب امي وخلصا حقه حنا

لا ملاما ملاما به حم : : : : :  
 اخذني وان لا ان : : : : :  
 انه بعد ولا حيت ان : : : : :  
 وازعه حتى : : : : :  
 5 ج لا محصه : : : : :  
 وفعه : : : : :  
 افعه : : : : :  
 : : : : :  
 10 : : : : :  
 : : : : :  
 : : : : :  
 : : : : :  
 15 : : : : :  
 : : : : :  
 : : : : :  
 : : : : :  
 20 : : : : :  
 : : : : :  
 : : : : :  
 : : : : :  
 : : : : :





ارم اسنلا وبعلا مع مبعدها. هاف هوم قبعنا حب  
 وابعه هوم. وبعه ارم وادد حب ابعه هوم: ولا قبعنا  
 هولا حبهههه. مبعه هوم مبعه لا حبعنا. هاف هوم  
 قبعنا واما هوم هوم مبعه وبعنا حب مبعه هوم. هوم  
 5 مبعه الكعب الهه حوم ابع هوم ابعنا ابعه هوم. هولا  
 بعه: حب ابعه وبعنا حب مبعه ابعنا هولا هوم. هوم  
 مبعه مبعه هوم مبعه: ابعه هوم مبعه هوم ابعه هوم.  
 حب وبع هوم لا ابع هوم مبعه وبعه هوم: هوم  
 ابعنا: مبعه مبعه حبعنا مبعه هوم. هوم  
 10 حب هوم وبعنا وبعه هوم: هولا حب مبعه هوم  
 مبعه هوم. هولا حب هوم ابع وبعنا مبعه: هوم  
 مع ابا اسنلا: لا مبعه هوم مبعه وبعنا مبعه هوم.  
 هوم مبعه وبع ابع لا حبعنا ابعنا: هولا وبعنا هولا  
 حبعه هوم: مبعه مبعه مبعه هوم: ابعه هوم. هوم  
 15 ابع مبعه وبعنا هوم هوم مبعه ابعنا حب: هولا  
 مبعه هوم هوم: مبعه حبعه وبعنا: حب ابعه هوم.  
 وبعنا ابعه مبعه. هوم مبعه مبعه وبعنا مبعه هوم  
 مبعه هوم. هولا ابع مبعه مع مبعه هوم: هولا  
 مبعه هوم هوم. هولا مبعه مبعه هولا مبعه هوم:  
 20 مبعه وبعنا وبعنا هوم مبعه هوم: هوم مبعه هوم  
 هوم حبعنا مبعه هوم ابعنا. ابع ابع حبعنا  
 مبعه هوم مبعه ابعنا: هولا مبعه مبعه هوم  
 اسنلا مبعه وبع\*. هولا مبعه مبعه هوم: هوم  
 مبعه مبعه هوم. هولا مبعه مبعه مبعه هوم































مصحفك ٥٥٥ ٥٥٥ ٥٥٥ ٥٥٥ ٥٥٥ ٥٥٥ ٥٥٥ ٥٥٥ ٥٥٥ ٥٥٥  
احلنا به ما حصلنا: حم بحا صهعا: وهوا منس  
حسنا: مصمبا حبنا حصا اسنا. احصا\* ازحا  
هتلكنا: هاهم اف عااقنا وهوا. احصا حصه: حتعا:

Fol. 166 a.

سما || عا اننا صهه: حم صعا وسقلا وسحب  
دعنا. مع حنا لينا\* سنا: مع انا وسنا: وحصا  
لصنا: حو سما عا اه سقلا حوحن مع صهه  
سقلا هفتسا فنا بحنا: لا: الا حوحن وحصه: وهوا  
وحصنا صهه: حو حصه حقا واننا حم سما حنا  
١٥ وهنا صهه قصهه عصب\*. احنا واه فصهه ااه

اجنا: وحصنا حم ندا انا. بعنا لا ندا انا. صهنا حم  
وحصنا ندا هه: حو اف هه حنا وحصنا لا ندا هه: الا  
وهوا وهنا. هه هه بحنا هه: صعا وسقلا. وه  
هنا وحصه هه عصب هه: ههنا ههنا ههنا

١٥ ولا فصنا مصحك ٥٥٥. الا انا وهوا. ههنا ههنا ههنا  
ههه: الا حهنا واهنا مقلنا وههه حهنا. هاه هه  
حقلنا وهه واهنا وهه حهه قحنا فاقنا ولا مصحك  
حصه: الا اهنا هه اف هه حصهه وحقنا: ههه

٢٠ ههه انا حنا حصه حقا ههه. هه ههنا حهنا  
مع حهنا: ههه وسنا انا حهنا. ههنا مصحك ههه  
ناصهه لاهنا: حهه وهه ههه مع اهنا وههنا. ههه  
حبهه وحصه ههه حههه حههه ههه ههه ههه:

سلفه حه حهه حبهه مع مصحكنا انا هه















5  
 10

صحبتكنا هتقنا

Fol. 165 a.  
 15  
 20













حلفه وصفا. الا لا واخذ بها. وسحق مع الكهنة. انا  
 صليحنا انا. صليحنا صليحنا وصفا واخذ. وسحق مع الكهنة  
 حلفه واخذ. مع انا صليحنا لا صليحنا. الا لا صليحنا  
 حلفه اذنا صليحنا. صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا  
 5 واخذنا صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا  
 صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا  
 صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا  
 صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا  
 10 صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا  
 صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا  
 صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا  
 صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا  
 15 صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا  
 صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا  
 صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا  
 صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا  
 20 صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا  
 صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا  
 صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا  
 صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا صليحنا

Fol. 164 a.



5  
 10  
 15  
 20

لا في: نه صلا حم رحقا هتلا. هب حبه حتا هح اح  
 اصلا يقبل مقف ههوا. حبصا واهل هق في: نه. ههوا اس  
 نه بهه. هاهل هك في نه هه مع حاهه اه واهل: هاه لا  
 هه حه الكفنا صبه: الا هه صلا حه حم اس  
 صلا قا: هه صه حقه هه. هاه اصنه حه حم  
 هه هه. هه صه هه احهوا هه حه حه هه اجنه: حه  
 اه هه مع صه هه واهل هه. هه حه هه هه واهل اه.  
 هه هه هه هه هه احهوا اه هه حه اه واهل واهل  
 واهل. هه هه هه هه هه هه هه واهل واهل واهل  
 لا هه هه. الا حه هه هه. حه هه واهل اه هه: 10  
 هه هه لا اصه. الا هه هه \* هه. هاه هه اسم  
 حه هه هه. هه اجنه واهل واهل هه. هاه هه واهل  
 حه هه. هه صه اه اه هه هه واهل واهل.  
 هه هه واهل حه هه. ولا هه هه واهل هه هه  
 لاه واهل هه هه. واهل حه هه هه: 15  
 هه هه ولا هه. الا هه واهل هه. هه هه  
 هه اه اه اه واهل واهل. هه واهل اه اه اه  
 هه اه اه هه اه هه. هه اه اه اه: هه  
 واهل اه هه هه. هه هه واهل هه واهل هه: الا هه  
 واهل هه هه. هه هه واهل هه هه هه هه  
 اه: حه هه هه واهل واهل. هه هه هه هه  
 اه: حه واهل هه هه هه. هه هه هه  
 هه احهوا هه هه هه. هه هه واهل هه  
 اه هه. الا هه هه هه. هه هه هه

Fol. 163 b.



بعضه من بعضه ولا اذنا من بعضنا الا ان ...  
 من بعضه من بعضه ولا اذنا من بعضنا ...  
 من بعضه من بعضه ...  
 من بعضه من بعضه ...  
 من بعضه من بعضه ...

5

من بعضه من بعضه ...  
 من بعضه من بعضه ...  
 من بعضه من بعضه ...  
 من بعضه من بعضه ...  
 من بعضه من بعضه ...

10

من بعضه من بعضه ...  
 من بعضه من بعضه ...  
 من بعضه من بعضه ...  
 من بعضه من بعضه ...  
 من بعضه من بعضه ...

15

من بعضه من بعضه ...  
 من بعضه من بعضه ...  
 من بعضه من بعضه ...  
 من بعضه من بعضه ...  
 من بعضه من بعضه ...

20

من بعضه من بعضه ...  
 من بعضه من بعضه ...  
 من بعضه من بعضه ...  
 من بعضه من بعضه ...  
 من بعضه من بعضه ...

Fol. 163 a.

وبعدها وبعدها حمة: || نأويون ولا اءه  
 نأويون حمة: ههلا حم حة سحسلا ووا: نسي\*  
 اهقلا اءه والامك مبعسا حة ههلهم اه  
 حة: مولا وبعدهم حة ههلا: هه: هه  
 5 الهه: ووايون مع بقلا قلا: اءه والامك حة  
 حة واهنا. ههنا اءه هه: هه مبعسا اه  
 حة. هه: هه لا اه هه. ههنا نأوي حة.  
 اه نأوي حة: هه اه حة اه هه: اه اه  
 اه: لا اله. هه هه اه هه. اه نأوي  
 10 حة واهنا هه: لا اه. اه نأوي حة واهنا  
 هه: لا اله. هه هه هه حة اه هه  
 هه اه هه اه حة: ههنا هه حة اه  
 هه: لا اله هه واهنا ههنا واهنا  
 مبعسا. هه هه لا حة اه اه هه  
 15 مبعسا: الا حة حة: هه: هه  
 حة واهنا: ولا نأوي هه حة هه  
 حة قلا واهنا مبعسا. الا حة هه  
 هه اه. هه هه واهنا اه اه مبعسا  
 واهنا هه: واهنا مبعسا: لا اله هه  
 20 حة: هه حة واهنا اه اه. حة  
 واهنا مبعسا مع اه: هه اه  
 اه واهنا: هه حة اه: حة اه  
 اه اه واهنا اه اه اه: اه  
 مبعسا اه: واهنا اه اه اه







۱۰  
 ۱۱  
 ۱۲  
 ۱۳  
 ۱۴  
 ۱۵

۱۰  
 ۱۱  
 ۱۲  
 ۱۳  
 ۱۴  
 ۱۵

Fol. 162 b.

الا ههنا صهه اسبج ههه حهه صههه سعهه ههه  
 حههه. ههه بهه ههه ههه ههه ههه\* اه ههه  
 هههه. الا ههه ههه هههه هههه هههه  
 ههههه. هههه ههههه. هههه هههه هههه  
 5 ههه هههه هههه. ههه هههه ههههه هههه هههه  
 هههه ههههه هههه هههه هههه هههه هههه  
 هههه اه ههههه. ههه بهه ههه هههه هههه  
 هههه ههههه. ههه بهه ههه هههه هههه  
 هههه هههه هههه هههه هههه هههه هههه  
 هههه هههه هههه هههه هههه هههه هههه  
 10 هههه هههه هههه هههه هههه هههه هههه  
 هههه هههه هههه هههه هههه هههه هههه\*  
 هههه هههه ههههه. هههه هههه هههه هههه  
 هههه ههههه ههههه. هههه هههه هههه هههه  
 هههه ههههه. هههه ههههه. هههه هههه هههه  
 هههه ههههه. هههه ههههه. هههه هههه هههه  
 هههه ههههه. هههه ههههه. هههه هههه هههه  
 15 هههه هههه هههه هههه هههه هههه هههه  
 هههه هههه هههه هههه هههه هههه هههه  
 هههه ههههه ههههه. هههه هههه هههه هههه  
 هههه ههههه ههههه.

هههه هههه ههههه

20 ههه ههه هههه هههه هههه هههه هههه  
 هههه هههه: ههه ههه هههه هههه هههه هههه  
 ههههه. هههه هههه هههه هههه هههه هههه  
 هههه ههههه ههههه ههههه ههههه ههههه















احنا ههنا مهـ ربـهـ: هـلا حـمـهـ اـمـ حـكـاـ وـمـرـ  
حـمـهـ وـهـمـهـ هـمـ وـلا هـمـبـاـ. هـمـمـا لا اـحـمـهـ هـلا  
حـا وـهـمـ. هـمـ هـمـ حـمـهـ حـجـهـ حـمـا: هـمـ حـمـهـ  
حـمـمـهـ :

5 اـمـ مـا وـاـ اـحـمـا اـجـهـ حـمـهـ: هـمـ مـاـمـهـ حـمـمـهـ:  
هـجـهـ حـمـهـ حـمـ. وـمـا وـمـا: مـجـهـ مـاـهـ حـمـهـ:  
هـمـ هـمـ حـمـهـ حـمـمـهـ: هـجـهـ حـمـهـ وـمـا  
لـاـمـمـ. اـمـهـ اـمـهـ اـمـهـ: مـمـ مـمـا.

حـجـهـ مـمـ مـا وـمـا مـمـ مـمـ: هـمـ اـمـهـ مـمـهـ:  
10 حـمـ حـمـ مـمـ حـمـ مـمـ. مـمـ وـمـهـ وـمـهـ وـمـهـ مـمـ  
مـمـ وـمـمـ مـمـ مـمـ: مـمـ مـمـ. مـمـ مـمـ  
حـمـ مـمـ [ ]: حـمـ مـمـ مـمـ: وـمـمـ. حـجـهـ مـمـ  
مـمـ: مـمـ مـمـ مـمـ. مـمـ مـمـ مـمـ  
وـمـ: مـمـ حـمـهـ لا مـمـ لـا. مـمـ مـمـ مـمـ

حـجـهـ حـمـ مـمـ وـمـا. حـجـهـ اـمـ لـا مـمـ مـمـ. مـمـ  
15 حـمـ مـمـ مـمـ مـمـ. مـمـ مـمـ مـمـ مـمـ حـجـهـ  
حـمـا مـمـ مـمـ: مـمـ مـمـ. مـمـ مـمـ  
مـمـ مـمـ مـمـ. مـمـ مـمـ مـمـ: مـمـ مـمـ  
مـمـ مـمـ مـمـ. مـمـ مـمـ مـمـ. مـمـ مـمـ

Fol. 161 a.

مـمـ مـمـ مـمـ || مـمـ مـمـ مـمـ مـمـ: مـمـ  
20 اـمـ مـمـ مـمـ مـمـ مـمـ مـمـ مـمـ مـمـ  
مـمـ: مـمـ مـمـ مـمـ مـمـ مـمـ مـمـ.  
مـمـ وـمـ مـمـ مـمـ مـمـ مـمـ مـمـ مـمـ  
مـمـ مـمـ. مـمـ مـمـ مـمـ مـمـ مـمـ مـمـ  
مـمـ مـمـ مـمـ مـمـ مـمـ مـمـ مـمـ.



































وقال الكفا: رجل يرمي بصره بصره ويؤذنه. افلا هذا  
 ارمي الكفا مع جباهه مع حصره. الا عبء الكفا ومسا  
 صعدا الك عطف: يسلم بصره. وافق حصره ومسا.  
 معبدا حصره: يرمي حصره بصره. وهذا كقول الكفا  
 5 م: هلا الحصره له. مكي ومسا صعدا او جباهه.

الك صعدا وازحا.

مسا صعدا ومعدا حتى يؤد حصره.

مكي يرضع ويؤد الك او حننلا ومعدا اذحا: يؤد صبح  
 او صعدا. يؤد مع امسا لاسا بسا الكنا  
 10 موصفا.

صعدا ومع حصره صعدا بصره اذحا: صعدا صعدا او اذحا  
 حصره صعدا. صعدا بصره حصره حصره حصره صعدا.  
 مكي حصره اذحا: مكيها وقصلا صبحقا وازحا. صبح حصره  
 صعدا وحصها: امسا بصره صعدا صعدا حصرها.  
 15 صعدا صبح امصنا الك: مكي هلا اجن حصره صعدا

وامصنا: الا صبح الك حصره وحصها مكيها. صبح اذحا:  
 وجرها صبح الك حصره. صبح حصره ومصها صعدا: هلا حصره  
 حصرها. مكي ومبه حصرها صعدا: هلا حصره حصره حصره:  
 حصره حصره حصرها. هلا حصره حصرها: مكيها.  
 20 حصرها: امسا: مكيها: مكيها: مكيها: مكيها: امسا ومصها

حصرها حصرها صعدا وحصها حصرها: الك لا عبء  
 حصرها حصرها صعدا: هلا حصره حصرها حصرها. ان اصب  
 امسا حصرها ومسا حصرها: مكيها حصرها حصرها حصرها:



اسمها حمداً حقا حقا: وامح او معاد ح: او معاد ح  
 مع ابتد قوه معاد. هاسي معا والاصل محلا هجته. ع: و  
 هاهم هاهات اسم طافحا و حقه مع معاد حمدا  
 معص. ههه ههه اسم بالتمام الاقرا. الا جنم هاهاد و  
 حقه افحا: هالا ل و حقا لا فع معصه. ححب و افحا هه  
 ههنا الهه: هههه هههه هههه الهههه هههه هههه هههه  
 هههه هههه هههه هههه هههه هههه هههه هههه هههه  
 هههه هههه هههه هههه هههه هههه هههه هههه هههه  
 هههه هههه هههه هههه هههه هههه هههه هههه هههه

لا اسمها و حبا و احدا و احد

حبه و مع حبه احدا: حبهه احقه و سبه و لا هاهه  
 حبا و احدا و حقه: هه و سلا الهه ملاحه معصه  
 هههه الههه: هههه و مع اسمها معصه لا الههه حبا  
 هههه حبه و مع هههه\* لا الههه: هههه و ههههه  
 ههههه ههههه ههههه: احهه هههه احههه ههههه  
 15 و ههههه: هههههه هههههه هههههه هههههه: هههههه  
 او حبهههه\* حبه و مع حبههههه\* و احدا حم سبههههه  
 هههههه. هههههه هههههه هههههه هههههه. هههههه هههههه  
 هههههه. هههههههههههه اسمها معصه\*

اسمها حمدا حقا حقا و ابلا مع ملاحه:

و هههههه حبا و حبا هههههه

هههههه هههههه و هههههه هههههه الهههههه: اف لا الهههههه













امي اونا لا انا: ص افنة: واؤودو حلا جقح ه اؤور امي: ه لا  
 اه قمر حبصا والحنه امي. انا امي ه لا بعصم حاصم.  
 رفق اسه قرح. ب حم ه لا ربهوا حنه فندما. بجم  
 مع صندا ه لا حنا امي. اعصم امي امي حفا لا افنة  
 5 هسا: ه امي صندا بعقما اوه امي: ووفنه لاؤحلا. حنه  
 حختلما ولا افنة الحنا. صندا امي ه لا اعصم حاصم  
 مبعده. بجم اسه قرحه: هوب امي حصلا بعقما  
 وحبنتلما. حجب امي امي حفا مبر صندا. ص حنصم مع  
 اما لا لاؤا. حده حفا صندا ه لا فم امي مع ابهه: مع  
 10 اه حنه لا فم امي. ح حننه ص صند  
 حصمنا: حفا مع مع صلا ونا حه بعو سنا حفا  
 حنصلا وحصم مع حنه الاقوال: امي مع حفا بعف لاؤحلا.  
 هبات حننه اؤحلا ولا نهوا زعلا ومام مه صنده. اه  
 مبر || حصلا مع وحنه. بعو حفا حفا مع حبنتلما ونا  
 15 حفا ص: ص ام حصم حفا حفا. ابا مع لا اصب هلا  
 اؤام هلا صحنه حفا: حفا حفا امي صحنه: بعصم  
 اوم حنا ص: حفا حفا ه حفا ه الاكوا مبر حنه: و  
 حفا مع هلا وحصم حفا وحنه: هلا حفا ونا حفا  
 هلا حفا اؤحلا ه حفا: احنا وحنه ه حفا وحصم  
 20 حنا: امي افنه ه ه حفا ه ه حفا ه حفا. ه ص  
 صندا افنه ولا لاؤحلا امي: ه صحنه حنا لا لاؤحلا:  
 امي ص حفا وحنه ه حفا: ه حفا ه ه حفا  
 ه حفا. ه ه حفا حفا ه حفا: ه ه حفا ه حفا  
 ه اؤحلا: حفا وحبم حفا ه حفا ونا حفا اؤحلا

Fol. 146 b.

٥  
 ٦  
 ٧  
 ٨  
 ٩  
 ١٠  
 ١١  
 ١٢  
 ١٣  
 ١٤  
 ١٥  
 ١٦  
 ١٧  
 ١٨  
 ١٩  
 ٢٠

١٠  
 ١٥  
 ٢٠



٥٥٥ مع لالا وانا: من حيا لله سبب: في قول واحد.   
 مخرج لا انا الا سببنا: مخرج وجملا به حيا وجملا   
 ٥٥٥. الا في حيا مع مقابلة في قول: حيا وانا   
 اوجهه احب المسحوق. مخرج مخرج مخرج مخرج مخرج \*   
 5 تحت حيا حيا: حيا حيا: حيا حيا حيا حيا   
 لالا وجملا

حيا حيا: حيا وجملا حيا حيا: حيا حيا   
 حيا حيا وجملا حيا حيا: حيا حيا حيا حيا   
 حيا: حيا حيا حيا حيا: حيا حيا حيا حيا

10 حيا حيا: حيا حيا حيا حيا: حيا حيا حيا حيا   
 مع لالا. حيا حيا حيا حيا: حيا حيا حيا حيا

Fol. 146 a.

حيا حيا: حيا حيا حيا حيا || حيا حيا حيا حيا   
 حيا حيا حيا حيا. حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا   
 حيا: الا حيا حيا حيا حيا حيا. الا لا حيا حيا   
 حيا حيا. الا حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا   
 15 حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا   
 حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا   
 حيا حيا حيا حيا

حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا   
 حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا

20 حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا   
 حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا   
 حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا   
 حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا   
 حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا حيا







افتممقا كاتتا. هب حبصا حلا و هم انا:

عمده. مع امح حس. ب افلا حبسه موم حه

وبه. ه امح الادعه كهم اقتصمعا: مع امح سباه

حوا ملاحا حكي. و: امحا و امح خفنه حه حوا احلا.

5 هه و هه ملاحا لا مولا هه حه. ب مبعلا لا حنه

و منم ايه او فوجه صله انا و اسه انا: لا ان فه هه

هلا ان هه او هه ميا: و علا او مبعلا حبصا و صوب هه

حه. هه فح و اما هه ميه: اف صوب حه لا انا

فصلا هه موم: و مبعلا فح حه مفع هه. ب و مع صله

10 حوا هه حجه مبعده. سدا انا: موم حوم حوم انا

و ح\* و فح حله. هه حقا مبعلا ملاحا حوم: ب انا

انا مع مبعده: حه حله مفعله اهنه حله اهنا:

ه انم حه فالا. هه ميه حوم مفعلا ههنا امح: فب

حه و حبه حوم هه فح و ميه\* حوم و مبعلا ههجه. ب حوم

15 ملامع حوا هه حه مبعلا: هه حه موم و مبعله حوب و ووا.

ب انم و مبعله موم مع و مبعله. هه ميه و حوا انا

حله. ه انم و افلا ان موم انم مبعله حه. ه افلا ميا

هه: ه مبعله ملاحا حله. ب افلا مبعله المفعله حه: هه

فح هه لا فح هه انا. ب اف موم حه ملاحا هه حه

20 و مبعله موم مبعله موم حه فح و مبعله ملاحا حه.

موم مبعله هه ب اهنا حله اهنا: هه مبعله موم

مبعله حوا مبعله و مبعله. مبعله مبعله مبعله مبعله

مبعله ملاحا اقتصمعا: حبصا و لا مبعله موم مبعله

مبعله مبعله مبعله: مع مبعله مبعله. ب اف مبعله







حصره ، واذا امتنع ، ولا سمح لا منحصرا : هـ ف صبح  
 و صبح بصره \* حتى مختلفه مختلفه اس و صبح  
 لا حصرا و صبح حصره . هـ ف هـ صبح ان لا صبح ب  
 اف صبحه و هـ ف لا حصرا هـ : و الهـ هـ مع بصره و صبح  
 حصره صبحه و امتنا : مع حصره و هـ الهـ هـ ف صبحه . 5  
 مع فاقه هـ و هـ ل و صبح اس . حصره ان حصره مع صبحه  
 حصره : مع صبحه ل . ان لا حصره ل حصره فاقا ل حصره  
 حصره : حصره و هـ صبحه فاقا حصره حصره . لا صبحه حصره  
 ل حصره فاقا حصره . افلا حصره صبحه فاقا ل حصره  
 حصره . مع فاقه هـ ان ل و صبح اس : 10  
 صبحه و هـ حصره حصره هـ : هـ فاقا حصره الهـ هـ حصره  
 هـ صبحه و الهـ . مع هـ فاقا حصره ان لا ل و صبحه و صبحه  
 الهـ ان لا : الا لا الهـ حصره حصره هـ فاقا حصره .  
 صبحه و هـ فاقا حصره . ان لا الهـ و صبحه حصره  
 صبحه . و هـ حصره حصره و هـ حصره : هـ فاقا حصره الهـ هـ . 15  
 هـ فاقا حصره حصره حصره : حصره ل حصره و هـ حصره  
 حصره حصره حصره حصره . افلا حصره الهـ الهـ  
 حصره حصره حصره . حصره حصره الهـ الهـ حصره ل حصره  
 حصره حصره : حصره حصره حصره حصره و هـ حصره .  
 حصره حصره حصره حصره حصره حصره حصره حصره . 20  
 حصره حصره حصره حصره حصره حصره حصره حصره  
 حصره حصره حصره حصره حصره حصره حصره حصره  
 حصره حصره حصره حصره حصره حصره حصره حصره  
 حصره حصره حصره حصره حصره حصره حصره حصره



















































وَاخِي نَارِ هَانَا لَمْ يَكُنْ مَعَهُ. هَجَبِ الْخَلْقِ. حَيْثُ مَا لَمْ يَكُنْ  
 حَيْثُ لَمْ يَكُنْ سَبَّ هَلَاكِهِ هَلَاكًا مَعَهُ قَدَا مَعْتَدًا: حَيْثُ مَا  
 يَجْلِسُ رَبُّ رَحْمَا وَمَعَهُ عِنْدَا اسْمَا وَمَعَهُ هُوَا مَجْبُوعًا: هَجَبِ  
 خَارَا هُوَا مَعَهُ مَلَكًا مَلَكًا حَيْثُ مَا لَمْ يَكُنْ. هَجَبِ حَيْثُ  
 5 هُوَا رَبُّ رَحْمَا هُوَا. هَجَبِ مَا لَمْ يَكُنْ حَيْثُ رَحْمَا هُوَا: هُوَا حَيْثُ  
 مَلَكًا مَجْبُوعًا. هُوَا وَمَعَهُ اجْنَبِ: وَلَا مَلَكًا. هُوَا اجْنَبِ: وَمَعَهُ مَلَكًا  
 حَجَبِ. هَجَبِ مَا لَمْ يَكُنْ مَعَهُ اجْنَبِ رَحْمَا اسْمَا وَمَعَهُ. هَجَبِ  
 مَلَكًا مَجْبُوعًا وَمَعَهُ. هُوَا وَمَعَهُ حَيْثُ مَا لَمْ يَكُنْ: هُوَا مَلَكًا مَجْبُوعًا  
 مَجْبُوعًا. مَلَكًا مَجْبُوعًا حَيْثُ مَا لَمْ يَكُنْ مَلَكًا. هُوَا اِنْ حَيْثُ  
 10 حَيْثُ مَا لَمْ يَكُنْ مَلَكًا مَجْبُوعًا: هُوَا مَجْبُوعًا مَا لَمْ يَكُنْ حَيْثُ مَا لَمْ يَكُنْ  
 حَيْثُ مَا لَمْ يَكُنْ اسْمَا. هُوَا مَجْبُوعًا مَا لَمْ يَكُنْ حَيْثُ مَا لَمْ يَكُنْ. اِلَّا اِنْ  
 رَحْمَا لَمْ يَكُنْ مَعَهُ حَيْثُ مَا لَمْ يَكُنْ: مَعَهُ هَلَاكِهِ حَيْثُ مَا لَمْ يَكُنْ  
 مَلَكًا مَجْبُوعًا. مَعَهُ مَا لَمْ يَكُنْ: هَجَبِ رَحْمَا وَمَعَهُ  
 مَا لَمْ يَكُنْ مَعَهُ مَلَكًا. هَجَبِ مَلَكًا مَجْبُوعًا وَمَعَهُ مَلَكًا مَجْبُوعًا  
 15 مَا لَمْ يَكُنْ. هُوَا مَجْبُوعًا حَيْثُ مَا لَمْ يَكُنْ مَلَكًا مَجْبُوعًا حَيْثُ مَا لَمْ يَكُنْ  
 مَعَهُ مَلَكًا: لَا مَلَكًا مَجْبُوعًا. هُوَا رَحْمَا وَمَعَهُ مَلَكًا مَجْبُوعًا: اِنْ  
 مَعَهُ هُوَا وَمَعَهُ حَيْثُ مَا لَمْ يَكُنْ: هَجَبِ مَلَكًا مَجْبُوعًا رَحْمَا وَمَعَهُ  
 حَيْثُ مَا لَمْ يَكُنْ: اِنْ مَا لَمْ يَكُنْ: هَجَبِ حَيْثُ مَا لَمْ يَكُنْ حَيْثُ مَا لَمْ يَكُنْ  
 مَا لَمْ يَكُنْ. هُوَا مَجْبُوعًا حَيْثُ مَا لَمْ يَكُنْ مَلَكًا مَجْبُوعًا وَمَعَهُ  
 20 لَا اِنْ حَيْثُ مَا لَمْ يَكُنْ: لَا حَيْثُ مَا لَمْ يَكُنْ اِفْلَا حَيْثُ مَا لَمْ يَكُنْ: اِنْ حَيْثُ مَا لَمْ يَكُنْ  
 وَمَلَكًا مَجْبُوعًا. هُوَا وَمَعَهُ لَا مَلَكًا مَجْبُوعًا هُوَا حَيْثُ مَا لَمْ يَكُنْ  
 حَيْثُ مَا لَمْ يَكُنْ: هُوَا حَيْثُ مَا لَمْ يَكُنْ سَتِي مَا لَمْ يَكُنْ: هُوَا مَجْبُوعًا حَيْثُ مَا لَمْ يَكُنْ  
 اِنْ حَيْثُ مَا لَمْ يَكُنْ: اِنْ حَيْثُ مَا لَمْ يَكُنْ: هُوَا حَيْثُ مَا لَمْ يَكُنْ حَيْثُ مَا لَمْ يَكُنْ  
 وَمَعَهُ مَلَكًا مَجْبُوعًا وَمَعَهُ حَيْثُ مَا لَمْ يَكُنْ حَيْثُ مَا لَمْ يَكُنْ:







وازخا: حبصا؟ و۰۰۰ حبصا مع حبصا قوما. وحبصا  
 وحبصا ا۰۰۰ مع حبصا حبصا حبصا حبصا  
 حبصا. حبصا حبصا: حبصا حبصا حبصا حبصا..  
 حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا  
 حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا 5  
 حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا  
 حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا  
 حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا  
 حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا 10  
 حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا  
 حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا  
 حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا  
 حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا

حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا 15  
 حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا  
 حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا  
 حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا  
 حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا  
 حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا

حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا 20  
 حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا  
 حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا  
 حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا  
 حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا حبصا





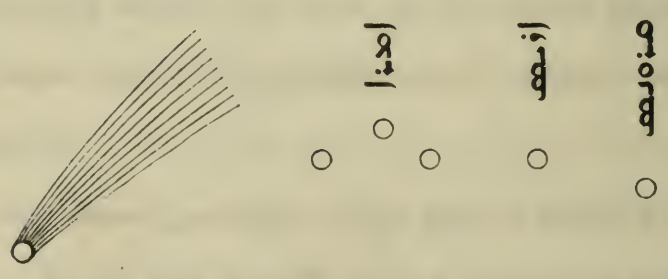








حادیا ذمعه صعهوا مبعسا: د مع احه صهقا نجتا  
 منهف هانف: امی واکمعا صکا: صهف هاقه صه  
 حنسا. هانوا اما حنقا مبعسا صهف: حبصا حلیه حبا  
 وعلمهف. هسب مع زعمه نه صهسا ل: نهوا صهصا  
 صسا هوا ذمعه: نولا هوا لاقه حصا. نه به اسنا 5  
 صسا ل: صهف. نولا هوا لاقه صصا. هالا هوا صکا  
 صکا حصصا حصا. اصصهف به هبا:



به به لکا وکا؛ صهف الماسا هات حلی وصعا: مع  
 حص صکا: هانوا صصا صهف هصصا. هالا هوا صکا  
 صکا صصا: هات احبا: هسب هفصا الماسا 10  
 صصا ل: صصا. هصصا مع هانوا صهقا ههتا  
 صصا احصا ههتا ههتا ههتا: مع لکا وصصا. ص  
 صصتا صصتا حبه حصهف ههتا: ص صصتا  
 بهتا لا صصتا حه: هافلا صصه. صصتا. صصتا به  
 صصتا حصصتا صصتا. مع لکا هوا الماسا حه 15  
 حبا.

هه لکا صصتا هاقه: صصا صصتا صصتا  
 اصصتا هانوا... هانوا حه افه ونا صصتا. وحصا  
 هانوا صصتا هانوا: صه صانوا. هانوا صصا صصتا.









وحدوه ويا. حم استلا هتلا : مع صلتا اوت احم :

..... [ligne en blanc dans le ms.] .....

ح: نجات معجز مسلم دلاط: منحن نجوه، بصصص

لله. ابا اس لخصا وانا حبالا. سبالا ههنا ومنح

5 ووهنا سبالا حننه حبالا. لا اوصد او عدا سبالا. او بس

افلا مع او: الا محلالا رت سبالا. لا مع ونا سب: ححبه

حه صلتا. صلتا ووه لا اعدس وحنان سبالا سعيه

سبحتم سبنا هتلا حبالا: احنا وافلا حنا سوا لا

احس وبعلا ووه صلتا. ووحنا دلاط الاوه سبالا:

10 احنا اف اويا حجب اف. صلتا حه سبالا حبالا اف

حبن حه. حه هبن نجوه رتته. اويا: ونا حبالا

حه هلي: حه حمر نجوه رتته. عده و سبالا.

سلب. صلتا و سبالا حه صلتا واهصلا. ح

جعليه واهصلا احنا هتلا صلتا ووه حه: سبالا مع

Fol. 137 a. حم ونا ووه حه حبالا حه فوس: || مني رب احم

افصقه حبالا: سبالا و سبالا واهصلا واهصلا

حبالا واهصلا حمر فلتنا حبالا واهصلا

و سلب: ح اخذ وال ووه حه هتلا حبالا: اوح عده

وهنا صلب ووهنا واهصلا مع اوحا. سبالا حه هتلا حبالا

20 انا ووجب انا: واهصلا حبالا صلتا حه صلتا

حبه فوس: اهصلا اتق حقله. ووه. حبالا الاصيه ووه

سلب مع واهصلا ووه. هجم ووجه محلالا: واهصلا

بصصص. سلب لا انا. احم و سبالا: حبالا

و سلبه عليه: سبالا احم [ سبالا ] سبالا واهصلا





حفي: هـ: هـ لا اعلمه افلا حمدها ومع حنتها. هـ  
 قد حبا معنا: مدح ههنا وهدح لا حح ووههه حاهه  
 حهنا ححنا: هـ هـ هـ حاهه حها حهنا اناص ههنا  
 اصصها وبعفها. الا افلا هـ هـ حه ههنا ههنا:  
 حه وحملا اء اف هـ هـ: استا استا اء. 5  
 هـ هـ لا ههنا هـ هـ: هـ هـ هـ: الا هـ هـ  
 هـ هـ لا حها. هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ.  
 ههنا هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ.  
 هـ هـ حاهه هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ.  
 ههنا

10

Fol. 136 b.

|| هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ  
 هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ  
 هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ  
 هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ

حه هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ: 15  
 هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ:  
 ههنا اء هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ  
 اءنا هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ:  
 حاهه هـ: هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ:  
 هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ: 20  
 هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ:  
 هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ:  
 هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ هـ:







حکملا بہت اہم : و عہذا حکم اہم و لا سہلہ حہ  
بہت

عہذا لفظ سہلہ متعہ : اعلیٰ لہذا اذہا و یحہ  
مع دہم . ہا لہذا اہم . اہم مع اہم و اہم . ہا

۵ اہم معہ : عہذا لہذا اہم . ہا لہذا اہم . ہا  
حہ اہم . ہا لہذا اہم . ہا لہذا اہم . ہا

حہ ہا لہذا اہم . ہا لہذا اہم . ہا لہذا اہم . ہا  
حہ ہا لہذا اہم . ہا لہذا اہم . ہا لہذا اہم . ہا

حہ ہا لہذا اہم . ہا لہذا اہم . ہا لہذا اہم . ہا  
حہ ہا لہذا اہم . ہا لہذا اہم . ہا لہذا اہم . ہا

۱۰ لا عہد و لا عہدہ : الا لہذا عہدہا و عہدہا  
و عہدہا لہذا اہم . ہا لہذا اہم . ہا لہذا اہم . ہا  
و عہدہا

حہ لہذا اہم . ہا لہذا اہم . ہا لہذا اہم . ہا  
لا لہذا اہم : حہ لہذا اہم . ہا لہذا اہم . ہا

۱۵ عہدہ حہ : ہا لہذا اہم . ہا لہذا اہم . ہا لہذا اہم . ہا  
حہ ہا لہذا اہم . ہا لہذا اہم . ہا لہذا اہم . ہا

حہ : عہدہ و عہدہ حہ . ہا لہذا اہم . ہا لہذا اہم . ہا  
حہ لہذا اہم . ہا لہذا اہم . ہا لہذا اہم . ہا

۲۰ حہ لہذا اہم . ہا لہذا اہم . ہا لہذا اہم . ہا  
حہ لہذا اہم . ہا لہذا اہم . ہا لہذا اہم . ہا

حہ حہ : ہا لہذا اہم . ہا لہذا اہم . ہا لہذا اہم . ہا  
حہ لہذا اہم . ہا لہذا اہم . ہا لہذا اہم . ہا

حہ لہذا اہم . ہا لہذا اہم . ہا لہذا اہم . ہا  
حہ لہذا اہم . ہا لہذا اہم . ہا لہذا اہم . ہا

حسني به صهلحفا كن فو حوص. صهلحفا ادم صلسه  
منا صصا: هاهم منا صصا حصا حصا. مصحح وبع جبا  
صصا: هاهم صصا صصا صصا. مصحح صصا حصا  
صصا صصا

5 عند الكفا صصا صصا: بجم صصا صصا صصا  
صصا صصا: صصا صصا صصا. هاهم ادم  
صصا صصا. ص لا صصا لاص هاهم صصا صصا  
صصا: الا ادم صصا ادم صصا: بجم صصا صصا  
صصا صصا هاهم صصا: صصا صصا صصا لاص

10 عند الكفا صصا صصا: صصا صصا صصا  
صصا صصا صصا صصا صصا صصا صصا  
صصا صصا: صصا صصا صصا صصا صصا  
صصا صصا. صصا صصا صصا صصا صصا  
صصا صصا صصا صصا صصا صصا صصا

15 صصا صصا صصا. صصا صصا صصا صصا  
صصا صصا صصا صصا صصا صصا صصا  
صصا صصا صصا صصا صصا صصا صصا  
صصا صصا صصا صصا صصا صصا صصا  
صصا صصا صصا صصا صصا صصا صصا

20 صصا صصا صصا صصا صصا صصا  
صصا صصا صصا صصا صصا صصا صصا  
صصا صصا صصا صصا صصا صصا صصا  
صصا صصا صصا صصا صصا صصا صصا  
صصا صصا صصا صصا صصا صصا صصا

fol. 135 b.















امهنا سعدنا اذنا مقصدنا هتنا: امنا وخصمنا  
 سنا اننا عينا قولا مبعده: سعدنا اذنا هتنا  
 هتنا حبنا واحنا: حبنا واحنا هتنا هتنا  
 هتنا هتنا: امنا وخصمنا بهما مبعده ولا الامنا: مع  
 5 مبعده بهما واحنا: مبعده بهما هتنا: حبنا  
 واذ حبنا بهما هتنا هتنا: هلا هتنا هتنا  
 هتنا هتنا اسمنا: اذ بهما مبعده: امنا وحبنا  
 هتنا مبعده اذنا وقلنا: هلا هتنا هتنا وسمنا  
 قبحنا: هتنا بهما هتنا هتنا وحبنا وحبنا  
 10 هتنا بهما واحنا هتنا هتنا هتنا هتنا  
 هتنا: اذنا هتنا هتنا هتنا: حبنا وحبنا هتنا  
 اذنا هتنا هتنا

اذا فعلنا بهما هتنا هتنا.

اذا فعلنا هتنا هتنا وحبنا اذنا هتنا:

15 حبنا بهما اذنا هتنا مقصدنا هتنا: هتنا  
 مقصدنا هلا المبعده\* اذنا: اذنا هتنا واذنا هتنا  
 هتنا مع احنا هتنا هتنا: هتنا هتنا  
 هتنا هتنا المبعده احنا: لا هتنا هتنا  
 هتنا هتنا هتنا هتنا: هتنا هتنا اذنا  
 20 هتنا هتنا هتنا هتنا هتنا هتنا هتنا  
 هتنا هتنا هتنا هتنا هتنا هتنا هتنا  
 هتنا هتنا هتنا هتنا هتنا هتنا هتنا  
 هتنا هتنا هتنا هتنا هتنا هتنا هتنا











لا لا قحلا وخلق كونه كقوله: هبم حنا وعبه ههوا.  
 ب دعاهوا كقوله همتا وعبه وعبه ههوا: ولبا اسم  
 حتمه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا:  
 وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا:  
 5 حهه سلا ههوا: هبم كقوله: امي حم خا ههوا.  
 ههوا: وعبه حهه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا:  
 ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا:  
 حهه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا:  
 الحنا ههوا وعبه ههوا:

10 حهه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا:  
 ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا:  
 وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا:  
 ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا:  
 ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا:

15 ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا:  
 ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا:  
 ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا:  
 ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا:  
 ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا:

20 ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا:  
 ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا:  
 ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا:  
 ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا:  
 ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا: وعبه ههوا:































حتمًا قسما هفتسا و صغیر هفتس : سحلی و هجده  
 حاحه هجده . احح حاقلا حبع . ح اف ححجر ح هحح  
 ههه احح و اعلس ححح مع هجتا : [ه] معقم ههه حه  
 ههلا ولا ههلا : هههه هجس اس اس اع و اعبا حافا  
 حح : ههههه ههه اسنلا : هههه ههلا هبالا هعا : 5  
 ح اف هجتا احح و هههه مع متحلا : اح اح  
 ححبا : ح بع حههلا هههه مع حقا : ححلا و هح :  
 حح لا ههه اح الا ححله . ح اف احح ههه  
 حجتا و حح : مع ححلا مع ههلا ححهم اس و هه  
 هههههه . هههه اف ححله هه : و ههه\* ححس هههههه  
 10 حاقتهه . حح هه و احلا هالحلا احح : ححلا ححلا حح  
 حههلا : ححلا ححله هه : حح هه و ححله حله ححنا  
 ههه مع حهه : و احط هههلا المصلی اس احلا : اححلا  
 و اح احلا لا ههه ححنا او لا حلههلا و احط ههههلا .  
 او سقلا هههه و هجتا : ححله اس و هههه اسهه هههه حح  
 15 حههه : احلا هه اقوا مع حهههه : الا هاف هههه ههه  
 و ههههه حح حههه : هاف سق و ههههه حححههه  
 حاحح و حقا ح احلا حههه ححلا : سححهه : احح سقلا  
 هههه هه : احلا احح احح : احح حههههلا : احح  
 20 اقلا : احح متلا : احح سقا ههههه [ه] : ح سدا  
 ححقا ححلا ههههلا هههههلا و ححلههلا و هههههه  
 هههه اس اقوا : حهههههلا و احلا اسله اف حهههه  
 احلا : ح ححلا ههلا حهههه لا حههههه احح و هههه  
 هههه حهههلا و حههههلا . ح ححجر ههههلا حههههه ههلا

وبعدها اخرج حوتها وبعثها [و] اهلها حيه حيه. اف لا  
 عننا وبعثنا وبعثنا وبعثنا وبعثنا. وبعثنا  
 حيا وبعثنا: حيا وبعثنا وبعثنا\* وبعثنا  
 وبعثنا وبعثنا وبعثنا وبعثنا. حيا اف  
 5 لا نكف حيا وبعثنا وبعثنا وبعثنا. حيا  
 وبعثنا وبعثنا وبعثنا. حيا وبعثنا [و] حيا  
 وبعثنا [حيا وبعثنا]: حيا وبعثنا وبعثنا  
 حيا وبعثنا وبعثنا حيا وبعثنا. الا حيا حيا  
 وبعثنا وبعثنا وبعثنا حيا وبعثنا حيا  
 10 وبعثنا وبعثنا وبعثنا حيا وبعثنا حيا  
 وبعثنا: حيا وبعثنا حيا وبعثنا حيا  
 وبعثنا حيا وبعثنا حيا وبعثنا حيا  
 وبعثنا حيا وبعثنا حيا وبعثنا حيا  
 15 حيا وبعثنا حيا وبعثنا حيا وبعثنا حيا  
 وبعثنا حيا وبعثنا حيا وبعثنا حيا  
 وبعثنا حيا وبعثنا حيا وبعثنا حيا  
 20 وبعثنا حيا وبعثنا حيا وبعثنا حيا  
 وبعثنا حيا وبعثنا حيا وبعثنا حيا  
 وبعثنا حيا وبعثنا حيا وبعثنا حيا  
 وبعثنا حيا وبعثنا حيا وبعثنا حيا

Fol. 130





























حهنا به احنا اولك مع اذنا وكننا احنا س: مع اذنا  
 وخذوا: مع مننا وخذوا فخذ: واحذوا لاذنا وخذنا  
 حذنا وخذنا. وخذنا حذنا احذنا وخذنا س  
 وخذنا. وخذنا حذنا احذنا وخذنا س. وخذنا  
 وخذنا س. وخذنا حذنا احذنا. وخذنا س. وخذنا  
 5 احذنا حذنا: وخذنا حذنا احذنا. وخذنا س. وخذنا  
 حذنا حذنا مع احذنا: هم حذنا حذنا حذنا  
 حذنا. وخذنا لاذنا وخذنا احذنا: احذنا وخذنا  
 حذنا وخذنا حذنا. وخذنا حذنا حذنا  
 10 وخذنا حذنا وخذنا احذنا. وخذنا حذنا حذنا  
 وخذنا حذنا. وخذنا حذنا حذنا لاذنا. وخذنا  
 احذنا حذنا وخذنا حذنا [حذنا] حذنا وخذنا حذنا  
 لاذنا حذنا مع حذنا: وخذنا حذنا حذنا  
 احذنا حذنا. وخذنا حذنا حذنا حذنا حذنا  
 15 احذنا حذنا. وخذنا حذنا [حذنا] احذنا حذنا حذنا  
 احذنا وخذنا حذنا: احذنا وخذنا حذنا. وخذنا احذنا  
 احذنا حذنا حذنا حذنا: احذنا حذنا حذنا حذنا  
 احذنا حذنا حذنا حذنا حذنا حذنا حذنا حذنا حذنا  
 وخذنا حذنا حذنا حذنا حذنا حذنا حذنا حذنا حذنا  
 20 حذنا حذنا حذنا حذنا حذنا حذنا حذنا حذنا  
 حذنا حذنا حذنا حذنا حذنا حذنا حذنا حذنا  
 حذنا حذنا حذنا حذنا حذنا حذنا حذنا حذنا  
 حذنا حذنا حذنا حذنا حذنا حذنا حذنا حذنا



5  
 6  
 7  
 8  
 9  
 10  
 11  
 12  
 13  
 14  
 15  
 16  
 17  
 18  
 19  
 20  
 21  
 22  
 23  
 24  
 25  
 26  
 27  
 28  
 29  
 30  
 31  
 32  
 33  
 34  
 35  
 36  
 37  
 38  
 39  
 40  
 41  
 42  
 43  
 44  
 45  
 46  
 47  
 48  
 49  
 50  
 51  
 52  
 53  
 54  
 55  
 56  
 57  
 58  
 59  
 60  
 61  
 62  
 63  
 64  
 65  
 66  
 67  
 68  
 69  
 70  
 71  
 72  
 73  
 74  
 75  
 76  
 77  
 78  
 79  
 80  
 81  
 82  
 83  
 84  
 85  
 86  
 87  
 88  
 89  
 90  
 91  
 92  
 93  
 94  
 95  
 96  
 97  
 98  
 99  
 100





اهتبا هيتا همتا: سحج نجه حقبالا؛ اوقح حقبالا.  
 هلا [ه] حسمه حه لكا اذخا نه؛ حسمه له وقصا؛ حسمه.  
 حه حسمه هم ملاما؛ الاله حه له وقصا؛ ولا ابع حسمه.  
 ححنا لاسمعا؛ سحبه: هعق؛ هبع؛ حبالا لاله؛ سحج:  
 هلا؛ حسمه ابع ملام حسمه: افلا؛ الاله حسمه  
 5 ملامه؛ سحج: افلا لكا ملامه امصوم. الا حه لاله على  
 حسمه حسمه. هعقه سحج لكا\* سحج حسمه؛ وقصا  
 حسمه اذخا نه؛ الاله ححج مع لاسم حسمه؛ هبع؛ حسمه  
 هبع ححج نه؛ سلا: حح حسمه همتا؛ همتا. ح  
 10 هح حكا؛ هه؛ سلا: ملام؛ مقصا؛ امصوم؛ سحج؛ حسمه؛  
 همتا؛ اصحا حسمه اذخا حسمه. حسمه؛ ححنا؛ امصوم. لا  
 ملام حسمه: هلا حبالا؛ سحبه: || هاسح حسمه لكا  
 ؛ انقا ححنا: حح حسمه همتا؛ امصوم؛ ملام حسمه  
 لاتعا مسمتا حح ملام حسمه. هلام؛ ملام حسمه  
 ملام حسمه: سب حسمه لا ملام حسمه مع ملام حسمه؛ سحج  
 15 هح حسمه حسمه الماحي\* حسمه: مع حسمه ملام؛ الاله؛ حسمه  
 اس؛ اوقح حسمه؛ حح؛ سحج؛ حسمه حسمه؛ ملام:  
 حسمه مع سحبه ملام: هاف حسمه؛ ملام؛ حسمه ملام  
 لاله حسمه. سحج؛ الاله؛ ملام حسمه حسمه؛ ملام حسمه؛  
 20 هلا حسمه ملام حسمه سلا همتا؛ ولا حسمه. سحج:  
 ؛ حكا سحج ملام سحبه حسمه؛ همتا. ملام؛ همتا  
 حسمه؛ له وقصا مع لكا ححج: سحبه ابع حسمه حسمه  
 ؛ همتا. هابع لا الملام حسمه. هاف حسمه حح حسمه  
 اس حسمه. هح حسمه حسمه حسمه حسمه؛ حح؛ الاله؛

ol. 127 b.

فما ... : بل ان ... حق است با حقا : اذ هو حم و هو ...  
...  
...

... و ... : انما ... و ...  
...

5 ... : ...

... : ...

... : ...

... : ...

... : ...

10 ... : ...

... : ...

... : ...

... : ...

15 ... : ...

... : ...

... : ...

... : ...

20 ... : ...

... : ...

... : ...

... : ...

... : ...



محللا في قوله والذوات. احلها بالذوات وسلكا منه ذواتا

127 a. حقه الاذا: هاء حقه من احل في حرفي || سعه في

لا يفهمه. هاء لا ساء حقا والاسم به ومع لا

كذلك. محتلنا في حقه الحية. هاء من ساء في حقه

5. محلا. هاء الحية منه محلا ومعها وقوسا ومعها في قوله.

سواء الحية ذواتا اسما حقا. هاء ساء في حقه من

الاسم. هاء احل اتحلا واسم حقه: هاء حقه في قوله

ومعها وحققا. هاء حقه في قوله اسما ولا اسما.

هوا حقه في حرفي. هاء الاصطع: هاء حقه في قوله

10. وسعه في حرفي [احل]. هاء ساء في حقه في قوله

حقه: هاء ساء في حقه في قوله والذوات هاء حقه.

هوا حقه حقه في حرفي فحقه في قوله اسما ومع

علا حقه في قوله اسما: هاء في قوله وسعه في قوله

حقه في حرفي حقه في حرفي: هاء في حرفي في قوله

15. حقه في حرفي. هاء في قوله اسما في قوله ولا

حقه في حرفي حقه في حرفي في قوله اسما في قوله

مع احلها حقه في حرفي في قوله اسما في قوله

حقه في حرفي حقه في حرفي في قوله اسما في قوله

اسما. هاء في حرفي [ح] في قوله اسما في قوله

20. حقه في حرفي في قوله اسما في قوله اسما في قوله

حقه في حرفي حقه في حرفي في قوله اسما في قوله

اسما. هاء في حرفي حقه في حرفي في قوله اسما في قوله

الذوات وسلكا منه ذواتا. هاء في قوله اسما في قوله

حقه في حرفي حقه في حرفي في قوله اسما في قوله



لاصفا والالا. هاف ونا جلا لاص: اف واف ج هفا صفا  
حفا صفا ابا ونا صفا صفا. هاف صفا صفا  
صفا ونا صفا صفا صفا

لاص صفا صفا صفا

5

اصفا ونا ونا

اف ونا ونا صفا صفا صفا: حفا انا ونا ونا  
هفا ونا ونا صفا. هاف صفا صفا: انا صفا  
اصفا هفا صفا صفا. الا صفا ونا صفا: صفا  
هفا صفا انا صفا ونا صفا: لا انا صفا صفا ونا  
صفا. صفا ونا صفا صفا صفا صفا صفا  
صفا ونا صفا صفا صفا. صفا صفا صفا صفا  
صفا صفا صفا صفا صفا: صفا ونا انا صفا  
صفا: صفا صفا صفا صفا صفا صفا:

10

صفا لا صفا صفا ونا صفا صفا: صفا صفا صفا  
صفا صفا صفا. صفا ونا صفا صفا صفا صفا  
صفا صفا صفا صفا صفا. الا صفا صفا صفا صفا  
صفا ونا صفا صفا صفا. صفا صفا صفا صفا صفا  
صفا صفا. صفا صفا صفا صفا: صفا صفا صفا  
صفا صفا صفا صفا. صفا ونا صفا صفا صفا صفا  
صفا صفا صفا صفا صفا صفا صفا صفا صفا صفا  
صفا صفا صفا صفا صفا صفا صفا صفا صفا صفا  
صفا صفا صفا صفا صفا صفا صفا صفا صفا صفا

20



5  
 اذما . وها به حب اتعا بستك اذوا الاحل ولا سحا ابع  
 هوات فمب ولا لا سحا هه قسا لا هتسا حقهوا . هجج  
 هتسا لا حقهوا الاقنا : ههقه قسا اقدا الاقنا هتعا : هاف  
 هح بهقهها مستلا مع هزنا عهقه هه قسا : هوات فمب  
 بهحا بهقه فبهه سحا امبه . هها عهقه هتسا  
 ههقهقهه .

10  
 عه الاقا هالقات هالقتا : عهه بهه سب . ههه حه به  
 اعنا بههنا : بههنا اعهوق . هاهلوق هها هاللا ههقه .  
 هوات اهلوق ههقه هاللا بهه اعهوق :  
 عه الاقا هالقات هالقتا : اهلوق هتسا ههقه هه  
 حه حلقه : عهنا بههقه هتسا اوقا :

15  
 عه الاقا هالقتا : عهه بههنا عهقه ههقه اقهقه  
 واهه . ههه سحقه ههقه ههقه  
 حهه اها ههقه بههنا عهقه الاقا ههقه ههقه . ههقه  
 ههقه . ههقه ههقه واهه . ههه ههقه واهه :

|| هه ههقه اقهقه واهه .

Fol. 126

20  
 هها به بههنا ههقه اقهقه واهه : ههقه بههنا  
 ههقه ههقه بههنا ههقه ههقه : ههقه ههقه ههقه  
 ههقه ههقه ههقه : ههقه ههقه ههقه . ههقه ههقه  
 بههنا . ههقه ههقه ههقه ههقه ههقه ههقه ههقه  
 ههقه لاها وها : ههقه ههقه ههقه ههقه ههقه .  
 ههقه ههقه ههقه ههقه ههقه : ههقه ههقه ههقه

احد: حه: لا حبصا صغلا سدا صغلا: الاماس ج ففب حر  
 وعلاه وحنر الماحن. حدة صغلا هف: هجا اس صا واهل  
 مع صبر. حب حك هه صغلا مع صغلا حده عزا: سدا  
 هجب حده ولسه حه نجا. هال همر حدها ان ابا  
 مع هه صغلا الامنا\* حه. هجب حده وحنن حفر حلا  
 5 هسغه اسمان: حجه امي صلا. هه صلا حده حه حلا  
 هه هه حه حده هحبه هه صلا حده حه صغلا:

عند الكفا هال كح هاقو: صدا حه صغلا صلا ولسا: ولسا  
 هال صلا هال عتا لاقاب هتسا اوقا. هال صلا هه حده  
 10 هاب عتا اوقو:

عند الكفا هال كح هسغه: هب هه هاب ولسا حده  
 هوقا: احلا هه هه صغلا هه. ال حه صلا: ال حبال: ال  
 حصا. هه صلا هه حنتعا حقا صبه: هه صلا حده  
 هوقا احلا هه صغلا هه: هه صلا هه هه هاب

15 عند الكفا هال كح هه هه صغلا هه صغلا هه  
 هوقا هال صغلا هوقا. هه صلا هه هه صغلا. هه صغلا  
 هه صغلا: ح لا هه صغلا هه. هه صغلا هه صغلا  
 هه هوقا هه. هه صغلا هه هه هه صغلا اوقا  
 هه صغلا: هه صغلا هه صغلا هه صغلا: هه صغلا هه

20 حان: هه هه صغلا هه صغلا حه صغلا حه  
 هه صغلا هه صغلا حه صغلا هه صغلا: هه  
 حه صغلا هه صغلا حه صغلا. حه صغلا هه صغلا  
 هه صغلا: لا هه صغلا هه صغلا هه صغلا  
 مع حه صغلا: هه صغلا هه صغلا هه صغلا حه صغلا

امي وبعدها حيا نه. حم حملا هسا ووه قدا  
 وبعدها هالازا. || ب وبعدها ابعدها وبعدها  
 حتج مع حجه وبعدها حه ملاه: هلا الالاه: ب امي  
 وبعدها الالاه ملاه. بلا حم حم وبعدها الالاه. هب  
 5 امي حقه الالاه حيا ح وبقا ستي الالاه وبعدها حه  
 ولا في [ ] بعدها: لا اعز امي. هب بعدها حيه حيه  
 الالاه مع بلا حتج: حيه حيه حيه وبعدها حيه حيه.  
 هبه لا حقه. حيه حيه حيه وبعدها الالاه\* حيه حيه  
 وبعدها. هبه حقه حيه وبعدها حيه حيه حيه  
 10 حاز: وبعدها حيه حيه. هب حقه حيه حيه حيه  
 حيه حيه: هبه حيه حيه وبعدها حيه حيه حيه  
 وبعدها حيه. هب الالاه حيه حيه حيه: امي حيه  
 حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه  
 حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه  
 15 وبعدها حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه  
 حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه  
 حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه  
 حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه  
 20 حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه  
 حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه  
 حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه  
 حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه  
 حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه حيه







احيانا: جدا مضمكها مع لان، ويحدها حنه حصبها  
 مسانه. سلا حلتها فتع: هذير حنه بالان مقصي.  
 هبنا ححبنا، وقلحا. ههنا اعلاه هجف مع اص: ح  
 لا هذيه صبر: ح. مع صلا حصبها سا و صلا  
 هويه: هبنا هوي، ههنا و حنه و صبا و مقب هتقب 5  
 هاتقح حبهه حبهه. ههنا حنه [ح]لان: وعبو ح سلا.  
 اهنا حبهه حبهه. ح اف لا صبهه الاصف افهنا  
 هلا. الا ح افهنا حسلا و حلهه: حلا ح مع قع  
 ستحا مع مضمكها: وعبه حبهه. مع بتحا و ملاحها:  
 و هح ح سلا: الا اوه || اسم: ح لا لان ههنا ح 125 b  
 ههنا مع اوحا: هاح سنا مع لا ههنا حبهه  
 اهنا. ههنا سلا و ح ههنا حبهه. ههنا هوي اله  
 ههنا. ههنا حبهه ههنا حبهه ههنا حبهه:  
 ههنا حبهه ههنا حبهه ههنا حبهه و اله حبهه.  
 سلا ههنا حبهه: ههنا اسم حبهه حبهه: ههنا و حنه 15  
 ههنا حبهه ههنا حبهه. ههنا حبهه حبهه  
 حبهه حبهه لا حبهه و اله و اص. ههنا و اله ههنا  
 ههنا: ههنا حبهه حبهه: ح لا حبهه افلا اهنا  
 حبهه و ههنا مع ههنا: ههنا ههنا حبهه حبهه:  
 اس صلا و اله حبهه حبهه. ههنا حبهه مع حبهه مع حبهه 20  
 و ههنا ههنا\* ههنا حبهه حبهه: اس اله ههنا ههنا  
 حبهه. ههنا حبهه ههنا اسم ههنا اسم حبهه  
 حبهه ههنا: ههنا لا اله [ه] حبهه: ههنا ههنا و  
 اس حبهه الحبهه. ههنا حبهه حبهه حبهه حبهه حبهه.





جمع الكفا جمعته هامتلا. لا مضمكلا حمة هامتلا.   
 ب. ومع الاصغر ستملا همتلا ولا صلح همتلا: هججه   
 حمة لاوحا وقه صملا: جنم نهم الاقولا واهلا   
 هومقه صملا مع مضمهه. هاف حمة اوخا ومع صملا. هلا   
 هوزا اهصلا هحج هجملا حكتلهملا. هلا اوهيهه   
 5 هوزا هجملا لاوصلا || حمة. هوزا هوزا اوخا هوزا حمة   
 صملا وجملا همتلا. هجمملا هوزا حمة صملا هوزا   
 هجمملا اتحلا قحلا. ومع هجم مضملا. هلا هوزا   
 اقولا هجم ملاحا ومع ب صملا ولا حمة. هجم   
 10 همتلا. هاف زعم صملا هجمه ومع لاه هجم حمة ملا:   
 هجم حمة. هلامحه اجمه. هلامحه مع ملاحملا. هاسه   
 صملا الكمل. هجمه هجمه حمة ام حمة وقه صملا. هوزا   
 هجم احه مضمهه [مع ملاحملا: هجمه هجمه هجم   
 حمة هجمه. ومع هجم حمة اجم حمة هجم. هجم هجم حمة.   
 15 هجم هجم لاه زعم صملا (جم حمة): هجم هجم   
 هلا املا\*: لا امضم. الا صملا املا مع ملاحملا:   
 هجم ومع لاه حمة املا. حمة صملا املا   
 مضملا. هاف حمة املا هجمه. مع حمة هجم   
 امضملا. هجم صملا املا حمة. هجم صملا. هجم   
 20 هجمه حمة لاوحا مع هجم. هجم املا حمة وجمملا.   
 هجم حمة هجمملا (ملا): هجم مضملا وجمملا   
 هجمه هجمملا هجمه هجمه. هجم هجم املا:   
 لا امملا املا حمة لاه: الا صملا املا   
 هجمه هجمملا هجمه هجمه. هجم هجم حمة. لاه   
 هجم هجم

عن الامام محمد بن...  
مبديا. من ان...  
عن الامام محمد بن...  
افهمها...  
5

عن الامام محمد بن...  
وقومها...  
عقد

عن الامام محمد بن...  
10

عن الامام محمد بن...  
افهمها...  
15

عن الامام محمد بن...  
عنتها...  
20

عن الامام محمد بن...  
عنتها...  
25

عن الامام محمد بن...  
عنتها...  
30

عن الامام محمد بن...  
عنتها...  
35

عن الامام محمد بن...  
عنتها...  
40

عن الامام محمد بن...  
عنتها...  
45



٥  
 ٦  
 ٧  
 ٨  
 ٩  
 ١٠  
 ١١  
 ١٢  
 ١٣  
 ١٤  
 ١٥  
 ١٦  
 ١٧  
 ١٨  
 ١٩  
 ٢٠  
 ٢١  
 ٢٢  
 ٢٣  
 ٢٤  
 ٢٥  
 ٢٦  
 ٢٧  
 ٢٨  
 ٢٩  
 ٣٠  
 ٣١  
 ٣٢  
 ٣٣  
 ٣٤  
 ٣٥  
 ٣٦  
 ٣٧  
 ٣٨  
 ٣٩  
 ٤٠  
 ٤١  
 ٤٢  
 ٤٣  
 ٤٤  
 ٤٥  
 ٤٦  
 ٤٧  
 ٤٨  
 ٤٩  
 ٥٠  
 ٥١  
 ٥٢  
 ٥٣  
 ٥٤  
 ٥٥  
 ٥٦  
 ٥٧  
 ٥٨  
 ٥٩  
 ٦٠  
 ٦١  
 ٦٢  
 ٦٣  
 ٦٤  
 ٦٥  
 ٦٦  
 ٦٧  
 ٦٨  
 ٦٩  
 ٧٠  
 ٧١  
 ٧٢  
 ٧٣  
 ٧٤  
 ٧٥  
 ٧٦  
 ٧٧  
 ٧٨  
 ٧٩  
 ٨٠  
 ٨١  
 ٨٢  
 ٨٣  
 ٨٤  
 ٨٥  
 ٨٦  
 ٨٧  
 ٨٨  
 ٨٩  
 ٩٠  
 ٩١  
 ٩٢  
 ٩٣  
 ٩٤  
 ٩٥  
 ٩٦  
 ٩٧  
 ٩٨  
 ٩٩  
 ١٠٠

... ..

... ..

... ..

... ..

5 ... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

10 ... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

15 ... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

Fol. 124 b

... ..

... ..

... ..

... ..





وعدت لاعتقاد استقامت سقا. وندت حوت: ملحا وفتا.  
وفا وچ سقا. وناص: واصلت عتا لاقاب وحقه.  
وعدت لاعتقاد سقا. ونا ملحا حوت: وندت و  
ندت عتا لاعتقاد ونا | ونا |

Fol. 124 a

عدت لاعتقاد سقا سقا: ونا || ونا وندت ونا  
فتا ونا ونا. ونا ونا ونا. ونا ونا ونا  
ونا ونا ونا:

وندت ونا ونا: ونا ونا ونا ونا ونا  
ونا ونا: ونا ونا ونا ونا ونا ونا  
10 | ونا ونا ونا ونا ونا ونا ونا ونا  
ونا ونا ونا ونا ونا ونا ونا ونا

وعدت لاعتقاد ونا ونا: ونا ونا ونا ونا ونا  
فتا ونا ونا ونا ونا ونا ونا ونا ونا  
عدت لاعتقاد ونا ونا: ونا ونا ونا ونا ونا  
15 ونا ونا ونا ونا ونا ونا ونا ونا

عدت لاعتقاد ونا ونا: ونا ونا ونا ونا ونا  
ونا ونا ونا ونا ونا ونا ونا ونا  
عدت لاعتقاد ونا ونا ونا: ونا ونا ونا ونا ونا  
ونا ونا ونا ونا ونا ونا ونا ونا  
20 ونا ونا ونا ونا ونا ونا ونا ونا

وعدت لاعتقاد ونا ونا: ونا ونا ونا ونا ونا  
ونا ونا ونا ونا ونا ونا ونا ونا  
[[ ونا ]]  
عدت لاعتقاد ونا ونا: ونا ونا ونا ونا ونا



هم حرم بعتها امي في سنة ١٠٥٠. من سنة ١٠٥٠ بحسب ان زهدا  
 والى. حيا هي في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠.  
 ((ص)) حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠.  
 حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠.  
 حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠.  
 حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠.  
 حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠.

١٠ حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠.

١١ حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠.

١٢ حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠.

١٣ حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠.

١٤ حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠.

١٥ حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠.

١٦ حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠.

١٧ حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠. حيا في سنة ١٠٥٠.





عنه اعقلا واعتقوا منتهى ما هو عليه من ملاحا.  
واما في مصلحته واثارها فلهذا هو  
عنه اعقلا سوا: منه هو مصلحته واثارها  
لهذا هو.

5 منه اعقلا واثارها منه مصلحته (لهذا هو) فلهذا  
والله اعلم.

عنه اعقلا منتهى: منه لهذا هو سوا.  
وهذا هو: منتهى ما هو عليه.

عنه اعقلا واثارها منه مصلحته واثارها.  
10 منه مصلحته واثارها منه مصلحته واثارها.  
لهذا هو المصالح منه مصلحته واثارها منه  
مصلحته: منه مصلحته واثارها منه مصلحته  
منتهى ما هو عليه.

عنه اعقلا واثارها منه مصلحته واثارها.  
15 منه مصلحته واثارها منه مصلحته واثارها.  
منتهى ما هو عليه.

عنه اعقلا واثارها منه مصلحته واثارها.  
والله اعلم.

عنه اعقلا واثارها منه مصلحته واثارها \* منه مصلحته واثارها.  
20 منه اعقلا واثارها منه مصلحته واثارها  
منتهى ما هو عليه.

عنه اعقلا واثارها منه مصلحته واثارها.  
منتهى ما هو عليه \* منه مصلحته واثارها:  
لهذا هو مصلحته واثارها منه مصلحته واثارها.

٥٥٦ لا تكلوا استسأا: إلا لا صفيها ٥٥٦ حفتها ٥٥٦  
 الكوا صبر. ان صبيها ٥٥٦ اه صمنا سبا اه لا قاي. الا  
 نصحهم حبت الكوا. وسام صسقا ووقا متصنا: ٥٥٦  
 ٥٥٦ مع حبالا ولا اف حتمه بصفت ٥٥٦ متصنا. او ٥٥٦  
 5 حمر ٥٥٦ مع صمنا الكوم. ووحفلا اف حتمه انا \* است  
 حفسقا ٥٥٦ ح. عهدنا ٥٥٦ حبيب مع عهدنا صمنا صمنا  
 ٥٥٦ حمت ٥٥٦ حمتا

586, 586



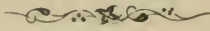
معصية ما؟ ومبوم. ه افلا لا احيا بها؟ او احيا بها؟  
 وهذا ح ص ١٠٠ س ١٠٠: ه الما بصحة كاتب الماوقا  
 حذرتا. لا اعصيه انا؟ انا؟ ومبوم. الا؟ ومبوم  
 ح ١٠٠ و ١٠١ || ه ما صفا: ه احيا بها؟ ه حكا اذ ح  
 5 حصصه صا: مع انا الماوقا؟ انا؟ انا؟ ومبوم  
 انا: ه الماوقا ح ١٠٠ ح ١٠١. ه ه ١٠٠ ح ١٠١  
 ومبوم: ه ح ١٠٠ ح ١٠١. ه ه ح ١٠٠  
 انا: ه ح ١٠٠ ح ١٠١. ه ه ح ١٠٠  
 لا انا؟ ومبوم لا انا؟ ه ه. ه انا؟ ومبوم: ه ه  
 10 ه ه م ١٠٠ ه ه. [ه] ح ١٠٠. ه ه. ه ه  
 انا؟ ومبوم انا؟ ومبوم. ه ه ح ١٠٠  
 ه ه ح ١٠٠. ه ه ح ١٠٠. ه ه ح ١٠٠  
 انا: انا؟ ومبوم انا؟ ومبوم. ه ه  
 ح ١٠٠. ه ه ح ١٠٠. ه ه ح ١٠٠  
 15 ه ه ح ١٠٠. ه ه ح ١٠٠. ه ه ح ١٠٠  
 ه ه ح ١٠٠. ه ه ح ١٠٠. ه ه ح ١٠٠  
 ه ه ح ١٠٠. ه ه ح ١٠٠. ه ه ح ١٠٠  
 ه ه ح ١٠٠. ه ه ح ١٠٠. ه ه ح ١٠٠  
 20 ه ه ح ١٠٠. ه ه ح ١٠٠. ه ه ح ١٠٠  
 ه ه ح ١٠٠. ه ه ح ١٠٠. ه ه ح ١٠٠  
 ه ه ح ١٠٠. ه ه ح ١٠٠. ه ه ح ١٠٠  
 ه ه ح ١٠٠. ه ه ح ١٠٠. ه ه ح ١٠٠

Fol. 123 a.

מגילת אסתר

ושמח

למנו ומשמח



✧ מגילת אסתר ✧



Fol. 132 b,  
l. 31.

שמח ויהי שמחה ויהי. אסתר מגילת אסתר. ויהי.  
 מעשה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה  
 ומלכה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה  
 שמחה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה  
 5 אסתר אסתר ויהי אסתר: אסתר ויהי ויהי ויהי ויהי ויהי  
 ויהי ויהי ויהי ויהי ויהי ויהי ויהי ויהי ויהי ויהי ויהי  
 ומלכה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה  
 ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה  
 10 ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה  
 ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה  
 ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה  
 ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה  
 15 ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה  
 ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה ויבנה





# مكتبة

مكتبة

## المكتبة العامة

اسم المكتبة العامة

مكتبة العامة



اسم المكتبة العامة

مكتبة العامة

مكتبة العامة

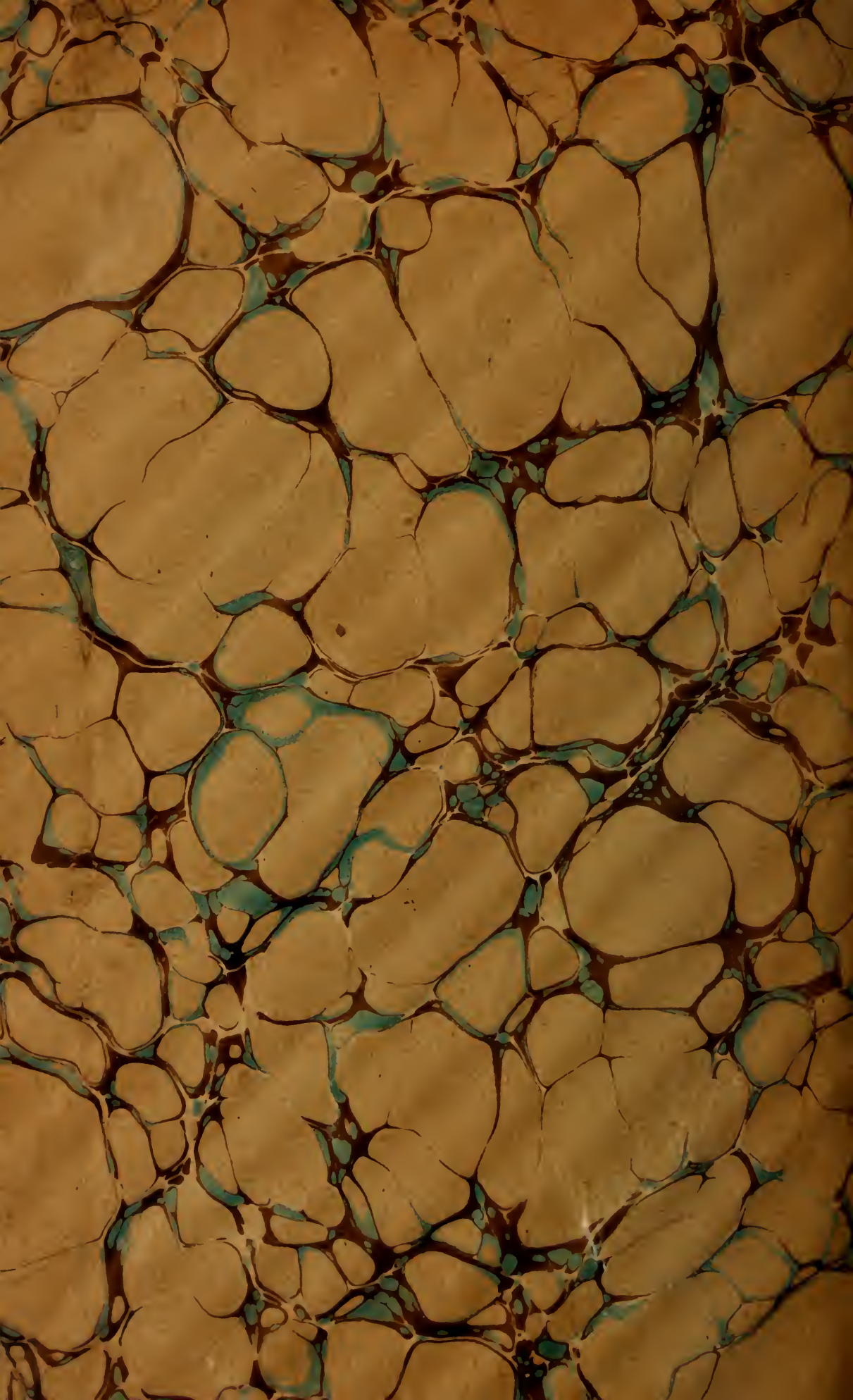
*A. A. Yaschatde.*

مجلسه اول در بیان احوال و سیرت ائمه اطهار علیهم السلام

جلد اول







e (Chabot tr)  
# 12310

PONTIFICAL INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES  
59 QUEEN'S PARK CRESCENT  
TORONTO-5, ONTARIO

12310



